22101392621

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b24876446_0001

# HISTOIRE

DE

# L'ÉDUCATION DES FEMMES

I

## DU MÊME AUTEUR :

LES MYSTIQUES ESPAGNOLS. Nouvelle édition 1 vol. in-8.

PROJET D'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU JURA. In-8°.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU DOUBS. In-8°.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE. In-8°.

LEÇONS DE CHOSES ET LECTURES. 6e édition 1 vol. in-12.

LITTÉRATURE, HISTOIRE, MORALE. Exercices de récitation et de composition française. 3e édition 1 vol. in-12.

L'ÉCOLE PRIMAIRE, ESSAI DE PÉDAGOGIE ÉLÉMENTAIRE, 4e édition 1 vol. in-12.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME. In-8.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS LE DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME, 1878-1879. In-8.

L'OBLIGATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. In-12.

PÉDAGOGIE A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. 1 vol. in-12.

LA PÉDAGOGIE FÉMININE. 1 vol. in-12.

# HISTOIRE

DE

# L'ÉDUCATION DES FEMMES

# EN FRANCE

Par PAUL ROUSSELOT

Ancien Professeur de Philosophie, Inspecteur d'Académie

---

« Pour instruire les enfants, il faut avoir éclairé les Mères. »

(Mme DE RÉMUSAT).

I

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1883

Tous droits réservés.

ZT.36

# INTRODUCTION

L'éducation est un fait, la pédagogie est une science ; par conséquent l'histoire de l'éducation des femmes ne saurait être seulement celle de la pédagogie féminine, elle s'étend plus loin et remonte plus haut : elle est, à quelque degré, l'histoire même de leur condition morale et sociale. Expression scientifique, c'est-à-dire tardive, de procédés expérimentaux qui sont eux-mêmes le résultat de tendances inhérentes à la nature humaine, la pédagogie est à l'éducation ce que la poétique est à la poésie, la rhétorique à l'éloquence, les religions à l'idée de Dieu. Mais de même que les poètes n'ont pas attendu la rédaction d'un Art poétique pour écrire ou parler en vers, et que, d'autre part, la poésie n'est pas enfer-

mée dans un Art poétique, de même on a élevé les enfants avant d'avoir des traités de pédagogie, et la pédagogie elle-même n'est pas toute l'éducation. Elle suppose l'école et le maître, des institutions et des doctrines : avec ces nécessaires agents, autour d'eux et avant eux, il y en a d'autres, la famille, le monde, l'église, l'art, l'esprit public, en un mot tout ce qui contribue de près ou de loin, directement ou indirectement, à former le caractère et les mœurs, à enseigner la science de la vie. En sorte que, si tout système d'éducation porte l'empreinte de la forme sociale du siècle où il s'est produit, réciproquement on peut juger de ce qu'a été l'éducation à une époque déterminée, d'après les données générales de la civilisation à cette époque. Cette loi se vérifie particulièrement à propos de l'éducation des femmes, si étroitement mêlées au mouvement de leur temps par de multiples et mutuelles influences.

En ce sens, toutes les manifestations de l'activité matérielle et morale d'un peuple sont des renseignements instructifs. Eût-on interrogé tous les pédagogues de profession, l'on ne saura pas tout ce que l'on doit savoir, tan

que l'on ne se sera pas enquis de ce qu'ont dit et pensé des femmes, de leur nature, de leur destinée, les hommes d'État, les théologiens, les philosophes, les historiens, les moralistes, les poètes, tous ceux enfin qui sont les témoins de l'âge où ils ont vécu, — y compris les femmes, qui ont bien voix au chapitre dans leur propre cause.

A certaines époques, il n'y a même pas d'autres sources d'information. Que connaîtrions-nous, sans les Pères, de l'éducation féminine aux premiers siècles du christianisme? et au moyen âge, sans les annales des couvents, sans les chroniques, les chansons de geste, les romans de chevalerie, les poésies des Troubadours et des Trouvères? La question est posée, si l'on veut, mais plutôt en fait qu'en théorie, ou dans de rares écrits plutôt moraux que pédagogiques ; il faut entrer dans les temps modernes pour la voir se dégager et se formuler dogmatiquement. Même alors, les documents spéciaux et directs ne diminuent pas la valeur et ne suppriment pas l'usage de ceux dont nous parlons. M^lle de Scudéry, M^me de Sévigné ne sont pas des maîtresses d'école, Molière n'a rien d'un pédagogue : et cepen-

dant on n'aurait qu'une idée incomplète et inexacte de l'éducation des femmes au XVII^e siècle, si l'on négligeait de les consulter. On ne comprendrait pas certains traits de la pédagogie de Fénelon ou de celle de M^me de Maintenon, si l'on ne se reportait soit aux souvenirs du Jansénisme, soit à ceux de l'hôtel de Rambouillet. Au XVIII^e siècle, on ne peut guère se dispenser d'entrouvrir la porte des salons mondains, et les mémoires de M^me d'Epinay ne sont peut-être pas inutiles pour apprécier la *Sophie* de Jean-Jacques Rousseau. Il serait aisé de multiplier ces exemples.

L'objet du présent ouvrage ne va pas au-delà de la France : s'il nous arrive, comme à la Renaissance, de franchir la frontière, c'est qu'une nation n'est pas seule au monde, et que souvent, pour comprendre ce qui se passe chez soi, il n'est pas indifférent de savoir ce qui se passe autour de soi. Au point de vue spécial de la science pédagogique, il faudrait rigoureusement ne commencer cette histoire qu'au XVII^e siècle, à peine au XVI^e, car c'est alors seulement que l'on en trouve réunis tous les éléments, écoles, méthodes et doctrines. Au point de vue plus compréhensif et plus

exact de l'éducation en général, nous ne saurions omettre d'en rechercher les obscurs antécédents et les lointaines origines dans les premiers siècles chrétiens, puis, dans tout le cours du moyen âge. Mais qu'on n'attende pas un exposé sans lacunes ni un tableau sans ombres ; nous ne pouvons, pour cette époque, que rassembler des faits épars et complexes, fournis, d'une manière parfois conjecturale, par les documents divers dont nous avons indiqué la nature.

On trouvera dans le cours de ces deux volumes un certain nombre de dates, d'indications de sources et de citations. Est-il besoin de me défendre d'un indiscret étalage d'érudition? J'ai voulu tout simplement épargner de longues et souvent difficiles recherches au lecteur désireux d'étudier personnellement le même sujet, éclairer par la chronologie l'histoire des institutions et des systèmes, enfin fournir des bases authentiques aux conclusions qui doivent nécessairement ressortir de l'exposé des faits. On écrit pour raconter, disait Quintilien, non pour prouver ; il aurait dû dire, et pour prouver ; mais il faut commencer par raconter. De nos jours, dans la crainte de

trop concéder au récit, on est peut-être enclin à verser dans le plaidoyer : mauvaise condition pour l'historien en général, et en particulier pour l'historien de la pédagogie. Qu'il lui est aisé, au milieu de nos dissentiments passionnés, de perdre même inconsciemment la notion exacte de la réalité, soit qu'il la considère abstractivement, dégagée des milieux qui la font valoir et l'expliquent, soit qu'au contraire il lui prête une physionomie concrète, mais reflétant les préoccupations contemporaines ! Un moyen d'éviter cet écueil, c'est d'exposer successivement chaque partie de la question, d'éclairer chaque aspect du sujet, et, autant qu'il est possible sans rompre l'unité et l'harmonie de l'ensemble, de laisser à ceux dont on étudie les doctrines la faculté de les énoncer eux-mêmes : au moins ne risque-t-on pas de leur attribuer des idées qu'ils n'ont pas conçues, un langage qu'ils n'ont pas tenu. A ce compte, on ne sera peut-être pas en droit de conclure, au gré des opinions adverses, qu'en matière d'éducation féminine tout était mal ou tout était bien dans l'ancienne société, mais on fera la part du bien et du mal, ce qui vaut mieux que de plaider pour

ou contre. Il n'y a qu'une cause qui vaille d'être plaidée, celle de la vérité. La vérité est au-dessus de tout, et, comme la vertu, elle a son prix en elle-même :

Ipsa quidem sibimet pulcherrima merces.

# HISTOIRE

DE

# L'ÉDUCATION DES FEMMES

---

## CHAPITRE PREMIER

### LE CHRISTIANISME

I. Le Christianisme et les femmes. St. Jérôme directeur de conscience et éducateur : ses lettres sur l'éducation. L'idéal féminin du christianisme primitif : esprit et direction de l'éducation féminine.
II. L'éducation des femmes chez les Gallo-Romains : chez les Franks pendant l'époque mérovingienne. Ce qu'il faut entendre par les écoles monastiques. — Charlemagne ; dans quelle mesure il a favorisé l'instruction des femmes. Femmes lettrées du VIII^e au XII^e siècle. — L'éducation dans les monastères : en quoi elle consistait. Étude du latin. Poésie. Éducation physique. Discipline.
III. Caractère général de l'éducation jusques et y compris le XII^e siècle : elle est essentiellement religieuse. A partir du XII^e siècle, elle se modifie : parallèlement à l'éducation monastique, apparaît l'éducation privée et mondaine, avec un caractère séculier. Causes de cette évolution. Premier essai de réforme de l'éducation des filles : Pierre du Bois.

I

Le christianisme doit surtout aux femmes de s'être emparé des cœurs comme il l'a fait. En

reconnaissant une âme intelligente et libre, en assignant une destinée personnelle à cet être jusqu'alors inférieur, dont seule la tendre imagination de quelque poète ou l'indulgente raison de quelque moraliste avait pu, dans l'antiquité païenne, présenter incidemment un type ou touchant ou gracieux, mais à qui la réalité vulgaire avait toujours fermé l'idéal, le christianisme s'est, du même coup, assuré l'auxiliaire le plus puissant et le plus dévoué. Il lui a parlé et il en a été entendu, compris, suivi. Synésius, évêque de Ptolémaïs, correspondait avec Hypatie, malgré l'opposition des cultes. S. Ephrem, évêque d'Édesse, au moment de mourir, consolant la jeune fille du gouverneur qui était accourue en larmes, l'avertissait de ne plus se faire porter en litière par des esclaves : il était obéi. On a pu dire de la sœur de S. Basile qu'elle fut pour lui une Jacqueline Pascal. Sans sa mère, qu'eût été S. Augustin, et S. Jean Chrysostôme sans la sienne ? On comprend le cri arraché à Libanius par l'étonnement et l'admiration : « O Dieux de la Grèce ! quelles femmes parmi ces chrétiens ! »

Mais le témoignage le plus formel est celui de S. Jérôme [1], du maître de Marcella, de Paula, d'Eustochium, de Lœta, d'Albine, de ce directeur d'âmes

[1] 331-420.

et de consciences : « On me reproche, disait-il, de m'occuper plus volontiers de l'instruction des femmes que de celle des hommes. Si les hommes venaient à moi pour se faire instruire, je n'aurais pas à parler aux femmes. » Et sa défense n'est autre chose qu'un éloge enthousiaste du sexe : « Ceux qui me font un crime de vous adresser mes écrits, ô Paula et Eustochium, tiendraient un autre langage, s'ils savaient qu'Olda prophétisait quand les hommes n'osaient parler, que Débora, juge et prophète, vainquit les ennemis d'Israël, pendant que Baruch tremblait. J'en viens aux femmes païennes, et je vois que les philosophes des gentils eux-mêmes tiennent compte de la différence non des sexes, mais des esprits. Platon met en scène Aspasie dans ses dialogues ; Sapho est poète aussi bien qu'Alcée et que Pindare ; Thémiste professe la philosophie parmi les plus savants de la Grèce. Tout le monde admire Cornélie, la mère des Gracques, votre Cornélie. Que dirai-je de la fille de Caton, épouse de Brutus, dont la vertu brille même à côté de celle de son mari et de son père ? L'histoire de la Grèce et de Rome est pleine des traits de vertu des femmes ; il faudrait des livres entiers pour les raconter [1]. » Aussi l'action de S.

[1] *Divi Eusebii Hieronymi Stridonensis opera omnia quæ extant. Parisiis*, 1533, 1 vol. in-fol. — *In Soph. prol.* t. III, fol. 1642.

Jérôme s'étendait-elle à presque toute la chrétienté. Des femmes gauloises le consultaient : on connaît les noms de deux d'entre elles : Hédibie de Bayeux, Algasie de Cahors, lui adressaient l'une douze questions et l'autre onze sur des matières religieuses, morales, philosophiques, lui soumettaient des cas de conduite, lui demandaient une direction. Un prêtre voyageur portait et rapportait les lettres. Et cela, malgré les difficultés matérielles des communications, quand S. Jérôme était à Bethléem [1] !

Ce serait, croyons-nous, exagérer la portée des lettres souvent mentionnées de S. Jérôme « à Lœta sur la manière d'élever sa fille [2] » et « à Gaudentius sur l'éducation de la petite Pacatula [3] », que de les regarder comme des traités de pédagogie féminine ; mais elles contiennent des préceptes sages, des indications utiles à recueillir. Il a une vue exacte de la nature enfantine, de sa faiblesse, de ses besoins ; c'est un spectacle touchant que celui de ce haut esprit descendant des sommets de la méditation, de ce rude lutteur déposant les

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation en France*. 1840, in-8. t. I, p. 119.

[2] *Hieron. Ad Lætam de institutione filiæ*. t. I. fol. 19-21.

[3] *Hieron. ad Gaudentium de Pacatulæ infantulæ educatione*, t. I, fol. 35-36.

armes de la polémique pour regarder dans une âme d'enfant, et se mettre à portée d'une intelligence de petite fille : « Pacatula relira plus tard cette lettre, dit-il, quand elle pourra la comprendre ; aujourd'hui, c'est assez qu'elle apprenne à lire. » Devançant une théorie chère à notre temps, il se fait le champion de l'étude attrayante pour la première enfance ; il veut qu'on enseigne la lecture au moyen de lettres mobiles, dont les combinaisons sont une espèce de jeu, l'écriture en repassant comme par un dessin sur des caractères déjà tracés. L'émulation ne lui fait pas peur, et il sait le pouvoir de l'exemple. Il sait aussi celui de l'habitude : des commencements dépend toute l'éducation, le choix d'un maître est donc d'une conséquence sans égale ; vie irréprochable, âge approprié, instruction solide, toutes ces qualités sont indispensables : « un savant ne rougira pas de remplir près d'une petite fille de sa parenté ou même d'une étrangère l'office qu'Aristote remplissait près du fils de Philippe. Il ne faut pas mépriser comme petites des choses qui sont la condition des grandes choses. »

Ce sont là des idées générales, et de tous les temps : le temps de S. Jérôme se reconnaît à d'autres prescriptions. Que la jeune fille vive cachée, loin de la vue et de la société des hommes ; qu'elle fuie les spectacles, les fêtes, les processions, tou

ce qui la produirait au grand jour ; qu'elle ne sorte jamais seule, même pour aller à l'église, et jamais sans sa mère, « qu'elle ne sache ni ne puisse vivre sans elle ; » qu'elle ne connaisse ni le luxe, ni les délicatesses du corps : pas de viande, pas de vin, pas de bains, une fois sortie de l'enfance [1]. L'ascétisme religieux devient la règle de l'éducation. il érige en doctrine morale le mépris du corps aussi bien que le mépris du monde, et il est conséquent avec lui-même, puisqu'il place hors du monde le but de la destinée humaine. Les Pères de l'Église grecque tiennent le même langage que les Pères de l'Église latine : lisez les invectives de S. Jean Chrysostôme contre la mauvaise éducation des enfants. Les jeunes filles, dit-il, apprennent de leur mère la coquetterie, la vanité, l'orgueil ; l'éducation, qui devrait les prémunir contre les vices du siècle, leur en fait contracter l'habitude et le goût : tant qu'on ne pratiquera pas d'autres maximes, elles ressembleront à des courtisanes plutôt qu'à d'honnêtes femmes [2].

[1] Mihi omnino in adultâ virgine lavacra displicent, quæ seipsam debet erubescere, et nudam videre non posse (*Ad Lætam*, fol. 20).

[2] *Sancti Joannis Chrysostomi De educandis pueris liber aureus*. Paris, in-12, 1656. p. 23, 25, 102, 103 (Texte grec avec trad. lat. en regard). — Chrysostôme, né vers 347, mort en 407.

Cette existence, aussi cachée et plus austère que celle du gynécée païen, sera mieux remplie ; l'étude y aura sa place autant que la prière. Les femmes doivent savoir non-seulement la langue maternelle, mais la langue grecque, afin de pouvoir remonter pour les évangiles au texte grec, pour les livres des Juifs à la version grecque des Septante ; mieux encore, l'hébreu, afin d'aller puiser à la source même. Le groupe de S. Jérôme était « une savante congrégation de femmes du monde [1], » et cet exemple n'était pas le seul. L'éducation intellectuelle, selon le christianisme primitif, était donc fort élevée, mais dirigée dans un sens exclusif, et l'on peut dire qu'elle consistait avant tout à tourner les jeunes filles vers la vie religieuse : les vrais, les seuls traités d'éducation des premiers siècles chrétiens sont des traités de la virginité [2]. La conception de cet idéal ascétique procède de la conception chrétienne de l'idéal féminin : Jésus étant né d'une femme, la femme devient par là-même un être d'élection. Mais la mère de Jésus est une Vierge : l'idéal féminin est dès lors la Vierge, au détriment de l'épouse et de la mère. Sans doute le christianisme ne condamne

[1] Am. Thierry, *S. Jérôme*, p. 123.

[2] S. Ambroise, S. Hilaire, S. Jérôme, S. Jean Chrysostome, Ennodius, etc.

pas le mariage, mais combien plus il estime le célibat! « Celui qui marie sa fille fait bien, dit S. Paul [1], celui qui ne la marie pas fait mieux. »

Certes, le vieux monde usé et corrompu, « dont ni le fer ni le feu ne pouvaient guérir les plaies », et qui « se mourait en riant [2] » avait besoin d'un énergique *sursum corda* ; mais, ainsi qu'il arrive toujours, la réaction dépassa la mesure. Et comme, après la chûte de la société païenne et pendant la longue élaboration de la société nouvelle, l'Église retint seule le dépôt de la science avec l'autorité de la force morale, seule aussi elle garda le monopole de l'éducation, en lui imprimant une direction et un caractère ascétique. C'est ce qui explique comment la femme, placée si haut par le christianisme, est néanmoins restée dans un état d'infériorité intellectuelle ; comment le moyen âge, où la vie universitaire a été si intense, où les écoles et les écoliers ont fait tant de bruit, n'a rien fondé en ce qui concerne l'éducation féminine. Non que cette éducation ait été nulle, qu'il n'y ait eu pour les femmes aucun enseignement en dehors de celui de la religion : ce serait chose de soi impossible, dans une société à quelque degré civilisée, et l'histoire démentirait une assertion aussi absolue en relatant

[1] *Ad Corinth.* VII.

[2] Urimur et secamur, non sanamur... moritur et ridet. (Salvien, *De gubernatione Dei*).

les noms de plus d'une femme lettrée pendant cette période. Mais, outre que c'était le petit nombre, il s'agit de déterminer en quoi consistait leur savoir, ce qu'il valait, où et comment elles avaient pu l'acquérir. Nous distinguerons dans cette enquête deux époques, la première finissant avec le XII^e siècle, et la seconde avec le quinzième.

## II.

Avant la conquête définitive des Franks et jusque sous les premiers Mérovingiens, la culture littéraire brillait en Gaule d'un éclat digne de « la nation la plus intelligente de l'empire [1]. » Les écoles publiques et privées y abondaient. La distribution intérieure des châteaux des riches gallo-romains comportait une salle de bibliothèque, où les ouvrages étaient rangés en trois séries : livres profanes réservés aux hommes, livres sacrés destinés aux femmes, enfin une catégorie mixte de livres sacrés et profanes à l'usage des uns et des autres. Dans ces bibliothèques se tenaient des conférences littéraires et quelquefois théologiques [2], dont les femmes n'étaient sans doute pas exclues.

[1] M. A. de Broglie *L'Eglise et l'Empire romain au IV^e siècle*, t. I^er.

[2] Sidoine Apollinaire, *Epist.* l. II, Ep. 9.

Ce qui est positif, c'est que les jeunes filles recevaient dans ces familles une éducation recherchée, où l'étude des deux littératures se mêlait aux travaux de leur sexe. Telle fut celle que Clotaire fit donner à Radegonde dans une des résidences du domaine royal, après s'être assuré la main de cette enfant âgée seulement de huit ans, mais dont la précoce beauté l'avait séduit [1].

On confiait les jeunes filles à des « précepteurs », *præceptores*, non à des institutrices. Signalons dès maintenant ce fait que, si ce n'est dans les monastères, les femmes ne professent pas, même pour leur sexe, pendant les dix ou douze premiers siècles : le premier exemple d'institutrice ou maîtresse d'école que l'on cite est, vers la fin du XI^e^ ou au commencement du XII^e^ siècle, celui des filles du philosophe Manegold, qui tenaient avec réputation une sorte de classe laïque à Lutenbach, dans le diocèse de Strasbourg ; laïque en ce qu'elles n'appartenaient pas à un ordre, mais elles enseignaient surtout « les saintes lettres ».

On se procurait assez facilement ces précepteurs.

[1] Aug. Thierry, *Récits des temps mérovigiens*, 1846, in-12, t. II, p. 142, 268.

[2] Encore paraît-il que leurs élèves étaient des garçons : *proprios discipulos docebant* (Martène, *Ampliss. Coll.* t. V, col. 1153. *Histoire littéraire de la France*, T. IX, p. 280 et suiv.).

A partir du VIe siècle, les écoles civiles de la Gaule avaient disparu, et fait place aux écoles monastiques ou épiscopales ; les grammairiens et les rhéteurs qui les dirigeaient, soit à titre privé, soit à titre public, se trouvant sans emploi, acceptaient pour vivre cette fonction, la seule qui leur restât accessible [1]. Mais cet état de choses cessa au VIIe siècle ; c'en était fait alors de la littérature profane, il n'y avait plus d'autre instruction que celle qui était donnée par l'Église et en son nom. S'il y eut encore dans les familles des maîtres particuliers, ils devinrent plus rares, et ce furent des « clercs » : Abélard [2], ce laïque précepteur d'Héloïse [3] au XIIe siècle est certainement une exception.

Au reste, tout le monde ne pouvait pas ou ne voulait pas se donner ce luxe onéreux ; les parents se sentaient rarement l'aptitude ou le courage nécessaires pour vaquer eux-mêmes à l'éducation de leurs filles : « Mettez-les dans un cloître, avait dit S. Jérôme ; ne prenez pas un fardeau que vous vous sentez hors d'état de porter [4]. » Le conseil fut suivi, et c'était le meilleur à suivre dans

[1] Ampère, *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, 1867, in-8, t. II, p. 261.

[2] 1079-1142.

[3] 1104-1164.

[4] *Ad Lætam*, fol. 20.

l'état de décomposition où tomba bientôt la société civile.

On aurait tort d'en conclure qu'une école était l'annexe nécessaire et normale de tout monastère de femmes, comme semblent le croire les rares historiens de l'éducation féminine au moyen âge. La vérité est, selon nous, que, la règle monastique imposant aux religieuses un minimum de connaissances, l'étude et la lecture entraient obligatoirement dans l'emploi de leurs journées, et qu'elles étaient tenues d'assurer l'instruction des novices [1]. C'était ordinairement l'abbesse qui avait cette charge, quelquefois avec l'aide des religieuses les plus instruites. Ainsi faisaient Sainte Césarine à Arles, Sainte Radegonde à Poitiers (VIe siècle); Sainte Bertille à Chelles. Sainte Anstrude à Laon (VIIe siècle). Quoique l'on ne voie pas de personnalités aussi saillantes du VIIIe au XIIe siècle, l'usage n'en continua pas moins, comme le prouvent les noms d'Emma et de Marsilie à Rouen, de Mathilde d'Anjou et d'Angélucie à Fontevrault, de Relinde et d'Herrade à Hohenbourg, surtout d'Héloïse au Paraclet. Rarement des maîtres étrangers étaient appelés; je n'en connais que deux exem-

[1] Ainsi la Règle de S. Césaire prescrivait deux heures d'étude chaque matin; Ste Césarine, Ste Radegonde, S. Benoît d'Aniane, plus tard Abélard firent la même prescription.

ples, l'un au VIIe et l'autre au XIe siècle : Sainte Gertrude avait fait venir des savants irlandais dans son abbaye de Nivelle ; Arnoul Mauclerc, qui fut depuis patriarche de Constantinople, professait la grammaire à la Trinité de Caen, où il eut pour élève Cécile, fille de Guillaume-le-Conquérant.

Voilà dans quel sens on peut dire qu'il y avait des écoles près des monastères de femmes. Qu'on y ait reçu toutes jeunes les filles qui étaient destinées à prendre le voile, cela est hors de doute ; que, par tolérance, on ait fini par y recevoir également celles qui devaient plus tard rentrer dans le monde, c'était une conséquence toute naturelle. Ainsi Héloïse tout enfant, *puellula*, avait été élevée au couvent d'Argenteuil [1] ; ainsi encore, au XIIIe siècle, Saint-Louis plaçait à l'abbaye de Pontoise ou ailleurs les orphelines pauvres de chevaliers morts en Terre-Sainte, pour leur y faire « apprendre lettres [2]. » Il est probable qu'au début il n'existait pas deux classes séparées, l'une pour les religieuses, l'autre pour les jeunes filles que nous appellerions aujourd'hui des pensionnaires libres : d'abord, les novices arrivaient en général complètement illettrées, et l'expression usitée dans toutes les règles monastiques, *litteras discant*, signifie lit-

[1] *Abælardi opera*, Parisiis 1849. t. 1, p. 15.
[2] *Recueil des historiens de France*, t. XX, p. 95.

téralement « apprendre à lire » ; ensuite, la vocation pouvant retenir celles même qui n'y étaient pas entrées avec l'intention d'y rester, on ne devait pas négliger de les préparer par avance et en tout état de cause à l'existence monastique. Plus tard, la distinction s'établit vraisemblablement entre les deux sortes d'école ; il paraît du moins qu'il en était ainsi dans certains couvents, comme celui d'Argenteuil, et celui du Ronceray à Angers [1].

Quoi qu'il en soit, chaque couvent ne pouvait pas être transformé en pensionnat. Parmi ceux qui se prêtèrent à cette extension de leur objet primitif, l'abus dut se faire sentir de bonne heure, car dès le VIe siècle, on lit dans la Règle donnée par Césaire, évêque d'Arles, au monastère de femmes qu'il avait fondé dans sa ville épiscopale, la recommandation de ne pas prendre d'enfant au-dessous de six ou sept ans, et celle de refuser absolument les filles (sans doute adultes) de nobles ou de non nobles qui se présenteraient comme pensionnaires ou comme élèves [2]. En somme, ce qu'on a appelé

[1] *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 128.

[2] Et si fieri potest, aut difficile aut nulla unquam in monasterio infantula parvula, nisi ab annis sex aut septem, quæ jam et litteras discere, et obedientiæ possit obtemperare, suscipiatur. Nobilium filiæ sive ignobilium ad nutriendum aut docendum penitus non accipiantur. (*Regula*, V, apud *Maxim. Bibl. veterum Patrum*, Lugduni 1677t. . VII, p. 866 sq.)

les écoles monastiques était fait pour les religieuses et non pour les laïques, et l'on peut admettre, avec un écrivain qui n'a pas de parti pris contre le moyen-âge[1], que « sous les Mérovingiens, malgré des lueurs isolées et passagères, l'ignorance était aussi générale parmi les populations et aussi profonde que la misère. »

Avec Charlemagne, s'ouvre une ère de relèvement pour l'esprit humain ; les écoles monastiques ou épiscopales déjà existantes sont soutenues et développées ; d'autres sont créées jusque dans les bourgs pour permettre aux enfants de condition servile ou libre d'apprendre gratuitement la lecture, le psautier, le chant, le calcul, la grammaire[2]. Mais il faut avouer que les Capitulaires relatifs à l'instruction publique ne font aucune mention des filles ; c'est aux abbés et aux évêques qu'ils sont adressés, jamais aux abbesses ; ce sont les garçons qu'ils semblent avoir exclusivement en vue. Si l'expression générale « d'enfants » *infantes*, peut à la rigueur s'interpréter comme désignant les deux sexes, le sens en est aussitôt précisé, c'est-à-dire restreint, par le reste de la phrase. Il en est de

[1] M. Ch. Jourdain, dans un très-savant et intéressant *Mémoire sur l'éducation des femmes au moyenâge* (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, t. xxviii, p. 79-133.

[2] *Capitulaire* d'Aix-la-Chapelle, en 789.

même dans les lettres des évêques sur le même objet[1]. Il est à supposer toutefois que ces écoles ne furent point fermées aux filles, mais la tolérance ne fut pas de longue durée, puisque dès la fin du IXe siècle, les évêques défendaient aux prêtres d'admettre les filles avec les garçons. L'existence même de ces écoles devenues temporairement mixtes atteste qu'il n'y en avait pas de spéciales pour les filles, en dehors des monastères.

Cependant Charlemagne n'était pas resté indifférent à l'instruction des femmes, mais son zèle n'avait point dépassé le cercle de sa famille et de son entourage. Gisèle, sa sœur, une autre Gisèle et Richtrade ses filles, Lieutgarde sa femme, Théodrade et Gondrade ses cousines, quelques autres encore, parentes des seigneurs de sa cour, étaient instruites non-seulement dans les travaux de leur sexe, mais aussi, «comme ses fils, dans les arts libéraux». L'École du Palais, sous la direction d'Alcuin, était une sorte d'Académie où elles figuraient

[1] Non solum servilis conditionis infantes, sed ingenuorum *filios*... — Ut scholæ legentium *puerorum* fiant... — Théodulfe, évêque d'Orléans, écrivait à ses prêtres : « Presbyteri per villas et vicos scholas habeant, et si quilibet fidelium suos *parvulos*... » En bonne latinité, *pueri* et *parvuli* peuvent se dire des deux sexes, mais en général les écrivains ecclésiastiques se servaient des mots *puellæ*, plus tard *filiæ*, quand ils voulaient désigner les filles.

en compagnie des plus lettrés, et, comme ceux-ci, sous des noms empruntés aux lettres sacrées et profanes : ainsi Gondrade s'appelait Eulalie et Gisèle Lucie, de même qu'Alcuin s'appellait Flaccus, Eginhard Calliopeus, Théodulfe Pindare, Charlemagne lui-même David. Elles y tenaient un rang distingué ; Alcuin faisait cas de leur savoir, au point de dédier à l'une son Traité de la nature de l'âme, à l'autre son Commentaire sur l'Evangile de Saint-Jean [1]. Toute la science du temps consistait dans quelques notions de grammaire, de rhétorique, de logique, d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie, le tout ramené à la théologie et dominé par elle : c'était peu, mais ce peu, les femmes de la cour de Charlemagne le possédaient.

L'impératrice Judith, seconde femme de Louis-le-Débonnaire, à qui Raban Maur dédia son Commentaire sur les Livres de Judith et d'Esther ; la reine Hermentrude, femme de Charles-le-Chauve, célébrée par Jean Scot, n'auraient pas été déplacées dans ce milieu relativement élevé. On trouverait encore, en cherchant bien, quelques femmes lettrées ou aimant les lettres : au IXe siècle, Berthe, comtesse de Roussillon, qui cultivait la poésie ; Dodane, duchesse de Septimanie, qui, dans un traité adressé à son fils, lui donne entre autres

[1] *Hist. litt.* t. IV, p. 306, 310.

conseils celui de se pourvoir d'une bonne bibliothèque; au dixième, Adelaïde, femme d'Othon-le-Grand; Helvide, issue des ducs de Lorraine : au onzième, Agnès, comtesse d'Anjou; Mathilde, l'amie de Grégoire VII, « la grande comtesse » qui parlait également l'italien, l'allemand et le latin ; une autre Mathilde, fille de Baudouin V, comte de Flandre, femme de Guillaume-le-Conquérant, citée pour son érudition et ses essais poétiques, ainsi que ses filles, Adèle, comtesse de Champagne, et Cécile, religieuse de la Trinité de Caen ; au douzième, Ermengarde, duchesse de Bretagne; Blanche, comtesse de Champagne[1]. Mais tous ces exemples, on le voit, sont des exemples d'exception, et l'on est tenté de croire sur parole Abélard et Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny, l'un attestant « la rareté des femmes lettrées », l'autre déplorant « l'ignorance générale du sexe. » Si l'on veut chercher des centres d'instruction, sinon ouverts à toutes les jeunes filles, du moins un peu plus larges, il faut toujours en revenir aux monastères.

En quoi consistait donc l'éducation donnée dans ces monastères, ou, plus exactement, quelle était

[1] M. Jourdain, *Mémoire*, p. 89, 90, 92. — Leroux de Lincy, *Les femmes célèbres de l'ancienne France*. 1848, in-12 p. 159, 186, 187.

la vie intellectuelle des femmes qui y passaient leur existence, et des jeunes filles qui, après y avoir passé leur jeunesse, pour la plupart n'en sortaient plus ? La lecture, l'écriture, le chant, le comput, la grammaire, l'Ecriture Sainte, les Pères et les écrivains ecclésiastiques, telles étaient les principales matières de leurs études. Il est à croire que quelques-unes n'étaient pas étrangères aux notions usuelles de la médecine et de la chirurgie, afin d'éviter l'intervention des médecins [1], ni à une certaine connaissance du dessin et de la peinture, puisqu'une de leurs principales occupations était la copie et l'enluminure des manuscrits.

L'instrument de ces études était la langue de l'Eglise, le latin, qui persista dans les cloîtres jusqu'à la fin du XII^e siècle, et que la tradition monastique maintint dans l'instruction des femmes de haute condition longtemps après qu'il fut tombé en désuétude dans la société civile : Hugues-Capet ne le comprenait déjà plus. C'est en latin que plusieurs religieuses écrivirent des traités diversement remarquables. Faut-il rappeler Héloïse et ses immortelles lettres ? A un rang inférieur, mais encore estimable, se montrent Herrade, abbesse de Hohenbourg dans le diocèse de Strasbourg, dont « le Jardin des Délices », *Hortus Deliciarum*, est un

[1] *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*, traduction du Bibliophile Jacob. Lettre VII, p. 295.

essai d'encyclopédie effleurant toutes les connaissances humaines au XII^e siècle, depuis la théologie jusqu'à la versification et à l'agriculture ; Sainte Hildegarde, qui entretenait un commerce de lettres avec les personnages les plus considérables ; Julienne du Mont-Cornillon, au diocèse de Liège, assez savante pour collaborer à l'Office du Saint-Sacrement ; Marguerite de Duyn, prieure de la Chartreuse de Poletin, qui a écrit des méditations en langue latine, et, l'une des premières, en langue française : elle est sur la lisière du XII^e et du XIII^e siècle [1].

Le latin servit en outre à conserver, dans une certaine mesure, la tradition classique et le goût de la poésie. Ce fut d'abord sous le couvert d'écrivains ecclésiastiques qui marquent le passage de la civilisation gallo-romaine à la société barbare et chrétienne, qui tiennent d'un côté au monde, de l'autre à l'Église : Prudence, S Prosper d'Aquitaine, S. Paulin évêque de Noles, S. Avit évêque de Vienne, Sidoine Apollinaire évêque de Clermont, Ennodius évêque de Pavie, Fortunat évêque de Poitiers. Par eux, la poésie a pénétré dans le cloître. Sainte Radegonde [2], femme de Clotaire I^er et fondatrice du monastère de Sainte Croix, avait inspiré, on est tenté

[1] *Hist. litt.* t. IX, *passim*.
[2] 519-589.

de dire, dicté à Fortunat, des vers où les malheurs de sa jeunesse et les souvenirs de sa patrie sont retracés avec une pénétrante émotion. Aug. Thierry, qui les cite en entier, en a traduit quelques-uns avec un profond sentiment du souffle qui les anime [1] :

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les cheveux épars ; l'une marchait nu-pieds dans le sang de son mari, l'autre passait sur le cadavre de son frère [2]. — Chacun a son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour tous. — J'ai pleuré mes parents morts, et il faut aussi que je pleure ceux qui sont restés en vie. — Quand mes larmes cessent de couler, quand mes soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. — Lorsque le vent murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle, mais l'ombre d'aucun de mes proches ne se présente à moi. — Tout un monde me sépare de ceux que j'aime le plus. — En quels lieux sont-ils? Je le demande au vent qui siffle ; je le demande aux nuages qui passent; je voudrais que quelque oiseau vînt me donner de leurs nouvelles. — Ah ! si je n'étais retenue par la clôture sacrée de ce mo-

[1] *Récits des Temps mérovingiens*, t. II. p. 161-162, 310-316.

[2] Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, etc.
(Racine, *Andromaque*).

nastère, ils me verraient arriver près d'eux au moment où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par les gros vents; je voguerais avec joie dans la tempête. Les matelots trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se brisait, je m'attacherais à une planche, et je continuerais ma route ; et si je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux en nageant. »

La poésie monastique perdit bientôt le caractère littéraire et profane qu'elle revêt dans ce morceau ; elle devint un pur exercice de versification, et ne s'inspira plus que de la pensée religieuse. Tantôt c'étaient des drames, irréprochables d'intention, mais dans l'exécution d'une hardiesse et d'une naïveté étrange, comme ceux de la saxonne Roswitha (xe siècle) ; tantôt des paraphrases de textes sacrés, comme en écrivaient Agnès et Cécile, religieuses de la Trinité de Caen ; des lettres, comme celles d'Emma, abbesse de Saint-Amand de Rouen (xie siècle) ; le plus souvent, des chants funèbres à la mémoire des membres décédés de la grande famille monacale [1]. Héloïse passait pour le meilleur poète latin de son siècle ; nous n'en pouvons juger, rien de ses poésies ne nous étant parvenu. Celles qui ont été conservées ont peu ou point de valeur ;

[1] Ces poésies étaient appelées *Rouleaux des morts*. M. L. Delisle en a publié un recueil, Paris 1866, 1 vol. in-8.

elles ne sont intéressantes que comme indice de la vie intellectuelle des femmes dans les monastères. Malgré la prière, la méditation, l'assiduité au chœur, les loisirs y étaient longs et pouvaient être dangereux ; on jugeait que l'étude devait aider à les remplir, sinon toujours l'étude austère, du moins une occupation littéraire par la forme, religieuse par les sujets traités, et non-seulement on la tolérait, mais quelques-uns allaient jusqu'à la conseiller : « Prie, écrivait à la sœur Agnès Baudri, abbé de Bourgueil, prie, écris, lis, fais des vers. Une page des textes sacrés te servira de matière : pour fuir les pensées frivoles, parle du Seigneur ».

On peut juger par ce qui précède de ce qu'était l'éducation intellectuelle des filles dans les monastères ; il est plus difficile de savoir ce qu'était leur éducation physique. A une époque où les jeunes gens étaient si assidûment exercés aux jeux du corps, où la force et l'adresse étaient si nécessaires et si prisées, les femmes étaient-elles l'objet de soins analogues ? Les renseignements précis font défaut ; tout au plus peut-on conjecturer ce qu'était l'hygiène intérieure, d'après celle que les règles conventuelles nous laissent deviner.

Malgré la prohibition de saint Jérôme, une propreté presque recherchée régnait dans les monas-

[1] *Hist. litt.* t. VII, p. 153, 154.

tères du VIe siècle, mais elle semble être allée en diminuant à mesure que l'on s'éloignait des habitudes et des souvenirs de la civilisation gallo-romaine. Sainte Radegonde autorise l'usage fréquent des bains, et fait établir dans son couvent de Sainte-Croix des aménagements appropriés [1]. Abélard, dans la règle qu'il donne à Héloïse, prieure d'Argenteuil, ne les permet plus que pour les malades. Toutefois Héloïse avait sans doute gardé dans le cloître les habitudes de la vie mondaine et de sa première éducation, laquelle d'ailleurs avait été monastique ; car elle connaît le prix de la propreté, et n'en dispense pas ses religieuses. On vaquait chaque matin aux soins de cette nature avant de quitter le dortoir ; tous les samedis avait lieu le lavement des pieds. Chaque costume était en double, afin de pouvoir être lavé ou nettoyé. Les chemises étaient en toile et non en laine. On se servait d'essuie-mains pour la toilette et de nappes pour les repas. Nous relevons même à ce propos une curieuse leçon de « civilité puérile » et de charité à la fois : c'est la défense d'essuyer son couteau, en sortant de table, après les morceaux de pain qui restent du dîner et qui sont destinés aux pauvres.

[1] Aug. Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, t. II, p. 153.

Le régime alimentaire comportait de la viande trois fois par semaine, à un repas ; les autres jours, ou aux autres repas, le plat de viande était remplacé par deux plats de légumes auxquels il n'était pas interdit d'ajouter du poisson. Les assaisonnements devaient être simples, et empruntés aux productions locales. Le soir on servait du fruit. Le pain de froment, mêlé « d'un tiers de farine plus grossière » était mangé rassis de la veille. L'esprit de cette règlementation paraît avoir été assez mesuré : Abélard recommande de ne pas abuser des macérations corporelles et des abstinences, qui, en affaiblissant le corps, exaltent l'imagination : « la prudence, dit-il, retranche l'abus, non l'usage. » Le vin pur ou aromatisé n'était permis qu'aux malades ; étendu d'eau, il n'était pas absolument interdit aux religieuses ; à plus forte raison peut-on croire qu'il entrait dans la boisson des enfants. La literie se composait d'un matelas, d'un traversin, d'un oreiller, d'une courte-pointe et de draps [1].

Quant à la discipline, elle était plus que sévère, elle était dure. L'idée chrétienne entraîne logiquement l'emploi d'une discipline ascétique pour dompter le corps, cet ennemi de l'âme, impitoyable pour réduire la nature originellement corrompue.

[1] *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*. Lett. v, p. 182 ; et toute la lett. v, aussi *Regula S. Cæsarii* déjà citée.

Des raisons particulières, des raisons de fait, venaient peut-être s'ajouter à celle-là dans les premiers temps du moyen âge. Si les Gallo-romaines apportaient dans le cloître les habitudes de mollesse, mais aussi de retenue et de tranquillité qu'elles avaient puisées dans leur éducation et dans leur intérieur domestique, les femmes de race franke y apportaient l'ardeur, la fougue, la mobilité, le mépris de toute règle et de tout frein qu'elles tenaient de l'hérédité barbare. L'empire de l'hérédité ne cesse pas le jour où disparaissent les causes qui l'ont fait naître; il se prolonge jusqu'à ce qu'un nouveau genre de vie, un milieu nouveau ait produit de nouvelles idées, de nouveaux sentiments, des mœurs nouvelles, c'est-à-dire une autre hérédité. Les Franks convertis n'étaient d'abord que de « pitoyables chrétiens », et semblaient n'avoir « ni abdiqué un seul des vices païens, ni adopté une seule des vertus chrétiennes. » Il fallut deux cents ans environ pour effectuer leur assimilation, et pour mettre fin à « toute cette mêlée de saints et de scélérats qui offre la plus fidèle peinture du combat livré par la vertu et la dignité chrétienne à la violence des Barbares [1]. » Ce jugement s'applique, dans une

[1] M. de Montalembert, *Les moines d'Occident*. 1860. in-8. T. II, p. 248, 330.

certaine mesure, aux femmes : voyez même celles dont l'Église a fait des « saintes », Clotilde ordonnant la mort des enfants du roi des Bourguignons, ennemi de son fils Clodomir; Radegonde elle-même, dans un accès de colère, faisant brûler sous ses yeux un temple païen, malgré les cris furieux et la résistance opiniâtre de la population d'alentour. L'habit religieux n'opérait pas, *ipso facto*, la conversion de ces natures barbares ; les règles monastiques prévoient les cas de vol, de disputes, d'injures, de sévices [1]. L'ascendant de la force morale eût été insuffisant, s'il ne s'était matérialisé à leurs yeux par une discipline dure comme elles-mêmes, et qui survécut aux circonstances qui l'avaient rendue nécessaire.

Les punitions se graduaient ainsi : la réprimande, la privation de la prière en commun ou de la table commune ; la réclusion, *sequestrabitur* [2] ; enfin les châtiments corporels, les verges en présence de la communauté [3]. Il en était de même dans l'éducation privée : le chanoine Fulbert donnait à Abélard toute licence d'employer, s'il en était besoin, contre son écolière Héloïse, une éco-

[1] Duris se sermonibus vel conviciis mordere... aut furtum facere... aut in se invicem manus mittere... (*Regula S. Cesarii*. 24).

[2] *Regula*, 10, 11.

[3] *Id.* 24.

lière de dix-huit ans, « les menaces, les coups, et de la corriger de ses mains sans ménagements. » Abélard en parle lui-même comme d'une chose toute naturelle [1].

## III.

Ainsi, jusques et y compris la plus grande partie du XII^e siècle, l'éducation féminine est exclusivement religieuse dans son esprit, dans son but, dans ses procédés ; elle ne se distribue que dans le cloître, sauf de rares exceptions, et seulement aux femmes vouées à la vie monastique ou placées aux sommités sociales. Elle répond alors à l'idéal conçu par le christianisme primitif, la Vierge, et, à ce point de vue, Michelet a pu dire sans hyperbole que l'éducation de la femme pendant le moyen-âge se ramène à l'*imitation de la Vierge* [2] : « Chaque âge ne pouvant qu'imiter incomplètement ce divin idéal, exprima du moins à sa manière tel aspect, tel moment de la vie de la Vierge ; en sorte que cette vie tout entière trouve une sorte de commentaire dans l'ensemble des âges chrétiens. La Vierge humble et docile sous la discipline de sa mère ; la

[1] *Abélard et Héloïse, Essai hist.* par M. et M^me Guiot. Nouv. édit. 1 vol. p. XXV, 52.

[2] *Mémoire sur l'éducation des femmes au moyen-âge.* in-4, 1838.

Vierge allant chercher son fils au temple et l'écoutant parmi les docteurs ; la Vierge honorée des disciples et triomphante au ciel : ces trois moments sont précisément les phases historiques de l'existence des femmes dans le cours du moyen âge. Au dernier répondent les douzième et treizième siècles, avec leur enthousiasme chevaleresque et mystique ; l'époque où le grand poète théologien, Dante semble confondre la femme avec la beauté éternelle, où le Minnesinger de l'Allemagne la voit sur son trône, douze étoiles pour couronne et la tête de l'homme pour marchepied. »

La Vierge « humble et docile » devant sa mère, bien plus, devant son fils et « l'écoutant, » muette elle-même, « parmi les docteurs, » telle est bien l'image de la femme dans la première partie du moyen âge, et le rôle effacé qu'elle joue au milieu des premières luttes féodales ; telle est bien l'impression qui ressort aussi des premières *Chansons de Geste*. Dans la plus ancienne, la *Chanson de Roland*, antérieure à la première croisade, Roland qui, en mourant, a un souvenir pour tout ce qu'il a aimé et ce qu'il va perdre, pour ses anciennes batailles, pour « Carles son Sire », pour sa « doulce France », n'en a pas pour sa fiancée. La femme ne compte pas encore comme être social. C'est que le Christianisme l'avait affranchie en la séparant de l'homme, non en la plaçant à côté de lui : idéal excessif

et incomplet tout à la fois, auquel vinrent s'ajouter l'idéal germanique et l'idéal celtique ; le premier excessif aussi à un autre point de vue, extra-féminin, concevant la femme comme une créature étrange, presque un homme, et finalement n'en faisant qu'un homme inférieur ; le second, la saisissant avec plus d'exactitude dans la complexité de sa nature et de son rôle, et inspirant le cycle de la Table ronde, qui remplace au XIIe siècle le cycle carlovingien. On y discerne les premiers vestiges du mélange social des sexes, et c'est alors en effet qu'il commence à se manifester. Dans le Nord, les seigneurs et les dames s'asseoient aux mêmes banquets, et écoutent après le repas les chants des trouvères ; plaisir déjà délicat, et attestant une éducation déjà cultivée. Au midi s'établissent les premières Cours d'amour, qui se propagent bientôt au-delà de la Loire, vers le Nord. L'amour, à peine indiqué dans les poèmes du cycle de Charlemagne, est dominant dans ceux du cycle d'Arthur :

L'amour, qui est chose si haute,

dit un trouvère, Chrestien de Troyes [1], l'amour héroïque, chevaleresque. Dès-lors l'idéal féminin n'est plus exclusivement la Vierge, même « triomphante au ciel », telle que la voit Michelet, mais la

[1] Dans le *Roman du Chevalier au lion*.

« Dame », celle qui est aimée, qui aime, et dont l'amour enchaîne, oblige, exalte le chevalier. L'esprit celtique s'allie à l'esprit chrétien dans cette conception nouvelle où la femme non-seulement est l'égale de l'homme, mais lui devient supérieure. C'est le temps où, la chevalerie passant, pour ainsi dire, jusque dans le cloître, Robert d'Arbrissel fait gouverner par l'Abbesse ses doubles monastères d'hommes et de femmes. La femme n'a jamais été élevée plus haut. Il y a là aussi, sans doute, un côté excessif; l'idéal nouveau est irréalisable, il excède la nature, mais quel est l'idéal qui ne dépasse pas la réalité? A cette condition seule il est une puissante excitation morale [1]. Aussi bien, cet état d'esprit n'a qu'une durée limitée, l'inspiration des poètes et l'exaltation des cœurs s'apaisent, peu à peu on redescend du ciel sur la terre ; l'idéal chevaleresque s'efface ou s'altère, le goût s'abaisse, les mœurs se corrompent: au XIVe siècle, la poésie française a tout à fait perdu son caractère primitif de sérieux et de gravité [2]. L'évolution qui s'est accomplie depuis deux siècles dans la société, dans les mœurs, dans la littérature, a commencé par l'héroïsme quasi-ascétique de la chevalerie; elle finit

[1] V. Henri Martin, *Histoire de France*, 4e édit. t. IV, p. 351-402.

[2] V. *Hist. litt.* t. XXIV. Discours sur l'état des lettres au XIVe siècle, p. 411.

par les excès d'une licence sans bornes et d'une imagination sans frein, mais elle garde toujours un caractère particulier : elle est le produit et le signe d'un travail de sécularisation qui ne s'arrêtera plus ; l'esprit séculier s'est éveillé, insensiblement il va s'affirmer avec les progrès de la bourgeoisie judiciaire, des corporations, des communes et des universités.

Avant l'existence des Universités, il n'y avait d'autres centres savants que les cloîtres ; lorsqu'elles s'ouvrirent, ce fut chez elles que l'on vint de préférence chercher l'instruction, et les moines eux-mêmes désertèrent les écoles de leur ordre pour celles de Paris ou d'Oxford. Les couvents de femmes, désintéressés en apparence dans la question, en subirent en réalité les conséquences : les études monastiques baissèrent aussi chez eux, avec la circonstance aggravante qu'elles n'y furent suppléées par aucune ressource extérieure. Un symptôme irrécusable est l'abandon de la langue latine ; on compte les religieuses qui, à partir du XIII^e^ et dès la fin du XII^e^ siècle, étaient capables de la lire ou de l'écrire, encore moins de la parler, comme Isabelle, sœur de Saint-Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamps, ou Mathilde de Bourgogne, abbesse de Château-Châlon. On était obligé de traduire en français les auteurs ecclésiastiques, de rédiger en français les Vies des Saints. En

se glissant dans les couvents, la langue vulgaire y laissa passer avec elle quelque souffle du vent du siècle : assez pour frapper de décadence l'exclusive mais sérieuse éducation qu'on y donnait aux jeunes filles, pas assez pour la renouveler et la rajeunir.

Il y eut cependant une tentative dans ce sens, et elle émane d'un légiste, contemporain et serviteur de Philippe-le-Bel, Pierre du Bois[1]. Dans un Mémoire sur « le recouvrement de la Terre Sainte », adressé à Edouard Ier, roi d'Angleterre, dans lequel il proposait tout un plan pour mener à bonne fin l'œuvre des croisades et du même coup réformer l'Église, il mettait en première ligne, parmi les moyens à employer, la réforme de l'éducation.

Les croisades, selon lui, devaient avoir pour but la conquête morale de l'Orient ; pour cela, il fallait y faire pénétrer les idées, les mœurs, la religion de la chrétienté. Quels meilleurs agents de propagande que les femmes ? Pourquoi les prêtres du rite oriental, à qui le célibat n'était pas imposé, pourquoi les Sarrasins eux-mêmes n'épouseraient-ils pas des chrétiennes, si ces chrétiennes apportaient avec elles non-seulement des vertus, mais des connaissances propres à leur concilier l'estime et la

[1] Né vers 1250. Son Mémoire est antérieur à l'année 1307, date de la mort d'Edouard Ier.

sympathie, si elles se rendaient utiles à ces populations qui repoussaient la civilisation chrétienne, faute surtout de la connaître? Il fallait donc élever les jeunes filles en vue de cette haute mission, diminuer le nombre des monastères dont la multiplicité était une cause d'abus, consacrer la dotation de ceux qui seraient supprimés ou amoindris à l'instruction des filles séculières, et régler ainsi les études dans ceux qui seraient conservés : les filles, admises dès l'âge de quatre ou cinq ans, apprendraient, outre la religion, assez de latin pour pouvoir le comprendre ; assez de grec, d'hébreu, d'arabe, pour pouvoir converser avec les populations orientales ; assez de sciences naturelles, de médecine, de chirurgie pour pouvoir pratiquer l'art de guérir [1]. Ainsi instruites, et envoyées en Orient, elles ne manqueraient pas de gagner, comme médecins, par leur science et leur habileté, la confiance des peuples, et, par leurs vertus, de ramener à la vraie foi, comme épouses et comme mères, les schismatiques et les infidèles [2].

[1] Les garçons devaient être élevés, dans les couvents d'hommes, d'après un plan analogue ; seulement la logique, l'Écriture-Sainte et la théologie auraient remplacé pour eux la médecine et la chirurgie.

[2] *De recuperatione Terræ Sanctæ* (*Gesta Dei per Francos* Hanovriæ, 1611, in-fol. t. II, p. 331 sq.) — *Hist. litt.* t. XXVI, p. 503-523.

Nous n'avons à apprécier ce projet que dans ses rapports avec l'éducation des filles ; à cet égard, il est digne de retenir l'attention. Subordonner l'étude du latin à celle des langues vivantes, et des langues vivantes de l'Orient ; transformer les couvents en maisons d'enseignement, on serait en droit de dire en maisons nationales d'enseignement ; assigner aux femmes un rôle social, et donner à leur éducation l'importance d'une fonction sociale : autant d'idées neuves, hardies, que le moyen âge entendait pour la première fois et qu'il ne devait pas comprendre. Le plan de du Bois échoua complètement ; si l'éducation féminine se modifia, ce fut sous d'autres influences et dans une autre direction. Assurément l'Église devait rester la maîtresse enseignante par excellence pendant de longs siècles encore ; l'éducation proprement monastique n'avait pas dit son dernier mot, mais son âge héroïque était clos à la fin du XII^e^ et au commencement du XIII^e^ siècle. A côté d'elle et parallèlement va se développer, non sans éclat, dans la société féodale, à l'intérieur des châteaux de la noblesse et des riches maisons de la bourgeoisie, une éducation sinon laïque du moins mondaine, et portant visiblement l'empreinte de l'irrésistible mouvement des idées et des mœurs. Nous essaierons d'en déterminer la nature et la valeur, d'abord au point de vue de la culture intellectuelle, puis au point de vue de la culture morale.

# CHAPITRE II

## LA SOCIÉTÉ FÉODALE

I. L'éducation des femmes dans la société féodale. Sources d'information : les romans, les fabliaux, les chansons, etc. — Le mobilier scolaire. — Arts d'agrément : la musique et la danse. Les jeux ; éducation physique, la chasse, l'équitation. — Les études ; la médecine, la chirurgie, l'astrologie, surtout la langue et la littérature française. Les œuvres de la littérature contemporaine étaient le fond de l'instruction littéraire. — Influence de l'état social sur l'éducation ; progrès de la vie mondaine : les cours d'amour : les trouvères et les troubadours ; influence fâcheuse ; protestations de Gerson contre les romans et notammment contre le *Roman de la Rose*.

II. La littérature pédagogique au moyen âge, en ce qui concerne les femmes. — Traités d'éducation : Le *chastiement des Dames*, le *Livre du chevalier de la Tour Landry*, les *Enseignements d'Anne de France*. Discussion de la question de savoir s'il convient ou non que les femmes soient instruites : Pierre de Navarre, François de Barberino, Christine de Pisan. Opinion des légistes.

III. L'éducation des femmes dans la bourgeoisie. *Le Ménagier de Paris*. — L'éducation dans les classes pauvres. Écoles des villes, leur régime, leur personnel. S'il y avait une éducation professionnelle pour les femmes. — Les campagnes : en quoi consistait l'éducation des filles de la campagne : son insuffisance. Circonstances qui en empêchèrent le développement. Ignorance générale des femmes à la fin du moyen âge, surtout dans les classes pauvres.

### I

De même que les peintres du moyen âge et de la Renaissance prêtaient aux personnages de l'anti-

quité sacrée ou profane le costume de leur propre temps, par un anachronisme analogue nos vieux romanciers, nos auteurs de chansons et de fabliaux peignaient dans leurs récits les usages et les mœurs de leurs contemporains. Nous pouvons, grâce à eux, reconstituer jusqu'à un certain point l'intérieur domestique des grands seigneurs, soit au midi, soit au nord, et assister aux leçons qu'y recevaient les jeunes filles.

Il est à croire que celles-ci avaient les mêmes maîtres que les garçons et qu'une partie au moins de l'éducation était commune ; le prince Floire et la petite Blancheflor, dans le roman de ce nom [1], sont élevés ensemble :

Et quant à l'escole venoient,
Lors tables d'yvoire prenoient.
Adont leur veïssiés escrire
Letres d'amors sans contredire...

Le matériel scolaire, soit dit en passant, le même pour les deux sexes, était peu compliqué : pour les commençants, des tablettes enduites de cire [2] sur lesquelles ils écrivaient avec un petit instrument,

[1] *Hist. litt.* t. XXII, p. 318.

[2] A l'abbaye de St-Germain-des-Prés, on se servait encore de ce procédé au XIVe siècle pour tenir mémoire des évènements de l'année. Même usage à l'abbaye de Preuilly.

espèce de poinçon appelé « graffe » ; plus tard, des feuilles de parchemin :

Lors graffes sont d'or et d'argent
Dont il escrivent soutiument...
Furent andoi (tous deux) si bien apris
Que bien sorent (surent) escrire en parkemin...

Des bancs, des tables, des « lettrins et roes », lutrins et pupîtres tournant sur eux-mêmes, et sur lesquels on posait les livres, complétaient ce mobilier [1].

Les arts d'agrément étaient représentés par la musique et la danse. On appréciait beaucoup le talent de chanter :

Si vous avez bon estrument
De chanter, chantez hautement.
Biaus chanter en leus et tens
Est une chose moult plesant [2].

Les dames s'accompagnaient souvent sur la harpe, comme Isabeau de Bavière et Valentine de Milan, ou sur l'épinette [3]. La musique avait toujours été en faveur, même dans les couvents, par son caractère sacré ; devenue une distraction mon-

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 321. Telle était l'organisation matérielle de la bibliothèque ouverte au public par Charles V.

[2] *Hist. litt.* t. XXIII, p. 745.

[3] *Id.* t. XXIV, p. 482.

daine. elle tint une grande place à la cour des premiers Valois. qui entretenaient des troupes de menestrels.

La danse, qui n'avait pas, comme la musique, l'honneur de compter parmi les sept arts libéraux, et dont les cérémonies du culte n'utilisaient pas l'emploi, était en butte aux censures de l'Église, mais les cours d'amour en avaient pris la défense, d'accord en cela avec un instinct universel. Déjà dans ce temps-là, la plupart des jeux des petites filles se terminaient par une ronde chantée et dansée : comment la danse n'aurait-elle pas figuré parmi les arts qu'on leur enseignait, et dont l'usage était général ? Les romans et les poésies nomment, sans les décrire, quantité de danses[1]. Ce divertissement prit, au XIVe siècle, un caractère licencieux dont les *baus* (bals) et *caroles* (rondes) de la cour de Charles VI, où ce prince faillit être brûlé vif. peuvent donner une idée.

Les jeux des filles, quoique différents de ceux des garçons, n'étaient pas sans utilité pour le développement du corps ; sans compter le jeu de la poupée, vieux comme le monde, il y avait le *cache-mouchel* ou colin-maillard, les *martiaus* ou petits palets, la *briche* ou l'on se servait d'une brique et

[1] P. Lacroix, *Mœurs, usages et coutumes au moyen âge*, 1871, grand in-8, p. 260 et suiv.

d'un bâtonnet [1]. Mais des exercices directement en rapport avec l'éducation physique étaient l'équitation et la chasse, spécialement la chasse à l'oiseau ou fauconnerie. La fauconnerie était l'art non-seulement de chasser avec le faucon, mais de dresser les oiseaux de proie pour la chasse du gibier à plumes ; les dames excellaient dans l'un et dans l'autre :

> Faucon, tercieul (autour) et esprivier (épervier)
> Sont bien porter et afaitier [2].

Les miniatures d'un curieux traité anonyme de la chasse, écrit en 1328 et intitulé *Le Livre du roy Modus*, les représentent partant pour la chasse, le faucon sur le poing, suivies de gentilshommes et de varlets.

Les dames et demoiselles apprenaient aussi les dés et les échecs, jeux chers au moyen âge ; la médecine et la chirurgie, pour soigner les chevaliers blessés [3] ; l'astronomie ou plutôt l'astrologie. Il y avait des astrologues qui tenaient école, tant ce goût était répandu : une noble demoiselle, Tiphaine ou Epiphanie Raguenel, qui épousa Du Guesclin [4], avait été l'élève d'un certain Yves Darian, dans la ville de Dinan.

[1] P. Lacroix, *ibid.* p. 256.
[2] *Hist. litt.* t. XXIII, p. 745.
[3] *Bibliothèque des romans*, avril 1776, t. I, p. 85.
[4] La tradition prétend que cette jeune fille ayant pré-

Passons aux études proprement dites. La religion, plus développée pour les garçons, bornée pour les filles aux prières usuelles et à la notion des principaux faits des deux Testaments, venait en première ligne. Mais le fond de l'enseignement, fait caractéristique à noter, était la langue et la littérature française. La langue prenait dès lors ce caractère d'universalité qu'elle n'a plus perdu ; les étrangers envoyaient déjà leurs enfants chez nous pour apprendre « le langaige de France », et, comme disait l'italien Brunetto Latini, « la parleure la plus délitable et plus commune à toutes gens ». Les premières grammaires françaises, c'est-à-dire les premiers essais et en même temps les premiers indices d'un enseignement régulier de la langue française, datent de la fin du XIIIe siècle, et, chose curieuse, elles nous viennent d'Angleterre. Un anglais, Gaultier de Biblesworth, chevalier, poète et grammairien, avait composé en vers pour lady Dionysia de Monchensi, du comté de Kent, un curieux ouvrage, contenant à la fois comme un vocabulaire la nomenclature des mots français et quelquefois au-dessous les mots anglais correspon-

dit que Duguesclin reviendrait vainqueur d'une expédition pour laquelle il allait partir, le fait se vérifia, et que le héros, touché de reconnaissance puis d'amour, en fit sa femme pour ce motif. Authentique ou non, la légende est bien dans l'esprit du temps. — V. Le Roux de Lincy, p. 381-383.

dants, comme une grammaire des règles de langage, et comme un traité de morale des préceptes de conduite. On en connaît un autre [1], moins étendu, mais non moins curieux, d'un anonyme contemporain de Gaultier, en prose, et intitulé : *Ci commence la manière de language que enseigne bien à droit parler et escrire doulx françois.* C'est un manuel de conversation à l'usage des voyageurs anglais en France.

Cette vogue de notre langue parmi les Anglais était un peu de commande, et la mode y fut pour quelque chose ; Guillaume-le-Conquérant avait fait tous ses efforts pour la substituer à celle des vaincus ; c'était un signe de distinction, de noblesse, que de la parler et de l'écrire. Quand Philippe-Auguste eut conquis la Normandie, les rapports avec la terre d'origine furent moins habituels, et l'idiome anglo-saxon, qui avait toujours résisté à l'invasion, en profita pour reprendre peu à peu tous ses droits. Mais jusqu'à la fin du XIV^e siècle, on enseignait en français dans les écoles de l'Angleterre : ce français n'était pas tout-à-fait celui de Paris, comme le dit Chaucer dans ses *Contes de Canterbury* [2], à propos d'une prieure de couvent :

[1] Publié en 1873 par M. Meyer dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, d'après un manuscrit du British Museum.

[2] *The Canterbury Tales*, Prologue, v. 124. Cités par M. Jourdain, p. 110-116.

And French she spak ful fair and fety sly,
Aftur the scole of Stratford atte Bowe,
For French of Paris was to hir unknowe.

Les poètes écrivirent jusqu'à la même époque en français, et si nous nous arrêtons quelque peu sur cette tentative, c'est que les femmes y furent mêlées. Adélaïde de Condé, femme d'Osbert de Condé, seigneur de Horn-Castle, dans le Lincolnshire, engageait Simon de Nanteuil à traduire en vers français les Proverbes de Salomon. Adélaïde de Louvain, femme du roi Henri Ier, protégeait deux autres poètes anglo-normands, Philippe de Than et David, et faisait écrire par ce dernier la vie de son mari [1] ; une autre anglaise, Constance Fitz-Gerbert, payait un marc d'argent, *ars et pesé*, une copie des poésies de ce même David, et elle s'intéressait tellement à une Histoire des rois Saxons, du poète Geoffroi Gaimar, qu'elle empruntait des livres pour les lui prêter [2].

Dans ce triomphe de la langue vulgaire, le latin n'était plus enseigné aux filles que par exception ; on leur apprenait le français, par l'usage et la lecture plus que par la grammaire, car, moins précoces que les Anglais, nous n'avons pas eu de

[1] Henri Ier, né en 1068, a régné de 1100 à 1135.
[2] *Hist. litt.* t. XIII, p. 61-66.

grammaire française avant le XVIe siècle [1]. Il n'existait point alors de littérature enfantine : après le Pseautier, on ne trouve qu'un livre qu'on puisse qualifier livre de lecture, c'est « ung Caton », qui figure parmi les ouvrages classiques achetés en 1454 par la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, pour son second fils, le petit duc de Berry âgé de huit ans [2]. Le « Caton » était un recueil de distiques moraux, ainsi nommé de Dionysius ou Valérius Caton, poète et grammairien, mort avant l'ère chrétienne, et dont l'ouvrage servit sans doute de type. Mais le texte était en partie français, en partie latin ; eût-il été intelligible à toutes les filles, c'était en tous cas une ressource vite épuisée, et l'on ne peut douter que les œuvres de la littérature contemporaine n'aient fait le fond de leur instruction littéraire.

Il n'y a jamais eu d'enseignement quelconque sans exercices de mémoire ; ce que les jeunes filles apprenaient par cœur, ce qu'elles récitaient, souvent même ce qu'elles chantaient, c'était des fabliaux, des romans, des chansons de geste :

[1] Les garçons apprenaient la grammaire en latin ; on se servait de celles de Donat et de Priscien.

[2] Compte de l'argenterie de la Reine pour l'année 1454-1455, cité par M. Vallet de Viriville, *Histoire de l'instruction publique en Europe et principalement en France depuis le christianisme jusqu'à nos jours*. 1849, in-4, p. 205.

Moult sot d'achas, moult sot de tables,
Lire romans et conter fables,
Chanter chansons, envoiséures (envois);
Toutes les bonnes apresures (connaissances)
Que gentil fame savoir doibt
Sout ele, qui riens n'i falloit (manquait) [1].

Pour apprécier la portée d'un enseignement de ce genre et de l'éducation générale qu'il suppose, il importe de se rendre compte de la vie intellectuelle et de là vie mondaine à cette période du moyen âge. La culture y était assez raffinée. Les œuvres des romanciers, des poètes, goûtées non-seulement en France, mais partout où il y avait quelque civilisation, traduites ou imitées en anglais, en allemand, en italien, en espagnol, étaient une des grandes distractions de la société polie. Comme plus tard, au siècle des Précieuses, et toutes proportions gardées, elles alimentaient la conversation des chevaliers et des dames ; ceux qui les interprétaient contribuaient à entretenir le goût des choses de l'esprit ; sans eux, les cours d'amour, où les dames décidaient non-seulement de la préférence que méritait tel chevalier sur tel autre, mais du mérite respectif des poètes et des chanteurs qui célébraient leur beauté, n'auraient certainement

[1] *Hist. litt.* t. XXIII, p. 745.

pas existé et ne se seraient pas prolongées si longtemps [1].

Au début, du moins, les premières instigatrices de cette singulière institution, tant au Nord qu'au Midi, tant à la cour de France ou de Champagne qu'à celle de Provence et de Toulouse, cultivaient elles-mêmes la poésie qu'elles encourageaient chez les trouvères et chez les troubadours. Le nombre en est relativement élevé; celles qui méritent une mention plus particulière sont Éléonore de Guyenne [2], femme de Louis VII, puis d'Henri II d'Angleterre; Béatrix de Provence, femme du comte Raymond-Bérenger, et belle-mère de Saint-Louis: Alis d'Anduze et Clara d'Anduze; la comtesse de Die; Marie de Ventadour; Stephanette, dame de Saulx; Adalazie, vicomtesse d'Avignon; Rostangue, dame de Pierrefeu; Alalète, dame d'Ongle; Bertrane, dame de Sigue; Jousserande de Claustrale; Adélaïde de Porcairargues; Éléonore de Provence [3], femme d'Henri III, roi d'Angleterre. Elle passe pour avoir composé, dans sa jeunesse, un roman provençal, *Blandin de Cornouailles*. Fauriel [4], qui la cite, tra-

[1] Jusque sous Charles V et Charles VI. *Les arrêts d'amour*, de Martial d'Auvergne, au XVe siècle, sont la preuve et comme un dernier écho de cette persistance.

[2] 1122-1203.

[3] Morte en 1292.

[4] *Histoire de la poésie provençale*, t. II, p. 74.

duit un passage d'une des poésies de Clara d'Anduze. Elle s'adresse à son chevalier :

« Ceux qui me blâment et me défendent de vous aimer ne sauraient rendre mon cœur meilleur pour vous, ni plus grand le doux désir que j'ai de vous. Il n'y a point d'homme, tant soit-il mon ennemi, que je n'aime si je l'entends bien parler de vous ; et celui qui en dit du mal ne peut plus ni dire ni faire chose qui me plaise.

« Ah ! bel ami, ne craignez pas que mon cœur vous trompe jamais, ni que j'aie jamais un autre ami, y eût-il cent dames qui m'en priassent. Amour, qui me tient votre captive, veut que je vous garde mon cœur en cachette. Je vous le garde, et si je pouvais dérober aussi mon corps, tel qui l'a ne l'aurait jamais. »

On peut juger par là de l'accent passionné de cette poésie féminine, dont on pourrait suivre encore le développement pendant le quatorzième siècle, avec Stéphanette de Romanin, si aimée du troubadour Bertrand d'Alamanon, et tante de la Laure de Pétrarque ; avec la marquise de Malespine ; Briande d'Agoult, comtesse de Luna ; Mabille de Villeneufve, dame de Vence ; Blanche de Flassans, surnommée Blanche-Fleur ; Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc [1].

[1] Raynouard. *Choix des poésies originales des Troubadours*, t. II, p. XLVI, LXXXVII, XCII.

Le Nord [1] fournit aussi son contingent avec Alix ou Adelaïde de Champagne, troisième femme de Louis VII [2] ; Marie, sœur de Philippe-Auguste [3], mère de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, qui est nommée dans les Chansons de Quesnes de Béthune, et qui suggéra à Chrestien de Troyes le roman de *La Charrette ;* Marie de Brabant [4], seconde femme de Philippe-le-Hardi, à qui le poète Adenez dédia les *Enfances d'Ogier*, et pour laquelle il écrivit le roman de *Cléomadès ;* Philippe de Hainaut [5], femme d'Édouard III d'Angleterre, amie de Froissart qu'elle avait nommé son « clerc » ; Isabeau de Bavière [6], Valentine de Milan [7], si dissemblables d'ailleurs, se rencontrant dans le goût de la poésie ; Marie d'Anjou, femme de Charles VII ; Marguerite d'Écosse [8], femme de Louis XI encore dauphin, celle qui bai-

[1] La reine Constance d'Aquitaine, femme de Robert-le-pieux, avait la première introduit les poésies des Troubadours dans la France du Nord, dès le XIe siècle.

[2] Elle l'épousa en 1160 et fut mère de Philippe-Auguste.

[3] Fille d'Eléonore de Guyenne : elle épousa le comte de Champagne en 1160.

[4] 1260-1321.

[5] Morte en 1369.

[6] 1371-1435.

[7] 1370-1408.

[8] 1425-1444.

sait sur la bouche Alain Chartier endormi, « non l'homme, mais la précieuse bouche de laquelle étaient sortis tant de bons mots et de vertueuses paroles », qui cherchait dans le culte des lettres et de la poésie un adoucissement aux peines de sa vie, et qui mourant à dix-neuf ans disait : « Fi de la vie, qu'on n'en parle plus. »

Les Trouvères peuvent encore revendiquer, comme leur appartenant directement, quelques femmes poètes : Sainte des Prez, picarde de naissance ; Doete de Troyes, qui parut, en 1250, au milieu des menestrels, au couronnement de l'empereur Conrad :

De Troie la belle Doete
Y chantoit ceste chansonete :
Quant revient la seson
Que l'herbe reverdoie...

Surtout Marie de France, douée d'un réel talent, et fort en faveur près des dames et des seigneurs [1]. Toutes trois sont du XIIIe siècle. Dans la dernière partie du XIVe et au commencement du XVe, paraît Christine de Pisan [2], également distinguée comme poète et comme prosateur ; un peu plus tard, Je-

[1] *Hist. litt.* t. XVI, *passim* ; t. XIX, p. 716-722, 791-809 ; t. XXIII, p. 556, 557. Le Roux de Lincy. *Les femmes célèbres*, p. 577, 582.

[2] Née en 1363, morte dans un âge avancé.

hanne Filleul, à laquelle on attribue avec assez d'authenticité quelques productions gracieuses. Plusieurs femmes figuraient dans la petite cour poétique que Charles d'Orléans avait réunie au château de Blois, après sa captivité.

Tel était le milieu dans lequel étaient élevées les jeunes filles, lorsqu'elles ne recevaient pas l'éducation claustrale, et celui qu'elles retrouvaient dans tous les cas en quittant le couvent; tel était l'esprit de l'éducation mondaine, élégante, artistique, littéraire, mais ouvrant sur la vie et la société des jours singulièrement larges. Car il faut bien se demander quels en pouvaient être les effets sur de jeunes imaginations. La morale des cours d'amour, malgré la subtilité métaphysique des théories, était, il faut le dire, fort relâchée ; celle des Troubadours dans le Midi et des Trouvères dans le Nord l'était encore plus. Peu de mères seraient tentées, j'imagine, de faire lire à leurs filles les poésies d'Alfred de Musset ou les contes drôlatiques de Balzac : par rapport à l'éducation morale, les fabliaux, les chansons et beaucoup de romans du moyen-âge étaient à peu près l'équivalent. Eussent-ils été moins répréhensibles, qu'il n'en subsisterait pas moins l'inconvénient des fictions romanesques, comme nourriture habituelle et presque unique de l'intelligence. Si quelques-uns des poèmes de chevalerie idéalisaient l'amour, les la-

bliaux et les romans comme le *Roman de la Rose*, le ramenaient sur un terrain moins platonique ; les uns et les autres portaient, à leur façon, atteinte à l'intégrité du mariage, soit en plaçant l'amour chevaleresque en dehors et au-dessus de lui, soit en s'égayant dans d'équivoques récits. Il en était de l'amour, ainsi entendu, ce qu'il en a été de l'amour divin chez certains personnages et même chez certaines sectes mystiques : à force de séparer l'esprit de la matière, de raffiner les sentiments, on aboutit à un mépris du corps qui permet tout à ce corps méprisé.

Dans un poème que j'ai déjà cité, le héros et l'héroïne, Floris et Liriope, lisent ensemble un roman :

> Un roman aportés avoient
> Qu'eles moult volentiers lisoient,
> Pour ce que tout d'amors estoit...

Les deux lecteurs deviennent deux amants [1]. La fiction était l'image même de la réalité. Froissart [2] raconte une aventure qui lui arriva :

> Sur l'eure de prime,
> S'esbatoit une damoiselle
> A lire un rommant ; moi, vers elle

[1] *Hist. litt.* t. XXIII, p. 746.
[2] 1333-1410.

M'en vins, et li dis doucement
Par son nom : ce rommant, comment
L'appellés-vous, ma belle et douce ?
Elle cloï atant la bouche ;
Sa main dessus le livre adoise.
Lors respondi, comme courtoise,
Et me dit : De Cléomadès
Est appelés ; il fut bien fès,
Et dittés amoureusement.
Vous l'orès ; si dirès comment
Vous plaira dessus vostre avis.

Un échange de livres se fait entre la lectrice et lui :

Jone homs, je vous prie
Qu'un rommant me prestés pour lire.
Bien vées, ne vous le fault dire,
Que je m'i esbas volentiers :
Car lire est un douls mestiers.

Froissart lui prête *Le Baillieu d'amour*, et profite de la circonstance pour lui adresser une déclaration sous forme de ballade [1]. L'on conçoit aisément que plus d'une voix se soit élevée pour protester contre cette littérature dangereuse. L'auteur du *Songe du vieux pélerin*, dédiant son livre au jeune roi Charles VI, lui recommandait la lecture des « anciennes histoires pour son enseignement », mais le mettait en garde contre « des livres et des

[1] *Poésies de Froissart*, 1829, in-8. p. 206.

romans qui sont remplis de bourdes, et qui attraient le lisant souvent à impossibilité, à folie, vanité et péchié » [1].

Gerson [2] est allé plus loin. Son *Traité contre le Roman de la Rose* est, sous l'apparence d'une allégorie morale, un réquisitoire dont le dernier mot est l'appel au bras séculier. La Conscience plaide devant la Justice. Attaquant avec force un ouvrage qui attise le feu des passions, abolit la chasteté, enlève le respect du mariage, évoque les images les plus déshonnêtes, emploie le langage le plus licencieux, elle conclut à demander « qu'il soit détruit et disparaisse à jamais, ainsi que tous ceux qui lui ressemblent. » *Le Roman de la Rose* [3], pris ici pour le type du genre, méritait d'être tiré de pair : « Son défaut, a-t-on dit spirituellement [4], c'est qu'il est difficile de le lire, et peu séant quelquefois d'en parler. » C'est le cas ici, et nous n'en dirons pas davantage.

Indépendamment de ces documents, la littéra-

[1] *Hist. litt.* t. XXIX, p. 225.

[2] 1363-1429, *Joannis Gersonii doctoris et cancellarii parisiensis opera*, 2 vol. in-fol, Paris, 1606. *Pars tertia*, col. 922-935.

[3] Commencé par Guillaume de Lorris qui mourut en 1260 ; continué par Jean de Meung, qui mourut entre 1310 et 1318.

[4] Villemain, *Tableau de la litt. du moyen âge*, t. II, p. 123.

ture du moyen âge nous en fournit d'autres, qui ne sont plus à côté du sujet, mais dans le sujet même. C'est presque déjà de la littérature pédagogique, autant que l'époque en pouvait comporter : des traités d'éducation, de seconde éducation, visant surtout et presque uniquement la conduite des femmes dans la vie privée et dans la vie sociale.

## II

Robert de Blois, trouvère du XIIIe siècle, a introduit dans le poème de *Beaudous* une sorte de hors-d'œuvre de 1099 vers, sous ce titre, *Le Chastiement des Dames* [1], c'est-à-dire *L'Enseignement* des Dames :

Cest livre petit priseront
Dames, s'amendées ne sont :
Par ce vueil cortoisement,
Enseigner les dames coment
Elles se doivent contenir
En lor aller, en lor venir,
En lor tesir, en lor parler...

C'est un manuel de « civilité »; on y remarque une vive attaque contre la « glotonie », et la recommandation de ne pas s'enivrer : honni soit qui

[1] *Hist. litt.* t. XVI, p. 219, 220, t. XXIII, p. 738.

mal y pense. Il y est beaucoup question d'amour, mais au demeurant la morale en est pure.

Au XIVe siècle, Élisabeth de Bosnie, femme de Louis Ier, roi de Hongrie et de Pologne, avait écrit un manuel d'éducation pour ses filles, dont l'une fut promise en 1374 à Louis de France, comte de Valois. Ce traité s'est perdu, mais il était connu en France, et vraisemblablement il a donné l'idée d'en composer un semblable à un gentilhomme poitevin, le chevalier de la Tour Landry [1]. Se sentant vieillir, il se mit à l'œuvre avec l'aide de ses chapelains en 1371, essayant d'abord de la langue poétique, et se décidant finalement pour la prose. Il termina en 1372 ce qu'il considérait comme l'accomplissement d'un devoir : « Pour ce que tout père et mère selon Dieu et nature doit enseignier ses enfans et les détourner de male voye, et leur montrer le vrai et droit chemin, ai-je fait deux livres, l'un pour mes filz et l'autre pour mes filles. »

D'instruction proprement dite, il est peu question ; le bon chevalier est de ceux qui estiment qu'une femme instruite dans sa religion possède, ou peu s'en faut, toute la science désirable. Il craint

[1] *Le Livre du Chevalier de La Tour Landry pour l'enseignement de ses filles*, publié par M. de Montaiglon, 1 vol. in-16. Paris 1854. — V. *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque nationale*, par Legrand d'Aussy, t. v, p. 158-166. *Hist. litt.* t. XXIV, p. 226, 669-671.

plutôt qu'il ne goûte les jeux d'esprit, les divertissements littéraires et mondains des Cours d'amour ; dans un agréable chapitre, « du desbat qui fut entre le chevalier de la Tour et sa femme sur le fait de amer par amour », il met dans la bouche de celle-ci une sage critique de ces passe-temps, inventés pour « l'esbatement des seigneurs », et hasardeux « pour la vertu des femmes. » Il en parle en homme d'expérience, et fait un naïf retour sur son jeune temps. « Quand je véis venir vers moi mes filles, je me souvins du temps que j'étais jeune, où je chevauchais avec les bons compagnons, en Poitou et ès autres lieux. Je me rappelai les paroles que nous autres jeunes gens disions aux dames et aux damoiselles, en les priant d'amour ; les contes et les plaisanteries que nous en faisions entre nous. Chacun ne pensait qu'à tromper les bonnes dames et les damoiselles, à redire sur elles des histoires, les unes véritables, les autres mensongères ; dont il arriva souvent que maintes en eurent blasme sans raison. Comme je ne doute pas que les façons d'agir que j'ai vu pratiquer dans ma jeunesse ne soient encore admises aujourd'hui, j'ai pensé qu'il était utile de faire écrire un livre dans lequel on trouverait consignés les bonnes mœurs et bons faits des bonnes dames, afin que toutes dames et damoiselles y puissent prendre bon exemple et belle contenance et bonne manière. »

Il appuie donc ses préceptes, qui se suivent d'ailleurs sans nul souci d'un plan méthodique, d'exemples de femmes vertueuses, et aussi, pour mieux frapper par les contraires, d'exemples « d'aucunes femmes mauvaises qui malusèrent et eurent blasme. » Il les emprunte soit à l'Écriture, soit aux fabliaux et romans contemporains, soit aux souvenirs de sa propre vie, et là il se donne carrière avec une naïveté que nous avons peine à comprendre aujourd'hui. Etaler le vice sous les yeux d'une jeune fille pour l'en mieux dégoûter ; lui raconter les anecdotes les plus risquées, les historiettes les plus scabreuses pour lui mieux prouver que les femmes vertueuses sont seules estimées, ce sont là des procédés d'éducation dont l'excellence intentionnelle nous laisse légitimement en doute sur l'efficacité de leurs résultats. Il faut faire la part des temps, sans doute; au XIVe siècle et même beaucoup plus tard, on ne s'effarouchait pas de mots ni d'images que la décence moderne a proscrits, et la pudeur du langage n'est pas toujours une preuve de celle de l'esprit : cela est vrai ; toujours est-il que, sans élever les jeunes filles à l'*Agnès*, il est à la fois plus moral et plus prudent d'éloigner de leur imagination des idées licencieuses et des tableaux équivoques. Le bon père s'imaginait sans doute que la crainte de Dieu corrigeait tout ; il y ajoutait la crainte du maître, autrement

dit du mari : « ainsi doibt toute bonne femme craindre et obéir à son seigneur, et faire son commandement, soit tort, soit droit, et, se il y a vice, elle en est desblamée, et demoure le blâme à son seigneur. » Voilà qui va loin : la femme n'est encore, malgré le christianisme, malgré la chevalerie, qu'un être irresponsable, propre à la sujétion et pour ainsi dire sans personnalité.

Ces réserves faites, les conseils de la Tour Landry respirent le bon sens d'un homme du monde et la tendresse d'un père. Il recommande d'abord à ses filles de dire exactement leurs prières, et d'avoir une contenance recueillie à l'Église : « ne ressemblez à la grue qui tourne la tête d'un côté et le corps de l'autre. » Ensuite il leur prêche la politesse « envers les grands et les petits » ; la modestie dans les manières, la discrétion dans les paroles. Louangeur du temps passé, comme les vieillards, il leur propose pour modèles les femmes d'autrefois, plus honnêtes, plus réservées que celles d'aujourd'hui ; il s'élève surtout avec une véhémence indignée contre le luxe et le dérèglement des modes : contre ces robes traînantes, crottées par derrière « autant que la queue d'une brebis », contre ces hautes coiffures qui font ressembler les femmes aux « cerfs branchus qui baissent la teste au menu bois[1]. »

Le livre du chevalier de La Tour Landry est un

[1] P. 98, 99.

miroir fidèle où se reflète, à la fin du XIVe siècle, la société féodale, avec le bien et le mal qu'on en peut dire, avec sa dévotion peu éclairée, ses mœurs dissolues, ses goûts relativement raffinés, et, sous des apparences de culture littéraire et poétique, une ignorance réelle dont les progrès vont s'accusant de plus en plus [1]. Mais l'ignorance, ou l'insuffisance de l'instruction n'est incompatible ni avec l'élégance extérieure, ni avec les qualités brillantes de l'esprit, ni avec le goût des plaisirs intellectuels : la plupart des femmes de la cour de Louis XIV étaient fort ignorantes. D'autre part, ces goûts délicats s'allient aisément avec la frivolité et même la corruption des mœurs, loin d'être l'accompagnement obligé de la pureté morale et de la dignité de la vie : les princesses de la maison de Bourgogne, Marguerite, Jeanne et Blanche, qui avaient épousé les trois fils de Philippe-le-Bel, et dont la tradition populaire a retenu les noms ; Isabeau de Bavière, si tristement célèbre, et bien d'autres, en sont des exemples probants.

Cent ans plus tard, à la limite extrême du moyen âge, la fille de Louis XI, Anne de Beaujeu, adressait à sa fille Suzanne de Bourbon des enseignements inspirés des mêmes préoccupations [2].

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 223

[2] *Les Enseignements d'Anne de France, Duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, à sa fille Suzanne de Bourbon.*

Sous une forme plus réservée, elle ne donne pas une opinion plus favorable des mœurs de son époque. Elle même n'en pensait pas grand bien, et l'idée qu'elle se faisait de la nature féminine ne lui permettait pas de porter haut son idéal d'éducation : c'est elle, on le sait, qui se qualifiait « la moins folle femme du monde, car de femme sage, il n'y en a point. » Aussi, comme La Tour Landry, elle paraît borner l'éducation des filles à l'art de se comporter dans le monde. Elle sait les pièges de la vie des cours; en esprit pratique et autoritaire, comme il sied au sang de Louis XI, elle veut que sa fille tienne en bride les gens de sa maison, spécialement les femmes attachées à sa personne : « Vous devez tenir toujours vostre hostel net et honorable sans souffrir ni avoir serviteurs diffamez..... et mesmement des femmes, mais subjectes, craintives en ordonnance et reigle, chacune selon son estat, ainsi qu'il appartient en bon hostel, et toujours leur donner bon exemple pour vostre honneur et leur prouffit. » Pour la toilette, qu'elle y recherche avant tout les convenances de son état et la propreté, mais « sans trop grant curiosité », et sans mauvais goût : « touchant habillemens, je vous conseille que ne les portez pas les plus oultra-

publiés par M. Chazaud. 1878. — Suzanne épousa le fameux connétable de Bourbon en 1505.

geux (voyants), trop étroitz, ni fort cheans (tombants), et ne ressemblez pas aucunes à qui il semble qu'elles sont fort gentes, quand elles sont fort ouvertes, et just chaucées et vestues tant que par force de tirer sont souvent leurs vestements désirez (déchirés). Ma fille, ne soyez pas aussi de celles qui pour sembler plus gentes et menues, se vestent en yver si légèrement qu'elles en gellent de froit, et en sont souvent jaunes et découlorées..... ou pour estre trop serrées en engendrent plusieurs griesves maladies [1]. »

Elle insiste particulièrement sur les entraînements de la vie mondaine : « pour la plus grande seureté je vous conseille que vous gardiez de toutes privées et gracieuses accoinctances, telles qu'elles soient, car on a veu en ce cas plusieurs honnestes commencemens, dont la fin a esté depuis deshonneste et préjudiciable. Et aussi quant il en viendroit tout au mieux, si on doit craindre les folz et légiers jugemens qui au préjudice et charge des dames se font souvent. » Cette réserve n'est pas un absolu renoncement : « Je ne vueil pas dire qu'on ne se doive trouver en toutes bonnes compaignies

[1] Le Chevalier de la Tour Landry raconte à ses filles qu'étant jeune il avait vu dans le Poitou et autres provinces la *Confrérie des Galois et des Galoises*, dont les membres s'obligeaient à ne porter en hiver que des habits très-légers ; plusieurs en moururent.

et oyr parler et respondre à toutes questions et propos honnestes et y peut avoir aucunes fois autant de bien que de mal. Car supposé que ung chasteau soit de belle et bonne garde, qui jamais ne fut assailly, si n'est-il pas à louer, ni le chevalier de sa prouesse à recommander, qui oncques ne furent éprouvez[1]. Aussi au fait contraire, la chose est de grant recommandacion, qui est au feu et qui ne peut ardoir (brûler) ni empirer, et qui est ès terribles ondes de la mer et ne peult noyer, et qui est ès fanges de ce monde et ne se soulle en matière qui soit. Si sont doncques dignes d'être louées les femmes qui en ce misérable monde savent vivre en purité de conscience et chasteté et sont dignes d'avoir gloire éternelle. » Se défendre n'est pas tout, il y faut de la mesure et du tact : « s'il advenoit que auccun vous feist requeste, si ne vous en devez en rien troubler ni estre honteuse. Mais gracieusement devez faire vos excuses, à quelque homme que ce soit, grant ou petit, et toujours user de parolles doulces et humbles, car plus en serez prisée et moins requise de vostre deshonneur. Et croiez quant vous y feriez fières responces que plus tost on vous requerrera penceant que ce vice (l'orgueil) n'est pas seul et que à la fin ne serez pas

[1] Et l'on doute d'un cœur qui n'a point combattu.

(Corneille, *Polyeucte*).

si despite et que brief viendront à bout de la queste : si fait doncques bon estre doulce en toutes choses. »

Vers la même époque une autre princesse du sang royal, Gabrielle de Bourbon, femme de Louis de la Trémoille, composait de petits traités de dévotion et d'instruction pour les jeunes filles de sa cour « dont avoit bonne quantité et de grosses, riches et illustres maisons. » C'était une femme « pleine de bon seavoir, et élégante en composicion prosaïque » ; les livres qu'elle écrivait étaient « si bien composés qu'on les estimeroit estre plus ouvrages de gens de grans lectres que composicion de femme. » Ainsi en parle l'historien de la vie de son mari, Jean Bouchet[1] ; malheureusement ils ne nous sont pas parvenus ; on peut supposer qu'ils étaient dans le même esprit que les *Enseignemens* d'Anne de Beaujeu.

Au moyen âge, comme à d'autres époques, l'instruction des femmes a eu ses adversaires et ses partisans — moins de partisans que d'adversaires. La situation morale dont on vient de se rendre compte offrait à ceux-ci des arguments dont ils n'ont pas manqué de se prévaloir, et qui ne faisaient que confirmer à leurs yeux les maximes courantes sur l'infériorité de la nature féminine. Il est remar-

[1] *Le Panegyric du chevalier sans reproche, ou Mémoires de la Trémoille*, par Jean Bouchet (collection Petitot, 1re série, t. XIV, ch. 20, p. 447-452).

quable que les plus nombreux organes de cette opinion furent des légistes ; Pierre du Bois fait exception. S'agit-il de justifier la loi salique, les légistes ne se contentent pas d'en exposer la raison politique, ils s'étendent avec complaisance sur des considérations d'un autre ordre: « Il n'est chose plus légère à remuer et à tourner que le cœur d'une femme. — Une femme de sa propre nature procure son dommage, comme il est escrit dans la loy. — Femmes sont mauvaises », [1] et bien d'autres du même genre. C'est encore un jurisconsulte, Pierre de Navarre, qui, sur le sujet spécial de l'instruction, prononce cet arrêt sans pitié [2] : « Toutes fames doivent savoir filer et coudre ; car la pauvre en aura mestier, et la riche conoistra mieux l'œuvre des autres. A fame ne doit-on apprendre lettres ni escrire, si ce n'est especiaument pour estre nonain : car par lire et escrire de fame sont maint mal avenu : car tiex li osera baillier ou envoier letres ou faire jeter devant li,

[1] *Le Songe du Vergier* (xv^e siècle), cité par M. Laboulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des femmes*, liv. v, ch. 4.

[2] Né vers la fin du xii^e siècle, il était en 1218 au siége de Damiette, et mourut dans le dernier quart du xiii^e siècle. *Les quatre tens d'aage d'ome*, traité qu'il écrivit à plus de 70 ans. Voir *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1^re série, t. ii, p. 25-29 ; *Hist. litt.* t. xxi, p. 443.

qui seront de folie ou de prière en chançon, ou en rime, ou en conte, qu'il n'oseroit dire ni proier de bouche, ne par message mander ; et si n'eust été nul talent de mal faire, li diables est si soinis et entendans à faire péchier, que tost la mettroit en corage que eles lise les letres et li face respons. » C'est déjà l'argument d'Arnolphe :

> .....Une femme habile est de mauvais présage,
> Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens
> Pour avoir pris les leurs avec trop de talens.

Il ne prend quelque confiance en elles que dans leur âge mûr, où elles « viennent à amendement, si eles on fait folie de leur cors en jovense (jeunesse ». Et encore toutes ne s'amendent point. Ce qui ne l'empêche pas d'exiger qu'elles s'appliquent à bien élever leurs enfants : contradiction manifeste. Comment en seraient-elles capables, n'ayant elles-mêmes aucune culture intellectuelle ?

Un Italien, François de Barberino, soutient la même thèse au commencement du XIVe siècle, dans un traité sur *La conduite et les mœurs des Dames* [1]. Selon lui, l'instruction n'est pour elles qu'une occasion de pécher, c'est déjà trop qu'elles sachent lire et écrire. Aux nonnes il concède, non sans regret, la lecture de leur office : pour les autres, et surtout

[1] *Del reggimento e de costumi delle Donne*, publié à Rome en 1845. Cité par M. Jourdain, p. 123.

pour les filles pauvres, il n'entend à aucun accommodement ; il dit exactement, comme Chrysale, que leur ménage doit être tout leur docte entretien,

Et leurs livres, un dé, du fil et des aiguilles.

Le reste n'est que tentation. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'il suffise qu'une femme soit ignorante pour être à l'abri de toute chute, et qu'on puisse la sauvegarder malgré elle ; mais on peut lui ôter les occasions de mal faire, si elle a un mauvais naturel, et si elle en a un bon écarter de son âme tout ce qui pourrait altérer sa pureté. » Et il conclut que « ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de faire apprendre tout autre chose qu'à lire et à écrire. »

Les théologiens étaient moins sévères. Ils ne pouvaient pas répudier la doctrine du christianisme primitif, qui autorisait pour les femmes une instruction toute spéciale, sans doute, mais du moins ne les condamnait pas à une ignorance absolue. On ne saurait prendre au sérieux la fameuse discussion du concile de Mâcon au VIe siècle, sur la question de l'âme des femmes [1] ; elle aurait fort

[1] « Dans le concile de Mâcon, un évêque ayant soutenu qu'on ne pouvait ni qu'on ne devait qualifier les femmes de créature humaine, la question fut agitée pendant plusieurs séances. On disputa vivement : les avis semblaient partagés ; mais enfin les partisans du beau sexe l'emportèrent : on décida : on prononça solennellement qu'il fai-

étonné Alcuin et Abélard. Vincent de Beauvais engageait les parents à faire instruire leurs filles. Pierre le Vénérable ne se serait pas plaint si amèrement de l'ignorance du sexe, s'il n'eût été d'avis qu'il a besoin d'instruction. Gerson attaquait les mauvaises tendances qui faisaient dévier l'éducation, non l'instruction en soi. Mais des esprits comme ceux-là étaient rares. Dans la pratique, le clergé montrait en général peu de zèle ; parfois de singuliers scrupules se faisaient jour ; ainsi un évêque de Troyes, Jean Lesguisé, écrivait dans le Préambule d'un règlement pour les écoles épiscopales [1], en 1436 : « Jésus, en commettant à S. Pierre et à ses disciples le soin d'enseigner les nations, leur dit itérativement : Paissez mes agneaux, et une fois seulement : Paissez mes brebis. » Et le subtil théologien en concluait « que c'est aux jeunes garçons que l'Église, institutrice de l'univers, doit consacrer la plus grande partie de sa sollicitude. »

Le véritable avocat de l'instruction des femmes, au moyen âge, est une femme, Christine de Pisan.

sait partie du genre humain. Je crois que l'on doit se soumettre à cette décision, quoique le concile ne soit pas œcuménique. » Sainte-Foix, *Essais sur Paris*, in-12, 1759, t. III, p. 79.

[1] Conservé dans les Archives de l'Aube, et cité par M. Vallet de Viriville, *Hist. de l'Instruction publique en Europe*, p. 210.

Elle aborde la question de front et part en guerre contre « ceux qui dient qu'il n'est pas bon que des femmes apprennent lettres. »

« Je me merveille trop fort, dit-elle [1], de l'opinion de aucuns hommes, qu'ilz ne vouldroient point que leurs filles, femmes ou parentes apreuissent science, et leurs mœurs en empireroient. Par ce peuz tu bien veoir que toutes opinions d'hommes ne sont pas fondées sur raison et que ceulx ont tort ; car il ne doit mye être présumé que que de sçavoir les sciences morales, et qui apprennent vertu, les mœurs doivent empirer, ains n'est point de doubte que ils anoblissent. Comme doncques est-il à penser que bonnes leçons et doctrines les peut empirer? Cette chose n'est pas à soustenir. Je ne dis mye que bon fust qu'aucune femme estudiast es sciences de sorts et défendues [2], car pour néant ne les a pas l'Église ostées du commun usaige ; mais que les femmes empirent de sçavoir du bien n'est pas à croire. N'estoit pas de celle opinion Quintus Ortencius qui fut à Rome grand rhétoricien et souverain orateur. Cellui ot une fille nommée Ortence, qu'il aima pour la subtilité de

[1] Dans sa *Cité des Dames.* — Citée par M. Jourdain p. 124-125.

[2] Allusion à la sorcellerie, à la nécromancie, à l'alchimie, à tout ce qu'on appelait au moyen âge les sciences occultes.

son engin (intelligence), et la fit étudier en la dite science de rhétorique... Pareillement, à parler de plus nouveau temps, sans quérir les anciennes ystoires, Jehan Andry, solennel canoniste à Bouloigne, n'a pas XL ans, n'estoit pas d'opinion que mal fust que femmes fussent lettrées, quant à sa bonne et belle fille qu'il ama tant, nommée Novelle, fist apprendre lettres, et si avant, que quant il estoit occupé d'aucune besoigne, parquoy il ne povoit vaquer et lire à ses escoliers, il y envoyoit Novelle, sa fille, lire en sa chaire. Et, afin que la beauté d'elle n'empeschast pas la pensée des escoutans, elle avait une petite courtine devant son visaige. Et par celle manière elle aucunes fois allegeoit les occupations de son père, lequel l'ama tant, que pour mettre le nom d'elle en mémoire, fist une table en sa lecture de décrets qu'il nomma de sa fille la *Novelle*... »

Voilà un vrai plaidoyer, des arguments de principes, puis de preuves de fait. Christine de Pisan, fort digne par sa vertu et son talent de soutenir une si belle cause, aurait pu ajouter un exemple de plus, le sien, car son père Thomas de Pisan [1], médecin et astrologue, n'avait rien négligé pour

[1] Sur sa réputation, Charles V le fit venir d'Italie en France en 1368. Christine, née à Venise en 1363, avait alors cinq ans ; mariée en 1378, elle resta veuve à vingt-cinq ans avec trois enfants.

son éducation. Elle savait non-seulement l'italien, sa langue maternelle, et le français, la langue de sa seconde patrie, mais le latin et vraisemblablement le grec [1], l'histoire et la littérature de l'antiquité. Quand la mort de son père, celle de son mari, celle de Charles V leur protecteur, puis la folie de Charles VI la laissèrent sans ressources, elle s'en créa par son travail, et fut probablement la première en France à vivre de sa plume. Elle donna aussi aux femmes de lettres l'exemple d'un noble caractère et d'une vie irréprochable. Ses principaux ouvrages en prose sont les *Cent histoires de Troyes* mêlées de vers, la *Cité des Dames*, un *Traité de la paix ;* ses principaux poèmes sont le *Chemin de longue étude* et les *Triomphes de Jeanne d'Arc*. Très-française par le cœur, sentant très-vivement les malheurs de son pays d'adoption [2], par son savoir elle annonce les femmes de la Renaissance.

## III.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré qu'une classe de la société, la noblesse. Si nous étudions, au

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 388.
[2] *Id.* ibid. p. 464.

même point de vue, le reste de la nation, nous verrons que l'éducation des filles n'était pas négligée dans les hautes classes du Tiers-État. Les couvents leur étaient ouverts ; elles pouvaient, si elles le préféraient, prendre des maîtres particuliers. Néanmoins l'instruction des femmes de la bourgeoisie n'atteignait, ordinairement, qu'un niveau moins élevé. Plus d'une, sans doute, savait lire, et lisait, non-seulement des livres religieux, mais des livres profanes, comme cette bourgeoise de Tournai du XIIIe siècle, dame Maroie Payenne, qui possédait quatre ouvrages de piété, un traité d'astrologie et un roman [1] ; plus d'une aussi était complètement illettrée, comme Denisette Mignon, dont le mari, Guillaume de St.-Germain, fut pourtant procureur du roi au parlement de Paris de 1365 à 1383 [2]. Mais ce qu'elles n'ignoraient pas en général, c'était les vertus domestiques et privées ; leur éducation, moins brillante que celle des filles nobles, était plus sérieuse. On en prend une idée aussi complète qu'exacte dans un traité de la fin du XIVe siècle, *Le Ménagier de Paris* [3].

Un bourgeois de Paris, beaucoup moins jeune

[1] M. Jourdain. *Mémoire*, p. 112.

[2] Id. *ibid.* p. 127.

[3] *Le Ménagier de Paris*, publié par la société des Bibliophiles. 2 vol. in-8. Paris 1846-1847. — V. *Hist. litt.* t. XXIV, p. 238.

que sa femme, et prié par elle de l'avertir en particulier de ses « descontenances ou simplesses » pour qu'elle travaille à s'en corriger, écrit à son intention, vers l'an 1392, comme une règle de conduite. Il n'est pas ignorant, et sa femme n'est pas non plus sans quelque littérature, car il lui cite des livres de dévotion, quelques romans, même Cicéron et Tite-Live ; mais son principal effort porte sur le gouvernement de la vie et le gouvernement du ménage : son livre est un traité de morale et un traité d'économie domestique. « Chière seur (il emploie ce terme en parlant à sa jeune femme), pour ce que vous n'aviez que quinze ans lorsque nous fumes mariez, vous me priates de vous pardoner l'inexpérience de vostre jeunesse, jusques à ce que vous fussiez mieux instruite. Jamais vous ne manqueriez vous amender... »

Citons encore un passage qui donne le ton du livre tout entier et qui en explique l'esprit [1] : « Et pour ce que aux hommes est la cure et soing des besongnes du dehors, et en doivent les maris soingnier, aler, venir, et recourir de ça et de là, par pluies, par vens, par neges, par gresles, une fois mouillié, une fois sec, une fois suant, une fois tremblant, mal peu (nourri), mal hébergié, mal chauffé, mal couchié ; et tout ne lui fait mal pour

[1] *Le ménagier*, t. I, p. 168, 169.

ce qu'il est reconforté de l'espérance qu'il a aux cures que sa femmes prendra de lui à son retour, aux aises, aux joyes et aux plaisirs qu'elle lui fera ou fera faire devant elle, d'estre deschaux à bon feu, d'estre lavé les piés, avoir chausses et soulers frais, bien peu, bien abreuvé, bien servi, bien seignouri, bien couchié en blans draps et cueuvrechiefs blans, bien couvert de bonnes fourrures, et assouvi des autres joyes et esbatemens, privetés, amours et secrets dont je me tais ; et l'endemain robes, linges et vestemens nouveaux : certes, bele seur, tels services font amer et désirer à homme le retour de son hostel, et veoir sa preude femme, et estre estrange des autres. Et pour ce je vous conseille à reconforter ainsi vostre mari à toutes ses venues et demeures, et y persévérez. »

Le ton habituel de l'auteur est celui d'une bonhomie aimable et quasi-paternelle ; il engage sa « chière seur, » sa « bele seur, » à continuer de chanter et de danser, mais avec ses égaux, ses parents et ses amis ; il lui dit avec autorité, mais aussi avec tendresse, que le secret d'être heureux c'est d'être honnête, que le devoir, après tout, a son attrait, et qu'il n'y a point d'autre ensorcellement dans le ménage que le bonheur qu'y fait naître une femme toujours « doulce, amiable et débonnaire. » Il y a là comme une senteur de vie

de famille sans bruit, sans grand éclat, non sans quelque sensualité, mais courageuse, honnête, sensée. Ce tableau fait penser à un autre tableau d'intérieur, à l'*Économique* de Xénophon [1], l'une des productions les plus gracieuses de la sagesse antique. L'art de conduire une maison, de choisir, de gouverner, de soigner des serviteurs, de faire régner autour de soi l'ordre, le travail, le bien-être et la joie, l'art, en un mot, de bien vivre et de vivre bien, voilà ce que veulent enseigner à leur femme le bon bourgeois du quartier des Tournelles, contemporain de Charles VI, et le citoyen d'Athènes, contemporain d'Alcibiade. Ce qui différencie les deux ouvrages, c'est que l'un montre ce qui devrait être plutôt que ce qui est, à la manière habituelle de Xénophon, dont les traités d'éducation sont, plus ou moins, des romans d'éducation; l'autre est un tableau de mœurs où se peint fidèlement la femme de la bourgeoisie dans son milieu. Tous deux ils portent la marque de leur temps: aussi rencontre-t-on dans *Le Ménagier*, quoique plus rarement, de ces traits comme il y en a tant chez le chevalier de la Tour Landry, dont la crudité ne choquait pas alors les oreilles d'une honnête femme.

[1] Cet aimable petit traité a été traduit au XVIe siècle par Louis Le Roy, en français, sous ce titre littéral *La Mesnagerie*.

mais dont on ne trouverait guère le pendant chez les Grecs que dans les comédies d'Aristophane.

Si maintenant on compare le traité du bourgeois de Paris à celui du chevalier poitevin, on voit comme en présence, non seulement la femme noble et la bourgeoise, mais deux classes sociales, la noblesse et le Tiers-État; et je ne sais s'il n'en doit pas ressortir, comme impression dominante, la supériorité de celui-ci sur celle-là. En acquérant l'importance que donnent la fortune et les charges publiques, la bourgeoisie commerçante, la bourgeoisie judiciaire et la bourgeoisie municipale gagnaient en dignité morale, en instruction, en lumières, tandis que la noblesse, sollicitée par d'autres intérêts, entraînée par des circonstances funestes, devenait plus ignorante et plus déréglée.

Malheureusement ce progrès était limité aux régions supérieures du Tiers-État, il ne s'étendait ni aux serfs des campagnes ni même, à vrai dire, aux artisans des villes; du moins, si ces derniers n'en étaient pas absolument exclus, ils n'y participaient que dans une très-faible proportion. L'instruction des filles du peuple était donc en souffrance. Dans les grands centres urbains, il y avait bien quelques écoles pour elles; ainsi, à Rouen, il y en avait une au minimum au commencement du xv^e siècle, puisqu'un titre de 1405, émanant de

l'Hôtel de ville [1], porte dispense des droits sur les vins en faveur de l'institutrice. Mais la Normandie a toujours été propice à l'instruction populaire. Ce n'est guère qu'à Paris que l'on peut constater l'existence régulière et le développement d'écoles élémentaires pour les filles des artisans et des petits bourgeois. On les appelait « petites écoles », ou « écoles de grammaire », ou encore « écoles françaises », parce que le latin en était exclu. On y enseignait le catéchisme, les bonnes mœurs et l'alphabet ; espérons que la lecture et peut-être l'écriture suivaient : en tout cas, ce n'était que par une interprétation libérale des termes de la licence accordée aux institutrices, *licentiam docendi puellas in litteris grammaticalibus*, ce qui signifie littéralement, comme le fait observer M. Jourdain [2], « la con-

[1] *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant* 1789, par M. Ch. de Beaurepaire. Evreux, 1872. t. 1, p. 58.

[2] *Mémoire*, p. 128, à propos d'un diplome retrouvé dans les archives de l'Université et cité par lui pour la première fois ; j'en donne ci-dessous la traduction :

« Arthur de Vandetar, chantre et chanoine de l'église de Paris relevant directement de l'église de Rome, à notre chère fille Perrette la Couppenoire salut en Notre-Seigneur. La collation des maîtrises et la direction des écoles de Paris et Banlieue nous appartenant en raison de notre susdite dignité de chantre, tant en droit qu'en fait, et par suite d'un usage non troublé et reconnu, confiant

naissance des lettres et la manière dont elles s'assemblent. » De là à savoir lire, dans le sens complet du mot, il y a quelque distance. Y joignait-on un peu de calcul, cela est probable ; il est bien difficile qu'une femme ne sache pas compter quelque peu, dans le ménage même le plus pauvre. Nous voyons d'ailleurs dans le *Ménagier de Paris* [1] une bourgeoise que son mari, par plaisanterie, invite à compter jusqu'à douze, et qui répond qu'elle « n'est mie enfant pour aprendre à compter. »

Ces écoles étaient-elles ouvertes aux deux sexes? Il y avait eu certainement des fondations spéciales pour les filles, puisqu'en 1292 (la date la plus éloignée à laquelle on ait pu remonter jusqu'à présent), une maîtresse d'école, dame Typhaine, rue aux Ours, près la rue Saint-Denis, figurait à la taille de la Ville, en même temps que onze maîtres

en votre capacité et votre aptitude, nous vous accordons, de grâce spéciale, la licence de diriger une école à Paris sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, d'enseigner et d'instruire les jeunes filles dans les bonnes mœurs, l'abécédaire et autres connaissances permises et honnêtes, toutefois après avoir reçu de vous le serment d'usage. Les présentes vaudront seulement jusqu'à notre premier synode. Donné sous notre sceau, l'an du Seigneur 1484, le sixième jour du mois de mai. »

[1] T. I, p. 140.

d'école. Moins d'un siècle après, en 1380, il y avait vingt-et-une maîtresses, répandues dans les différents quartiers et formant communauté, et quarante maîtres. En 1449, dans une procession faite le 13 octobre pour appeler la bénédiction divine sur les armes de Charles VII, figuraient des milliers d'écoliers, d'après le témoignagne des registres de Notre-Dame : il est vraisemblable qu'il s'y trouvait un certain nombre de filles.

Mais avec le temps l'usage dut s'introduire des écoles mixtes, car un réglement scolaire de 1357, le plus ancien que nous possédions, arrêté par le Chantre de l'église de Paris [2], les interdit à deux reprises :

« ART. XVII. — Tout maître ou maîtresse d'école restera dans les limites de sa commission, et n'excédera ni par le nombre, *ni par le sexe* de ses élèves...

« ART. XXIII. — Que nulle maîtresse ne reçoive des garçons dans son école sans une dispense du chantre, et nul maître des filles, si ce n'est avec dispense. »

[1] Extrait des *Statuts et Règlemens des petites Escoles*, Paris 1672, 1 vol. in-12, cité dans l'*Histoire de la ville de Paris* composée par D. Michel Félibien, revue, augmentée et mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau, 5 vol. fol. Paris 1725, t. III, p. 447.

Un règlement postérieur, émané de la même autorité, est encore plus formel :

« ART. IX. — Item, il est défendu à tous maîtres de tenir des filles dans leurs escoles, et aux maîtresses de tenir des garçons, sous quelque prétexte que ce soit [1] ».

L'usage fut, paraît-il, plus fort que le règlement, car par la suite le Parlement et l'évêché de Paris eurent à formuler les mêmes interdictions [2], sans plus de succès, et il fallut les renouveler dans le cours du XVII^e siècle. Nous avons déjà vu les évêques du IX^e siècle s'exprimer dans les mêmes termes.

Ce fut donc, en France, une tradition de l'Église de proscrire les écoles mixtes. Nous ne savons pas s'il en était de même chez les nations étrangères. M. Jourdain [3] penche vers la négative, d'après le fait d'un maître irlandais qui réunissait dans son école les filles et les garçons. J'inclinerais à croire que l'Église catholique les a partout condamnées, le principe de la séparation des sexes étant dans son esprit dès l'origine, témoin S. Jérôme, qui écrivait à Gaudentius et à Lœta d'éloigner absolu-

[1] Félibien, *Hist. de Paris*, t. III, p. 447-448.

[2] Arrêt du Parlement de Paris du 7 février 1554 ; Mandement de Pierre de Gondy, évêque de Paris, du 4 avril 1570.

[3] *Mémoire*, p. 129.

ment leurs filles de la société des garçons, dès le plus bas âge. Dans la pratique scolaire, cette séparation n'a pas toujours été possible; de là les efforts et les réclamations de la puissance ecclésiastique, soutenue à plusieurs reprises par la puissance séculière.

Il y avait donc des écoles, spéciales ou mixtes, pour les filles des classes inférieures : étaient-elles suffisantes pour l'instruction de toutes? Non, d'abord parce qu'elles n'existaient pas partout, ensuite parce qu'elles n'étaient pas gratuites. Voici comment elles s'établissaient et quel en était le personnel enseignant.

Sous la surveillance de l'évêque ou de l'abbé, elles avaient pour supérieur, dans chaque circonscription diocésaine ou abbatiale, un fonctionnaire appelé *Recteur* ou *Grand maître des écoles*, lequel levait sur chaque écolier ou écolière une taxe moyenne de cinq à six sous tournois [1]. A Paris, cette charge était exercée par le chantre de la cathédrale, l'un des plus hauts dignitaires du chapître. Il délivrait aux maîtres et maîtresses un permis d'exercer valable pour un an et renouvelable, les nommait et les révoquait, et se faisait payer par eux la rétribution obligatoire pour laquelle ceux-ci exigeaient à leur tour de leurs élèves un

[1] Vallet de Viriville. *Hist. de l'instr. publ.* p. 200.

prix mensuel. La profession, assez précaire et peu lucrative[1], n'était pas fort recherchée, surtout par les femmes, et le recrutement du personnel avait lieu dans des conditions qui laissaient beaucoup à désirer sous le rapport de l'aptitude professionnelle : le chantre ne devait pas être bien difficile dans l'examen des postulantes. Les maîtresses d'école étaient prises dans la classe des petites bourgeoises, des femmes ou filles d'artisans ou de petits marchands ; on peut le conjecturer d'après les noms mêmes de celles qui étaient en exercice à Paris l'an 1380, tels qu'ils sont relatés au procès-verbal d'une réunion scolaire tenue chez le chantre le 6 mai de ladite année. Cette liste est intéressante : « Jeanne de Vienète, Jeanne Pelletier, Sersive la Bérangière, Marianne de la Porte, Joannère la Mercière, Perrette la Verierre, Joannère du Déluge, Martine la Thomasse, Jacquette la Denise, Jeannette la Morelle, Jeanne de Castillon, Jacqueline de Transvère, Jeanne la Féronne, Marie de Lin-

[1] Pour échapper à la fiscalité du chantre, on ouvrait quelquefois des écoles hors la ville, dans les champs, dans les *buissons*, d'où le nom d'*écoles buissonnières* qu'on lit dans un arrêt du Parlement du 24 septembre 1552, mais le fait remonte bien plus haut.

[2] Cité in extenso dans son texte latin par Félibien, *Hist. de Paris*, t. III, p. 449, d'après une copie notariée délivrée au Châtelet en 1609.

gon, Jeanne de Bullières, Denisette de Nérel, Jeanne de Asmorade, Edelete la Juiote, Marguerite la Choquette, Jeanne la Bourgeoise, Mahaut la Bernarde. »

Il serait intéressant de savoir si ce que l'on appelle aujourd'hui l'éducation professionnelle existait alors en quelque manière pour les femmes. Peu de métiers leur étaient accessibles ; Étienne Boileau, au XIIIe siècle, n'en désigne que trois, ceux de « fileresses de soie à grands fuseaux, fileresses de soie à petits fuseaux », et « fabricantes de chapeaux d'orfrois (ornés de broderies) ». Au siècle suivant, elles pouvaient exercer ceux de « fileresses en linge », de « chandelières-cirières », de « broderesses » ; ce dernier doit même remonter beaucoup plus haut, car une tapisserie connue sous le nom de tapisserie de Bayeux et représentant les principaux épisodes de la conquête normande avait été exécutée par des brodeuses anglaises sous les yeux de la reine Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant [1]. On

[1] A. Monteil, *Histoire de l'industrie française et des gens de métier*, édit. Ch. Louandre, 1872, in-12. t. I, p. 24, 25, 151, 245, 255. — Dans le *Mystère de la Nativité*, qui est du XVe siècle, la Vierge dit à Joseph qui lui avoue qu'il n'est pas riche :

Nous trouverons bien les moyens
De vivre, mais que y mettons peine ;
En tixture de soie et laine
Me cognoys...

sait, de plus, qu'il y avait des femmes libraires, des « relieresses » ; certainement aussi elles devaient concourir avec les copistes et les enlumineurs à la confection de ces manuscrits, chefs-d'œuvre de l'art de la calligraphie et de la miniature, dont les seigneurs et les dames étaient si avides, surtout à partir des premiers Valois. Le roi Jean, en 1359, avait à son service une « relieresse » appelée Marguerite [1]. Il y avait aussi des musiciennes de profession, comme cette « Gracieuse Alegre, menesterelle du païs d'Espagne », à qui la reine Isabeau payait une « pension de xx livres » en 1409 [2]. Un règlement de 1321, adjoint au *Livre des métiers* d'Étienne Boileau, indique l'existence de ces musiciennes, quoiqu'en petit nombre et par exception. Le roman de *Perceforest* montre une ménestrelle venant chanter un lai sur sa harpe devant le roi et les chevaliers.

Étant donnée l'organisation du travail au moyen âge, l'apprentissage se faisait dans la corporation même à laquelle appartenaient les initiées, qui d'ailleurs étaient presque toujours femmes ou filles

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 730.

[2] Compte des dépenses de la reine Isabeau « pour l'année commençant le premier d'octobre l'an mil cccc et neuf », cité par Le Roux de Lincy, *Les femmes célèbres*, p. 620.

de « maîtres »[1]; c'est là, dans une école domestique, qu'elles recevaient l'instruction spéciale, en certains cas artistique, dont elles avaient besoin.

Nous parlons des villes, et non point des campagnes; là, l'éducation pratique consistait à apprendre à coudre et à filer, manier la charrue, sarcler le blé et l'avoine, soigner le bétail; l'éducation scolaire, à apprendre le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, selon l'ordonnance du concile de Béziers en 1246. Quand l'Église avait mis les filles en état de faire leur première communion, elle ne leur distribuait plus d'autre enseignement, même religieux, que celui qui résultait des figurations extérieures de la peinture et de la sculpture sacrée : c'était « l'enseignement par l'aspect » de ce temps-là, et le seul. Jeanne d'Arc déclarait ne savoir *a* ni *b*. Villon[2] fait dire à sa mère, dans une prière à la Vierge :

> Femme je sui, povrette et ancienne,
> Ne rien ne sçays, onques letres ne leus.

Presque toutes les femmes du peuple en pouvaient dire autant. Les petites écoles, instituées

[1] Les ménestrels et jongleurs eux-mêmes étaient organisés en corporation depuis 1321, ayant à leur tête un *roi de la ménestrandie*; les statuts à cette date portent 40 signatures d'hommes et de femmes (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1re série, t. III et IV).

[2] Né en 1431. On ignore la date de sa mort.

dans les bourgs et les hameaux soit sous Charlemagne, soit après lui, avaient diminué, puis disparu ; après la grande peste de 1348, il n'en restait pas une, et, selon le témoignage d'un chroniqueur, il ne se trouvait plus que fort peu de gens pour enseigner à lire aux enfants, « même dans les châteaux » [1]. Mais supposons, contre la vérité historique, que ces écoles aient persisté, qu'elles aient été nombreuses et fréquentées : quelle portée, quelle utilité ultérieure aurait eue pour les femmes l'instruction qu'elles y auraient acquise? Quand toutes auraient su lire, qu'auraient-elles lu? Où auraient-elles trouvé des livres? Pour se permettre le luxe d'en acheter, il fallait être reine, princesse, ou l'une de ces opulentes bourgeoises des Flandres qui rivalisaient avec les princesses et les reines. Encore leurs bibliothèques n'étaient-elles pas volumineuses. Celle d'Isabeau de Bavière tenait dans « un coffre de bois, couvert de cuir, fermant à clef, ferré et cloué », qu'elle emmenait avec elle « en charriot » [2]; celle de dame Maroie Payenne dont nous avons déjà parlé, se composait de six manuscrits qu'elle comptait parmi les objets précieux de son héritage, léguant « à Jakemin, son fils, une Décrétale en langue romane et son grand

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 226.
[2] *Id.* ibid. p. 658.

safir; à Katerine, sa fille, le livre de Nostre-Dame et l'émeraude; à Hannekin, le pseautier en roman et le livre des Estoiles; à Gontelet, le livre des Pères; à Biernard, le roman du chevalier du Cygne [1] ». Les livres étaient rares et coûtaient cher. Une comtesse d'Anjou, au XIe siècle, achetait un recueil d'Homélies au prix de deux cents brebis, d'un muid de blé, d'un muid de seigle, d'un muid de millet, et de plusieurs peaux de martres [2]. Plus tard, on payait en monnaie, mais toujours fort cher. Le roi Jean donnait en 1360 seize francs (6 sous 8 deniers) pour le roman de *Gorin le Loherain*, et vingt-cinq francs (10 sous) pour le *Tournoiement de l'Antechrist*. En 1397, le duc d'Orléans payait près de mille francs (20 écus d'or) une Histoire romaine traduite de Lucain, Suétone et Isidore de Séville; quatre cents francs, une Bible. En 1415, un simple abécédaire, acheté le 31 mars pour une petite-fille de ce prince, coûtait soixante-douze francs (45 sous tournois); en 1454, un petit livre d'Heures, acheté pour la reine, coûtait trois cent treize francs (29 livres 12 sous 6 deniers) [3].

[1] Testament du mois de mars 1287, existant en original à la Bibliothèque nationale et cité par M. Jourdain, p. 112.

[2] M. Jourdain, p. 90.

[3] L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibl. imp.* 1868, t. I, p. 104. Le Roux de Lincy, *Les femmes célèbres*,

Une main de papier « à escripre » valait trois francs (20 deniers).

M. Le Clerc, dans son *Discours sur l'état des lettres au* XIV° *siècle* [1], estime qu'il y avait à cette époque une « foule d'ouvrages usuels, de petits écrits populaires, circulant dans les villes, même dans les campagnes, et dont la plupart doivent être perdus ». Quels auraient pu être ces ouvrages? A s'en tenir aux indications mêmes de l'*Histoire littéraire de la France*, et aux renseignements de toute origine qui ont pu être recueillis sur la production littéraire au moyen âge, on ne voit guère autre chose que des livres savants d'une part, des romans et des poésies de l'autre. Ceux qui, par leur bon marché relatif, auraient été le plus à la portée des familles pauvres, étaient des livres de piété : un recueil de quelques ouvrages de saint Bernard se vendait trois francs vingt-cinq centimes (2 sous) ; un recueil de Sermonnaires un peu plus d'un franc (huit deniers) ; les Homélies de saint Grégoire, deux francs cinquante centimes (18 deniers). Mais c'était du latin [2]. En langue vulgaire, il y avait des almanachs dont la vogue a toujours été grande dans les

p. 655. *Hist. litt.* t. XXIV. — L'évaluation des monnaies est relative ; il est impossible de la fixer autrement que d'une manière très-approximative.

[1] *Hist. litt.* t. XXIV, p. 324, 325.

[2] *Id. ibid.* p. 295.

campagnes ; quelquefois ils étaient joints aux livres d'Heures et aux missels. Ceux du XIIIe siècle contenaient ordinairement des formules astrologiques ; tous, des dessins représentant les douze signes du zodiaque et les travaux agricoles des douze mois de l'année[1]. Évidemment l'almanach constituait, avec le pseautier, le fonds de la bibliothèque populaire, surtout parmi les populations rurales.

D'un autre côté, si l'on songe à ce qu'a été l'existence des classes laborieuses durant une grande partie du moyen âge, au milieu des guerres étrangères et intestines, des famines, des pestes, des fléaux de toute nature, peut-on raisonnablement s'imaginer que l'école était l'habituelle préoccupation des parents et des enfants ? Les contemporains ont laissé d'éloquents témoignages de ces misères ; les *Complaintes* de Jean Juvénal des Ursins, évêque de Beauvais, le *Journal d'un bourgeois de Paris* de 1409 à 1431 en retracent le lugubre tableau. Rien qu'en un siècle, cinq famines ou disettes, en 1418, 1420, 1437, 1481, 1483. Et les pillages des gens de guerre, les champs dévastés, les bestiaux enlevés, les maisons brûlées, les femmes et les filles « efforcées », les hommes traqués, pendus, noyés, « les petitz enffens, fils et filles, sur

[1] A. Monteil. *Histoire agricole de la France*, édit. Louandre, p. 56.

les fumiers, criant : *Je meurs de faim*, et là mourant de faim et de froid ». Le désespoir universel égalait l'universelle misère : « Les laboureurs, cessant de labourer, alloient comme désespérez et loissoient femmes et enffens, disant l'un à l'autre : Mettons tout en la main du diable, ne nous chault (peu nous importe) que nous devenions... Faisons du pis que nous pourrons, aussi bien ne nous peut-on que tuer ou pendre... Nous faut renier femmes et enffens, et fuir aux bois comme bestes égarées, non pas depuis un an ou deux, mais y a jà quatorze ou quinze ans que cette danse douloureuse commença.... » [1]. Ce cri de douleur est du XVe siècle; au XIVe, la France n'avait pas été moins malheureuse, les étrangers eux-mêmes étaient frappés de ses plaies : « Le royaume de France est en ruines », disait Pétrarque.

Comment les classes pauvres, si foulées, auraient-elles été épargnées dans leurs moyens d'instruction, quand la bourgeoisie et la noblesse subissaient à cet égard le contre-coup des évènements ? La vérité est qu'à la fin du XVe siècle, l'ignorance parmi les femmes était la règle commune, surtout dans le peuple. *Primum vivere, deinde philosophari* : vivre d'abord, et ce n'était pas chose facile ; appren-

[1] *Journal d'un bourgeois de Paris* (Collection Michaud et Poujoulat, 1866, gr. in-8. t. I, p. 656, 661, 670.)

dre à lire ensuite, si l'on pouvait. Aujourd'hui encore, qui ne sait que de difficultés on rencontre à procurer l'instruction élémentaire aux pauvres filles de villages perdus dans la montagne, de hameaux disséminés dans la plaine? Qu'était-ce donc au moyen âge? Michelet, que sa sensibilité imaginative entraîne si souvent à tant d'exagérations, ici a bien vu le vrai, quand il dit[1] que, à cette bizarre époque, la femme divinisée, idéalement adorée, est « dans la réalité la victime de ce monde sur laquelle tous les maux retombent, et a l'enfer ici-bas. »

[1] *Renaissance,* 3e édit. 1861. in-8. p. 119.

# CHAPITRE III

## LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME

La Renaissance et la Réforme, préparées longtemps avant le XVI[e] siècle, atteignent alors leur point culminant. Leurs rapports. Quelle a été leur action sur l'éducation des femmes ?

I. La Renaissance. Les réformateurs de l'enseignement et les grands esprits de cette époque ont surtout en vue l'éducation des garçons; la plupart des traités pédagogiques et des traités moraux tiennent peu de compte de l'instruction des femmes. Budé, Ramus, Rabelais, Montaigne, Charron, Bodin, Jean Bouchet, Henri-Corneille Agrippa. Les pédagogues italiens et allemands. Importance que la plupart attachent au rôle domestique des femmes : l'allaitement maternel ; Sadolet, Le Tasse, Scævole de Sainte-Marthe.

II. La pédagogie féminine n'a eu réellement pour interprètes, à la Renaissance, qu'Erasme et Vivès, deux lettrés. Influence du lettré, son caractère cosmopolite : la République des lettres au XVI[e] siècle. Vie et œuvres de Vivès et d'Erasme. Leurs ouvrages pédagogiques.

III. Leur doctrine en ce qui concerne l'éducation des femmes. Critique de l'éducation à la mode : frivole, vide, stérile sinon en mauvais résultats. Ce qu'il faut : nécessité de l'instruction pour les femmes ; quelles études leur conviennent : études classiques.

IV. Quelle a été, en réalité, et d'après l'esprit de la Renaissance, l'éducation des femmes, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en France. Les filles d'Anne de Bretagne. Renée de France, duchesse de Ferrare. Marguerite d'Angoulême. Marguerite de Savoie. Jeanne d'Albret. Marguerite de Navarre. — La bourgeoisie lettrée. Louise Labbé. La famille des Estienne. — Caractères de l'éducation féminine, tels qu'ils résultent à la fois des faits et des doctrines : aristocratique, classique, laïque. La Renaissance a oublié l'instruction primaire, en particulier celle des femmes.

V. La Réforme. Elle comble cette lacune. Luther proclame la nécessité de l'instruction pour toutes les femmes. Résultats.

La Renaissance a commencé avant 1453, et la Réforme avant 1517 ; mais la prise de Constanti-

nople par les Turcs, en chassant les savants grecs de leurs foyers, a achevé la diffusion en Italie, et de l'Italie dans toute l'Europe civilisée, des trésors de l'antiquité classique ; le manifeste de Luther a résumé, en leur donnant comme une sanction, les tentatives antérieures de réformation religieuse. Ces deux grands faits, la Renaissance et la Réforme, se présentent ensemble à l'esprit dans un étroit rapport, parce que, malgré la diversité du point de départ, des moyens et du but, ils ont eu pour commun résultat l'émancipation de la pensée. Si Luther et Calvin, négateurs du libre arbitre, ennemis de la philosophie, ne connaissent qu'un livre, *Le Livre*, ils n'adressent pas moins l'appel le plus direct à la raison individuelle, en faisant de chaque homme un prêtre : ce prêtre, bon gré mal gré, est un philosophe, sa bible en main. Aussi voit-on, dès les débuts de la Réforme, les lettrés de la Renaissance se tourner vers elle comme entraînés par une naturelle sympathie.

C'est une vérité acquise, et dont les preuves abondent ; retenons-en seulement quelques-unes, parmi celles qui ressortent de notre sujet. Sous la duchesse Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, la cour de Ferrare, ouverte aux artistes, aux savants et gens d'esprit, ne l'était pas moins aux partisans des nouveautés religieuses, à des réfugiés comme Cœlius Secundus Cu-

rion, Clément Marot, Calvin lui-même qui s'y abritait en 1536 ; veuve, rentrée en France, Renée demeura jusqu'à sa mort fidèle au culte des lettres et à celui de la Réforme. Olympia Morata n'est pas moins célèbre par son attachement au luthéranisme, pour lequel elle souffrit l'exil, que par son étonnante érudition. Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, sans abjurer le catholicisme, comme avait fait la duchesse de Ferrare et comme fit plus tard sa propre fille Jeanne d'Albret, fut toute sa vie la protectrice avouée des libres esprits qui les premiers en France se sentirent attirés vers les idées nouvelles, et qui formèrent, dès 1520, le petit cénacle de Meaux, autour du vieux Lefèvre d'Etaples, professeur de belles-lettres depuis 1493, et sous la protection de l'évêque Briçonnet, directeur de conscience de Marguerite. Rien n'exprime plus fidèlement la nature des liens qui unirent à l'origine la Réforme et la Renaissance que la composition même de ce groupe : des maîtres de la science, avides surtout de vérité et de lumière, les deux Cop père et fils, Robert Estienne, Vatable, Budé, Danès ; des prêtres tolérants, aspirant à une réforme de la morale, non du dogme, par la persuasion, l'éducation et l'effet du temps, Pellissier, évêque de Montpellier[1], le dominicain Guillaume

[1] C'était un naturaliste distingué ; il fit de grands tra-

Petit, confesseur du roi, Duchâtel son lecteur et dans la suite évêque de Mâcon et de Tulle ; deux aumôniers de Marguerite, Michel d'Aranda et Gérard Roussel, à qui elle procura l'évêché d'Oloron et qui, là, fit la réforme à sa manière, prêchant en habit laïque, nourrissant des bataillons de pauvres et instruisant des troupes de petits enfants ; des sceptiques, des rêveurs, Guillaume Postel et Lefèvre ; des libres-penseurs, des « libertins », Bonaventure des Périers, Clément Marot, Etienne Dolet. De vrais protestants, il n'y avait guère que le dauphinois Farel, précurseur de Calvin, apôtre de la Suisse française, et « le pouvre Berquin » comme l'appelle Marguerite, qui le fit gracier à deux reprises, mais qui ne put le sauver une troisième fois du bûcher (en 1529) [1].

C'était donc primitivement, non une église sectaire, mais plutôt une école de tolérance et de libre pensée, saluant avant tout dans la révolution protestante un essai d'affranchissement de l'esprit humain. Et par une sorte de réciprocité, la Renaissance dut à la Réforme de ne pas échouer dans le néo-paganisme sur la pente duquel avait glissé l'Italie du

vaux sur la botanique et eut Rabelais pour collaborateur.

[1] *Nouvelles lettres de la Reine de Navarre adressées au roi François Ier son frère*. Edit. Génin, 1 vol. in-8. 1842. p. 77.

xv^e siècle, et que Savonarole dénonçait avec horreur : « Les femmes mêmes, enivrées de la lecture des poètes, retournaient aux usages des païens, et reniaient la foi du Christ [1]. »

Quelle influence la Renaissance et la Réforme ont-elles exercée sur l'éducation féminine, chacune pour sa part, avec son esprit et ses tendances propres, quelquefois aussi en vertu de leurs tendances réunies ? C'est ce que nous allons rechercher successivement.

## I

Lorsqu'en abordant l'époque de la Renaissance, on voit passer confusément, dans une lointaine et flatteuse perspective, des femmes poètes, philosophes, humanistes, comme celles dont l'histoire littéraire a conservé les noms, et que nous retrouverons au cours de ces pages, on préjuge volontiers l'essor que là pédagogie féminine a dû prendre au xv^e et au xvi^e siècle. Les plus savants hommes tenaient école, professaient en particulier ou en public, écrivaient des ouvrages d'enseignement et d'éducation pour les maîtres et des ouvrages classiques pour les écoliers ; l'imprimerie multipliait

[1] M. Perrens, *Jérôme Savonarole*, 2^e édit. p. 42.

les uns et les autres et les répandait partout : il ne se peut que les femmes n'aient point profité de ce vaste mouvement.

C'est la première impression ; c'est aussi la dernière, mais il faut s'entendre : le profit qu'elles en ont eu, elles le doivent aux circonstances, à l'action du milieu, à l'influence de la civilisation générale, à leur propre initiative ; on ne les a pas, en général, volontairement introduites dans ce progrès, elles y sont entrées, un peu d'elles-mêmes, beaucoup par la force des choses. De ce que l'histoire littéraire nous montre des femmes haranguant en latin, écrivant en grec, dissertant sur la philosophie et les sciences, gardons-nous de croire que les initiateurs de l'esprit moderne aient eu tous l'idée arrêtée que le moment était venu d'instituer pour elles un système rationnel d'instruction et d'éducation. La plupart en étaient bien loin ; et tel qui se plaisait le plus dans la conversation des plus lettrés de l'époque, aurait été étrangement surpris que l'on eût voulu ériger en droit et en devoir pour toutes les femmes une culture même plus modeste que celle qu'il admirait chez quelques-unes. On ne voit pas que, parmi les savants accueillis, attirés à la cour de François Ier et de sa sœur, aucun ait eu quelque idée de ce genre. Guillaume Budé [1], qui a

[1] 1467-1540.

tant contribué à la fondation du Collège de France, qui a écrit *L'Institution d'un prince* et *La bonne organisation de l'etude des lettres*, ne dit mot de l'instruction des femmes. Ramus [1], un peu plus tard, admis dans l'intimité de la jeune dauphine Marie Stuart ; Ramus, qui a tant fait pour préparer la réforme de l'enseignement par sa *Grammaire*, sa *Dialectique*, ses *Advertissemens* et ses *Remontrances*, par tous ses écrits, par sa vie entière, ne poursuit qu'un but, la guerre à ces « grans bestes de régens », à qui Marot lui-même reprochait de nourrir

leurs grans troupeaux de songes,
D'*ergo*, d'*utrum*, de *quare*, de mensonges.

Il en est de même de Rabelais [2]. A la fois critique et rénovateur de l'éducation, voyant et attaquant le mal, devinant et indiquant le bien, il ne paraît pas avoir une haute idée de la nature féminine, ni se mettre en peine de l'éducation qui lui convient. Montaigne [3] adresse à une femme, à Diane de Foix, comtesse de Gurzon, le 25e chapitre

[1] Né vers 1502, mort en 1572 à la St-Barthélemy. La 1re édition de sa *Granière* française en français, dédiée à Catherine de Médicis, est de 1562.

[2] 1483-1568. Le 1er livre de *Pantagruel* parut en 1533, trois autres en 1533, le cinquième en 1558.

[3] 1533-1592. Les deux premiers livres des *Essais* sont de 1580, le troisième de 1588.

du premier livre des *Essais*, « de l'institution des enfants », et à madame d'Estissac le 8e chapitre du second livre, « de l'affection des pères aux enfants », lesquels contiennent le plus pur de ses opinions en matière de pédagogie. Mais, ce qui atténue la portée de ces dédicaces, madame d'Estissac était veuve, et il fallait bien qu'elle s'occupât de l'éducation de son fils ; Diane de Foix attendait la naissance d'un enfant, et comme on ne doutait point que ce fût un garçon, c'est aussi un système d'éducation masculine que lui traça Montaigne. Quant il a, d'ailleurs, à s'exprimer sur le compte des femmes, c'est avec quelque sévérité, et il ne dissimule nullement qu'il les juge inférieures à l'homme. Melle de Gournay, sa « fille adoptive », aurait dû le convertir à plus d'indulgence ou plus de justice.

Charron [1], son ami, son disciple, est plus explicite, mais dans le même esprit de défiante réserve. Différents chapitres sur « les devoirs des mariez », sur « la mesnagerie », sur « l'éducation des enfans », lui fournissent l'occasion d'affirmer à plusieurs reprises l'infériorité et la sujétion de la femme. La nature de celle-ci « est toute confite en soubçon, vanité, curiosité » ; son vice « familier et spécial » est « le luxe et l'exces aux vestemens, vray tesmoi-

[1] 1541-1603. — *De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron, Parisien, Docteur es droicts. Paris*, 1607, un vol. in-12. La 1re édition est de 1600.

gnage de sa faiblesse ». Toute sa destinée, comme toute sa capacité et toute sa science, est de « vaquer et estudier à la mesnagerie. » Epouse, elle est un « miroir » reflétant passivement son mari, « n'ayant aucun dessein, amour, pensement particulier » ; un reflet, mais un reflet faisant office de servante, car elle doit à son mari de « lui laver les piés. » Mère, elle n'a pas de droits sur l'éducation de ses enfants, car « la mère, qui est sujette à son mary, ne peut proprement avoir les enfans en sa puissance et subjection [1]. »

Charron parle en moraliste, c'est un spéculatif : voici un homme pratique, un légiste qui, étudiant les principes du gouvernement, et ayant à traiter de la famille, n'est pas plus que lui favorable aux femmes. Bodin [2], ce prédécesseur de Montesquieu, définit « la mesnagerie, le droict gouvernement de la famille » ; le mari en est le chef unique, la femme disparaît dans son ombre. Le même Bodin avait, dans sa jeunesse, adressé « au Sénat et au peuple de Toulouse » un discours en latin *sur l'éducation publique des jeunes gens* [3] : il n'y est

[1] Liv. I, ch. 46, p. 253 ; ch. 47, p. 258 ; liv. III, ch. 2, p. 520 ; ch. 34, p. 720 ; ch. 40, p. 733.

[2] 1530-1596. — *Les six livres de la République de Jean Bodin, Angevin, Lyon* 1593, un vol. in-12, liv. I, ch. 2, p. 1 ; ch. 3, p. 28 ; Voir aussi le ch. 4. — La première édition de la *République* est de 1577.

[3] *J. Bodini oratio de instituenda in republica luven-*

question des femmes, sauf l'éloge obligé de Clémence Isaure, que pour déplorer le sort des enfants élevés dans leur giron.

L'instruction des femmes n'est pourtant pas tout-à-fait sans apologistes en France, au XVIe siècle, mais les apologistes sont fort rares. On en est réduit à les chercher parmi les écrivains de second ordre. En voici un, qui n'est ni professeur, ni philosophe, ni homme d'État : c'est un simple procureur, passionné pour la poésie et pour les recherches historiques, qui a beaucoup écrit, tant comme versificateur que comme annaliste, mais dont l'autorité, dans l'espèce, n'est que relative. Jean Bouchet [1], que j'ai déjà cité à propos de Gabrielle de Bourbon. La thèse qu'il soutient, d'ailleurs incidemment, perd singulièrement de sa valeur par les restrictions qu'il formule et les exemples qu'il produit à l'appui : « Aulcuns, dit-il, trouvoient estrange que ceste dame emploiast son esprit à composer livres, disant que ce n'estoit l'estat de son sexe. Mais ce légier jugement procède d'ignorance, car en parlant de telles manières, on doit distinguer les femmes, et sçavoir de quelles mai-

*tule ad senatum Populumque Tolosatem*. *Tolosæ*, 1569. Un vol. in-12. Cet opuscule est de 1557.

[1] Né dans le dernier quart du XVe siècle, vivait encore en 1557.

sons sont venues, si elles sont riches ou pauvres. Je suis bien d'opinion que les femmes de bas estat, et qui sont contrainctes vacquer aux choses familières et domestiques, ne doivent vacquer aux lettres, parce que c'est chose répugnante à rusticité ; mais les roynes, princesses et aultres dames qui ne se doibvent, pour la révérence de leur estat, appliquer à mesnages..... et qui ont serviteurs et servantes pour ce faire, doivent trop mieulx appliquer leurs esprits, et emploier le temps à vacquer à bonnes et honnestes lettres, concernant choses morales qui induisent à vertus et bonnes mœurs, que à oysiveté mère de tous vices, ou à dances, convis et banquets ; mais se doibvent garder d'appliquer leurs esprits aux curieuses questions de théologie, dont le savoir appartient aux prélats, recteurs et docteurs. Et si, à ceste considération, est convenable aux femmes estre lettrées en lettres vulgaires, est encore plus requis pour un aultre bien qui en peult procéder. C'est que les enfans nourris avec telles mères sont volontiers plus éloquens, mieulx parlans, plus saiges, et mieulx disans, que les nourriz avec les rustiques, parce qu'ils retiennent toujours des conditions de leurs mères ou nourrices. Les anciens abundoient en femmes très doctes, entre lesquelles y eut plusieurs très bien instruites en philosophie. Et si nous voulons parler des dames chrestiennes, pensons au sçavoir de Paule et

de Probe, auxquelles sainct Hierosme a escript tant de belles epistres latines, à la science de saincte Catherine, et ne oublions le livre composé en latin par saincte Brigide, ne les prophécies de toutes les Sibilles [1]. »

Un autre défenseur du sexe est Henri-Corneille Agrippa, [2] un allemand qui a fait tous les métiers dans tous les pays, secrétaire de l'empereur Maximilien, soldat en Italie, professeur à Dôle, à Londres, à Turin, à Pavie, avocat et syndic de la ville de Metz, médecin de Louise de Savoie, historiographe de Charles-Quint, Chevalier de la milice dorée, docteur en droit canon, en droit civil, en médecine, philosophe, alchimiste, théologien au besoin. Sa *Déclamation sur la noblesse et la précellence du sexe féminin* (1529), est dédiée à Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Elle est bien nommée une « Déclamation », exercice oratoire dans le goût des lettrés, et comme pouvait l'écrire un zélé de la renaissance, un homme qui savait huit langues. C'est une œuvre de rhétorique, avec une nuance de mysticisme en certains endroits, peu ou point de philosophie, encore moins de pédagogie.

Les principaux arguments sont tirés, comme il le

[1] *Le Panegyric du chevalier sans reproche* (Coll. Petitot, t. XIV, p. 448-449).

[2] 1486-1535. *Henrici Cornelii Agrippæ ab Nettesheym opera. Lugduni* (Sans date), t. II, p. 518-548.

dit lui-même, « du nom, de l'ordre, de la matière, de la nature ». Le nom d'Adam désigne la terre, celui d'Eve la vie ; Eve a été créée après Adam, elle est le couronnement de la création, la maîtresse-œuvre de la sagesse et de la puissance divine ; elle n'a pas été formée, comme Adam d'un grossier limon, mais d'une substance déjà purifiée, vivante, douée d'une âme. Le Christ est né d'une vierge. La femme est plus belle que l'homme ; elle a plus de part que lui dans la perpétuation de l'espèce, car elle donne plus d'elle-même à l'enfant ; elle est meilleure que l'homme : ce n'est pas Eve qui a mangé la pomme, c'est Adam, c'est lui par conséquent qui a introduit la mort dans le monde, la mort et le crime, car les crimes sont presque toujours commis par les hommes, tandis que les femmes inventent des arts utiles auxquels on donne des noms féminins : même les diverses parties du monde sont désignées par des noms de ce genre. Les femmes enfin sont mieux douées que les hommes, elle l'emportent sur eux par les seuls dons de leur nature : même ignorantes, elles voient souvent plus loin que les astrologues, les philosophes et les mathématiciens. Où est le musicien capable de les surpasser par la douceur de la voix et du chant ? le calculateur capable de les tromper au point de ne pas leur payer leur dû ? Les grammairiens se vantent d'être les maîtres du langage : est-ce que les mères et les nourrices

n'apprennent pas à parler aux enfants avant les grammairiens et mieux que les grammairiens ? Les femmes sont naturellement éloquentes : il y a peu de femmes muettes [1]. — Restons sur ce trait, sans chercher à approfondir les intentions secrètes du satirique Agrippa.

Dans un autre petit opuscule sur *le sacrement de Mariage* [2], dédié à Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, il fait l'éloge de l'union conjugale, sans aucune vue élevée sur la famille et le rôle de la mère. Une seule fois dans ses œuvres il touche à la question de l'éducation féminine : c'est pour faire la vive critique de celle que l'on donnait aux femmes de la cour, dans un chapitre de son traité *De la vanité des sciences* [3]. « Dès leur plus jeunes ans, dit-il, elles ont été élevées dans l'oisiveté, exercées à la danse, aux pratiques du luxe, aux artifices les plus coupables, apprenant dans les livres à la mode ce que c'est que la passion, le libertinage, l'adultère. Race légère, impudente, orgueilleuse, dissolue, d'humeur chagrine et contredisante, entêtée, vindicative, bavarde et mauvaise langue. Et que disent-elles ? des riens ou du mal. L'art de se coiffer, de se teindre les cheveux,

[1] *Ut vix uspiam mulier muta reperiatur*, p. 527.

[2] En 1526, t. II, p. 543-552.

[3] *De incertitudine et vanitate scientiarum atque artium Declamatio* (1530), c. 71, t. II, p. 151-153.

de se farder le visage, de s'habiller, de marcher, de se lever, de s'asseoir; les préséances, les révérences, les baisers, le choix des bijoux, l'emploi des chevaux, des mules, des litières, voilà de quoi elles parlent. Les vieilles racontent leurs amours passées. Et entre elles, que de rivalités, de jalousies, de haines ! Tout en elles est tourné au mal ; leur visage, leurs regards pleins de séduction pour attirer les cœurs ; leurs gestes, leurs paroles, leurs soupirs, tout est pour tromper, et extorquer des présents. L'adultère est admis. Que seront, comme épouses, des jeunes filles ainsi élevées ? Que celui qui veut une femme de bonnes mœurs n'aille pas la chercher dans les cours. »

Agrippa, qui parle des méchantes langues, ne passait point pour modérer la sienne et ménager ses contemporains, y compris ses contemporaines. Il a peut-être ici légèrement forcé les couleurs, mais au fond sa critique est fondée ; nous constaterons bientôt que Vivès et Erasme ne sont guère moins sévères. Il n'en est que plus étonnant que la réforme de l'éducation des femmes n'ait pas occupé davantage l'élite des penseurs et en particulier des pédagogues de l'époque. C'est à la jeunesse masculine que s'adressent les leçons des plus célèbres d'entre eux, c'est pour elle que s'ouvrent des écoles, en Italie, avec Pierre-Paul Vergeri, Victorin de Felfre, Ange Politien ; en Allemagne avec Jean de

Wessel, Rodolphe Agricola, Alexandre Hegius, Rodolphe Lange, Jean Reuchlin, Thomas Platter, Valentin Friedland Trantzendorf, Jean Sturm ; c'est pour elle que se publient des traités d'éducation. On sent, on comprend que de la manière d'élever les hommes dépend leur sort et celui des peuples ; et comme les rois sont les pasteurs des peuples, on commence à s'inquiéter de l'éducation des rois. On imprime à Rome, en 1482, le traité qu'Œgidius-Columna avait composé à la demande de son élève Philippe-le-Bel, *sur la manière d'élever les princes* [1] ; Erasme écrit, avant Budé, son *Institution d'un prince chrétien* [2] ; Alexandre Piccolomini, évêque de Sienne, un ouvrage sous le même titre, et en italien, par une dérogation, qui fut alors remarquée, à l'usage ordinaire [3] ; Henri II Estienne, sa *Muse éducatrice des princes* [4], moitié vers, moitié prose, moitié latin, moitié français. Machiavel, faut-il le rappeler, avait rédigé, dès le début du XVI^e siècle, un traité d'éducation professionnelle à l'usage de la

[1] *De regimine principum*, écrit deux siècles auparavent vers 1285.

[2] *Institutio christiani principis*, 1515. Dédiée à Charles Quint.

[3] *Instituzione del Principe christiano*. Ce savant qui vécut de 1508 à 1578, avait aussi écrit une *Instituzione dell' Huomo*.

[4] *Musa principum monitrix*, 1590.

royauté [1] ; nous constatons le fait sans apprécier la moralité de l'enseignement ; aussi bien, il avait soulevé immédiatement une réprobation qui prit la forme d'un nouveau Traité connu sous le nom d'*Anti-Machiavel* [2].

Les traités généraux sont encore plus nombreux ; citons seulement ceux de Maffée Végius [3], de François Philelphe [4], de Curion [5], de Pierre-Paul Vergeri [6], d'OEneas Sylvius Piccolomini [7],

[1] *Le traité du Prince*, 1514.

[2] Ne pas le confondre avec l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II. Celui qui parut au XVIe siècle, dédié au duc d'Alençon, frère de Henri III, est d'Innocent Gentillet, et a pour véritable titre : *Discours sur les moyens de bien gouverner et maintenir une bonne paix, un royaume ou une autre principauté, divisé en trois livres : à savoir du conseil, Religion et Police que doit suivre un Prince. Contre Nicolas Machiavel Florentin*, 1576. 1 vol. in-8°, sans nom d'auteur.

[3] 1407-1459. *De educatione puerorum et claris eorum moribus*, Milan 1491, Paris 1508, trad. franç. 1513.

[4] 1398-1481. *De educatione puerorum libri* VI *aurei.*

[5] 1503-1569. Piémontais réformé, fugitif, a professé à Lausanne et à Bâle.

[6] Mort en 1428. *De ingenuis moribus et liberalibus studiis*, imprimé à Venise en 1582, avec des commentaires de Jean Bonardo de Vérone et autres opuscules sur le même sujet

[7] 1405-1464. Pape sous le nom de Pie II. *De liberorum educatione*, 1451, dédié à Ladislas, roi de Bohême.

de Joachim Sterck ou Fortius [1], du cardinal Sadolet [2], de Roger Asham [3], de Vitruve Roscius [4], de Marnix de Ste Aldegonde [5], fort différents entre eux à plusieurs égards, ceux-ci donnant plus de place à l'instruction proprement dite, ceux-là à l'éducation, d'autres visant surtout la question de méthode et d'enseignement, mais se ressemblant tous en ceci, qu'ils ont pour objet l'éducation des garçons. Ils nous intéressent cependant par un côté : presque tous ces écrivains, et avec eux les moralistes et les publicistes dont nous avons déjà parlé. Charron, Bodin, Marnix, aussi bien que Philelphe ou Sadolet, ils reprennent après Favorinus et Plutarque la thèse de l'allaitement maternel.

« L'enfant étant né, dit Sadolet [6], le père doit veil-

[1] Né à Anvers, professa à Bordeaux, Orléans, Paris. *Ratio studii*, Lyon. 1523.

[2] 1477-1547. *De liberis recte instituendis liber*. Venise 1533.

[3] 1515-1568. L'un des maîtres d'Elisabeth d'Angleterre. *The scholemaster*, publié pour la première fois en 1570.

[4] *L. Vitruvii Roscii de docendi studendique modo et claris puerorum moribus libellus*. Bâle, 1541.

[5] 1538-1598. *Ratio instituendæ juventutis*, dédiée au au comte de Nassau et publiée dans l'édition de ses œuvres complètes, in-8°, 1860. M. Ch. Dreyss en avait déjà fait le sujet d'une thèse latine en 1858.

[6] *Traité d'éducation du cardinal Sadolet*, traduit pour

ler à ce qu'il soit allaité par la mère, tant à cause des liens du sang, que de la vive affection qui en est le résultat ; car plus elle souffre en commençant, plus, quand la chose est faite, elle l'aime. Mais si, par quelque accident, on a besoin d'une nourrice, il faut n'en prendre qu'une qui soit de mœurs chastes et prévoyante par caractère. Car, de même que nous voyons non seulement notre corps, mais encore notre esprit subir l'influence de la nourriture que nous prenons chaque jour, de même le lait puisé à un corps que gouverne un esprit modéré, apporte dans le naturel de l'enfant les qualités mêmes de cet esprit. La première éducation regarde principalement la mère ; car l'enfant se colle sans cesse à son sein et à son visage ; et c'est d'elle qu'il apprend à parler et à marcher. C'est pourquoi elle devra elle-même le conduire et le porter aux églises, aux diverses cérémonies, à ses entretiens, à ses entrevues avec les dames de sa famille, afin que l'enfant apprenne à connaître et à aimer ses parents et ses alliés, et qu'il puisse les distinguer non-seulement à leur visage, mais même à leur nom. Et cependant elle ne doit l'introduire dans aucune maison ou ne règne pas une chaste et grave discipline ; car de même que l'air est sain qui vient

la première fois, par P. Charpenne. 1 vol. in-8° Plon, 1855. p. 103-104, 106-107.

des lieux salubres de toutes parts, de même des mœurs, sous tous les rapports intègres et saintes, devra s'insinuer dans l'esprit de l'enfant le souffle d'une bonne discipline. »

Montaigne fait exception ; il n'aimait guère les enfants [1], même les siens, et trouvait plus gênants que touchants ces petits êtres « n'ayants ni mouvement en l'âme, ni forme recognoissable au corps, par où ils se puissent rendre aimables. » Il ne les souffrait pas dans sa maison, les mettait en nourrice à la campagne, et conseillait aux autres d'en faire autant : « Ne prenez jamais, et donnez encore moins à vos femmes la charge de la nourriture de vos enfants. » Et pourtant cette « nourriture », au sens complet que lui attribue la langue du XVIe siècle, cette éducation du corps et de l'âme, de l'être tout entier qui dès le berceau se forme et s'éveille, à qui appartient-elle sinon à sa mère ? C'est être pédagogue à quelque degré, que de comprendre et de proclamer cette vérité ; et, à ce point de vue, nous pouvons prendre notre lieu chez le medecin de François II et de Charles IX, Ambroise Paré [2],

[1] « Ils me meurent touts en nourrice », dit-il, et il en soutenait la perte « sinon sans regrets, mais sans fascherie. » liv. I, chap. 40. Voir aussi liv. II, chap. 8 ; liv. III, chap. 13.

[2] On commence à voir surgir au XVIe siècle quelques ouvrages relatifs à l'hygiène des femmes, entre autres ceux de l'Italien Marinello et du Dijonnais Liébaut, sur *les mala-*

et, rencontre plus inattendue, chez le poète d'Eléonore, le Tasse[1]. « Celle qui refuse de nourrir son enfant, dit-il, me paraît à un certain point, refuser d'être mère. » A cette raison morale et de lieu-commun, il en ajoute, comme Sadolet, une autre empruntée aux influences physiologiques : « Dans un âge si tendre, si propre à recevoir toutes les formes, l'enfant doit sucer avec le lait les habitudes de sa nourrice. Si, en effet, le genre de nourriture n'était pas capable d'influer sur le tempérament, et par suite sur les habitudes des enfants, défendrait-on aux nourrices l'usage immodéré du vin ? » Il est peu vraisemblable que Le Tasse ait, par vocation, choisi la science de l'éducation comme objet de ses études, mais son génie compréhensif était très-propre à refléter les idées ambiantes. Et ce qui prouve à quel point cette question occupait alors les esprits éclairés, c'est qu'elle a inspiré un poème spécial, un poème en latin, *la Pœdotrophie*, ou *l'art d'élever*

*dies des femmes*, sur *l'embellissement et l'ornement du corps humain*. Liébaut, médecin et gendre de Charles Estienne, avait annoncé un traité sur la manière d'élever les enfants; ce traité a été perdu, ou, peut-être, n'a pas été composé.

[1] 1544-1595. — Dans un de ses dialogues, *Il padre di Famiglia*, il se propose de montrer quels sont les devoirs d'un père de famille, mais il fait la part de la mère, et insiste surtout sur son rôle dans la première éducation. (*Dialogues du Tasse, traduits par J. V. Periès*, 1 vol. in-32. Paris, 1825, p. 159 et suiv.)

*les enfants* [1] : à un régent de collège ? Non, un régent de collège, célibataire forcé, y eût été fort empêché sans doute. L'auteur est un financier, contrôleur en Poitou, puis président des Trésoriers de France, mais un financier lettré, un homme du monde et un père de famille, Scœvole de Sainte-Marthe. Son gracieux poème, dédié à sa femme, est rempli de conseils excellents pour l'hygiène de la mère et celle du nouveau-né ; c'est un petit livre de médecine familière et aussi de morale domestique : « Qui doit jouir, si ce n'est toi, dit-il à la mère, du premier sourire de ton enfant ? de ses premiers mots, du premier murmure de sa voix balbutiante ? Serais-tu assez insensée pour céder ce bonheur à une étrangère ? N'est-ce pas payer trop chèrement le soin de conserver intacte la fleur de ta jeune beauté ? »

Voilà donc, jusqu'à présent, par où la Renaissance, comparée au moyen âge, a innové en matière d'éducation féminine. L'éducation monastique des siècles précédents formait des vierges et non des mères; l'éducation mondaine, des femmes de cour et non des « ménagères »; l'antiquité n'estimait que la mère et l'épouse : on fait retour à l'antiquité et, sous un rapport, à la nature. C'est ce qui explique,

[1] *Pædotrophia*, in-8°. 1587, par Scœvole de Sainte-Marthe (1536-1623).

sur cette question, l'accord de tant d'esprits d'ailleurs si divers. Mais ce n'était pas assez, et la Renaissance aurait laissé une trop large lacune si elle avait omis la culture intellectuelle de la femme.

Deux écrivains seulement, parmi ceux qui comptent, ont pris en main cette cause, mais deux écrivains dont on peut dire que la valeur supplée au nombre, Érasme et Vivès. Luther aura son tour, mais en ce moment il ne s'agit que de la Renaissance.

## II

D'origine, Vivès est Espagnol, Érasme est Hollandais ; en vérité, ils appartiennent à toute l'Europe, en leur qualité de lettrés. Pour comprendre ce qu'était le lettré à l'époque de la Renaissance, quel personnage il tenait, quelle portée pouvaient avoir ses œuvres et son action, il faut prendre presque littéralement l'expression métaphorique de « République des lettres. » C'est un fait caractéristique que la diffusion des idées et des mœurs et le mélange des peuples, par la littérature, dans un siècle comme le seizième, malgré le sang et les ruines. Les « bonnes lettres », les « lettres humaines », sont alors le lien des esprits ; le lettré est

vraiment, selon le mot antique, le « citoyen du monde »; sa patrie est partout où le culte des lettres a des prêtres et des fidèles.

Si le mouvement part de l'Italie, comme cela devait être, il se propage vite, et bientôt il y a échange entre toutes les nations civilisées. Le Phrygien Lascaris [1] avait professé à Paris sous Charles VIII, avant de diriger à Rome sous Léon X le collège grec; finalement il revint mourir en France, après avoir formé la bibliothèque de François Ier à Fontainebleau, et appris le grec à Budé, à Danès, à Vivès, aux enfants de Henri Estienne. Louis XII, en 1508, appelait l'Illyrien Jérôme Aléandre [2], plus tard nonce et cardinal, pour enseigner les belles lettres dans l'Université de Paris; François Ier et sa sœur Marguerite attiraient dans celle de Bourges, en 1529, le Milanais André Alciat [3], qui y fondait l'enseignement juridique en l'éclairant des lumières de l'histoire et de l'archéologie, et l'Allemand Melchior Wolmar, qui occupait la chaire de littérature grecque; ils eurent tous deux Calvin pour auditeur. Le même roi, en 1528, avait accordé des lettres de naturalisation au Padouan Jules-César Scaliger [4], et chargé le

[1] 1445-1535. Jean, dit Rhyndacenus.

[2] 1480-1542. Archevêque de Brindes.

[3] 1492-1550. Professa d'abord à Avignon.

[4] 1484-1558. La teneur de ces lettres est citée par Bayle,

Génois Augustin Justiniani [1], évêque de Nebbio, d'organiser à Paris l'enseignement des langues orientales. En 1536, il introduisait au Grand Conseil le juriste toscan Emilio Feretti [2], qui professait à Valence. Il pensionnait en même temps deux médecins allemands établis à Paris, Guillaume Cop [3], de Bâle, déjà médecin de Louis XII, traducteur de Galien et d'Hippocrate, et Jean Gonthier [4] d'Andernach, anatomiste, l'un des maîtres de Vésale. C'est encore à Paris que Simon Grynæus, né en Souabe et professeur à Bâle, publiait en 1532 son recueil des grands voyages de découvertes, sous le titre de *Novus orbis*, « Le nouveau monde. » Le collège de France se recrutait en partie chez les savants étrangers ; à côté de Budé, d'Oronce Finé, de Guillaume Postel, de Pierre Danès, de Tusan, de Pierre Galland, de Ramus, la chaire de langue hébraïque était donnée en 1530 au Vénitien Paolo Paradisio, en 1555 à Agathio Guidacerio ; celle d'éloquence latine au Flamand Le Maçon, et celle de mathématiques à l'Espagnol Poblacion, en 1534 ; celles de médecine et de phi-

*Diction. historique*, t. XIV, p. 374. Scaliger s'était établi à Agen.

[1] 1470-1536. Avait professé en Lombardie pendant 18 ans.

[2] 1489-1552. Reçu docteur à 19 ans.

[3] Mort à Paris en 1532.

[4] 1487-1574. Appartenait à la Réforme.

losophie ancienne au Florentin Vidus-Vidius, vers 1542, et au Milanais Vico Mercato, vers 1543. Un Candiote, Ange Vergeri, qualifié dans un titre de 1541 « escrivain du Roy en lettres grecques », donnait les types des caractères grecs qui furent fondus pour l'imprimerie royale [1] ; c'est de lui que parle Jean-Antoine Baïf dans l'épitre dédicatoire de ses Poésies à Charles IX :

> Ange Vergere Grec, à la gentile main
> Pour l'écriture grêque, écrivain ordinère
> De vos grand père et père, et le vostre...

En dehors de ces savants dont Paris était, en quelque sorte, la résidence officielle, il en est bien peu qui n'aient passé dans cette ville, ou quelque part en France, un temps plus ou moins long, soit pour s'instruire, soit pour enseigner, ou l'un et l'autre. Le savant de la Renaissance s'instruit en voyageant, il va chercher la science partout où elle est, et la porte aussi partout où il va. Cela commence dès le xv^e siècle. Jean de Wessel [2], maître de Rodolphe Agricola, étudie en Hollande, à Louvain, à Cologne, à Florence, à Paris où il professe aussi.

[1] Il avait une si belle écriture, que la locution « écrire comme un ange » serait venue de son nom, *angelo*, ange, d'après le *Dictionnaire étymologique* de Ménage.

[2] 1420-1489.

Rodolphe Agricola [1] étudie à Louvain, à Paris, en Italie, et professe à Louvain où il a pour élève Érasme. Jean Reuchlin [2] enseigne le grec et le latin à Bâle, apprend le droit à Orléans et à Poitiers, l'hébreu à Rome, professe à Tubingue ; Jean Sturm [3] étudie à Liége, à Louvain, professe à Louvain, fait des leçons de langue latine et grecque à Paris tout en y suivant des cours de médecine, finalement s'établit à Strasbourg à la tête du gymnase de cette ville, correspond avec Budé, Érasme, Mélanchton, Asham. Mélanchton [4] remplit toute l'Europe de son nom et de sa réputation, tous les collèges de ses livres, à commencer par sa *Grammaire*, qu'on réimprimait encore au XVII^e siècle ; c'était à qui, d'Henri VIII et de François I^er, redoublerait d'avances pour l'attirer dans ses États. Thomas Linacre [5], médecin d'Henri VII et d'Henri VIII, linguiste formé à l'école de Démétrius Chalcondyle et de Politien à Florence, compagnon d'études des enfants de Laurent de Médicis, est l'un des maîtres de Marie Tudor, à qui est dédiée sa savante grammaire, écrite d'abord en anglais,

[1] 1443-1485. Ses œuvres ont été publiées à Cologne, 1539.
[2] 1445-1522. Dit Capnion (*κάπνος*, *rauch*, fumée).
[3] 1507-1589. A écrit plusieurs traités oratoires.
[4] 1497-1560. Neveu de Reuchlin.
[5] 1460-1524.

puis traduite en latin. C'est un Anglais, Palsgrave, qui écrit en 1530 la première grammaire française. Élisabeth d'Angleterre, à quatorze ans, traduit en anglais le *Miroir de l'âme pécheresse*, de la reine Marguerite de Navarre. Trois autres Anglaises, Anne, Marguerite et Jeanne Seymour, composent à la gloire de cette même Marguerite cent quatre distiques latins, traduits peu après en français, en italien et en grec [1] ; ces trois sœurs, instruites par un Français, Nicolas Denisot, qui leur avait « ouvert les beaux secrets des vieux Latins et des Grecs », ont été célébrées par Ronsard [2] :

La science auparavant
Si long-temps orientale,
Peu à peu marchant avant,
S'apparoist occidentale ;
Et sans jamais se borner
N'a point cessé de tourner
Tant qu'elle soit parvenuë
A l'autre rive incogneuë.
Là de son grave sourcy
Vint affoler le courage
De ces trois vierges icy,
Les trois seules de notre âge :
Et si bien les sceut tenter
Qu'ores on les oït chanter
Maint vers jumeau, qui surmonte
Les nostres, rouges de honte.

[1] Ce recueil fut imprimé à Paris en 1551, sous le titre de *Tombeau de Marguerite de Valois, reine de Navarre*.

[2] Odes, liv. V.

L'Espagne elle-même prit sa part de ce *concert européen*. Son grand philologue, Antonio de Lebrixa [1], était allé s'instruire en Italie pendant dix années, avant de professer à Salamanque, puis à Alcala; Arias Barbosa avait fait de même. L'Italie avait fourni aux universités espagnoles des savants comme Antonio et Alessandro Geraldino, Marineo Siculo, Pierre Martyr d'Anghiora; Ximenès, en 1508, avait appelé de Paris Pierre Lerma pour être le premier chancelier de l'Université d'Alcala qu'il venait de fonder, et le Crétois Démétrius Ducas pour y occuper la chaire de grec.

Les évènements politiques favorisaient indirectement ce va et vient intellectuel. Tout le monde parlait l'italien ou un français italianisé, à la cour de François Ier et d'Henri II. La fille de Louis XII, Renée de France, épousant Hercule d'Est à dix-sept ans, en 1527, avait été préparée par une savante éducation à régner dans la cour lettrée de Ferrare. C'est elle qui faisait élever ses trois filles, Anne, Lucrèce et Éléonore (l'Éléonore du Tasse), avec la fille du professeur Morato, Olympia; Anne, presque aussi instruite qu'Olympia, devait rapporter en France, comme femme du duc de Guise, un libéralisme qui lui faisait défendre devant Cathe-

[1] 1442-1522.

rine de Médicis [1] les huguenots dont son mari était un si ardent adversaire. Son frère, Alphonse d'Este, fut élevé à la cour d'Henri II. Anne d'Alençon, belle-sœur de Marguerite d'Angoulême, lettrée comme elle, femme de Guillaume VIII Paléologue en 1527 ; Marguerite de France, fille de François Ier, la filleule et un peu l'élève de sa tante la reine de Navarre, femme de Philibert-Emmanuel en 1559, firent fleurir, l'une dans le Marquisat de Montferrat, l'autre à Turin, la tradition française des arts et des lettres. Anne de Boleyn, qui devait être la mère d'Élisabeth d'Angleterre, passa son enfance et une partie de sa jeunesse à la cour de François Ier et à celle de Marguerite, alors duchesse d'Alençon. Marie Stuart, amenée en France à six ans, en 1548, y reçut l'éducation la plus complète.

Tel est le spectacle que présente le mouvement littéraire et par contre-coup le mouvement pédagogique dès le XVe et surtout au XVIe siècle : en apparence, un mélange assez confus, un pêle-mêle d'idées, de sentiments, de mœurs, de personnages de tous pays ; au fond, une certaine unité résultant de l'universelle impulsion de la Renaissance. La Réforme n'y a pas nui de son côté : le français

[1] De Thou, *Historiarum sui temporis libri* CXXXVIII, Londres, 1733, liv. XXIV, ann. 1560.

Calvin passe en Italie, à Strasbourg, se fixe en Suisse ; l'italien Curion, Olympia Morata se réfugient l'un en Suisse, l'autre en Allemagne ; Robert Estienne transporte son imprimerie de Paris à Genève. Ces exemples suffisent. Mais la Renaissance, même sans la Réforme, expliquerait amplement l'état de choses que nous venons d'exposer. La culture littéraire était le lien des esprits ; la langue latine devenait une seconde fois la langue universelle, seulement ce n'était plus le latin de l'Eglise, mais le latin du paganisme, celui des lettrés.

Le lettré est donc, à la Renaissance ce que le poète, le chanteur a été au moyen âge, avec plus de sérieux et de dignité : le représentant et l'agent de la vie intellectuelle, le symbole vivant de l'unité et de la solidarité de l'esprit humain. De même que dans le temps il relie le passé au présent, dans l'espace il relie les peuples entre eux et leur appartient à tous. Quelquefois engagé dans les querelles de secte, le plus souvent il est éclectique, pour ne pas dire sceptique ; c'est un libre esprit qui défend son indépendance de pensée contre toute domination exclusive. Vivès et Erasme surtout représentent exactement ce type.

Vivès[1], né à Valence, vit un peu partout, excepté

[1] 1492-1540.

en Espagne. Il professe à Louvain, à Oxford, fait l'éducation de Marie, l'aînée des filles d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon ; c'est à celle-ci qu'il dédie son *Institution de la femme chrétienne*, composée pour l'éducation de la petite princesse. Admirateur de Budé, élève comme lui de Lascaris, ami d'Erasme, c'est un linguiste italien et de plus un réformé, Curion, ami d'Olympia Morata, qui écrit la préface de ses œuvres complètes publiées à Bâle en 1557.

Erasme [1], né à Rotterdam, mort à Bâle, engagé dans l'Eglise un peu malgré lui, fait ses études à Louvain et à Paris, au collège de Montaigu, séjourne en Angleterre, en Italie, en Suisse, en France ; ami de Mélanchton, de Luther, de Thomas Morus, de Budé, goûté d'Henri VIII, de François Ier, de Léon X, de Marguerite d'Autriche, de la reine Elisabeth de Hongrie, connu de Marguerite de Navarre, hésitant entre toutes ces familiarités royales, ne se donnant tout entier à aucune, ni à celle qui lui aurait ouvert les portes du collège de France, ni à celle qui lui faisait entrevoir le chapeau de cardinal, dégagé de toute servitude, même de celle de l'Eglise dont il portait l'habit ; fuyant les extrêmes, amoureux des anciens, non leur esclave, écrivant comme Cicéron et combat-

[1] 1467-1536.

tant les ridicules du « cicéronianisme » avec autant de bon sens que de verve ; intelligence ouverte, sans cesse en éveil, ayant plus d'étendue que de profondeur, plus de force d'expansion que de force de résistance ; une sensibilité à fleur d'esprit sans racines dans le cœur[1] ; un enthousiasme de tête et non de sentiment ; quelques-unes des faiblesses de l'homme de lettres et même de l'homme tout court : le Voltaire du XVIe siècle, français malgré son latin par la finesse aiguisée du trait, par les goûts, par l'éducation, et surtout par cette puissance de communicabilité qui est dans l'essence du génie français. Quand la Providence veut qu'une idée fasse son chemin dans le monde, dit Lamartine, elle la met dans la bouche d'un français. Ce rôle, Erasme l'a tenu au XVIe siècle, par tous ses écrits, surtout par ses *Adages*, ce « magasin de Minerve, comme l'appelait Budé, auquel tout le monde a recours comme aux feuilles de la Sibylle ; » ce que Michelet, d'un style moins mythologique, traduit par « un véritable *Dictionnaire de la Conversation*[2]. » C'est le livre de la Renaissance, il fait revivre l'antiquité au profit de l'âge moderne en renouant la chaîne des temps : ces vieux proverbes, expliqués

[1] C'est lui qui disait d'Albert Dürer, mort en 1528 et pleuré de tout le monde : « A quoi bon le pleurer, puisque nous sommes tous mortels ? »

[2] *La Renaissance*, p. 377.

dans leur origine, leur sens et leur usage primitif, leurs applications récentes, établissent bien cette filiation des esprits que le poète ancien avait exprimée par l'image du coureur au flambeau,

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt,

et que Bacon allait bientôt formuler dans l'aphorisme *Antiquitas sæculi, juventus mundi*, « l'antiquité c'est la jeunesse du monde. » La première édition, publiée à Paris, contenait huit cents proverbes ; celles de 1536, l'année où mourut Erasme, plus de quatre mille (4151) ; entre les deux des réimpressions fréquentes, en 1506, en 1508, en 1518, puis à peu près chaque année. Les *Colloques* n'eurent pas moins de succès ; parus en 1522, censurés par la Sorbonne en 1526, François Ier en autorisa aussitôt une édition nouvelle à vingt-quatre mille exemplaires (chiffre étonnant pour l'époque)[1], chez l'imprimeur Collines. Au besoin, on traduisait ses ouvrages en français ; le « pouvre Berquin » s'y employait de grand cœur. Tel fut, avec Vivès et plus que lui encore l'homme de la pédagogie féminine à l'époque de la Renaissance. Placé par la

[1] Dans la première période de l'imprimerie (1457 à 1500) la moyenne des tirages pour 14.750 éditions publiées par 212 imprimeurs, a été de 500 exemplaires ; dans la seconde période (de 1500 à 1536), elle a été de 1000 exemplaires pour 18 à 20 mille éditions publiées par 392 imprimeurs.

date de sa vie au point culminant de cette ère brillante, il en résume l'esprit et les tendances, la reflétant dans la période déjà écoulée, l'éclairant dans celle qu'il lui reste à parcourir ; comme Voltaire, l'expression et le guide de son temps ; de plus, pédagogue dans la meilleure acception du mot, ce que Voltaire n'était pas.

Erasme et Vivès n'ont pas écrit seulement des ouvrages d'éducation pour les maîtres, pour les pères et surtout pour les mères de familles ; ils ont, non pas créé, mais placé en un rang d'honneur dans la littérature pédagogique un genre relativement nouveau, les « Civilités », livres de lecture et d'exercice pour les écoliers et pour les écolières, non inconnus au moyen âge, mais qui n'avaient pas encore reçu la consécration de la forme littéraire [1].

[1] Principaux ouvrages d'Erasme : *Adagiorum Chiliades*, 1500 ; *Christiani principis institutio*, 1515 ; *Colloquia*, 1522 ; *Christiani matrimonii institutio*, 1526 ; *De pueris ad virtutem ac litteras liberaliter instituendis idque protinus a nativitate Declamatio*, 1529 ; *De civilitate morum puerilium libellus*, 1530 ; puis les traités particulièrement littéraires, *De conscribendis epistolis*; *Anti-barbarorum liber* ; *Dialogus Ciceronianus etc.* — Principaux ouvrages de Vivès : *De ingenuorum adolescentium et puellarum institutione libri duo*, 1523 ; *Christianæ feminæ institutio*, 1524 ; *De disciplinis libri viginti*, 1531 ; *Colloquia*, etc. — La *Civilité* d'Erasme a été traduite en français ou plutôt

Erasme entend par la *Civilité des mœurs enfantines* l'ensemble des usages auxquels les personnes bien élevées doivent se conformer ; c'est le code de la politesse d'alors, assez peu exigeante, puisqu'elle se tenait pour satisfaite quand les enfants se mouchaient dans leurs mouchoirs, mangeaient avec la cuiller et la fourchette, ne se jetaient pas sur les plats, ne se grattaient pas la tête en public. C'est encore, et cela en fait la valeur, un petit code de bonnes mœurs en même temps que de bonne tenue, inspiré par le bon sens, aiguisé par l'esprit ; ainsi Erasme, dans le chapitre de la toilette, prêche la simplicité aux filles, se moque des queues interminables des robes, *prolixas caudas* [1]. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Parmi les *Colloques*, il faut citer : « l'enfant et le précepteur » dont la moralité se résume en cette maxime : « Des mœurs honnêtes conviennent à un enfant d'honnête origine » ; et celui de « la jeune fille et l'amoureux ». En voici le début :

imitée par Saliat, en 1550 ; par Jean Louveau, en 1559 ; l'*Institution de la femme chrétienne* de Vivès, par Changy en 1543, et par Tiron, en 1579 ; ses *Dialogues* par Jamin en 1584.

[1] *Omnia opera Des. Erasmi Roterodani, Basileæ* 1540 2 vol. in-folio. *De civilitate morum puerilium*. t. I, p. 862-870.

« *Pamphile.* Bonjour, cruelle, bonjour, cœur de fer, cœur de diamant. — *Marie.* Bonjour, Pamphile, ou tout autre nom que vous préférerez; vous avez oublié le mien. Je m'appelle Marie. — *Pamphile.* Dites donc Martia. — *Marie.* Et pourquoi? Qu'ai-je donc de commun avec Mars? — *Pamphile.* Mars se plaît à tuer; vous aussi, et plus cruelle encore, vous tuez qui vous aime... [1] ».

Le reste est sur ce ton, c'est un assaut de bel esprit. Je ne cite pas ce dialogue comme un modèle de livre de lecture pour les jeunes filles; encore moins celui de « l'adolescent et la courtisane » où, sous prétexte de dégoûter du vice, l'auteur en étale trop complaisamment l'image. Pour ces hardiesses et d'autres encore les *Colloques* ont été censurés par la Sorbonne, mis à l'index à Rome, brûlés en Espagne ; mais si hasardeuse que soit la mise en œuvre, l'idée d'Erasme est bonne en soi : écrire quelque chose pour les enfants, et pour les enfants des deux sexes.

Les *Dialogues* [2] de Vivès n'encourent pas le même reproche, mais, sauf qu'on y voit figurer un instant des sœurs avec leurs frères, ils semblent être plus exclusivement à l'adresse des garçons. Ils

[1] *Colloquia*, t. I p. 582-586.

[2] *Les Dialogues de Jean Loys Vivès traduit du latin en français par Benjamin Jamin.* 1 vol. in-32, Paris 1584, (avec le latin en regard).

sont dédiés au fils de Charles-Quint, qui fut depuis Philippe II et qui était né en 1527 : Vivès, qui faisait alors l'éducation de la fille d'Henri VIII, Marie Tudor, et qui devait quelques années plus tard encourir la disgrâce du roi pour avoir blâmé son divorce avec Catherine d'Aragon, ne se doutait pas alors que le petit infant épouserait un jour son ancienne élève. Ce sont là de véritables leçons de choses, avec leur caractère pratique et leur côté moral : le vêtement, l'alimentation, les objets scolaires à l'usage de l'écolier, les jeux, la toilette et la propreté, la maison d'habitation, la cuisine, la salle à manger, l'ivrognerie, l'école, le collège, etc., tels sont les sujets traités un peu pêle-mêle. On en prendra une idée par ces courts passages que je traduits du deuxième et troisième dialogues [1]. Le petit garçon, au matin, rend ses devoirs à son père et à sa mère, demande son déjeuner, dit bonjour à son chien : « Ton chien, dit le père, est-il une bête ou un homme ? — Une bête ! — Et toi ? — Un homme ! — Quelle différence y a-t-il donc entre ce chien et toi ? C'est qu'il ne saurait devenir un homme, et qu'il dépend de toi de le devenir. — Et comment ? — En allant à l'école pour t'instruire. » Puis le père le conduit en classe avec son déjeûner dans un petit panier : une tartine de beurre, ou du

[1] p. 8 et 9.

pain avec des fruits : « Mon fils, ôtez votre bonnet et faites la révérence. Monsieur, je vous amène mon fils, pour que d'un animal vous fassiez un homme... Quel est votre prix ? — Bon marché, si l'enfant profite; cher, s'il ne profite pas. — C'est fort bien dit. »

La littérature des « civilités puériles » est inépuisable. A l'exemple de Vivès et d'Erasme, Pierre Hubert composa *Le Miroir de vertu et chemin de bien vivre*, dont le sous-titre explique le multiple objet : « contenant plusieurs belles histoires par quatrains et distiques moraux, le tout par alphabet, avec le stile de composer toutes sortes de lettres, missives, quittances et promesses ; la ponctuation de la langue françoise; l'instruction et le secret de l'art de l'Escriture. » Il est, comme on voit, à plusieurs fins : alphabet, grammaire, méthode d'écriture, morale en action, et « parfait secrétaire ». En voici un autre en latin, avec « commentaire familier à l'usage de la jeunesse ignorante », d'ambition plus modeste et ne visant guère que la tenue pendant le repas : *Les usages à observer à table*[2] par

[1] 1 vol. in-16, Paris, Jean Caveillier, 1559 ; réimprimé en 1574, 1587, et depuis.

[2] *Libellus de moribus in mensa servandis, Joanne Sulpitio Verulano authore, cum familiarissima et rudi juventuti aptissima elucidatione gallico-latina Gulielmi Durandi.* Paris, 1560, in-8° 31 pages.

Jean-Sulpice Vérulan. C'est un petit poème latin ; le commentaire latin-français est de Guillaume Durand, professeur à Lyon, qui y a joint une épître datée de 1542.

Mathurin Cordier [1], qui « régenta » à Paris au collège de La Marche, puis au collège de Navarre, à Nevers, à Bordeaux, à Neufchâtel, à Lausanne, à Genève, l'un des meilleurs professeurs de son temps, écrivit pour les enfants, outre des *Epistres chrestiennes* et des *Sentences extraites de la saincte Escriture*, le *Mirour de la jeunesse pour la former à bonnes mœurs et civilité de vie*, souvent réimprimé sous le titre classique de *Civilité puérile*.

Les *Quatrains* de Pibrac [2], encore en vogue au XVII^e siècle, sont aussi du genre des « civilités ». A entendre l'Arnolphe de Molière, on les croirait tout exprès rédigés pour l'instruction des filles ; point : Pibrac, chancelier de la reine de Navarre,

[1] 1479-1564. *Sentences extraictes de la Saincte-Escriture pour l'instruction des enfans*, (texte latin-français), 1551, in-16 ; *Epistres chrestiennes*, 1557, in-16 ; *Le miroir de la Jeunesse* in-16, 1557, 1559 1560, et très-souvent depuis.

[2] 1529-1584. Ses *Quatrains* parurent en 1574, sous ce titre : *Cinquante quatrains contenant preceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composez à l'imitation de Phocylide, Epicharme et autres poëtes Grecs*. Il y ajouta successivement, et l'édition définitive comptait 126 quatrains au lieu de 50.

qui avait vécu longues années dans la petite cour de Nérac, où l'on avait souci

de bien deviser,
Et de lire Amadis, ou de pétrarquiser,

et qui, pour attester son admiration d'Olympia Morata, donna le nom d'Olympe à sa propre fille, ne s'est pas proposé d'écrire une morale féminine ; ses quatrains, utilisés dans l'éducation des jeunes filles, comme ceux du conseiller Pierre Mathieu [1], convenaient aux deux sexes.

Ainsi, parmi les livres classiques suscités par la Renaissance et propagés par l'imprimerie, ceux-ci étaient encore ceux qui se rapportaient le plus directement ou le moins indirectement à la pédagogie féminine ; ceux d'Erasme et de Vivès, le modèle du genre, portaient le plus visiblement la trace d'une préoccupation particulière, qui a inspiré leurs traités pédagogiques spéciaux. Il est temps d'en aborder l'étude ; renfermant chacun une partie critique et une partie constructive, comme Bacon devait s'exprimer un peu plus tard, ils vont nous apprendre ce qu'était l'éducation des filles, et ce qu'ils souhaitaient qu'elle devînt.

[1] 1563-1621. *Quatrains de la Vanité du monde*, 1604, au nombre de 274, souvent désignés sous le nom de *Tablettes* : « Les doctes tablettes du conseiller Mathieu » (Molière).

## III.

Un enfant va naître. On consulte l'astrologue ; s'il annonce un garçon, aussitôt on s'inquiète de son avenir : il sera de la cour, ou bien il aura quelque riche évêché, quelque grosse abbaye. On ferait mieux de songer à lui donner une bonne éducation ; du moins on pense à lui. Si c'est une fille, elle n'inspire même pas ce vulgaire et égoïste intérêt ; nul n'en a cure. Une nourrice étrangère lui donne son lait, souvent en rechignant et de mauvaise humeur ; elle vit dans la chambre des servantes, ou dans la cuisine. « Où est votre enfant ? demande un visiteur à une jeune mère. — Dans la chambre à côté. — Pourquoi faire ? la cuisine ? — Mauvais plaisant, il est avec sa nourrice. — De quelle nourrice parlez-vous ? est-ce qu'il en est d'autre que la mère ? — Eh ! mon Dieu, c'est l'usage. — Mauvaise autorité ; les libertins, les ivrognes, tous les fous et tous les pécheurs l'invoquent. — On a pensé qu'il fallait ménager ma jeunesse encore faible. — Si la nature vous a donné des forces pour mettre au monde un enfant, elle vous en a donné pour le nourrir [1]. »

[1] Erasme, *Colloquia, L'accouchée*. t. I. p. 650. — *J. Ludovici Vivès opera, Valentiæ Edetanorum*, 1783 ; *de Institutione feminæ christianæ*. t. IV.

L'usage est aussi l'arbitre de la toilette, et la petite fille est déjà victime de la tyrannie des modes, affublée de vêtements ridicules, fâcheux à sa santé, et qui mettent obstacle à son développement physique. « On dirait qu'elle porte perruque ; on charge sa tête de rubans, de bonnets. Une épaisse chemise ; sur la chemise une robe beaucoup trop lourde, tombant jusqu'à terre, tellement large que ce qu'elle a en trop suffirait à en faire une, et, à partir de la ceinture, chargée de plis qui fatiguent les côtes ; puis, comme si ce n'était pas encore assez, une immense queue qui, se repliant derrière le dos, achève d'accabler ce pauvre petit corps. Du même genre sont les chaussures, bottines à lourds talons, en cuir double, comme si elles étaient faites en vue d'une lutte à coups de pied. Qu'en résulte-t-il ? Le corps encore tendre est écrasé par le poids ; en outre, il est comprimé et ne peut se développer selon la nature. Enfin, l'enfance contracte dès lors la sotte vanité de la toilette qu'elle perdra difficilement en grandissant. Si les mères trouvent là leur plaisir, qu'elles affublent des poupées ou des singes, non leurs filles [1]. »

[1] Erasme, *Christiani matrimonii institutio*, t. v, p. 593. Il suffit de regarder des portraits d'enfants et de femmes, dans les estampes et les tableaux du temps, pour comprendre toute la justesse de cette vive satire. Les petites filles étaient condamnées aux tortures de la mode comme

L'âge vient ; que fait-on de la petite fille ? Parfois on l'envoie à l'école au dehors, pour apprendre à lire et à écrire ; mais quelle école ! La maîtresse ne sait pas grand'chose ; heureux quand elle n'est pas adonnée au vin, et qu'elle ne roue pas de coups ses élèves [1]. Au reste, quand elle est élevée à la maison, elle n'est guère mieux traitée ; la discipline maternelle est trop souvent aussi cruelle qu'inintelligente. Voici une enfant qui commence à peine à parler, elle a quatre ou cinq ans : on la façonne déjà aux usages du monde, et, pour commencer, elle apprend à n'appeler sa mère que *Madame ma mère ;* si elle a à répondre non, elle doit dire : *Sauf votre grâce, madame.* Qu'elle n'y manque pas, ou elle sera battue « jusqu'à la syncope ; » qu'elle ne crie pas, qu'elle ne pleure pas, ou elle sera mise au cachot. Mais aussi, après quelques années de ce régime, quel triomphe ! Elle saura « faire la ré-

leurs mères, dont Montaigne disait : « Pour avoir un corps bien espagnolé (à la mode espagnole), quelle gehenne ne souffrent-elles, guindées et sanglées avec de grosses coches sur les costez, jusques à la chair vive ? Ouy quelquefois en mourir. » (*Essais*, liv. I, ch. VIII).

[1] Erasme, *De pueris*, t. I, p. 434. A propos de ces maîtresses d'école, Erasme n'admet pas l'éducation des garçons par les femmes, trop passionnées, trop vives et trop promptes à la colère ; d'ailleurs cela est contre nature, dit-il : *præter naturam est feminam in masculos habere imperium.* Id. ibid.

révérence, tenir ses bras, sourire en se pinçant la bouche, manger et boire à peine dans un festin, sauf à se dédommager amplement en particulier, ne pas présenter la main droite au lieu de la main gauche, ne pas trop ouvrir la bouche en riant. Dès lors elle est élevée, en voilà assez, elle est bonne à marier. Quant à ces bons sentiments qu'il fallait faire pénétrer jusqu'au fond de son être, à cette honnêteté qui doit éclater dans le regard, dans la physionomie, dans tout l'extérieur, sans le secours d'aucun fard, de même qu'un bon tempérament se montre dans le teint du visage et la vivacité du corps, qui s'en soucie [1] ? »

Qui se soucie non plus de l'instruire ? de former son esprit et ses mœurs par de bons enseignements et de bons livres ? Elle lit, mais « des livres pestilentiels, comme les romans espagnols, les Amadis, Esplandian, Florisande, et les romans français, Lancelot du Lac, Pâris et Vienna, Ponthus et Sidonie, Pierre et Maguelonne, Mélusine... livres écrits par des oisifs, des écervelés, des libertins. Les femmes devraient s'en garder comme de la vipère ou du scorpion [2] » Nous avons déjà entendu cette plainte au moyen âge. Au XVIe siècle, l'Espagne inonda l'Europe de ses romans de chevale-

[1] Erasme, *Matrim. christ. Instit.* t. v. p. 550.
[2] Vivès, *De Instit. fem. christ.* t. iv, p. 86-87.

rie ; elle en était enchantée au point que ses saints eux-mêmes n'y résistaient pas : Sainte Thérèse enfant, Ignace de Loyola jeune homme s'enivraient de ces lectures ; les moralistes n'y pouvaient rien, et sans l'immortelle satire de Don Quichotte, leur vogue aurait duré plus longtemps encore. La littérature des *Amadis* [1], du nom du plus célèbre de ces romans, profita d'abord de l'imprimerie, avant les livres sérieux. Henri Estienne ne s'établit à Paris qu'en 1482, et il fut le premier qui y imprima des ouvrages classiques ; avant lui, dès 1475, plusieurs imprimeurs, Pierre Caron, Pasquier Bonhomme, Antoine Vérard, Michel Lenoir, Jean Tréperel, ne publiaient que des livres populaires, missels, almanachs, surtout des romans. Il en fut de même partout : *L'histoire de Pierre de Provence et de la belle Maguelonne* fut imprimée en 1478, la *Danse Macabre* en 1485, avant la première édition d'Homère qui est de 1488 ; l'*Histoire de Valentin et d'Orson* en 1495, la *Vie du Terrible Robert-le-Diable*

[1] Probablement d'origine française. l'*Amadis de Gaulles* circulait déjà en Espagne en 1360 ; cette première version est perdue, celle qui subsiste est due à Garcia Ordonez de Montalvo, vers 1495, réimprimée à Salamanque en 1519 ; douze éditions en moins d'un demi siècle. Traduction italienne en 1546, six éditions en moins de 30 ans ; traduction française en 1540 ; allemande en 1582 ; anglaise en 1619.

en 1496, avant la première édition de Platon, qui est de 1512 [1]. Les auteurs classiques ne voient réellement le jour qu'à partir du XVIe siècle, quand fonctionnent dans leur activité savante les presses des Estienne à Paris et à Genève, de Josse Bade, de François Gryphe à Paris, de Trechsel, de Dolet, de Sébastien Gryphe à Lyon, des Alde à Venise, de Froben à Bâle, et de tant d'autres.

La littérature légère ne perdit alors ni sa faveur, ni son influence ; elle ne fut plus la seule, voilà tout, et même il est curieux de rencontrer, soixante ans après, chez un éditeur qui pourtant y trouvait son compte, l'expression fort nette d'une opinion de tout point conforme à celle de Vivès et d'Érasme. André Pasquet, imprimeur à Paris, faisant la préface des *Bigarrures* [2] du sieur des Accords, ouvrage des plus légers, exprimait l'espoir que l'abondance de ces productions « engendrerait à la jeunesse un dégoût qui les occasionnera de mettre le nez aux bons livres, et lire choses dont ils pourront retenir du fruit ; car je suis ferme en cette opi-

[1] Crapelet, *Robert Estienne. Nouvelles recherches sur l'état des lettres et de l'imprimerie au XVIe siècle*, in-8, 1839, p. 14. — Ch. Nisard, *Histoire des livres populaires et de la littérature du colportage*, 2 vol. in-8o 1864, t. Ier, p. 281 ; t. II, p. 24, 411, 415, 474. — Michelet, *La Renaissance*.

[2] Paris, 1582. *Avis au lecteur*.

nion, que la multitude et facilité des livres que nous avons aujourd'huy abastardissent les esprits de rechercher et lire curieusement les bons livres, même quand ils s'estiment assurez d'avoir des recueils qui leur enseignent où gîst le lièvre, et où sont les viandes toutes maschées prêtes à avaler. »

S'il en était ainsi vers 1585, à plus forte raison au commencement du siècle. Les romans faisaient fureur, et les mœurs attestent leurs mauvais effets. Les habitudes de la vie mondaine soulèvent, par une conséquence naturelle, la critique non moins vive des réformateurs de l'éducation. La musique leur paraissait prendre un caractère trop profane. C'est un fait que le plain-chant grégorien était peu à peu supplanté par la musique nouvelle : François Ier, qui dépensait par an pour sa chapelle de musique profane la somme considérable pour l'époque de 9,584 livres, c'est-à-dire 130 ou 140,000 francs de notre monnaie, n'en dépensait que 2,544 pour sa chapelle de plain-chant [1]. Toutefois, on passe condamnation sur cet article, et l'on admet, à la rigueur, que les jeunes filles apprennent la musique ; elles l'apprenaient certainement,

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 79, t. VIII, p. 140. Rabelais donne une longue liste des musiciens français, italiens, flamands, espagnols, à la fin du XVe et au XVIe siècle. (*Nouveau Prologue* du 4e livre de *Pantagruel*).

au moins la musique vocale, et chantaient, par exemple, comme tout le monde à la cour, les psaumes de Marot mis en musique par Claude Godimel, surnommé le phénix des musiciens.

Mais la danse, devenue licencieuse, ne saurait être tolérée : « La danse est la dernière compagne qui suit les bancquets excessifs, les lieux de plaisances et les délices : par quoy il fault bien dire que la danse est quasi le comble de tous vices. Et toutes-foys nous avons en chrestienté des escholes pour apprendre à danser, en quoi les gentils nous surmontent par leur honesteté : car ils n'ont la cognoissance de ceste nouvelle manière de danse dont nous usons. » Ce qui est intolérable, c'est la mode indécente d'embrasser les danseuses : « Que veulent dire tant de baisers ? Il estoit anciennement licite de présenter seulement un baiser aux parentes ; maintenant la manière est partout en Bourgogne et Angleterre de baiser qui on veut... Quant à moy, je voudrois bien sçavoir de quoy sert tant baisotter... A quoi servent tant de saults que font ces filles, soustenues des compagnons par soubs les bras, afin de regimber plus hault ? Quel plaisir prennent ces sauterelles à se tormenter ainsi et demeurer la pluspart des nuicts sans se soûler ou lasser de la danse [1] ? »

[1] Vivès, *De Instit. fem. christ.* J'ai cité, pour la naïveté du style, la traduction d'Antoine Tiron, dans l'édition de

Voilà donc ce qu'est l'éducation des jeunes filles : à qui la faute ? A tout le monde, aux maris eux-mêmes, aux parents d'abord. La mère, mal élevée en son temps, ne sait pas en quoi consiste le devoir maternel. Elle devrait être, par nature et par vocation, la nourrice et l'institutrice de ses enfants, et dans la réalité elle est au-dessous de sa mission. L'éducation commence avant la naissance : les influences maternelles s'exercent sur l'enfant à naître, influences à la fois morales et physiques, dont la mère doit tenir grand compte, à moins d'exposer deux vies, c'est-à-dire deux âmes du même coup [1]. Quand l'enfant est né, qu'elle le nourrisse de son lait : enfanter et ne pas allaiter, c'est n'être mère qu'à moitié [2]. Qu'elle s'acquitte elle-même des soins de l'éducation physique dans la première enfance, ou tout au moins qu'elle y préside. L'alimentation, le vêtement ne sont point choses indifférentes ; la propreté est une condition de la santé, et la santé physique une condition de la santé mo-

Plantin, Anvers, 1579. Erasme était moins austère en ce qui concerne la mode osculatoire : il célèbre dans une lettre la suavité des baisers des Anglaises.

[1] Non pigebit mulierem in his observandis circumspectam esse, si cogitet duas animas in uno corpore periclitari (Erasme, *Instit. matr. christ.*).

[2] Dimidiatæ matres (Erasme, *De pueris*, t. I, p. 424. *Colloquia*, t. I, p. 650. Vivès, *De Instit. fem. christ.*

rale. On pousse trop loin le mépris du corps ; le corps est un instrument : comment s'en servir s'il n'est pas en bon état [1] ? Remarquons cette réaction contre l'éducation ascétique ; c'est bien là le souffle de la Renaissance, apportant au milieu des austérités du moyen âge chrétien l'idée antique et païenne de la nature, de la matière aussi bien que de l'esprit, du corps aussi bien que de l'âme.

La mère, nourrice de son enfant, doit être aussi sa première institutrice ; seule elle peut lui donner cette première éducation qui commence dès le berceau et qui exerce sur tout le cours de la vie une importance capitale ; seule elle peut le préparer, même avant qu'il sache parler, à la vertu et au savoir ; c'est sur ses genoux qu'il prend ses premières leçons, et il s'instruit plus vite, par amour pour elle : « C'est sa mère, en effet, que le petit enfant entend la première, c'est elle qu'il s'efforce d'imiter dès qu'il s'essaie à parler.... Et comme la première chose que les enfants doivent apprendre,

[1] Erasme, *Op. cit.*, p. 592-593 Dixerit aliquis, parum esse christianum, tam anxie præcipere de cura valetudinis. Anxiam curam non approbo, diligentem exigo, non alio spectans, quam ut corpore bene composito animus sit ad institutionem habilior. Voir aussi *De pueris*, p. 422. — Erasme annonce ici les pédagogues hygiénistes modernes ; on croirait presque entendre M. Herbert Spencer, qualifiant de « péché physique » la négligence des prescriptions de l'hygiène.

c'est à parler correctement, on avait bien soin jadis de ces commencements, qui importent beaucoup pour l'éloquence, et aussi pour le jugement et tout le reste. L'ignorance des langues a tout gâté de nos jours. On admirait l'éloquence des Gracques, mais à qui la devaient-ils en grande partie, sinon à leur mère ? C'était l'opinion de Cicéron : ils furent élevés, dit-il, non-seulement sur les genoux de leur mère, mais à l'école de son langage. C'est donc là qu'ils puisèrent leurs premières leçons.... En bien ou en mal, et pour toutes choses, l'influence maternelle est toute puissante : de là dépend, plus qu'on ne le croit, le bon ou le mauvais caractère des enfants [1]. »

Pour que cette influence fût bienfaisante, il faudrait réformer bien des préjugés. Voyez les jeunes gens : que recherchent-ils dans une femme ? La beauté, les agréments extérieurs ; ils s'arrêtent à l'écorce sans se demander ce que cache cette enveloppe brillante, si elle recèle des vertus ou des vices, l'ignorance ou l'instruction, le dévouement ou l'égoïsme. Le mariage, cet acte si sérieux où sont engagés tout le bonheur ou le malheur de la vie, la prospérité ou la ruine des familles, le sort même des sociétés, se traite avec une légèreté coupable. Pour être heureux en ménage, il faut

[1] Vivès, *Op. cit.* Erasme, *De pueris*, p. 432.

non-seulement s'aimer, mais s'estimer ; or, l'estime ne s'accorde qu'à des qualités solides, à des vertus réelles. Comment estimer une femme oisive, paresseuse, ignorante ? Elle n'est pas faite uniquement pour le monde, mais d'abord pour son intérieur. Elle doit savoir « les ouvrages féminins, c'est-à-dire filer la laine et le lin, tisser, coudre, diriger le ménage et la maison » ; c'est une ressource utile dans l'adversité, un remède contre l'oisiveté et la rêverie dangereuse qu'elle engendre [1].

Mais le travail des mains est bien insuffisant, si l'on n'y joint le travail de l'esprit. L'instruction est la plus sûre des garanties de moralité et de bonheur. « La jeune fille qui a appris dans la maison paternelle le gouvernement des choses domestiques, a appris un art qui n'est pas méprisable, et propre à éviter les dangers de l'oisiveté. L'oisiveté, pernicieuse à tout le monde, l'est surtout aux jeunes gens et aux femmes. Si l'esprit d'une fille est inoccupé, il tombe immédiatement dans le travers.... Le meilleur préservatif, c'est l'étude. Le travail des mains, utile et nécessaire, n'empêche pas d'entendre les propos flatteurs des jeunes gens et d'y répondre. L'étude occupe l'âme tout en-

[1] Erasme, *Op. cit.* p. 562-563 ; 600. Puellaris animus, nisi detineatur occupatione, protinus in deteriora delabitur.

tière ; dès qu'on a commencé de s'y plaire, on y prend plus de goût qu'à toute autre occupation ; plus on y persévère, plus on y trouve de charme, et ce charme ne périt jamais. C'est non-seulement une arme contre l'oisiveté, mais un moyen de faire pénétrer dans l'esprit d'une fille les meilleurs préceptes et de la former à la vertu. » — « Bien des gens sont en défiance de la femme instruite, sous prétexte que sa malice naturelle n'a pas besoin d'être renforcée par un savoir dangereux. A ce compte, le savoir serait tout aussi dangereux chez les hommes d'un mauvais naturel. La science, telle que je voudrais la voir répandue dans le monde, est sobre et modeste, elle rend l'âme meilleure, bien loin d'alimenter les mauvais penchants et de leur donner carrière. Tels sont, pour les femmes, les maximes de conduite et les exemples de vertu : si les connaître est mauvais, je ne vois pas en quoi les ignorer peut être bon. Quoi ! vous voulez que votre fille soit savante pour le mal et ignorante du bien ? Elle connaîtra ce qui peut l'induire au mal, et ignorera ce qui peut l'en détourner ? Quelle erreur de croire qu'il y a péril à savoir le bien et qu'il n'y en a pas à savoir le mal ? Quand votre fille sera tentée par le mal, comment s'en défendra-t-elle, ne connaissant pas le bien ? Vous la menez au sermon : pourquoi ? D'après votre système, c'est inutile ; inutile de la raisonner, de la répri-

mander, de la châtier. Vous n'avez qu'une chose à faire si vous êtes logiques : reléguez-la à la campagne, enchaînez, étouffez son esprit (si elle en a un), faites-en une bête... Non, on ne trouve pour ainsi dire pas une femme instruite qui soit de mauvaises mœurs, tandis que dans ce siècle et dans les précédents presque tous les vices des femmes proviennent de leur ignorance [1]. »

On n'a jamais prêché avec plus de chaleur la cause de l'instruction des femmes. Erasme et Vivès, passant de la théorie à l'application, ne posent pour ainsi dire aucune limite à leurs études : le grec, le latin, qui effarouchent les gens à courte vue, les amis de la routine, les ennemis des lumières, leur conviennent comme aux hommes. Voici un des plus curieux Dialogues d'Erasme [2], où il fait défendre par une femme contre un abbé l'étude de la langue de Cicéron :

L'ABBÉ.

Quel attirail avez-vous là ?

LA DAME.

N'est-il pas élégant ?

L'ABBÉ.

Je n'en sais rien ; ce que je sais, c'est qu'il est peu séant pour une demoiselle ou une dame.

[1] Vivès, *Op. cit.*, p. 79. Erasme, *id.* p. 563.

[2] *Colloquia*, t. I, p. 629. « L'abbé et la femme instruite. »

LA DAME.

Et pourquoi ?

L'ABBÉ.

Il n'y a que des livres.

LA DAME.

Eh bien ? A votre âge, abbé et homme de cour, vous n'avez donc jamais vu de livres dans les châteaux des héroïnes ?

L'ABBÉ.

Pardon, mais des livres français ; les vôtres sont grecs et latins.

LA DAME.

N'avons-nous à profiter qu'avec les livres français ?

L'ABBÉ.

Tout cela est bon pour les héroïnes, qui ont du temps de reste et veulent se distraire.

LA DAME.

Les héroïnes ont-elles seules le droit de s'instruire et de se bien gouverner ?

L'ABBÉ.

Je permettrais bien la lecture, mais pas celle d'ouvrages en latin.

LA DAME.

Et la raison, s'il vous plaît ?

L'ABBÉ.

Le latin n'est pas fait pour les dames.

LA DAME.

Je serais curieuse de savoir pourquoi.

L'ABBÉ.

Il ne respecte pas leurs oreilles.

LA DAME.

Avec cela que les auteurs français en ont souci ! Ils ne racontent qu'histoires galantes.

L'ABBÉ.

Ce n'est pas la même chose.

LA DAME.

Je ne comprends pas la différence.

L'ABBÉ.

Enfin c'est une opinion reçue qu'une femme sachant le latin est un phénomène.

LA DAME.

Ah ! oui, l'opinion.... Mais ne m'en parlez pas, c'est le pire des conseillers ; ni de la coutume, c'est la pire des autorités. Si une nouveauté est bonne, il faut qu'on en vienne à s'y habituer, et l'insolite deviendra usuel, le choquant agréable, l'inconvenant ou soi-disant tel bienséant.

L'ABBÉ.

Bon, bon...

LA DAME.

Voyons, n'est-il pas utile à une allemande d'apprendre le français ?

L'ABBÉ.

Fort utile.

LA DAME.

Pourquoi ?

L'ABBÉ.

Pour qu'elle puisse causer avec ceux qui parlent cette langue.

LA DAME.

Et vous me blâmez d'apprendre le latin pour m'entretenir chaque jour avec tant d'auteurs si éloquents, si instructifs, si sages, si bons conseillers ?... Mon mari n'est pas comme vous. il m'approuve. Vos moines en font bien autant, ne les approuvez-vous pas ?

L'ABBÉ.

Non certes, parce que je m'aperçois qu'ils deviennent moins faciles à conduire ; ils me ripostent par les Décrets, par les Décrétales, par Pierre, par Paul. Je n'aime pas un moine ergoteur... Non, le mobilier d'une femme, c'est sa quenouille et son fuseau ; les livres lui ôtent une bonne part de sa cervelle et elle n'en a déjà pas trop.

LA DAME.

Ce que vous en avez, vous autres, je l'ignore ; le peu que j'en ai, moi, j'aime mieux l'employer à m'instruire par d'honnêtes études qu'à réciter des prières par routine, ou à passer les nuits à table....

L'éducation morale résulte naturellement de l'éducation intellectuelle ainsi entendue, et cette

manière de l'entendre est singulièrement libérale, de la part de deux hommes d'Église, et qui mettaient l'étiquette du christianisme en tête de leurs traités : « La femme chrétienne, Le mariage chrétien ». Mais leur christianisme est large, ils en goûtent surtout la morale, et repoussent tout ce qui est superstition. « Ne prenez pas, disent-ils, la superstition pour de la piété. S'il n'est rien de plus accommodant que la vraie piété, il n'est rien de plus intolérant que la superstition, et ce fléau se rencontre chez les femmes plus que chez les hommes [1]. » Au fond, leur religion est celle des lettrés de leur siècle, un christianisme philosophique, un déisme littéraire.

La Renaissance, par leur organe, a donc mis au jour une doctrine touchant l'éducation des femmes ; il nous reste à comparer les faits à la doctrine, et cette comparaison, pour être suffisamment instructive, doit porter sur les nations qui ont subi l'influence de la Renaissance comme sur la France elle-même.

[1] Erasme, *Op. cit.*, p. 549.

## IV

Il y eut en Italie, à partir du XVe siècle, une véritable floraison de femmes lettrées : Dorotea Bucca, fille d'un médecin de Bologne, reçue docteur à l'Université de cette ville et qui y professa en 1436; Laura Cereti, de Brescia, qui soutint des thèses en 1487, à dix-huit ans, et fit durant sept années des leçons publiques de philosophie; les filles de Jean Feruffini, jurisconsulte bolonais, que Marguerite leur mère fit instruire dans les langues grecque et latine : Isola Nigarola, de Vérone, que Bessarion, dans sa vieillesse, qualifiait de « vierge plus divine qu'humaine »; Battista de Rimini, de la maison de Malateste, femme d'une érudition peu commune, *singularis eruditionis mulier*, à qui Léonard Arétin et d'autres savants dédiaient leurs ouvrages; Alessandra Scala, de Florence, morte en 1506, fille et femme de savants [1], composant des poésies en grec et en latin; Cécile de Gonzague, fille du duc de Mantoue et d'une mère fort instruite

[1] Elle avait épousé Michel Marulle, auteur de poésies latines, diversement appréciées, mais fort louées par Ronsard, qui dans son *Epitaphe de Marulle* compare l'auteur à Tibulle.

elle-même ; Paule Malateste, élevée par Victorin de Fettre qui la mit en état d'écrire en grec ; Alessandra Fedele, née à Venise en 1465, morte dans un âge très-avancé, femme du médecin Mapelli, versée dans la connaissance des lettres latines, de la philosophie, de la rhétorique, de la musique, vantée par Politien ; Catherine Landa, née après 1500, femme du comte Jean Trivulce, en correspondance savante avec le cardinal Bembo ; Isabelle Sforce, auteur d'un traité philosophique sur *La vraie tranquillité de l'âme* [1], et d'une *Apologie de la poésie* dédiée à Marguerite Bobbia ; Vittoria Colonna, marquise de Pescaire, surnommée « la divine » à cause de ses vertus et aussi de ses talents, celle qui fut, selon Michelet, « le centre des penseurs italiens, la poésie de Michel-Ange et son sublime amour » [2] ; Lucrèce de Gonzague, femme de Jean-Paul Monfrone, instruite par Robertel et par Bandello dans l'étude du grec, de la rhétorique et de la logique, et dont les *Lettres* furent publiées en 1552 ; Angela Curion, fille de Cœlius Secundus Curion, dont Ramus a joint l'éloge à celui de son père et qui parlait non-seulement l'italien, l'allemand et le français, mais encore le latin ; Tarquinia Molsa, petite-fille du poète François Molsa, de

[1] *Della vera tranquillita dell'anima*, Venise, 1544.

[2] 1490-1547. Ses poésies ont été publiés à Rome en 1840.

Modène, considérée à la cour de Ferrare pour ses vertus et son savoir, ayant étudié la grammaire avec Ange Politien, le latin et l'art d'écrire avec Lazare Labadini, le grec avec P. Latoni, l'astronomie avec Antoine Guarino, l'hébreu avec Rabbi Abraham, la rhétorique d'Aristote avec Camille Corcapani, la poésie et la philosophie platonicienne avec François Patrizzi, auteur de plusieurs traductions d'ouvrages anciens et de poésies originales en italien. D'autres femmes poètes existaient encore en Italie au XVIe siècle. Françoise Baffa, de Venise, vers 1540 ; Olympe Malipieri, vers 1559 : Claire Contarini, de Lucques, vers 1560 : Barba Bertani, de Reggio, vers 1588 [1].

Mais ces femmes inégalement célèbres le cèdent toutes à Olympia Fulvia Morata [2]. Instruite d'abord dans la maison paternelle, puis à la cour de Ferrare, Olympia eut pour maî-

[1] Hilarion de Coste, *Eloges des dames illustres ; Dictionnaire historique portatif*, t. I, p. 411, 465. t. II, *passim* : Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, édition de 1820. t. V, p. 346 ; VII, p. 137, 138, 139, 148 ; IX, p. 49 ; X, p. 387, 483, XIII, p. 155, 275 ; Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, 1824. t. III, p. 555, 557 ; Michelet, *La Réforme*, p. 256 ; J. Bonnet, *Vie d'Olympia Morata, épisode de la Renaissance et de la Réforme en Italie*, in-8. 1850, p. 163-166.

[2] 1526-1555. Voir Bonnet, *Ouvrage cité* ; Bayle, art. *Curion*.

tres, outre son père, Jean et Chilian Sinapi, d'origine allemande, l'un médecin, l'autre helléniste, tous deux des plus savants, Cœlius Calcagnini, Cœlius Secundus Curion, autres savants. Elle vécut dans le milieu le plus plein de la Renaissance, dans une famille de lettrés, parmi les amis de son père; puis dans une cour où les enfants du duc Hercule et de la duchesse Renée jouaient devant le pape Paul III *les Adelphes* de Térence, où la petite princesse Anne, sa compagne d'études, récitait tout enfant du Démosthènes et du Cicéron, et traduisait Esope ; plus tard, mariée à un médecin allemand, André Gruntler, entrée décidément dans la réforme, inquiétée, menacée, malgré la protection de la duchesse, obligée de sortir d'Italie, elle changea de résidence sans changer de vie, et retrouva à Wurzbourg et à Heidelberg le même entourage de savants et de lettrés. Comment ne l'aurait-elle pas été elle-même? A quatorze ans, elle écrivait en latin un éloge de Cicéron, en grec un éloge de Mucius Scœvola, parlait les deux langues, faisait des conférences en public ; à seize ans, elle composait des poésies en grec. Cœlius Calcagnini lui écrivait : « Les jeunes filles de votre âge se plaisent à cueillir ça et là les fleurs du printemps, dont elles se composent des couronnes aux mille couleurs ; mais vous, vous dédaignez ces fleurs d'un jour; et vous cueillez dans le jardin des

Muses des guirlandes immortelles qui ne se flétrissent jamais, et qui, par un privilège divin, reverdissent avec les années. » Sur la fin de sa vie (elle mourut à vingt-neuf ans), elle traduisit les Psaumes, toujours en grec [1], et fit l'éducation des deux enfants de son ancien maître, Theodora et Emilio Sinapi.

L'Allemagne, si engagée dans la Renaissance par ses écrivains et ses pédagogues, n'allait point du même pas en ce qui concerne les femmes. La femme savante n'a jamais été l'idéal de l'Allemande. Lorsqu'Olympia Morata arriva à Wurzbourg avec son mari, et qu'elle y fut reçue dans la maison de Jean Sinapi, elle y trouva les jeunes filles prenant des leçons de couture et de broderie ; ce côté de l'éducation prédominait même dans les familles d'érudits et de professeurs. Anne, fille aînée de Mélanchton, mariée à Georges Sabinus, un Prussien de Kœnigsberg, et morte en 1547 à vingt-trois ans, savait le latin [2] ; on n'en cite pas beaucoup d'autres exemples. La cour de Bruxelles, sous Marguerite d'Autriche [3], petite-fille de Charles-le-Témé-

[1] La première édition de ses œuvres parut à Bâle, 1558, avec dédicace à Isabella Manricha de Bresegna ; la seconde en 1562, avec dédicace à la reine Elisabeth d'Angleterre.

[2] *Dictionnaire de Bayle*, t. x, p. 384.

[3] 1480-1530. C'est elle qui fit bâtir la belle église de

raire, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, était cependant un centre assez littéraire. Marguerite, élevée à la cour de Louis XI dont elle devait épouser le fils, fiancée à deux ans, répudiée à treize, mariée à dix-huit avec le fils de Ferdinand et d'Isabelle, veuve six mois après, remariée à vingt-deux ans avec Philibert-le-Beau de Savoie, se trouva veuve encore une fois à vingt-quatre ans; existence éprouvée qui lui inspira des poésies touchantes :

Me faudra-t-il toujours ainsi languir ?
Me faudra-t-il enfin ainsi morir ?
Nul n'ara-il (n'aura-t-il) de mon mal connoissance ?
Trop a duré, car c'est dès mon enfance.

Elle fut consolée par la politique, par le goût des lettres et des arts. Agrippa, Vivès, Erasme aimaient cette cour d'une femme indulgente, spirituelle et artiste. Marie, sœur de Charles-Quint, qui lui succéda dans le gouvernement des Pays-Bas, continua la tradition. Mais c'était un foyer restreint. En général, la noblesse germanique n'était pas encore mûre pour la culture littéraire ; Jean Sturm, le recteur du gymnase de Strasbourg, s'en plaignait à son ami Roger Asham [1] : « Ils sont bien

Brou pour servir de tombeau à son mari Philibert, duc de Savoie.

[1] Dans une lettre du 5 septembre 1550, cité par M. L.

rares en Allemagne les nobles qui pensent que le lustre des lettres ait quelque chose à faire avec leur ordre. »

L'Espagne, si peu allemande, mais que tant de liens attachaient à l'Allemagne, avait donné plus qu'elle accès à la Renaissance dans l'éducation féminine, avant la Réforme, bien entendu. Isabelle, grand-mère de Charles-Quint, savait le latin, que son mari Ferdinand n'entendait pas ; parmi les érudits italiens qu'elle avait attirés, elle avait choisi les frères Geraldini pour être les précepteurs de ses enfants, de Jean, qui mourut jeune, de Jeanne-la-folle, de Catherine, femme de Henri VIII d'Angleterre. Vivès rapporte avec admiration que Jeanne était capable d'improviser des harangues en latin ; Erasme dit merveilles de la science de Catherine [1]. Plusieurs autres ont laissé un nom dans les lettres, et même dans l'enseignement : Françoise, fille d'Antoine de Lebrixa, était capable de remplacer son père dans sa chaire de l'Université d'Alcala. Isabelle Losa, née à Cordoue vers la fin du du XV^e siècle, savait le latin, le grec et l'hébreu. Les filles d'Antonio Perez, le ministre de Philippe II, Gregoria et Luisa, étaient fort instrui-

Wiesener, *La jeunesse d'Elisabeth d'Angleterre*. 1 vol. in-8, 1878, p. 64.

[1] Vivès, *De Instit. fem. christ.* c. 4 ; Erasme, *Epist.* lib. IX, p. 34, lib. II, p. 24.

tes ; Perez écrivant à Gregoria lui disait : « Ne croyez pas parler à Cicéron, ou à quelque auteur grec, quand vous m'écrivez ; abaissez votre style à mon niveau [1]. »

En Angleterre, la Renaissance, accueillie avec faveur par Henri VIII qui créa la première chaire de grec en 1540, pénétra profondément dans l'éducation des femmes des hautes classes, au point qu'Erasme pouvait dire sans exagération : « Il est charmant de voir ce sexe revendiquer les exemples antiques. La reine est remarquablement instruite, et sa fille écrit en bon latin. La maison de Morus est vraiment la demeure des Muses. La face du monde est retournée : les moines ne savent pas lire et les femmes s'adonnent aux livres. » Cette reine dont il parle, c'est Catherine d'Aragon ; sa fille, c'est Marie Tudor, qui eut pour précepteurs Vivès et Linacre, qui étudia S. Cyprien, S. Jérôme, S. Augustin, Boëce, Platon, Cicéron, Sénèque, Lucain, Prudence, Sidoine Apollinaire, les *Colloques* et les *Adages* d'Erasme, même l'*Utopie* de Morus, et qui vint à bout de lire le grec, d'écrire en latin, de parler l'espagnol, le français, et de comprendre l'italien. Les filles de Thomas Morus, surtout l'aînée, Marguerite, sa petite-fille Marie, lady Clarke, étaient dignes en effet d'habiter « la mai-

[1] *Dict. hist. port.* t. II, p. 54 et suiv.

son des Muses », et bien d'autres méritaient le même éloge : Catherine Parr, sixième femme d'Henri VIII ; Jeanne Grey, cette reine d'un jour, qui à treize ans lisait le Phédon dans l'original ; Catherine Tishem, qui lisait Galien dans le texte [1] ; la duchesse de Suffolk, la comtesse de Pembroke, lady Tyrwhit, Catherine Ashley, les filles du duc de Somerset, Mildreda Cooke, Anna Cooke sa sœur, qui fut la mère de Bacon [2]. J'ai déjà cité les trois sœurs Seymour. Mais la plus remarquable est Elisabeth.

Elle partagea d'abord les études de son frère Edouard, un peu plus jeune qu'elle, et avec qui elle prit l'habitude de correspondre en latin. Ils avaient pour maîtres dans cette langue sir John Cheke et Richard Coxe ; en italien, Battista Castiglione ; en français, Jean Belmain. En 1545, âgée alors de douze ans, elle eut des professeurs particuliers, William Gridall, très-instruit en grec, et Roger Asham, l'un des premiers pédagogues de l'Angleterre [3], mathématicien, musicien, hellé-

[1] Peu de médecins en auraient été capables, observe Bayle (*Diction. hist.* t. VII, p. 290.

[2] M. Wiesener, *Ouvrage cité*, p. 9, 53, 61, 62.

[3] 1515-1568. — Nous savons quelle méthode il appliquait à l'instruction de son élève. Si vous voulez, disait-il, remplir d'un seul coup un verre à boire, la plus grande partie du liquide rejaillira et se répandra par dessus le

niste, versé dans l'art oratoire, latiniste de premier ordre. Elle ne cessa d'étudier jusqu'à son avènement, en 1558 ; l'étude lui était un refuge et une distraction ; elle avait lu Démosthènes, Isocrate, Sophocle, Cicéron, Tite-Live ; elle parlait le grec assez facilement, le latin avec correction, le français, l'italien, l'espagnol comme l'anglais, et pouvait répondre aux ambassadeurs dans leur langue.

Nous arrivons à la France. Anne de Bretagne entretenait une pléiade d'écrivains à gages, médiocres prosateurs, plus médiocres poètes, à la

bord. Il procédait donc graduellement, de manière à ménager les forces intellectuelles et à ne pas accabler dès l'abord un jeune esprit. Le fond de sa méthode consiste dans la double traduction du latin en anglais et de l'anglais en latin. Ainsi, il prend, par exemple, une lettre de Cicéron, l'explique et l'analyse en anglais ; l'enfant répète, et traduit aussi en anglais, puis, après un petit intervalle, retraduit cet anglais en latin. Pour le grec, on le traduit en latin, et vice versâ. Cet exercice fournit l'occasion d'exposer les règles de la grammaire, puis celles de la rhétorique. L'élève écrit beaucoup, en vertu du précepte de Cicéron, que « la plume est le meilleur des maîtres du langage. » Asham proscrit la méthode orale, comme ne laissant pas assez de traces, et n'obligeant pas l'élève à un travail personnel suffisant. Il a exposé ces idées dans un Traité, *The Schoolmaster*, *Le Maître d'Ecole*, publié dans ses Œuvres, *Asham's Works*, t. III, et analysé par M. Wiesener, *Ouvrage cité*, p. 65-73.

tête desquels était Jean d'Auton ; la première apparition du néologisme grec et latin eut lieu en quelque sorte sous ses auspices. Quand elle mourut en 1514, elle fut regrettée des artistes et des lettrés, qui lui était reconnaissants de « son doux recueil (accueil) », de « son gracieux parler ». Elle paraît aussi avoir pris quelque soin de l'éducation des jeunes filles de sa cour, surtout de leur éducation morale. Une miniature d'un manuscrit du XVIe siècle la représente au milieu d'elles : assise à une table, en vêtements sombres, un mouchoir à la main, elle écrit à son mari, alors en guerre et dont elle pleure l'absence ; ses damoiselles, rangées au fond de la chambre dans une attitude recueillie, se conforment, du moins en apparence, à sa triste pensée. Evidemment cette cour n'a rien que de sérieux ; la vérité est que les mœurs s'y étaient relevées et que l'exemple n'avait pas été sans profit.

Sa fille aînée, Claude de France [1], qui épousa François Ier, dut à cette discipline les vertus qui lui firent donner par le peuple le nom de « bonne reine » ; elle fut aussi célèbre par son esprit, mais l'éducation de la seconde fille d'Anne et de Louis XII, Renée de France [2], fut plus littéraire. Privée

[1] 1499-1524.
[2] 1510-1575.

de sa mère à quatre ans, elle eut pour gouvernante une bretonne, dame d'honneur de la feue reine, Michelle de Saubonne, femme de Jean de Parthenay, seigneur de Soubise, et dont la fille Anne la suivit à Ferrare lorsqu'elle épousa Hercule d'Este. Elles avaient été l'une et l'autre instruites par les meilleurs maîtres, non seulement en latin, mais en grec, en théologie, et la réforme les attira facilement.

Un peu plus âgée, Marguerite d'Angoulême [1], sœur de François Ier, mariée d'abord à Charles dernier duc d'Alençon, en 1509, puis en 1527 à Henri d'Albret, roi de Navarre, est appelée par Michelet la « mère aimable de la Renaissance » en France. C'est peut-être beaucoup dire ; à coup sûr, elle est une des femmes les plus remarquables que l'éducation de la Renaissance ait formées non-seulement en France, mais dans toute l'Europe. Élevée en grande partie à la cour de Louis XII, elle puisa dans les leçons de ses maîtres, plus tard dans le commerce des plus savants hommes, des poètes, des artistes, des philosophes, des théologiens, une instruction étendue et variée. Esprit vif, ouvert, d'une curiosité insatiable : « S'il y avait au bout du monde, lui écrivait Briçonnet, un docteur qui, par un seul verbe abrégé, pût apprendre

[1] 1492-1549.

toute la grammaire, un autre la rhétorique, la philosophie et les arts libéraux, vous y courriez comme au feu ». Elle lisait Érasme dans l'original, et aussi Sophocle : le grec la tentait, elle avait protégé Wolmar qui l'enseignait à Bourges, elle protégea Amyot qui lui dût, en 1535, son premier emploi, celui de lecteur en langue grecque à la même Université.

Le grec, la langue de l'hérésie, comme on disait en Sorbonne, la mena à l'hébreu : aux environs de la trentième année, elle l'apprit avec Paul Paradis, se tourna vers les études bibliques et la théologie, entretint avec Briçonnet une correspondance d'une préciosité mystique et fastidieuse, et écrivit *le Miroir de l'âme pécheresse*. On crut y voir l'influence de la Réforme, la Sorbonne le censura en 1529 : c'est surtout l'œuvre d'une imagination ardente, d'un cœur désabusé de bien des choses au monde, qui cherche à s'assurer soi-même dans la foi, sans peut-être y réussir pleinement [1]. L'esprit de la

[1] Brantôme raconte une anecdote singulière. Une des filles d'honneur de Marguerite étant sur son lit de mort, « elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard jusques après la mort. » Elle guettait la sortie de l'âme ! Etrange curiosité, que ni un catholique ni un protestant de conviction n'auraient eue, semble-t-il, et qui sent bien le scepticisme.

Renaissance est un esprit de libre pensée, de doute, et Marguerite était bien de son siècle.

Elle en était à ce point de vue ; elle en était encore par la variété de ses aptitudes et de ses goûts. Cette intelligence éminemment compréhensive pouvait toucher à tous les genres : chansons spirituelles, comédies jouées par les filles de sa petite cour, poésies tantôt mondaines tantôt religieuses, nouvelles imitées de Boccace, licencieuses pour nous, non pour les contemporains, et dont Bayle a judicieusement apprécié la portée à cet égard : « Voici une reine très-sage, très-vertueuse, très-pieuse, qui compose néanmoins un livre de contes assez libres et assez gras, et qui veut bien que l'on sache qu'elle en est l'auteur. Combien y a-t-il de dames actuellement plongées dans les désordres d'une sale galanterie, qui pour rien au monde ne voudraient écrire de cet air-là ! Ce qu'elles écrivent et même ce qu'elles disent, est d'une pudeur extraordinaire... Il y a d'étranges inégalités dans l'âme humaine, et beaucoup de disparate entre le cœur et l'esprit. Tel a plus de pureté dans le cœur et dans les mœurs que dans la langue et dans la plume » [1].

[1] Art. *Navarre (Marguerite de) Dict. hist. et critique*, t. XI, p. 53-54. — *Le miroir de l'âme pécheresse* fut imprimé en 1533 ; les poésies en 1547, sous ce titre: *Marguerites de la Marguerite des princesses, très illustre reine de Navarre*, 1 vol. in-8, Lyon, par les soins de Jean de la Haye,

Ses vers, toujours faciles, ne sont pas toujours poétiques ; les meilleurs sont ceux où un sentiment profond l'inspire, par exemple, ce portrait de son frère :

C'est luy que ciel, et terre, et mer contemple...
La terre a joie, le voyant revestu
D'une beauté qui n'a point de semblable.
La mer, devant son pouvoir redoutable,
Douce se rend, connoissant sa bonté.
Le ciel s'abaisse, et par amour dompté,
Vient admirer et voir le personnage
Dont on luy a tant de vertus conté.
C'est luy qui a grâce et parler de maître,
Digne d'avoir sur tous droit et puissance,
Qui, sans nommer, se peut assez connoître.
C'est luy qui a de tout la connoissance...
De sa beauté il est blanc et vermeil,
Les cheveux bruns, de grande et belle taille ;
En terre il est comme au ciel le soleil.
Hardi, vaillant, sage et preux en bataille,
Il est benin, doux, humble en sa grandeur.

dit Jean Sylvius, son valet de chambre ; on appelait alors métaphoriquement *Marguerites*, les discours fleuris et recherchés, en sorte que ce titre allégorique doit se traduire ainsi : « Les fins discours de la fleur des princesses. » — *L'Heptaméron* ne fut imprimé qu'après sa mort, par les soins de Claude Grujet, Paris 1559. — *Lettres de Marguerite d'Angoulême sœur de François* Ier, — publiées par F. Génin, 1 vol. in-8, 1841 ; *Nouvelles lettres de la Reine de Navarre*, par le même, 1 vol. in-8, 1842.

Fort et puissant, et plein de patience,
Soit en prison, en tristesse et malheur...
Il a de Dieu la parfaite science...
Bref, luy tout seul est digne d'être roy. [1]

Ses lettres, fort importantes au regard de l'histoire, nous la montrent aussi quelquefois dans l'intimité d'un rôle plus simple, comme celle-ci, où elle donne à François Ier des nouvelles de ses enfants [2] :

« M. d'Angoulesme [3] a eu la rogeole et forte fièvre et longue ; après, M. d'Orléans [4] l'a prise avecques peu de fièvre ; et puis madame Madelaine [5], sans fièvre ni douleur ; et par compaignie M. le Dauphin [6], sans peine ny fièvre. Et mainte-

[1] Marguerite a porté toute sa vie à François Ier un dévouement passionné, une de ces affections de sœur aînée qui ont quelque chose de l'abnégation maternelle. Il me semble qu'il n'est pas nécessaire, pour l'expliquer, de bâtir un roman à *la René*, comme l'ont fait, avec une imagination trop complaisante, Michelet et Génin.

[2] Lettre de la Reine de Navarre à François Ier, prisonnier à Madrid, janvier ou février 1526. Édition Génin, p. 70.

[3] Henri, second fils de François Ier, qui fut Henri II, alors âgé de 8 ans.

[4] Charles, troisième fils de François Ier, alors âgé de 4 ans.

[5] Fille aînée de François Ier, mariée en 1537 à Jacques V, roi d'Ecosse, et morte en 1538.

[6] François, fils aîné du roi, alors âgé de 9 ans. Il mourut en 1536.

nant sont tous entièrement guéris et bien sains, et fait merveille M. le Dauphin d'estudier, meslant avecques l'escole cent mille aultres mestiers ; et n'est plus question de colère, mais de toutes vertus. M. d'Orléans est cloué sur son livre et dist qu'il veult estre saige ; mais M. d'Angoulesme sait plus que les aultres et fait des chouses qui sont autant à estimer prophéties que enfances, dont. monseigneur, vous seriez esbahy de les entendre. La petite Margot [1] me ressemble, qui ne veult estre malade. Mais ici, m'a-t-on asseurée qu'elle a fort bonne grace et devient plus belle que n'a été mademoiselle d'Angoulesme [2] ».

Sa renommée était universelle. Erasme lui écrivait en latin, sûr qu'elle le lirait sans traducteur. Mélanchton lui recommandait un étudiant pauvre de Nîmes, Claude Baduel, et elle lui procurait les moyens d'achever ses études. Dolet l'appelle « la seule Minerve de France » ; Clément Marot, son valet de chambre, son poète, son adorateur, a chanté en cent endroits son « vif esprit », son « sçavoir qui l'estonne » ; Ronsard lui a adressé l'Ode pastorale en vingt strophes :

[1] Marguerite, seconde fille du roi, filleule de la reine de Navarre ; née en 1523, mariée en 1559 à Philibert-Emmanuel, duc de Savoie.

[2] C'est-à-dire elle-même, née mademoiselle d'Angoulême.

La Royne Marguerite,
La plus belle fleur d'élite
Qu'oncques la terre enfanta...

et d'autres encore ; Rabelais lui a dédié le troisième livre de Pantagruel, la qualifiant d'« esprit abstrait, ravy et ecstatic » ; Antoine Lemasson, sa *Version de Boccace* ; Jean Bouchet, son *Labyrinthe de fortune* ; Antoine Dumoulin, son édition de Des Périers ; Vatable, ses *Commentaires sur la Bible* ; Nicolas Mauroy, de Troyes, sa *Traduction en vers des hymnes de l'Église* ; Jean Brèche, son *Manuel royal de la doctrine et condition du Prince*, traduit de Plutarque et d'Isocrate. Quand elle allait visiter Robert Estienne, en son imprimerie, elle parlait latin dans cette docte maison.

Elle ne fut pas sans s'occuper de l'éducation de sa filleule « Margot », fille de François Ier, protectrice de Ronsard, de Donat, de l'Hospital, et surnommée par ses sujets savoisiens « la mère des peuples ». En revanche, les calculs de la politique fraternelle la privèrent de sa fille Jeanne d'Albret [1] : François Ier la lui enleva à l'âge de deux ans, pour être plus à même de la marier plus tard à son gré, et la fit élever au Plessis-les-Tours. Mais sa mère désigna le précepteur ; ce fut Nicolas

[1] 1528-1572.

Bourbon dit l'Ancien [1], qui a laissé, avec des Épigrammes latines, un recueil de distiques moraux intitulé *Pœdologia, le Livre des enfants*, encore une « Civilité », composée peut-être pour l'éducation de la petite princesse. Ses poésies ont peu de valeur ; son enseignement valait mieux, si l'on en juge par l'instruction qu'il communiqua à son élève : latin, grec, espagnol, elle entendait, parlait ou écrivait toutes ces langues. On a d'elle un quatrain qu'elle improvisa le 21 mai 1566, lors d'une visite à l'imprimerie de Robert II Estienne :

Art singulier, d'icy aux derniers ans,
Représentez aux enfants de ma race
Que j'ai suivi des craignans Dieu la trace,
Afin qu'ils soient les mêmes pas suivans.

Robert y répondit par un sonnet dans lequel il faisait parler l'imprimerie :

Princesse que le ciel de grâces favorise,
A qui les craignans Dieu souhaitent tout bonheur,
A qui les grands esprits ont donné tout honneur
Pour avoir doctement la science conquise.... [2]

[1] Pour le distinguer de son neveu, du même nom ; il était encore jeune quand il fut choisi par Marguerite, puisqu'il était né en 1503 ; il mourut en 1550. Ses poésies latines ont paru sous le titre de *Nugæ*, Paris, 1533, in-8 ; sa *Pædologia*, en 1536, Lyon, in-4 avec un commentaire de Jean Descaures, d'Amiens.

[2] Robert Ier Estienne avait transporté son imprimerie pour

Cette forte et libérale culture n'était pas incompatible, dans le système d'éducation alors suivi, avec une rigueur de discipline qui ne sévissait pas seulement contre le sexe fort. Une demoiselle de Négrepelisse, qui avait le tort de préférer un mari de son choix à celui qu'on prétendait lui imposer, était « menassée de verges », et la reine de Navarre, qui raconte l'anecdote à son frère, [1] n'en paraît pas autrement émue. C'est que les « verges », puisqu'il faut les appeler par leur nom, n'épargnaient pas les filles, même les filles de rois. Jeanne d'Albret, qui montra de bonne heure une incroyable force de volonté, en fit l'expérience, notamment lorsque François Ier voulut la marier, à douze ans, avec le duc de Clèves. Elle résista, ne céda qu'aux mauvais traitements, et protesta par acte notariés, à quatre reprises : [2] « Si l'on prétend que j'y ai consenti, dit-elle, ce cera par force, oultre mon grey et vouloir, et pour crainte du Roy, du

cause de religion, de Paris à Genève en 1551 ; son second fils, Robert II resté catholique, revint à Paris et y rouvrit l'imprimerie paternelle en 1566. C'est à cette occasion qu'il reçut la visite de Jeanne d'Albret.

[1] *Nouvelles lettres de la reine de Navarre*, édition Génin, p. 181.

[2] *Id.* Pièces justificatives, p. 289-294. C'était en 1540 ; le mariage fut déclaré nul peu de temps après, et elle épousa en 1548 Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

roy mon père et de la royne ma mère, qui m'en a menassée et fait foueter par la baillyve de Caen ma gouvernante, laquelle par plusieurs foys m'a pressée par commandement de la royne ma mère, me menassant que je serais tant fessée et maltraitée que l'on me feroit mourir, et que je serais cause de la perte de mes père et mère, que je ne say à qui avoir recours qu'à Dieu... »

Cet appel à Dieu n'est-il pas touchant dans la bouche d'une enfant si jeune ? Et ne comprend-on pas qu'elle ait dû prêter aisément l'oreille aux nouveautés religieuses ? En dépit de François Ier, en dépit d'Henri II et de Catherine de Médicis, elle devint et resta huguenote, étudia la théologie comme elle avait étudié les classiques de l'antiquité profane, fit traduire en langue basque le Nouveau-Testament, le catéchisme et la liturgie de Genève à l'usage de ses sujets, dans son petit royaume de Navarre, [1] et décora le château de Pau de tapisseries faites de sa main, représentant des scènes de la Bible : Henri IV les eut sous les yeux en naissant.

Plus heureuse que sa mère, elle ne fut point privée du droit d'élever ses enfants auprès d'elle ; sa fille Catherine marcha sur ses traces, fut comme

[1] Elle en avait hérité en 1555, à la mort de son père Henri d'Albret.

elle savante et bonne luthérienne ; elle avait eu pour précepteur la fille d'un des meilleurs poètes latins du XVIe siècle, Salmon Macrin. Du Verdier Vau-Privas [2] la qualifie « princesse de haut esprit » et rapporte que, digne de son aieule (Marguerite d'Angoulême) et de sa mère, elle commença « de si bonne heure à produire les fleurs et le fruit tout ensemble dont les Muses donnent la semence », qu'elle dépassait toutes les espérances, « ayant à peine atteint l'âge de douze ans ». Femme malheureuse du duc de Bar, elle mourut fidèle à sa foi.

Non moins instruite, mais ayant grandi dans un autre milieu, celle qui devait devenir sa belle-sœur, la seconde Marguerite de Navarre, [3] fille de Henri II, sœur d'Henri III et femme d'Henri IV, nous montre l'éducation féminine sous un autre aspect. Lorsque son mariage fut décidé, Jeanne d'Albret écrivait à Henri : [4] « Elle est belle et bien avisée, et de bonne grâce ; mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. » Depuis François Ier, et par une suite du mouvement

[1] 1558-1604. Sœur d'Henri IV.

[2] Dans sa *Bibliothèque française*, p. 144, cité par Bayle, *Dict. hist.* t. XI, p. 61.

[3] 1553-1615.

[4] Lettre du 8 mars 1572.

général de la société, la vie de cour avait pris un caractère de galanterie, un éclat mondain qui surpassait de beaucoup ce qu'on avait vu sous les premiers Valois ; les femmes, attirées dans ce milieu charmant et périlleux, y mêlaient des goûts artistiques, littéraires, raffinés, à une facilité de mœurs qui ne se cachait plus. Les maîtresse royales étaient elles-mêmes des lettrées : la duchesse d'Etampes protégeait Marot, Diane de Poitiers protégeait Ronsard. La réforme, s'introduisant sous le couvert de la poésie, toute la cour d'Henri II et Henri II le premier chantaient les psaumes de Marot, sur des airs qui parfois, il est vrai, n'étaient pas des airs d'église. Marie Stuart, amie et presque élève de Ramus, prononçait devant le roi, aux applaudissements des courtisans, une harangue en latin sur l'aptitude des femmes aux sciences, [1] démontrant sa proposition par l'exemple, car elle savait le grec, l'italien, l'espagnol. Mais ces dehors séduisants couvraient une corruption profonde, dont Marguerite de Navarre est tout à la fois le produit et l'emblème. C'est l'éducation du XVIe siècle à sa période de décadence, la culture de l'esprit sans la culture morale. Le vieil historien Mezerai [2] a naïvement.

[1] M. Dargaud, *Histoire de Marie Stuart*, 1 vol. in-12. Paris 1859, p. 87.

[2] *Histoire de France sous Henri III*, t. III, p. 446, 447.

mais judicieusement, apprécié cette transformation des mœurs sociales.

« Le roi François 1er, dit-il, qui avait une noble passion pour toutes les belles choses, s'était merveilleusement plu aux magnificences, croyant qu'elles servaient à sa grandeur ; et comme il se persuadait que la beauté des dames rehaussait l'éclat de ses pompes, joint qu'il était d'inclination amoureuse, il avait le premier accoutumé ce beau monde à hanter la cour. Du commencement cela eut de fort bons effets, cet aimable sexe y ayant amené la politesse et la courtoisie, et donnant de vives pointes de générosité aux âmes bien faites ; mais depuis que l'impureté s'y fût mêlée, et que l'exemple des plus grands eut autorisé la corruption, ce qui était auparavant une belle source d'honneur et de vertu devint un sale bourbier de tous vices, le déshonneur se mit en crédit, la prostitution se saisit de la faveur, on y entrait, on s'y maintenait par ce moyen ; bref, les charges et les bienfaits se distribuaient à la fantaisie des femmes. Et parce que d'ordinaire, quand elles sont une fois déréglées, elles se portent à l'injustice, aux fourberies, à la vengeance et à la malice avec bien plus d'effronterie que les hommes mêmes ; elles furent cause qu'il s'introduisit de très-méchantes maximes dans le gouvernement, et que l'ancienne candeur gauloise fut reléguée encore plus loin que la chas-

teté. Cette corruption commença sous le règne de François Ier, se rendit presque universelle sous celui de Henri II, et se déborda enfin jusqu'au dernier point sous Charles IX et sous Henri III.»

Clément Marot dit quelque part qu'il eut la cour pour « maîtresse d'eschole » : on juge de ce qu'elle valait ; or c'était bien aussi la maîtresse d'école des femmes des plus hautes classes. La Réforme fut une sauvegarde pour celles qui l'embrassèrent soit ouvertement, soit en secret, ou qui en furent seulement touchées, sans aller plus avant.

Il serait oiseux de prolonger une nomenclature monotone. Que dire de Catherine de Clermont, duchesse de Retz [1], d'Anne et Philippine du Prat [2], de Renée de Rochechouart [3], de Jeanne de Saulx [4], de Diane de Maure [5], de Catherine de

[1] Rapin en fait l'éloge, Marguerite de Navarre en parle dans ses lettres ; morte en 1603.

[2] Filles de François du Prat, baron de Thiers et d'Anne Séguier ; considérées à la cour du temps d'Henri III. Philippine composa des poésies en français.

[3] Fille de Léon Taveau, baron de Mortemart : longtemps dans la faveur de Catherine de Médicis, puis tombée en disgrâce pour lui avoir fait des représentations au sujet de la conduite des femmes de la cour.

[4] Fille du maréchal de Tavannes, mariée en 1570 à René de Rochechouart, fils de la précédente. Elle battit un rabbin dans une dispute réglée, et le convertit (Bayle, *Dict. hist. et crit.* t. XIV, p. 467).

[5] Diane des Cars, comtesse de Maure, « un des plus

Parthenai [1], d'Anne de Rohan [2], sinon qu'elles étaient versées dans la connaissance des lettres profanes et sacrées ? La « belle Paule », Paule de Viguier, baronne de Fontenille [3], célèbre à Toulouse par sa beauté et son esprit, a laissé des poésies dont on a retenu celle-ci, sur la mort de son fils :

Le tendre corps de mon fils moult chéri
Gît maintenant dessous la froide lame ;
Aux lieux très clairs doit triompher son âme,
Car en vertus toujours il fut nourri.
Las ! J'ai perdu ce beau rosier fleuri,
De mes vieux ans l'honneur et l'espérance,
La seule mort peut donner allegeance
Au mal cruel qui mon cœur a meurtri ;

beaux esprits du XVI^e siècle », dit le *Mercure Galant* d'octobre 1702, p. 105.

[1] Nièce d'Anne de Parthenai, amie de Renée duchesse de Ferrare. En 1574, on joua à la Rochelle une tragédie de sa composition, intitulée *Holopherne*. Elle avait écrit d'autres poésies, et traduit les *Préceptes d'Isocrate à Démonique*. Protestante zélée, elle soutint le siège de la Rochelle avec sa fille Anne de Rohan. Née probablement en 1554, elle avait épousé le baron du Pont en 1568, puis René de Rohan en 1575.

[2] Fille de la précédente, née en 1584, réformée aussi. Elle lisait la Bible en hébreu. Elle fit sur la mort d'Henri IV un poème loué par d'Aubigné, qui était peu louangeur.

[3] 1518-1610.

Ors, adieu donc, mon enfant moult chéri,
De toi mon cœur gardera souvenance.

Le roman, tel que le XVII^e siècle allait le voir fleurir entre les mains de M^lle de Scudéry, apparaît dès lors comme en une ébauche encore imparfaite : la princesse de Conti, fille du Balafré, raconte *Les Amours du grand Alcandre* [1] ; c'est la chronique, écrite d'une main assez légère, des faiblesses d'Henri IV, par une femme qui les avait partagées.

La bourgeoisie, dont nous avons déjà constaté le progrès au moyen âge, ne restait pas en arrière du mouvement du XVI^e siècle. Sainte-Beuve [2] raconte agréablement une anecdote qui peint la vie intellectuelle des femmes de cette classe, et cela non à Paris, mais en province.

« Pendant la tenue des Grands-Jours à Poitiers, en 1579, les plus considérables personnages de la magistrature se réunissaient chez les dames Des Roches [3], mère et fille, la fleur et l'ornement du pays poitevin, toutes deux recommandables par leurs vertus, leurs talents et leur beauté. Un soir

[1] Vers 1600.

[2] *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI^e siècle*, in-12, 1843, p. 132.

[3] La mère s'appelait Madeleine Neveu, la fille Catherine ; elles cultivaient les belles-lettres et la philosophie. Elles moururent de la peste en 1587.

qu'on y causait poésie et galanterie, comme à l'ordinaire, Etienne Pasquier, alors avocat au parlement, aperçut une puce sur le sein de mademoiselle des Roches, et la fit remarquer à la jeune dame, qui en rit beaucoup. Le lendemain, elle et Pasquier apportèrent chacune une petite pièce de vers sur l'incident de la veille. Dès ce moment, ce fut à qui célébrerait la puce de mademoiselle Des Roches. Ces savants élèves de Cujas, ces vertueux sénateurs, Achille de Harlay et Barnabé Brisson à leur tête, se mirent en frais de gentillesse, et placèrent à l'envi le puceron bienheureux au-dessus de la colombe de Bathylle et du moineau de Lesbie. Rapin, Passerat, Pierre Pithou, Scévole de Sainte-Marthe, Joseph Scaliger, Odet Turnèbe, prirent part au divertissement ; je ne sais par quel hasard le président Pibrac n'en fut pas ; quelques-uns, pour varier la fête, joignirent aux vers français et latins des vers espagnols, italiens et grecs. »

Ce badinage, où le latin et le grec font leur partie et sauvent l'honneur de la robe, est un peu lourd peut-être, à coup sûr un peu prolongé; la société naissante qui s'essaie, en dehors du cercle d'action de la capitale et de la cour, à la politesse des mœurs et à celle de l'esprit, n'en est pas encore à entendre le conseil que Voltaire formulera plus tard :

Glissez, mortels, n'appuyez pas ;

ce n'en est pas moins un premier indice, au fond du Poitou, de l'existence d'un « salon » présidé par des femmes spirituelles et lettrées. A Lyon, Louise Labé[1] réunissait autour d'elle des gentilshommes et surtout « des hommes doctes » ; la conversation, la lecture des auteurs latins, espagnols, italiens, la musique faisaient les frais de ces réunions : mais, il faut le dire, avec un fâcheux mélange de galanterie. Bayle et du Verdier l'appellent sans façon « courtisane ». Peut-être « la belle Cordière » aima-t-elle les poètes autant que la poésie, et les lettrés autant que les lettres ; toujours est-il qu'elle a laissé des écrits en vers et en prose qui ne sont pas sans mérite. Une parisienne mariée en Provence, Antoinette de Loyne, femme de Jean Morel, cultivait la langue grecque et la langue latine avec ses trois filles aux prénoms caractéristiques, Camille, Lucrèce et Diane. Elisabeth de Crenne, demoiselle de Picardie, traduisait les quatre premiers livres de l'Enéide et les dédiait à François 1er : Marie de Romieu, demoiselle du Vivarais, écrivait un *Discours sur l'Excellence de la femme sur l'homme* ; Nicole Estienne, femme du médecin Jean Liébaut,

[1] 1526-1566. — Ses œuvres, trois Elégies et vingt-quatre sonnets, et un dialogue en prose, *Le Débat de folie et d'amour*, ont été plusieurs fois imprimées, d'abord en 1555 : la dernière édition est de 1845. Son mari s'appelait Perrin et était un riche cordier de Lyon.

un ouvrage du même genre ; *L'apologie pour les femmes contre ceux qui les méprisent*, et cet autre, dont le titre est toute une révélation[1] : *Les misères de la femme mariée, où se peuvent voir les peines et les tourments qu'elle reçoit durant sa vie, mis en forme de stances par Mme Liébaut.*

Nicole Estienne était la petite-fille d'Henri Ier [2], le fondateur de cette dynastie savante, fille de Charles, le précepteur d'Antoine de Baïf, l'auteur du premier traité scientifique d'agriculture, *La maison rustique* [3] ; nièce du grand Robert Estienne [4], imprimeur royal rue Jean-de-Beauvais, à l'enseigne de l'Olivier. C'est dans cette maison qu'il faut pénétrer, si l'on veut saisir sur le vif l'éducation d'une fille de la bourgeoisie lettrée, au XVIe siècle.

Elève de Lascaris, mari de Perette Bade, cette fille savante d'un autre savant imprimeur Josse Bade qui avait lui-même épousé la fille d'un imprimeur de Lyon, Jean Trechsel, Robert Ier avait repris, en

[1] Elle vécut dans la misère ; son mari mourut presque d'inanition, dans la rue, en 1596 : j'ai eu occasion de parler de lui dans la note 2 de la page 118.

[2] Mort en 1521.

[3] *Prædium rustieum*, 1554. Charles mourut en 1564.

[4] 1503-1559. V. Crapelet, *Robert Estienne et le roi François I ; Nouvelles recherches sur l'état des lettres et de l'imprimerie au XVIe siècle*, in-8, 1839. Firmin Didot, *Nouvelle Biographie générale*, art. *Estienne* ; Bayle, *Dict. hist. et crit.* t. V, p. 19 ; t. IX, p. 239.

1526, « l'officine » fondée par son père en 1482 ; c'était plutôt une académie qu'une librairie, une académie « de toutes nations, παντοεθνῆ, et de toutes langues, παντογλῶσσον. » Ses fils avaient pour maîtres le précepteur du dauphin, l'helléniste Danès, Pierre Tusan, Adrien Turnèbe, tous trois professeurs au collège de France. Ses correcteurs mêmes étaient des érudits, Junius Rabirius, Volgazzi de Prato, Jacques Solidus de Cracovie, Pierre Porta de l'île de Crète, Pierre Pontanus de Bruges, Beatus Rhenanus de Rheineau. Pour s'entendre il fallait parler latin, ce qui faisait dire au poète Jean Dorat,[1] poète en latin, bien entendu, et aussi professeur au collége de France, un des amis de la maison : « Epouse, servantes, clients, enfants, essaim de cette studieuse demeure, parlent à l'ordinaire la langue que parlait Plaute, que parlait Térence. » Et ce n'était pas une hyperbole poétique ; le fait est que Pérette Bade « entendait cette langue presque aussi facilement que si l'on eût parlé français ; » Catherine sa fille, « la parlait de manière à être comprise de tout le monde l'ayant

[1] Jean Dinemandy, qui changea son nom en celui de Daurat ou Dorat, en latin *Auratus* ; mort en 1598 :

Nempe uxor, ancillæ, clientes, liberi,
Non segnis examen domûs,
Quo Plautus ore, quo Terentius, solent
Quotidiane loqui.

apprise par l'usage, comme on apprend le français en France, l'italien en Italie, et chaque langue enfin dans le pays où on la parle ; » les servantes même « comprenaient presque tous les mots, et savaient s'en servir ».

Ce témoignage, qui émane d'un témoin oculaire, Henri Estienne, [1] est précieux ; il explique selon nous, très-fidèlement, comment tant de femmes sont notées au XVe et au XVIe siècle pour leur instruction plus qu'ordinaire, tandis que la grande majorité de leur sexe restait dans l'ignorance. Si l'on a fait attention à la liste que nous en avons donnée dans tous les pays, on a dû être frappé de ce fait que la plupart sont des filles ou des femmes de savants, qu'elles ont grandi dans le milieu le plus favorable à leur développement intellectuel, et que l'instruction était en quelque sorte leur naturel héritage. Elles ne sont pas instruites dans des couvents où la science, qui fait l'hérésie, ne pénètre pas, ni dans des écoles qui n'existent point pour leur sexe ; il n'y a pas pour elles de maîtres spéciaux, elles ont pour maîtres leur père, ou les savants, familiers de la maison paternelle, ou les précepteurs de leurs frères.

La même observation s'applique aux filles nobles, aux princesses. Enfants, on leur donnait des

[1] Dans la Préface de son édition d'Aulu-Gelle, 1585.

maîtres, souvent les mêmes qu'à leurs frères : ainsi Victorin de Feltre éleva la fille du marquis de Mantoue en même temps que ses fils ; une partie de l'éducation de François Ier et de Marguerite, d'Elisabeth d'Angleterre et d'Edouard VI, a été commune. Dans un âge plus avancé, elles continuaient à recevoir l'instruction que procure non-seulement le commerce obligé du monde dans les hautes sphères sociales, mais le commerce des esprits d'élite que chaque cour se disputait à l'époque de la Renaissance. François Ier, qui vraisemblablement n'avait pas été un écolier bien studieux, était avide de l'entretien des savants, et se vantait d'épuiser la science d'un homme en deux années. [1] Le mot est peut-être exagéré, mais vrai au fond : comment l'intelligence n'aurait-elle pas été développée, enrichie, fécondée par la conversation avec les plus grands esprits d'un temps si mémorable ? Est-ce qu'une Marguerite d'Angoulême causant avec Budé, Lefebvre, Danès,

[1] « Chez lui, point de repas, de promenades, de haltes dans ses voyages qui ne fussent employés à des conversations instructives, à des discussions littéraires ; ceux qui étaient admis à sa table se croyaient à une école de philosophie. » (Pierre Galand, *Oraison funèbre de François Ier*). Un savant étranger, Thomas Huber, écrivait aussi : « L'homme d'état et l'artisan, le guerrier et le laboureur, eussent pu faire également leur profit de ces entretiens. »

une Marie Stuart avec Ramus, ne complétaient pas ainsi l'instruction acquise dans des leçons en forme ? Mais de là aussi ressortent les caractères de cette éducation. Ils sont en parfait accord avec la théorie exposée plus haut.

L'éducation selon la Renaissance est essentiellement aristocratique. A qui s'adressent les traités de Vivès et d'Érasme ? Aux « jeunes filles de qualité », aux « enfants nobles », *ingenui adolescentes, ingenuæ puellæ*. Ils ajoutent qu'il faut « tenir pour noble quiconque ennoblit son âme par la culture des arts libéraux. » La réalité répond à cette doctrine : l'éducation qu'ils préconisent n'est accessible qu'à une élite privilégiée, les filles des hautes classes, et les filles des savants. A ce point de vue, leur idéal n'est pas sans analogie avec celui d'un autre zélateur de l'instruction féminine, Mgr Dupanloup. Lui aussi avait une clientèle aristocratique, recrutée dans la littérature comme dans la noblesse ; la femme pour laquelle il traçait un vaste plan d'éducation était la femme du monde, non la femme du peuple. A celle-ci il eût songé sans doute, s'il n'eût été qu'évêque ; mais derrière l'évêque était l'humaniste, épris des belles-lettres et des belles manières, ne retenant de la philosophie qu'une noble et élégante prédication morale, et de la théologie qu'un christianisme oratoire comme sa philosophie. N'épuisons pas le rapprochement qui,

poussé plus loin, ne serait plus exact : Mgr Dupanloup se croyait et était meilleur chrétien qu'Érasme, tout en basant comme lui l'éducation des femmes sur les études classiques.

Les littératures grecque et romaine en constituent donc le fond ; ce n'est même pas assez qu'elle soit littéraire, il faut qu'elle soit oratoire, et que les langues mortes ressuscitent : combien de femmes n'avons-nous pas nommées, qui ont écrit des dissertations, des harangues, des poésies dans la langue de Sophocle et dans celle de Cicéron ! Combien d'autres, qui parlaient au moins la dernière ! Et il le fallait bien, car cette éducation dans son universalité avait besoin d'un idiôme universel, intelligible partout, au Nord comme au Midi, en Angleterre comme en Espagne, en Italie comme en Flandre, en Allemagne comme en France.

Jamais, en effet, l'éducation féminine n'a présenté autant de ressemblances et même d'uniformité chez des nations d'ailleurs différentes et le plus souvent ennemies. Les langues vivantes semblent ne compter pour rien. L'allemand n'était pas encore formé comme instrument littéraire ; mais l'espagnol et l'anglais produisaient déjà des chefs-d'œuvre : l'espagnol ne devait pénétrer chez nous que vers la fin du XVI^e siècle, et l'anglais attendre son tour bien plus longtemps encore. L'italien eut plus de faveur ; c'était, depuis Pétrarque, mais sur-

tout depuis Boccace, l'Arioste, le Tasse, la langue de l'amour. La mode s'en empara ; ce fut un danger pour notre langue, déjà menacée d'un autre côté par les tentatives de Ronsard. Quand on dit que tout le monde et même les femmes parlaient italien depuis François Ier, il faut entendre que c'était un français italianisé, dont les écrits du temps et en particulier les lettres de Marguerite de Navarre nous donnent l'idée : on disait à la cour *strade* pour *rue*, *garbe* pour *tournure*, *j'allons* pour *nous allons*, *spacéger* pour *se promener*, *s'allégrer* pour *se réjouir ;* on prononçait *chouse* pour *chose*, *ouser* pour *oser*, *houme* pour *homme*, *véeait* pour *voyait*, *réaulme* pour *royaume*... Il n'y aurait donc pas eu lieu de se féliciter de cette introduction d'une langue vivante dans les études des femmes, s'il ne s'était produit bientôt une réaction du bon sens et du bon langage français : Henri Etienne lança comme armes de guerre, en 1579, son traité *De la précellence du langage françois*, et ses deux *Dialogues du françois italianisé* :

> Et qui leur a ce fatras inventé ?
> Un indiscret désir de nouveauté...
> Il faut changer, et dût-on aller querre
> Ce changement jusqu'au bout de la terre.

Ainsi d'abord, éducation exclusivement classique, avec les défauts qui en sont inséparables : rien

de professionnel, comme on dit aujourd'hui, et je n'entends pas par là l'apprentissage d'un métier, mais l'apprentissage des devoirs spéciaux de la femme, épouse et mère. Olympia Morata, âgée à peine de quinze ans, écrivait à Chilian Sinapi [1] : « L'aiguille et le fuseau, triste apanage de mon sexe, la quenouille et la navette ne me parlent aucun langage, et n'ont pour moi aucun attrait ; je leur dis adieu à jamais. » Ce mépris est général parmi ces femmes lettrées, et il s'étend des soins du ménage à ceux de la maternité. Il faut lire dans les lettres de la reine de Navarre le piquant récit d'un repas au milieu duquel la femme du grand bailli de Hainaut se met tout bonnement à donner le sein à son petit enfant ; la surprise est au comble : on lui passe cette « inconvenance » parce qu'elle est flamande. Évidemment l'éducation féminine était sur la pente d'un regrettable excès, et l'on comprend maintenant jusqu'à un certain point le silence des moralistes et des publicistes sur la question de l'instruction des femmes, et leur insistance sur celle de leurs devoirs de ménagères.

Classique, l'éducation de la Renaissance est encore laïque ; jamais elle ne l'a été d'une manière plus complète et plus réelle, si l'on entend par là

[1] Lettre traduite par Ch. Bonnet, *Olympia Morata*, p. 174.

non l'exclusion systématique de toute inspiration religieuse, mais l'esprit de tolérance et de libre recherche, l'esprit philosophique. L'esprit philosophique n'est pas encore entré dans la méthode, Bacon et Descartes vont venir, ils ne sont pas venus, mais il est entré dans l'éducation, dans la morale ; les anciens sont dans toutes les mains ; le traité *des Devoirs* de Cicéron, partout imprimé, est un livre classique partout répandu. J'ai déjà dit ce qu'il fallait penser des *Adages* et des *Colloques* d'Érasme. Quand une influence religieuse se fait sentir, c'est surtout celle de la Réforme, c'est-à-dire encore le libre examen, et, en matière d'éducation, une morale quasi-laïque.

Est-il besoin d'ajouter après cela que la Renaissance n'a rien fait pour l'éducation populaire, en ce qui concerne la grande masse des femmes, petites bourgeoises, artisanes, paysannes ? Pour quiconque comprend bien sa nature et ses conditions, cet oubli n'a rien d'étonnant : la Réforme l'a réparé, Luther a complété Érasme.

## V.

Luther [1] était né pédagogue. Si l'histoire religieuse n'avait en quelque sorte absorbé toute sa renommée, il compterait parmi les grands réformateurs de l'enseignement. C'est un homme de la Renaissance par sa critique des méthodes surannées, par son goût pour les langues et la culture classique ; il dépasse la Renaissance en ce qui touche l'instruction élémentaire des femmes, de toutes les femmes. Sa pédagogie est exposée dans un écrit célèbre, une *Lettre aux magistrats et conseillers allemands sur l'éducation des enfants* [2], à laquelle on peut joindre un traité postérieur, ses *Directions aux Inspecteurs* [3].

Il prend son point de départ dans la famille. Le gouvernement de la famille est la base de tous les autres gouvernements : si la racine est mauvaise, mauvais seront le tronc, les branches, les fruits ; car le fils devient père, juge, bourgmestre, prince.

[1] 1483-1546.

[2] *De instituendis pueris libellus : magistratibus et senatoribus civitatum Germaniæ Martinus Luther*, 1524. (t. VII, p. 438-447 de ses Œuvres, édition de Wittemberg, 1558).

[3] Publiées en 1538.

roi, empereur, pasteur, régent.... S'il a été mal élevé, à son tour il gâte tout. Le devoir de l'éducation incombe donc avant tout aux parents, et ils auront à rendre un compte rigoureux de la manière dont ils s'en seront acquittés.

La base de l'éducation, c'est l'obéissance : où l'obéissance manque, tout croule ; quand l'insubordination règne dans la famille, elle règne dans le village, dans la province, dans l'État. Mais, s'il faut plier l'enfant à l'obéissance (même par le moyen de la verge à défaut d'autres), il ne faut pas détruire en lui le ressort du libre arbitre ni le sentiment de la personnalité : l'enfant qui tremble sans cesse devant son père et sa mère tremblera toute sa vie, comme la feuille que le vent soulève. Que l'enfant ne soit pas non plus cloîtré, que l'école ne soit ni un lieu de torture, ni une prison. Le mettre à l'écart du monde au milieu duquel il est appelé à se développer, c'est planter un arbre dans un pot. Pas de cage pour lui : aller, venir et s'amuser, cela lui est aussi nécessaire que le boire et le manger. Que l'on prenne garde aussi d'altérer la pureté de son âme par des paroles ou des exemples grossiers : l'enfance a droit au respect.

Malheureusement la famille, soit indifférence, soit insuffisance, ne remplit pas exactement sa mission éducatrice, c'est donc à l'État de prendre cette œuvre en main ; Luther pose le principe de

l'obligation : « Il s'agit de s'occuper de l'éducation de notre jeunesse, si nous voulons faire du bien à notre peuple et à nous tous. On consacre tant d'argent à fabriquer des arquebuses, à construire des routes, des digues, à toutes les autres choses d'utilité publique ; pourquoi n'en dépenserait-on pas autant pour élever les enfants et former de bons maîtres d'école ? Chaque jour, nous voyons naître et croître des enfants sous nos yeux, et personne ne s'en occupe ! C'est pourquoi tout va si mal dans la chrétienté.... Au seul point de vue du temporel, quand il n'y aurait ni âme, ni ciel, ni enfer, encore serait-il nécessaire d'avoir des écoles pour les choses d'ici-bas. Quoi ! il serait indifférent que le prince, le seigneur, le conseiller, le fonctionnaire fût un ignorant, ou un homme instruit, capable de remplir chrétiennement les devoirs de sa charge ? Vous le comprenez, il nous faut en tout lieu des écoles pour nos filles et nos garçons, afin que l'homme devienne capable d'exercer convenablement sa vocation, la femme de diriger son ménage et d'élever chrétiennement ses enfants. Et c'est à vous de prendre ce soin, car, si on le remet aux parents, nous périrons cent fois avant que la chose se fasse. Je ne demande pas qu'on fasse un savant de chaque enfant, mais il faut qu'il aille à l'école, au moins une heure ou deux par jour, et il faut prendre les plus capables pour en faire des instituteurs et des institutrices. »

Car il parle des enfants des deux sexes ; plus loin, il formule plus expressément encore sa pensée : « Les filles doivent aller à l'école aussi bien que les garçons. Le temps ne leur manque pas pour cela, ne serait-ce qu'une petite heure par jour ; elles savent bien en trouver, et bien plus mal employé, quand il s'agit de danser, de chanter des rondes et de tresser des couronnes. »

Calvin [1] paraît moins préoccupé que Luther, non de l'instruction populaire que toute secte protestante a toujours prise à cœur, mais de l'instruction des femmes. Il n'avait pas le sentiment de la famille, comme le réformateur saxon ; son idéal féminin était moins élevé. Il dit lui-même que tout ce qu'il demande à une femme, c'est « d'être chaste, économe, patiente, et bonne garde-malade [2]. » — « Il n'est rien au monde de plus doux que le cœur d'une femme quand la piété l'habite », disait Luther, se rappelant avec reconnaissance une bonne dame d'Eisenach qui lui était venu en aide lorsqu'il était misérable étudiant. Ne semble-t-il pas qu'il y ait un abîme entre ces deux pensées exprimées par les deux plus puissants promoteurs du

[1] 1509-1564.

[2] Hæc sola est quæ me illectat pulchritudo, si pudica est, si morigera, si non fastuosa, si patiens, si spes est de mea valetudine fore sollicitam. (Lettre à Farel, 19 mai 1539).

protestantisme ? Calvin, d'ailleurs, n'était pas un pédagogue, et ce n'est que vers la fin de sa vie qu'il eut le loisir d'organiser l'enseignement à Genève. Toutefois il est exact de dire, d'une manière générale, que la réforme, toujours et partout, a posé le principe de l'instruction des femmes. Dans quelle mesure le principe a-t-il été appliqué dès le XVIe siècle ?

En Allemagne, le terrain était tout préparé ; le peuple, tout disposé à recevoir l'instruction qui lui serait offerte. Vers l'an 1500, l'Allemagne était jeune par rapport à l'Italie et à la France ; si la noblesse, encore toute féodale et guerrière, était peu sensible aux choses de l'esprit, l'ouvrier des villes ne manquait pas d'une culture relative, pédantesque, il est vrai : « Il rabotait, comme dit Michelet, des planches et des vers. » Le paysan, encore attaché à la terre, n'était pas incapable de prêter l'oreille à une prédication, à des chants dans la langue natale, langue rude encore comme lui, mais qui montrait de la sève et de la force. Un travail ininterrompu se faisait depuis plus d'un siècle : la réforme scolaire avait jeté ses premières assises conjointement avec la réforme religieuse, bien avant Luther. Les associations qui s'étaient établies pour l'un et l'autre sexe, analogues à ces Béguinages qui subsistent encore aujourd'hui dans les Pays-Bas, étaient des espèces de monastères

séculiers, auxquels étaient jointes une bibliothèque et une école ; l'école, où l'on enseignait l'écriture, le chant, la religion, l'histoire biblique, le latin, n'était pas exclusivement ouverte aux garçons ; elle l'était quelquefois aux filles. Au XVIe siècle, on constate l'existence d'écoles spéciales pour celles-ci dans plusieurs localités, comme à Lubeck, à Nuremberg ; elles y apprenaient la lecture, l'écriture, la langue vulgaire, l'arithmétique, le chant, et le latin [1].

Ainsi même pour l'enseignement des filles, le latin était maintenu, et en cela Luther avait suivi le courant ; chose étrange, et qui prouve combien était puissante l'influence de la Renaissance classique. Ce fut un obstacle, dès le début, à l'extension de l'instruction populaire, mais peu à peu la langue maternelle prit le dessus, à quoi Luther lui-même aida beaucoup par ses cantiques spirituels, écrits en allemand, et par l'introduction de la musique vocale dans le programme des études primaires pour les deux sexes [2].

[1] Vallet de Viriville, *Histoire de l'Instruction publique*, p. 212, 221-222.

[2] Calvin, de son côté, fit mettre en musique les psaumes de Marot par Goudimel de Lyon, et Guillaume Franc de Lausanne. Ce dernier était chargé, par un règlement scolaire du 16 avril 1643, d'apprendre le chant aux enfants, « une heure par jour. »

En France, il y eut peu de résultats. Les réformés n'y purent guère établir d'écoles avant l'édit de Nantes ; les circonstances ne furent pas non plus favorables au développement de celles que le clergé catholique aurait pu songer à créer, et la situation resta ce qu'elle était à la fin du moyen âge. Dans les premières années du XVIe siècle, vers 1510 à la fin du règne de Louis XII, les peuples respirèrent un moment : les moissons eurent le temps de mûrir, les bourgs et les hameaux de relever leurs ruines, la population de s'accroître, mais ce ne fut qu'une trève de courte durée. Dès 1521, les ravages recommencent, les armées foulent le sol et font fuir le paysan :

Le paisan de cent ans, dont la tête chenue
Est couverte de neige, en suivant sa charrue
Voit galoper de loin l'argolet (le soldat) outrageux,
Qui d'une rude main arrache les cheveux,
L'honneur du vieillard blanc, mû de faim et de rage,
Pour n'avoir pu trouver quoi piller au village[1].

Et cela dure tout le siècle ! Estienne Pasquier peut jeter ce cri lamentable :

Tout est perdu, la guerre est immortelle !..

Non seulement la guerre étrangère, mais la guerre intérieure, et la pire de toutes, la guerre reli-

[1] D'Aubigné, *Les Tragiques*, liv. 1.

gieuse. Si la cour des derniers Valois était une triste école pour les femmes qui en respiraient l'atmosphère, l'éducation qui résultait des mœurs publiques, qui avait pour agents extérieurs le livre populaire et la prédication, ne valait pas mieux pour les femmes des autres classes. C'est toujours un spectacle corrupteur que celui des luttes civiles, des violences faites à la conscience individuelle, des défaillances des uns, des excès des autres, des passions de tous : on se défend et on attaque par tous les moyens ; la chaire se change en tribune, le prêche en appel aux armes ; le livre qui devrait toujours se montrer au soleil, comme le symbole de la vérité et le véhicule de la lumière, se rapetisse, se cache, s'insinue, le soir, à la veillée, portes closes. Sermons incendiaires, satires, chansons, pamphlets, placards (il y en eut tellement en 1535 qu'on appella cette année-là « l'année aux placards »,) voilà presque toute la littérature populaire depuis 1520 jusqu'à la fin du siècle. L'enseignement des choses n'était pas plus moral : la Sorbonne faisant brûler Dolet, Calvin faisant brûler Servet, leçons d'intolérance et de fanatisme ; les processions de la Ligue, les mignons d'Henri III sous le froc du pénitent, leçons d'hypocrisie. La *Macette* de Régnier l'entremetteuse dévote,

*Dont* l'œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite,

porte bien sa date. Le niveau de la moralité publique a dû baisser. Il aurait donc été nécessaire de faire monter celui de l'instruction, en commençant par les femmes, et en pénétrant jusque dans les profondeurs sociales. La société laïque n'avait pas encore la conception de ce rôle ; l'Église seule s'en était chargée jusqu'alors et pouvait encore s'en charger ; nous verrons par la suite comment elle s'en est acquittée.

---

# CHAPITRE IV

## L'ÉDUCATION DES FEMMES ET LA LITTÉRATURE AU XVII^e SIÈCLE

I. Les femmes et la vie de société dans la première moitié du XVII^e siècle : la vie de société et la vie littéraire. Formation de la langue et influence des femmes ; la conversation. Opinion de Vaugelas, Centres littéraires : l'hôtel de Rambouillet ; les Samedis de Mademoiselle de Scudéry ; société de la duchesse de Montpensier au Luxembourg ; le salon de Madame de Sablé ; la littérature épistolaire, la poésie légère, les Portraits, les Pensées. Ce qu'était la préciosité. Caractères de la société française dans la première partie du siècle.

II. La question de l'éducation des femmes dans la littérature. Le roman : Mademoiselle de Scudéry et *le Grand Cyrus* (1649-1653). Le théâtre : Molière, *les Précieuses ridicules* (1659), *Sganarelle* (1660), l'*Ecole des maris* (1661), l'*Ecole des femmes* (1662), *Les femmes savantes* (1672.) Madame de Sévigné. Nicole. Saint-Evremond. La Bruyère. Malebranche.

III. La littérature spécialement relative aux femmes, à leur nature, à leur destinée, à leur éducation. La comparaison des deux sexes. Ecrits de Mademoiselle de Gournay, de Mademoiselle de Sburman, de Du Boscq, de François de Grenaille, de du Soucy. Examen du traité de Poullain de la Barre sur l'*Egalité des deux sexes* ; ses vues pédagogiques et sociales. Le chevalier de La Chétardie. L'abbé Fleury et Fénelon.

IV. Quelle a été l'éducation des filles au XVII^e siècle ; l'éducation mondaine. Si les femmes instruites ont été nombreuses. Il ne faut pas confondre les précieuses avec les savantes. Ignorance réelle et profonde, sauf de brillantes exceptions. Témoignages irrécusables de Mademoiselle de Scudéry, de Fénelon, de Madame de Maintenon. Éducation domestique : instruction insuffisante, discipline sévère. Changements au déclin du siecle, relâchement général dans les mœurs.

## I

A mesure que, sous l'action du temps et des mœurs, les femmes ont pris une plus large part à la vie sociale, elles ont tenu aussi une place plus importante dans la littérature. Dès le moyen âge, vers le XII^e siècle, leur ascendant commence à s'imposer, et l'on dirait que la rude société sur laquelle elles essaient leurs forces naissantes s'en venge par les joyeusetés licencieuses des fabliaux et des contes. La Renaissance les prend plus au sérieux, soit que ses moralistes et ses hommes d'État les rappellent à leurs devoirs de mères et de ménagères, soit que les lettrés leur donnent droit de cité dans leur république. Dès lors la question des femmes, pour ainsi parler, est posée littérairement: quiconque tient une plume en subit la préoccupation, à des degrés divers. Ceux qui n'écrivent pas sur les femmes écrivent pour elles, les philosophes mêmes veulent en être lus, car elles sont ou seront bientôt en possession de décider sur les ouvrages de l'esprit. Mais est-il beaucoup de genres littéraires d'où elles puissent être tout à fait absentes? Sur quoi vivent les poètes, les auteurs dramatiques, les romanciers, les moralistes, les sermo-

naires, sinon sur la peinture des penchants et des passions de la nature humaine, et surtout de la passion féminine par excellence, l'amour ?

Si l'on n'avait pas d'autres moyens de juger de ce qu'a pu être au XVII^e siècle la situation des femmes, et par conséquent l'état social sous l'influence duquel elles ont été élevées, on attribuerait à ce siècle, dans sa première période, une très haute conception de l'idéal féminin. Il suffit pour cela de comparer les poésies de Malherbe, de Voiture, de Segrais à celles de Marot et de Régnier ; le théâtre de Corneille et de Molière à celui de Garnier et de Jodelle ; les romans de M^lle de Scudery, de La Calprenède, de M^me de La Fayette à l'Heptaméron et à l'Amadis. Il nous faut faire effort aujourd'hui pour nous représenter ce qu'était la société française à cette époque de fécondité merveilleuse qui a produit et vu fleurir, à peu d'exceptions près, tous les génies en tous genres qui ont fait la gloire du siècle ; surtout pour comprendre qu'on y ait accordé tant d'importance au bel esprit, au soin de la langue, à des divertissements littéraires qui nous paraîtraient sans doute d'une fadeur extrême. Les femmes de nos jours ont mieux à faire absolument que de se passionner pour des sonnets, et de renouveler la querelle des Jobelins et des Uranistes ; mais si l'on veut bien se placer au juste point de vue du temps, on conviendra que

les contemporaines de Balzac, de Pascal, de Descartes, de Corneille, de Richelieu, de Condé, auraient pu employer plus mal leurs loisirs et plus mal user de leur ascendant qu'en tenant école à la fois de beau langage, de beaux sentiments et de belles manières.

Car c'est là ce qu'elles ont fait ; ainsi a été continuée et fortifiée l'alliance commencée sous les Valois entre le monde et les lettres, entre les femmes et les beaux esprits. Les savants n'en furent pas exclus, et l'antiquité classique eut encore, ici et là, de ferventes adeptes ; mais l'intérêt se porte ailleurs : la grande question est celle de la langue ; si quelques femmes lisent encore le latin, toutes parlent le français, presque toutes l'écrivent, et par là même le constituent et l'achèvent. Il serait exagéré de dire que les femmes seules, par l'usage et la conversation, ont fait la langue dans laquelle ont été écrits nos chefs-d'œuvre et qui est devenue celle du monde civilisé ; mais il faut avec Vaugelas proclamer leur autorité : « Quand je dis la cour, dit-il, j'y comprends les femmes comme les hommes, et plusieurs personnes de la ville où le prince réside, qui par la communication qu'elles ont avec les gens de la cour, participent à sa politesse. Dans les doutes de la langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les femmes [1] ». Seulement il n'en-

[1] Vaugelas, 1585-1650. — *Remarques sur la langue*

tendait point par là, comme Malherbe qui méprisait la prose, les femmes de la halle, mais les femmes de la société polie. Il s'agissait, après Rabelais, Montaigne, Amyot, Ronsard, d'épurer, de simplifier, de fixer la langue, d'en élaguer le trop plein de formes latines ou grecques, italiennes, archaïques. Ce fut une lutte, où furent battus les partisans du vieux langage : parmi eux étaient des femmes, au premier rang Mlle de Gournay [1], « la fille d'alliance » de Montaigne, qui prit parti, et ne put néanmoins sauver de la proscription

Ces nobles mots : moult, ains, jaçoit,
Ores, adonc, maint, ainsi-soit,
A-tant, si que, piteux, icelle,
Trop plus, trop mieux, blandin, isnelle,
Pièça, tollir, illec, ainçois,
Comme étant de mauvais françois [2].

C'était une affaire publique et comme une question d'État. Les gens du monde comme les gens de lettres consultaient sur les difficultés de la gram-

*française*, I, 78, III, 284 et suiv. — La première édition est de 1647.

[1] 1556-1645. *Les Avis ou les Présents de la demoiselle de Gournay*, Paris, 1635, in-4.

[2] Ménage 1613-1692. *La Requête des Dictionnaires*, dans le *Menagiana*, t. II. Voir dans les *Caractères* de la Bruyère, le ch. 14, à la fin : *De quelques usages*.

maire ; un mot impropre ou mal choisi suffisait « pour faire mépriser une personne dans une compagnie, pour décrier un prédicateur, un avocat, un écrivain » [1]. Les mots étaient soumis au suffrage non universel, mais restreint, de juges d'élite ; on discutait sur leur admission, sur leur prononciation. Fallait-il dire *serge* ou *sarge*, *muscadins* ou *muscardins* ? Il y a, sur ce dernier mot, une jolie pièce de Voiture, moins connue que le sonnet à Uranie, et qui montre comment ces questions étaient agitées dans le monde, devant le tribunal des femmes :

Aux siècles des vieux palardins,
Soit courtisans, soit citardins,
Femmes de cour ou citardines
Prononçaient toujours muscardins,
Et balardins et balardines.
Même on dit que dans ce temps-là
Chacun disait rose muscarde.
J'en dirois bien plus que cela,
Mais, par ma foi, je suis malarde.
Et même en ce moment voilà
Que l'on m'apporte ma panarde [2].

Cette autorité des femmes en matière de langage était certainement liée à leur autorité en toutes

[1] Vaugelas, *Remarques*, I, 54.

[2] Voiture, 1598-1648. Lettres et poésies, publiées seulement après sa mort, en 1650, ni-4.

choses, à leur influence mondaine et sociale. La vie de société, inaugurée par la vie de cour au XVIe siècle, se propagea de la cour aux salons particuliers ; les femmes, éclairées, mises dans la voie par le commerce des savants, des poètes, des beaux esprits de tout genre, firent à leur tour l'éducation littéraire et morale des courtisans et de tout ce qui tenait de près ou de loin à la cour. Ce qui manquait à cette société qui avait tous les éléments de la grandeur et de la force, mais toutes les apparences d'une rudesse encore grossière, c'était la politesse et la bonne grâce ; ce qui manquait à la langue, pleine de sève et de nerf, c'était la délicatesse et le bon goût. Les femmes y pourvurent ; Huet a fort bien expliqué ce progrès simultané des mœurs et du langage : « La politesse de notre galanterie, dit-il, vient à mon avis de la grande liberté dans laquelle les hommes vivent avec les femmes. Elles sont presque recluses en Italie et en Espagne, et sont séparées par tant d'obstacles qu'on les voit peu, et qu'on ne leur parle presque jamais. De sorte qu'on a négligé de les cajoler agréablement, parce que les occasions en étaient rares. L'on s'applique seulement à surmonter les difficultés de les aborder, et cela fait, on profite du temps sans s'amuser aux formes. Mais en France, les dames, vivant sur leur bonne foi, et n'ayant point d'autres défenses que leur vertu et leur propre cœur, elles

s'en sont fait un rempart plus fort et plus sûr que toutes les clefs, que toutes les grilles, et que toute la vigilance des duègnes. Les hommes ont donc été obligés d'attaquer ce rempart par les formes, et ont employé tant de soins et d'adresse pour les réduire, qu'ils s'en sont fait un art presque inconnu aux autres peuples »[1].

Sans les femmes, le XVIIe siècle n'aurait ni conçu ni essayé de réaliser le type de « l'honnête homme », qui suppose la culture morale en même temps que la culture intellectuelle, et dont Ménage[2] a donné la meilleure définition que j'en aie encore rencontrée : « L'honnêteté qui fait qu'un homme est honnête homme, est la justesse de l'esprit et l'équité du cœur. Ainsi être honnête homme, c'est n'être point prévenu, avoir du discernement, juger bien des choses, avoir l'esprit et le cœur droit ; c'est louer avec chaleur son concurrent ou son ennemi dans les choses où il est louable ; c'est le condamner sans aigreur et sans emportement quand il est condamnable ; c'est enfin ne pas exagérer le mérite de son ami, et ne pas soutenir ses sottises. Tout roule là-dessus, la justesse de l'esprit et l'équité du cœur. L'une est une vertu en l'esprit qui combat les erreurs, et l'autre une vertu au cœur qui empêche

[1] Huet (1630-1721) évêque d'Avranches. Entre autres ouvrages, un traité *De l'origine des romans*, 1670.

[2] *Menagiana*, 4 vol. in-12, t. IV, p. 102.

l'excès des passions, soit en bien, soit en mal. L'une et l'autre sont nécessaires, car l'une sans l'autre fait un homme fort éclairé et abandonné à ses passions, ce qui est un monstre ; ou un homme de qui le cœur est droit, mais qui manquant de lumières, fait mille fautes et s'abuse souvent. L'une pèche par malice et l'autre par simplicité. Des deux on fait un parfaitement honnête homme, sans passions au cœur et sans erreurs en l'esprit. »

C'est dans les mêmes salons où s'élaborait la langue, que se formait ce type ; c'est là aussi que prirent naissance, dans la conversation des femmes, plusieurs genres de littérature propres au XVII^e siècle. De l'hôtel de Rambouillet [1] sortit le genre épistolaire, inauguré par Balzac, Voiture, porté à sa perfection par Mme de Sévigné ; des *Samedis* de Mlle de Scudéry [2], au Marais, la littérature légère, les petits vers ; du Luxembourg, où Mademoiselle [3], duchesse de Montpensier, fille de Gaston

[1] Ouvert avant 1620, il eut tout son éclat de 1630 à 1648 ; la marquise, née en 1588, vécut jusqu'en 1665 ; la duchesse de Montausier, sa fille, née en 1607, jusqu'en 1671.

[2] 1607-1701. Née au Hâvre, elle arriva jeune à Paris, et s'y fit une place brillante, ses réunions du samedi étaient de véritables séances académiques. Ses domestiques même se mêlaient de poésie.

[3] 1627-1693. La période du Luxembourg va de 1654 à 1660.

d'Orléans, se consolait de ses disgrâces par le commerce des plus beaux esprits de la cour, le genre des portraits, qui devait trouver son expression définitive dans les *Caractères* de La Bruyère : du salon, faut-il dire de la cellule (en tout cas fort mondaine encore) de Mme de Sablé [1], au bout du faubourg Saint-Jacques, tout contre Port-Royal, la littérature des Pensées, des Maximes, que représentent chacun à sa manière et toutes proportions gardées, Pascal et La Rochefoucauld.

Chacun, dans ces réunions, apportait son écot, sonnets, madrigaux, maximes ; la société intime de la duchesse de Montpensier composait ainsi un volume de portraits, [2] dont les auteurs étaient la duchesse elle-même, Mme de la Fayette, la comtesse de Brégy, la comtesse de Fresque, la comtesse de Maure, la duchesse de la Trémoille, l'abbesse de Fontevrault, La Rochefoucauld. Ainsi la vie mondaine était alors inséparable de la vie littéraire, les jeux de l'esprit en faisaient sinon le fond, du moins le cadre et la décoration. Veut-on se représenter comment le plus grand monde vivait, à Chantilly, par exemple ? Conversations sur la politique et sur l'amour, lecture de poésies ou de romans, musique,

[1] Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, 1599-1678, se retira à Port-Royal en 1659.

[2] Publié en 1659, in-4, en tout 59 portraits, dont 16 avaient pour auteur la duchesse de Montpensier.

énigmes, portraits, bouts-rimés, promenades dans les grands parcs ; une vie de l'Astrée :

Conterai-je dans ce récit
Les plaisirs innocents que goûte notre esprit ?
Dirai-je qu'Ablancourt [1], Calprenède [2] et Corneille [3],
C'est-à-dire vulgairement
Les vers, l'histoire, le roman
Nous divertissaient à merveille,
Et que nos entretiens n'ont rien que de charmant [4] ?

On ne se bornait pas toujours à ces divertissements de légère littérature, on abordait de plus graves sujets. Mme de Sablé, dans sa retraite, avait comme renouvelé un petit hôtel de Rambouillet, plus sérieux, où l'on faisait toujours du bel esprit, mais aussi de la dévotion, de la politique et même de la science. Le marquis de Sourdis y

[1] 1606-1664. Traducteur d'auteurs grecs et latins. En 1648, date où nous reporte cette citation, il avait traduit plusieurs discours de Cicéron, les Annales de Tacite, les Guerres d'Alexandre d'Arrien ; on nommait ses traductions *les Belles Infidèles*.

[2] 1610-1663. Auteur dramatique et romancier : *Cassandre*, 1642, en 10 volumes ; *Cléopâtre*, en 23 volumes ; *Mithridate*, 1635 ; *Edouard, roi d'Angleterre*, 1638 ; *le comte d'Essey*, 1639.

[3] 1606-1684. En 1648, il avait déjà donné tous ses chefs-d'œuvre. *Rodogune* est dédiée au prince de Condé.

[4] Lettre de Sarrasin à Mme de Montausier, au commencement de 1648.

lisait un mémoire sur cette question : « Pourquoi l'eau monte dans les petits tuyaux. » à propos des expériences atmosphériques de Pascal et de Rohault. On y tint des conférences sur le calvinisme. On y discuta la philosophie de Descartes. On y eut communication du Discours préliminaire de la Logique d'Arnauld et de Nicole. Mais ce qui dominait c'était le goût et le ton de la dissertation morale : on y lisait des *Pensées sur l'amour*, un *Jugement du livre de Charron*, du marquis de Sourdis : des *Pensées sur l'esprit*, de l'abbé de La Chambre ; des *Pensées sur la guerre*, d'un anonyme ; des lettres de la comtesse de Brégy, ordinairement plus frivole, sur Socrate et sur Epictète. M^me^ de Sablé elle-même écrivait des *Maximes*, [1] entre autres sur l'amitié, en réponse à celles de La Rochefoucauld, et une *Instruction des enfants* (en 1660) malheureusement perdue, fort louée par les femmes de son intimité, M^mes^ de Longueville, de Maure, d'Aiguillon, de Guéméné, de Schomberg, de Liancourt, de Montpensier, et qui ne nous est connue que par l'éloge d'Arnauld d'Andilly. « Rien n'est plus judicieux ni plus solide, lui écrivait-il, et si les enfants étoient instruits de cette manière, il est sans doute que,

[1] Publiées en 1678. — Arnauld d'Andilly lui écrivait, sur sa défense de l'amitié : « Rien n'est plus beau, plus juste et plus véritable. Il faut sentir ces choses-là pour les pouvoir penser et les pouvoir dire » (lettre du 28 janvier 1661).

par la connoissance qu'ils auroient d'eux-mesmes, ils pourroient former en mesme temps et leurs mœurs et leur esprit, et, lorqu'ils liroient ensuite l'histoire, en faire des jugements dont les vieillards sont incapables, par l'habitude qui leur reste de la manière dont ils l'ont apprise en leur jeunesse, qui fait, comme vous le dites si bien, que, leur jugement n'y ayant eu nulle part, il ne leur reste presque que le souvenir des noms qui se sont conservés dans leur mémoire. [1] »

En province, le mouvement était non équivalent mais analogue, avec plus de propension à l'excès, suite inévitable de l'imitation. Il y avait des bureaux d'esprit comme à Paris. Chapelle et Bachaumont trouvèrent des précieuses à Montpellier, et c'est de la province que Molière fait débarquer Cathos et Madelon. A Dijon, une demoiselle de Gaureau-Dumont, qui épousa en 1662 le frère de Bossuet, était renommée pour son esprit, les lettres de Bussy en font foi. Dans un pays bien plus lointain, en Auvergne, une « Sapho », une « belle savante » dont Fléchier ne rapporte pas le nom, mais dont il mentionne la renommée, réunissait autour d'elle vers 1650, les beaux esprits de Clermont ; il paraît même que Pascal rechercha sa conversation, pen-

[1] Cité par V. Cousin, dans *Mme de Sablé*, 1 vol. Didier et Cie, p. 357.

dant un séjour qu'il fit dans sa ville natale. Le même Fléchier, dans les Mémoires qu'il a laissés sur son séjour à Clermont en 1665 et 1666, pendant la tenue des Grands-Jours d'Auvergne, [1] nous fait assister à une conversation que n'auraient pas désavouée les habitués des Samedis de Mlle de Scudéry :

« Nous parlâmes d'une infinité de dames et demoiselles de Paris, qui en ont infiniment (d'esprit), et qui font voir que l'esprit est de tout sexe, et que rien ne manque à la plupart des filles pour être savantes, que l'usage de se faire instruire et la liberté de savoir. Pourquoi, disait une dame de la compagnie, nous veut-on défendre l'usage de raisonner? Et pourquoi veut-on que la nature nous ait bornées à certain agrément extérieur, et qu'elle nous ait retranché la raison, parce qu'elle nous a donné peut-être un peu de beauté? Il y a de l'injustice d'avoir tenu nos esprits captifs depuis tant de siècles, et les hommes ont tort de s'imaginer que la raison est toute pour eux. — Ils ont eu quelque raison, répartit un de nos amis, de s'être conservé, par cette imagination, un peu de crédit dans le monde. C'est votre esprit de vous faire aimer, c'est notre industrie de nous faire admirer, et de

[1] *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, 1 vol. in-8, pp. 57 et 74.

pouvoir dire que, si vous êtes belles, ils sont savants. — Quel malheur serait-ce, disait un autre, si les femmes avaient de l'étude ! Elles triomphent assez de nous, d'ailleurs, sans nous vaincre encore en science. Il serait bon qu'elles eussent un peu plus de cœur, un peu moins d'esprit, moins de connaissances et plus de tendresse, et qu'elles n'eussent pas tant de raison à opposer à nos passions. »

Ces goûts et ces mœurs ont nécessairement influé sur l'esprit de l'éducation féminine ; nous en trouverons la preuve tout-à-l'heure en étudiant certaines productions de la littérature du XVII^e siècle, et plus tard nous en constaterons le souvenir très-vivant dans l'organisation primitive de Saint-Cyr par M^me de Maintenon. C'est pourquoi je m'y suis arrêté. Que l'excès et le ridicule des contrefaçons aient failli compromettre l'éclat et la beauté du modèle, ce danger était dans la nature des choses ; le mal, après tout, ne fut pas très-grand, et Molière y mit bon ordre. Prise en soi et dans son principe originel, la préciosité était le goût du distingué et du délicat, du noble et du grand ; les femmes en ont été les arbitres ; elles ont été les maîtresses du bien dire et du bien penser. Sans pousser jusqu'à l'hyperbole, et sans attribuer les caractères d'une quasi-perfection à ce monde auquel elles donnaient le ton et l'entrain, il faut y reconnaître ceux de la grandeur. Certes, un monde

où la philosophie de Descartes rencontrait des admirations passionnées, Port-Royal d'inviolables amitiés, qui applaudissait aux débuts de Bossuet et à ceux de Poussin, dont les impressions morales étaient de niveau avec la haute galanterie du *Cid*, avec l'héroïsme d'*Horace*, la magnanimité d'*Auguste*, l'enthousiasme de *Polyeucte* ; un monde dont la fréquentation a pu inspirer à Pascal le *Discours sur les Passions de l'Amour*, n'était pas sans grandeur: il avait le sentiment de la beauté morale comme le sentiment du vrai. Je ne puis m'empêcher de transcrire ici quelques lignes de ce *Discours*, cette merveille trop peu connue de Pascal :

« L'on demande s'il faut aimer : cela ne se doit pas demander, on le doit sentir... Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne, et qui nous porte à aimer ce qui nous paraît beau, sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute après cela si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer ? En effet, on a beau se cacher, l'on aime toujours ; dans les choses même où il semble que l'on ait séparé l'amour, il s'y trouve secrètement et en cachette, et il n'est pas possible que l'homme puisse vivre un moment sans cela. L'homme n'aime pas à demeurer avec soi ; cependant il aime : il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans

la beauté ; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors. Chacun peut en remarquer en soi les premiers rayons ; et selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient on s'en éloigne, on se forme les idées de beau ou de laid sur toutes choses. Cependant, quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop vaste ; il faut au moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. C'est pourquoi la beauté qui peut contenter l'homme consiste non-seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance ; elle la restreint et elle l'enferme dans la différence du sexe. » [1]

Ce n'est pas un médiocre honneur pour les femmes dans le commerce desquelles Pascal avait vécu quelques années [2], qu'il ait pensé de leur sexe avec autant de grandeur et de délicatesse :

« La beauté est partagée en mille différentes ma-

[1]. *Blaise Pascal*, par V. Cousin. 1 vol. Didier, p. 487.

[2] Pascal avait vécu quelque temps de 1652 à la fin de 1654, au milieu d'une dissipation relative, et dans un très-grand monde, accueilli et recherché dans la société de Mme de Sablé et de Mme de Longueville.

nières. Le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme; quand elle a de l'esprit, elle l'anime et la relève merveilleusement. Si une femme veut plaire, et qu'elle possède les avantages de la beauté ou du moins une partie, elle y réussira: et même si les hommes y prenaient tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en ferait aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur: elle s'y logerait...

« Les femmes aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes, et, c'est, ce me semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner. L'on est aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables...

« Dans une grande âme tout est grand... Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle. Il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux...

« Le premier effet de l'amour est d'inspirer un grand respect: l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste: on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela...»

N'est-ce pas là la galanterie héroïque, à la Corneille, et, au génie près, celle que M^lle de Scudéry exaltait dans ses romans? Interminables, remplis de trop de subtilités et de fadeurs, écrits trop vite,

dans un style trop abondant et trop recherché, mais délicat et poli, ces romans, si chers au goût du temps, gardent encore aujourd'hui le charme des sentiments nobles et touchants ; il ne leur manque que d'avoir été réduits, avec un art plus sévère, dans le cadre plus resserré et mieux défini d'une *Zaïde* ou d'une *Princesse de Clèves* : Mme de La Fayette, c'est Mlle de Scudéry portée à la perfection. Mais l'auteur du *Grand Cyrus* appartient à notre sujet par un lien bien plus étroit : elle a traité dans ce roman, avec une certaine ampleur, la question de l'éducation féminine. Il fallait que cette question fût bien venue à maturité pour s'introduire ainsi dans les ouvrages en apparence les plus éloignés de cet ordre d'idées ; et en effet nous allons voir qu'elle force la porte un peu partout, dans le roman, dans la comédie, dans tout le domaine des lettres.

## II.

De tout temps, il y a eu deux partis en présence : ceux qui estiment, comme un certain duc François de Bretagne, qu'une femme en sait assez quand elle sait distinguer une chemise d'un haut-de-chausses ; ceux qui pensent que, si elle est douée d'intelligence, c'est pour cultiver cette faculté.

Nous les avons déjà vus au moyen âge et à la Renaissance. M^lle de Scudéry dénombre d'abord les forces de l'ennemi. Jeunes étourdis, «qui se vantent de ne savoir pas lire, et qui font vanité d'une sorte d'ignorance guerrière, qui leur donne l'audace de juger de ce qu'il ne connoissent pas » ; femmes evaporées, « qui pensent qu'elles ne doivent jamais rien savoir, si ce n'est qu'elles sont belles, et qu'elles ne doivent jamais rien apprendre qu'à se bien coiffer » ; d'autres femmes, non pas frivoles mais d'une vertu étroite, qui s'imaginent qu'une dame ne doit rien savoir « faire autre chose que d'être femme de son mari, mère de ses enfants et maîtresse de sa famille : » des hommes, de l'espèce de ceux « qui ne regardent les femmes que comme les premières esclaves de leurs maisons, qui défendent à leurs filles de lire jamais d'autres livres que ceux qui servent à prier Dieu : » enfin même des gens d'esprit, « préoccupés d'une fausse imagination », qui, entendant dire du mal des femmes instruites, y ajoutent foi, « sans s'en éclaircir : » voilà les « étranges gens » dont se compose « cette cabale ignorante et envieuse ».[1]

Il faut qu'ils soient les « ennemis déclarés du bon sens et de la vertu pour demeurer dans une erreur si grossière, » et n'être pas choqués de la

[1] *Artamène ou le grand Cyrus*, 10 v. in-8, Paris, 1649-1653, t. x, p. 560.

profonde ignorance des femmes, ignorance qui « déshonore leur sexe ». Ici M^lle de Scudery, parlant sous le nom de Sapho, se donne pleine carrière : « A parler véritablement, je ne sache rien de plus injurieux à notre sexe, que de dire qu'une femme n'est point obligée de rien apprendre. Mais si cela est, je voudrois donc en même temps qu'on lui défendît de parler, et qu'on ne lui apprît point à écrire ; car si elle doit écrire et parler, il faut qu'on lui permette toutes les choses qui peuvent lui éclairer l'esprit, lui former le jugement, et lui apprendre à bien parler et à bien écrire. Sérieusement, y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comme on agit d'ordinaire en l'éducation des femmes? On ne veut pas qu'elles soient coquettes ni galantes, et on leur permet pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui est propre à la galanterie sans leur permettre de savoir rien qui puisse ni occuper leur esprit ni fortifier leur vertu. En effet, toutes ces grandes réprimandes qu'on leur fait, dans leur première jeunesse, de n'être pas assez propres, [1] de ne s'habiller point d'assez bon air, et de n'étudier pas assez les leçons que leurs maîtres à danser et à chanter leur donnent, ne prouvent-elle pas ce que je dis? Et ce qu'il y a de rare, c'est qu'une femme qui ne peut danser, avec

[1] Élégantes, soignées dans leur toilette.

bienséance que cinq ou six ans de sa vie, en emploie dix ou douze à apprendre continuellement ce qu'elle ne doit faire que cinq ou six : et à cette personne qui est obligée d'avoir du jugement jusques à sa mort et de parler jusques à son dernier soupir, on ne lui apprend rien du tout qui puisse ni la faire parler plus agréablement, ni la faire agir avec plus de conduite ; et vu la manière dont il y a des dames qui passent leur vie, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sottises. Il ne faut pourtant pas qu'on s'imagine que je veuille qu'une femme ne soit point propre, et qu'elle ne sache ni chanter ni danser, car au contraire, je veux qu'elle sache toutes les choses divertissantes ; mais, à dire la vérité, je voudrais qu'on eût autant de soin d'orner son esprit que son corps, et qu'entre être ignorante ou savante, on prît un chemin entre ces deux extrémités, qui empêchât d'être incommode par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse. »

La conversation ( car les romans de M^lle^ de Scudéry ne sont guère que des conversations entre honnêtes gens ) continue sur cette matière. « Je vous assure, reprit Amithone, que ce chemin est bien difficile à trouver. — Si quelqu'un le peut

enseigner, repliqua Phaon, ce ne peut être que Sapho. — En mon particulier, reprit Phylire, je lui serais fort obligé de dire précisément ce qu'une femme doit savoir. — Il serait sans doute assez difficile, répliqua Sapho, de donner une règle générale, car il y a une si grande diversité dans les esprits, qu'il ne peut y avoir de loi universelle qui ne soit injuste. Mais ce que je pose pour fondement est qu'encore que je voulusse que les femmes sussent plus de choses qu'elles n'en savent pour l'ordinaire, je ne veux pourtant jamais qu'elles agissent et qu'elles parlent en savantes. Je veux donc bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas, qu'elle a l'esprit fort éclairé, qu'elle connoit finement les beaux ouvrages, qu'elle parle bien, qu'elle écrit juste, et qu'elle sait le monde ; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : c'est une femme savante, car ces deux caractères sont si différens, qu'ils ne se ressemblent point. Ce n'est pas que celle qu'on n'appellera point savante ne puisse savoir autant et plus de choses que celle à qui on donnera ce terrible nom, mais c'est qu'elle se sait mieux servir de son esprit, et qu'elle sait cacher adroitement ce que l'autre montre mal à propos... — Mais à quoi leur sert de savoir ce qu'elles n'oseraient montrer, reprit Phylire? — Il leur sert, répliqua Sapho, à entendre ce que de

plus savants qu'elles disent, et à en parler même à propos, sans en parler pourtant comme les livres en parlent, mais seulement comme si le simple sens naturel leur faisoit comprendre les choses dont il s'agit. Joint qu'il y a mille agréables connoissances dont il n'est pas nécessaire de faire un si grand secret. En effet, on peut savoir quelques langues étrangères, on peut avouer qu'on a lu Homère, Hésiode, et les excellents ouvrages de l'illustre Aristée (Chapelain) sans faire trop la savante ; on peut même en dire son avis d'une manière si modeste et si peu affirmative, que, sans choquer la bienséance de son sexe, on ne laisse pas de faire voir qu'on a de l'esprit, de la connaissance et du jugement... Ce que je voudrois principalement apprendre aux femmes, seroit de ne point parler trop de ce qu'elles sauroient bien, et de ne parler jamais de ce qu'elles ne savent pas du tout, et à parler raisonnablement... De plus, il ne faut pas qu'on s'imagine que je veuille que cette femme que j'introduis soit une liseuse éternelle, qui ne parle jamais ; au contraire, je veux qu'elle ne lise que pour apprendre à bien parler » [1]...

Mlle de Scudéry peint, dans *Le Grand Cyrus*, la haute société de son temps [2] ; les personnages

[1] *Id.*, ibid., p. 675 et suiv.

[2] V. *La Société française du* XVIIe *siècle d'après le grand Cyrus*, par V. Cousin.

qu'elle y fait paraître sous des noms anciens sont, pour la plupart, des contemporains dont une clef permet de rétablir le véritable nom : Mandane est la duchesse de Longueville, Cléomire la marquise de Rambouillet, Philonide Mme de Montausier, Aristée Chapelain, Théodamas Conrart, Phaon Pellisson, etc. Elle exprimait donc les idées de cette société, et la preuve c'est la vogue de son livre ; nous connaissons ainsi l'opinion qui régnait dans le monde en 1653, au sujet de l'instruction des femmes. Et pour aller jusqu'au bout, pour ne pas laisser prise à la critique, elle oppose le portrait de la femme pédante à celui de la femme instruite. La femme pédante, c'est Damophile ; elle a chez elle « cinq ou six savants en astrologie, qui raisonnent en sa présence sur l'éclipse qu'on voyoit alors, et passe toute la nuit à parler de l'interposition de la terre entre la lune et le soleil. » Elle se fait peindre, à côté d'une grande table chargée de livres, de pinceaux, d'instruments de mathématiques, avec une lyre, et « habillée comme on peint les muses. » Elle veut imiter Sapho, comme la pédanterie veut imiter le vrai savoir, mais combien elle lui ressemble peu !

« S'étant mis dans la tête d'imiter Sapho, elle n'entreprit pas de le faire en détail, mais seulement d'être savante comme elle, et crut même avoir trouvé un grand secret pour acquérir encore plus

de réputation. Premièrement elle avait toujours cinq ou six maîtres, dont le moins savant lui enseignoit, je crois, l'astrologie; elle écrivoit continuellement à des hommes qui faisoient profession de science ; elle ne pouvoit se résoudre à parler à des gens qui ne sussent rien. On voyoit toujours sur sa table quinze ou vingt livres dont elle tenoit toujours quelqu'un, quand on arrivoit dans sa chambre et qu'elle y étoit seule, et je suis assuré qu'on pouvoit dire sans mensonge qu'on voyoit plus de livres dans son cabinet qu'elle n'en avoit lu, et qu'on en voyoit moins chez Sapho qu'elle n'en lisoit. De plus, Damophile ne disoit que de grands mots, qu'elle prononçoit d'un ton grave et impérieux, quoiqu'elle ne dît que de petites choses ; et Sapho, au contraire, ne se servoit que de paroles ordinaires pour en dire d'admirables. Au reste, Damophile ne croyant pas que le savoir pût compâtir avec les affaires de la famille, ne se mêloit d'aucuns soins domestiques ; mais pour Sapho, elle se donnoit la peine de s'informer de tout ce qui étoit nécessaire, pour savoir commander à propos jusques aux moindres choses. Damophile non-seulement parle en style de livre, mais elle parle même toujours des livres, et ne fait non plus de difficulté de citer les auteurs les plus inconnus, en une conversation ordinaire, que si elle enseignoit publiquement dans quelque académie célèbre. Mais

ce qu'il y a eu de plus rare dans la vie de cette personne, est qu'elle a été soupçonnée d'avoir promis à un homme, à qui sa beauté avoit donné quelques sentiments tendres, de l'écouter favorablement, quoiqu'il fût très désagréable, à condition qu'il feroit des vers qu'elle diroit qu'elle auroit faits, afin de mieux ressembler à Sapho. Jugez après cela si la passion de passer pour savante peut faire faire de plus bizarres choses que celles-là. Ce qui rend encore Damophile fort ennuyeuse, est qu'elle cherche même avec un soin étrange à faire connoître tout ce qu'elle sait, ou tout ce qu'elle croit savoir, dès la première fois qu'on la voit ; et il y a aussi tant de choses fâcheuses, incommodes et désagréables en Damophile, qu'on peut assurer que, comme il n'y a rien de plus aimable, ni de plus charmant qu'une femme qui s'est donné la peine d'orner son esprit de mille agréables connoissances, quand elle en sait bien user, il n'y a rien aussi de si ridicule et de si ennuyeux qu'une femme sottement savante. [1] »

L'original de Damophile était, à ce qu'il paraît, une madame du Buisson, nommée par Somaize dans son Dictionnaire des Précieuses et du reste parfaitement inconnue ; à vrai dire, c'est Philaminte, dix-neuf ans avant *les Femmes savantes*. On

[1] *Le grand Cyrus*, ibid., p. 588.

a cru longtemps, et à tort, que Molière avait visé dans cette comédie et dans *les Précieuses ridicules* M^lle^ de Scudéry et l'hôtel de Rambouillet : les intéressés ne sont pas tombés dans cette erreur, et M^lle^ de Scudéry ne pouvait pas plus se reconnaître sous les traits de Philaminte ou de Bélise que Ménage sous les traits de Vadius. Molière pense comme elle au sujet de l'éducation féminine, et il s'en explique à diverses reprises, non-seulement dans les *Précieuses*, (1659) dans les *Femmes savantes*, (1672) mais dans l'*Ecole des maris* (1661), dans l'*Ecole des femmes* (1662), et jusque dans *Sganarelle* (1660).

Lui aussi a exposé les deux théories, avec toutes leurs exagérations, mais en laissant percer sous ces exagérations le rayon de vérité qu'elles renferment. A les regarder d'un certain biais, ses personnages les plus opposés ont quelque raison les uns contre les autres. Lorsque le bon bourgeois Gorgibus, outré de l'affront que viennent de faire à sa fille et à sa nièce les prétendants dont elles se sont moqués, envoie « à tous les diables » ce qui cause leur folie, les « sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, sonnets et sonnettes » [1] ; quand un autre Gorgibus veut « jeter dans le feu »

[1] Les *Précieuses ridicules*, scène dernière.

tous ces méchants écrits
Qui gâtent tous les jours tant de jeunes esprits,

et dont sa fille Célie est affolée [1] ; ont-ils si grand tort, l'un et l'autre, de se récrier contre les aberrations de la mode littéraire ? Le bonhomme Chrysale est-il inexcusable de protester contre le désordre de sa maison

D'où le raisonnement a banni la raison,

contre ses gens qui, eux aussi, aspirent à la science, et en profitent pour ne rien faire de ce qu'ils ont à faire :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire,
L'autre rêve à des vers quand je demande à boire...

et n'a-t-il pas quelque raison dans le conseil qu'il donne à sa sœur et à sa femme :

Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune,
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous ? [2]

Arnolphe lui-même, osons le dire, Arnolphe n'est-il pas quelque peu fondé, absolument, à blâmer

une spirituelle
Qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle ?[3]

Où ils ont tort, c'est quand, par horreur de l'esprit

[1] *Sganarelle*, scène 1.
[2] *Les Femmes savantes*, act. II, sc. 7.
[3] *L'Ecole des femmes*, act. I, sc. 1.

et de l'instruction, ils prônent l'ignorance, l'abêtissement et la sottise, réduisent toutes les sciences des femmes à « réciter par cœur »

Les Quatrains de Pibrac, et les doctes Tablettes
Du conseiller Mathieu. [1]

Ce thème, que Chrysale expose avec un mélange de vérité et d'erreur, est soutenu dans sa nue simplicité par Sganarelle et par Arnolphe :

Femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
Je prétends que la mienne, en clartés peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime ;
Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon,
Et qu'on vienne à lui dire à son tour, qu'y met-on ?
Je veux qu'elle réponde : Une tarte à la crême ;
En un mot qu'elle soit d'une ignorance extrême :
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre et filer. [2]

. . . . . .

J'entends que la mienne
Vive à ma fantaisie et non pas à la sienne ;
Que d'une serge honnête elle ait son vêtement,
Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement ;
Qu'enfermée au logis, en personne bien sage,
Elle s'applique toute aux choses du ménage,
A recoudre mon linge aux heures de loisir,
Ou bien à tricoter quelques bas par plaisir. [3]

[1] *Sganarelle*, scène 1.
[2] *L'Ecole des femmes*, act. I, sc. 1.
[3] *L'Ecole des maris*, act. I, sc. 2.

Ecoutez, d'autre part, Philaminte chassant sa cuisinière pour avoir

d'une insolence à nulle autre pareille,
Après trente leçons, insulté son oreille
Par l'impropriété d'un mot sauvage et bas,
Qu'en termes décisifs condamne Vaugelas ;

Bélise donnant à cette pauvre Martine des leçons de grammaire, en pure perte il est vrai :

La grammaire, du verbe et du nominatif,
Comme de l'adjectif avec le substantif,
Nous enseigne les lois [1]...

C'est un excès comique en sens opposé ; mais comme tout ce qui touche à l'éducation a son contre-coup dans la manière d'entendre la vie et le devoir, écoutez Armande faisant à sa sœur Henriette cette profession de foi :

Mon Dieu, que votre esprit est d'un étage bas!
Que vous jouez au monde un petit personnage,
De vous claquemurer aux choses du ménage,
Et de n'entrevoir point des plaisirs plus touchants
Qu'une idole d'époux et des marmots d'enfants!
Laissez aux gens grossiers, aux personnes vulgaires,
Les bas amusements de ces sortes d'affaires.
A de plus hauts objets élevez vos désirs.
Songez à prendre un goût de plus nobles plaisirs,
Et, traitant de mépris les sens et la matière,
A l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière.
Vous avez notre mère en exemple à vos yeux,

[1] *Les Femmes savantes*, act. II, sc. 7.

Que du nom de savante on honore en tous lieux :
Tâchez, ainsi que moi, de vous montrer sa fille :
Aspirez aux clartés qui sont dans la famille,
Et vous rendez sensible aux charmantes douceurs
Que l'amour de l'étude épanche dans les cœurs.
Loin d'être aux lois d'un homme en esclave asservie,
Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,
Qui nous monte au-dessus de tout le genre humain,
Et donne à la raison l'empire souverain,
Soumettant à ses lois la partie animale,
Dont l'appétit grossier aux bêtes nous ravale.
Ce sont là les beaux feux, les doux attachements
Qui doivent de la vie occuper les moments :
Et les soins où je vois tant de femmes sensibles,
Me paraissent aux yeux des pauvretés horribles [1].

Voilà la femme hors du bon naturel et de la vérité, hors du ménage, hors du mariage : ce type n'est pas inconnu de nos jours. Mais restons dans le XVII° siècle. Armande est jeune : vieillira-t-elle, comme sa tante Bélise, dans une incurable folie ? Ne semble-t-il pas plutôt qu'elle se mariera quelque jour ? Et ne fait-elle pas penser à Julie d'Angennes ? Ne forçons pas le rapprochement, mais ne croit-on pas entendre la fière Julie faisant l'octroi de sa main à Montausier,

Eh bien, monsieur, eh bien, puisque, sans m'écouter,
Vos sentiments brutaux veulent se contenter ;
Puisque, pour vous réduire à des ardeurs fidèles,

[1] *Id.*, act. I, sc. 1.

Il faut des nœuds de chair, des chaînes corporelles,
Si ma mère le veut, je résous mon esprit
A consentir pour vous à ce dont il s'agit [1].

Mariée, Armande sera fidèle à son mari, comme Julie ; comme Julie, elle redescendra sur la terre ; et qui sait si, elle aussi, malgré l'ostentation de ses grands sentiments, elle ne se prêtera pas à des complaisances, à des compromis qui pourront aider à la fortune conjugale, mais qui démentiront singulièrement sa philosophie de jeunesse [2] ?

La vérité ressort déjà, comme par elle-même, du choc des contraires : Molière a voulu néanmoins la dégager nettement et lui donner une formule, qui est bien celle de Mlle de Scudéry : ni pédante ni sotte, ni Armande ni Agnès ; une femme qui ait, ainsi que le dit Clitandre, « des clartés de tout » :

Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante ;
Et j'aime que souvent, aux questions qu'on fait,

[1] *Id.*, act. IV, sc. 3.

[2] Mme de Montausier ne fit pas difficulté d'accepter la succession de la duchesse de Navailles, gouvernante du Dauphin et première dame d'honneur de la reine, disgraciée par Louis XIV pour n'avoir pas voulu se prêter à ses entrevues avec Mlle de La Vallière. Les *Mémoires* de Mme de Motteville et ceux de Mlle de Montpensier ne laissent aucun doute sur le rôle complaisant de Mme de Montausier, dont le mari fut fait duc et gouverneur du Dauphin.

Elle sache ignorer les choses qu'elle sait :
De son étude enfin je veux qu'elle se cache,
Et qu'elle ait du savoir sans vouloir qu'on le sache,
Sans citer les auteurs, sans dire de grands mots,
Et clouer de l'esprit à ses moindres propos [1].

Fénelon dira à son tour qu'une femme doit avoir « une pudeur sur la science », comme dans sa conduite. Dans cette mesure, l'instruction sera une sauvegarde de la moralité, loin de la mettre en péril :

Comment voulez-vous, après tout, qu'une bête
Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?...
Une femme d'esprit peut trahir son devoir,
Mais il faut pour le moins qu'elle ose le vouloir :
Et la stupide au sien peut manquer d'ordinaire,
Sans en avoir l'envie, et sans penser le faire [2].

Molière n'a même pas omis un argument souvent développé de nos jours, la convenance de mettre l'intelligence de l'épouse au niveau de celle du mari, dans l'intérêt du mariage ; il l'a du moins indiqué d'un trait énergique :

Il est assez ennuyeux, que je crois,
D'avoir toute sa vie une bête avec soi.

Quant à l'éducation morale et à l'esprit dont elle doit s'inspirer, il proscrit le régime austère qui n'a

[1] *Les Femmes savantes*, act. I, sc. 3.
[2] *L'Ecole des femmes*, act. I, sc. 1.

jamais empêché fille de faillir, et dont l'unique effet est que « les enfants comptent les jours des pères ». Fénelon blâmera aussi la mère qui sans cesse « observe sa fille, qui la gronde, qui croit la bien élever en ne lui pardonnant rien ». Cette douce et humaine morale, qui est celle de nos jours, mais qui était une nouveauté il y a deux cents ans, est exposée par le sage Ariste :

Leur sexe aime à jouir d'un peu de liberté :
On le retient fort mal par tant d'austérité ;
Et les soins défiants, les verroux et les grilles
Ne font pas la vertu des femmes et des filles :
C'est l'honneur qui les doit tenir dans le devoir,
Non la sévérité que nous leur faisons voir.
C'est une étrange chose, à vous parler sans feinte,
Qu'une femme qui n'est sage que par contrainte.
En vain sur tous ses pas nous prétendons régner,
Je trouve que son cœur est ce qu'il faut gagner ;
Et je ne tiendrais, moi, quelque soin qu'on se donne,
Mon honneur guère sûr aux mains d'une personne
A qui, dans les désirs qui pourraient l'assaillir,
Il ne manquerait qu'un moyen de faillir.
— Chansons que tout cela.
— Soit ; mais je tiens sans cesse
Qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse,
Reprendre ses défauts avec grande douceur,
Et du nom de vertu ne point lui faire peur.
Mes soins pour Léonor ont suivi ces maximes ;
Des moindres libertés je n'ai point fait des crimes ;

A ses jeunes désirs j'ai toujours consenti,
Et je ne m'en suis point, grâce au ciel, repenti [1].

« C'est la sujétion et l'ennui, dira encore Fénelon, qui donnent tant d'impatience de se divertir. Si une fille s'ennuyait moins a être auprès de sa mère, elle n'aurait pas tant d'envie de lui échapper pour aller chercher des compagnies moins bonnes. Laissez-lui une liberté honnête et une joie innocente... Que la sagesse ne se montre que par intervalles et avec un visage riant. »

Les personnages dans lesquels le poète incarnait ces idées sur l'éducation, Léonor de l'*École des maris*, Marianne du *Tartuffe*, surtout Henriette des *Femmes savantes*, répondaient à un idéal que la société polie ne réalisait point suffisamment, mais qu'elle admettait, celui de la jeune fille instruite sans pédantisme, vertueuse sans pruderie, honnête d'imagination, prenant la vie telle qu'elle est. Mariée, Henriette sera Elmire, la femme aimable et sage, fidèle et discrète, sachant se garder elle-même et que l'honneur tient dans son devoir. Changeons les milieux, passons de la scène comique à la scène tragique : y a-t-il si loin d'Henriette à la Pauline de *Polyeucte* ? Ici non plus n'appuyons pas trop sur la comparaison, mais, toutes proportions gardées, ne sont-elles pas de la même race ?

[1] *L'École des maris*, act. I, sc. 2.

Elles ont la tendresse du cœur et la fermeté de la raison, elles sont capables de passion et de dévouement, le mot devoir a un sens pour elles aussi bien que le mot amour. Je ne dis pas qu'Henriette est une Pauline, mais placée dans la situation de Pauline, je dis qu'elle s'élèverait à la même hauteur morale.

Si Molière pensait comme M^lle de Scudéry, M^me de Sévigné, cette précieuse de génie, pensait comme Molière. Elle a fait, elle aussi, le procès des éducations à l'Agnès, à propos d'une jeune fille bien née, qu'elle avait rencontrée dans la ville de Nantes, et dont la mère, dévote ridicule, lui avait donné pour tout instituteur un confesseur jésuite. Celui-ci « la fait communier deux fois la semaine ; » elle a l'air « d'une Agnès », mais au fond « bien de l'esprit, une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une honnête personne » ; elle s'est débrouillée comme elle a pu, « a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper. » Tout cela est « caché sous un beau visage régulier, sous une modestie extrême, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y a bien des gens qui s'offriraient à lui donner de l'esprit comme dans La Fontaine ; mais elle paraît n'en vouloir point de celui-là. Le temps pourra lui faire changer d'avis. » Et M^me de Sévigné ajoute, avec cette liberté de langage qu'au-

torisait alors l'usage de la meilleure compagnie : « Vraiment, si je voulais mettre une fille sur le rempart, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle en a[1]. »

Élevée elle-même par l'abbé de Coulanges, son oncle, puis par Ménage et Chapelain, elle trace à bâtons rompus, dans sa correspondance avec Mme de Grignan, un plan d'éducation libérale pour sa petite-fille Pauline, la future Mme de Simiane. Elle a le sens de la pédagogie, avec l'intelligence et l'amour des enfants ; on voit bien qu'elle a fait sa philosophie et lu les moralistes. « Pauline n'est donc pas parfaite, répond-elle à quelque plainte de Mme de Grignan, qui n'était pas une mère tendre ; tant mieux, vous vous divertirez à la repêtrir. Menez-la doucement, l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies... Ne vous rebutez point : elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire ; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige : c'est quand on a de la raison[2] ; l'amour-propre, si mauvais à tant

[1] Mme de Sévigné veut dire que, pour se corriger, il faut déjà être en état de comprendre ses défauts ou ses fautes, et qu'on ne peut pas raisonnablement attendre des enfants qu'ils se corrigent du premier coup.

[2] *Lettres de Mme de Sévigné*, édit. Monmerqué, 8 vol. in-12. 1863, t. v, p. 33, 36.

d'autres choses, est admirable à celle-là ; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte ; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur et de conscience.... Menez-la doucement, insiste-t-elle ; il y a des esprits que l'on ne gagne que par là[1]. »

Pour une janséniste et une admiratrice de Nicole, elle n'est pas trop sévère à l'endroit de l'amour-propre et de l'émulation : « Vous avez raison, écrit-elle ailleurs, de supprimer la modestie de Pauline ; elle serait usée à quinze ans ; une modestie prématurée et déplacée pourrait faire de méchants effets[2]. » Elle revient sans cesse à ce précepte, qui est la moitié de l'éducation : Aimez votre fille, si vous voulez qu'elle vous aime ; si elle vous aime, vous la conduirez comme vous l'entendrez. Fénelon en dit autant.

Elle veut qu'on fasse étudier les jeunes filles, et recommande instamment la lecture : il faut lire et relire ce que l'on a trouvé beau, on y entre davantage, cela s'incorpore, on croit avoir fait ce qu'on lit ainsi pour la troisième fois[3]. Quelle vive et jolie manière de tourner la maxime classique, que « la

[1] *Lettres*, t. VI, p. 205, 317-318 ; t. VII, p. 218.
[1] *Id.*, t. IV, p. 324.
[1] T. VII, p. 143.

lecture nourrit l'esprit ! » Cela ne donne-t-il pas envie de lire ? Mais quoi lire ? Les jeunes filles aiment les romans : Pauline les adorait ; sa grand-mère, qui les avait adorés, ne pouvait se résoudre à les brûler. « Il y a des exemples, écrit-elle à Mme de Grignan, des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi ; je les aimais, je n'ai pas trop mal couru ma carrière ; *tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulais m'appuyer dans mes goûts, je trouvais qu'un jeune homme devenait généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une femme devenait honnête et sage en lisant *Cléopâtre*. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers : mais elles ne feraient peut-être guère mieux, quand elles ne sauraient pas lire : quand on a l'esprit bien fait, on n'est pas aisée à gâter. Cependant il est très-assuré, très-vrai, très-certain que M. Nicole vaut mieux... »

En tout cas, les romans ne suffisent pas, ils sont bientôt lus, et si l'on s'en tenait là, sans aller aux choses solides, le « goût aurait les pâles couleurs. » Il faut lire l'histoire, qui « fait la subsistance de tout le monde » et qui de plus est « un grand amusement » ; mais avec ordre, en « commencant par un bout et finissant par l'autre », pour avoir « une teinture légère, mais générale de toutes choses. » La géographie n'est pas à négliger. Mais la littéra-

ture, voilà le grand fonds, « les belles oraisons funèbres de M. de Meaux, de M. l'abbé Fléchier, de M. Mascaron, du Bourdaloue », ces « chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit », dont la jeune fille « sera instruite et ravie », dont « il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux, — non, cela n'est point vieux, cela est divin. » Les poètes après les orateurs, Voiture, Sarrasin, même les poètes dramatiques, en dépit des confesseurs timorés : « Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne*. Voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres ? N'avoir de la dévotion que ce retranchement sans y être portée par la grâce de Dieu, me paraît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et Mme de Pompone[1] en usent ainsi avec Félicité à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé Mme de Vins de la même manière, et ils ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne,

[1] Amis de Mme de Sévigné ; M. de Pompone était de la famille des Arnauld.

ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. » Elle va même jusqu'à la littérature ancienne, et demande si l'on a « tâté de Lucien » ; jusqu'à la littérature italienne, Davila, Guichardin, le Tasse ; encore un peu elle ajouterait l'Arioste, si elle ne se souvenait à temps qu'il « y a des endroits fâcheux. »

La dévotion même, au XVII^e siècle, du moins dans une certaine école, avait pris un air de préciosité ; Madame de Sévigné trouvait ces sortes d'ouvrages fort beaux, presque trop beaux : « Nous ne savons que trop que, même sans dévotion, on les trouve charmants », dit-elle par allusion aux traités mystiques de M^me Guyon et de Fénelon. Aussi passe-t-elle vite sur cet article. Quant à la morale, « il est bien matin » ; la vraie morale pour une jeune fille, « c'est celle qu'elle apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires par les exemples » ; si sa mère cause avec elle, c'est un réel et véritable enseignement moral. Donc, pas trop de moralistes, pas de Montaigne, pas de Charron ; pourtant elle permet *les Provinciales* ; pour les *Essais* de Nicole, elle fait plus que les permettre, elle les conseille « hardiment [1]. »

[1] T. VI, p. 154, 156, 390 ; t. VII, p. 85-86, 142, 147, 150.

Mme de Sévigné avait un culte pour Nicole [1] ; elle ne peut assez le louer, et certes c'est un moraliste fin, clairvoyant, attristé aussi, d'un style sans éclat, et d'une lecture dont une intelligence de jeune fille ne saurait guère, semble-t-il, s'accommoder. Janséniste, ami du grand Arnauld, plus doux et plus conciliant, moins loin par là même des réalités de la nature et de la vie, ce solitaire a laissé sur les femmes quelques lignes, que Sainte-Beuve cite et qualifie « d'exquises. » Elles ont leur place ici :

« Les femmes ne sont pas seulement affaiblissantes par les tendresses qu'elles excitent, par les amusements qu'elles causent, mais elles sont toutes, ou pour la plupart, ennemies de la pénitence, au moins pour les autres... Elles sont semblables à la vigne : elles ne sauraient se tenir debout, ni subsister par elles-mêmes, elles ont besoin d'un appui, encore plus pour leur esprit que pour leur corps ; mais elles entraînent souvent cet appui, et le font tomber. Il y a une galanterie spirituelle aussi bien qu'une sensuelle, et, si l'on n'y prend garde, le commerce avec les femmes s'y termine d'ordinaire. »

Pour un homme qui vivait loin du monde, ce ju-

[1] 1625-1695. Le premier volume des *Essais de Morale* parut en 1671, et les autres successivement.

gement sur les femmes n'a rien qui les puisse choquer, et l'on croit presque y sentir comme une influence du commerce que Nicole entretenait avec MM^mes^ de Sablé et de Longueville, converties au jansénisme. Un moraliste de tout autre provenance, un moraliste essentiellement laïque, comme on dirait aujourd'hui, Saint-Evremond [1], ne les jugeait pas au fond plus favorablement, car en traçant le portrait de la femme telle qu'il la conçoit, il prévient le lecteur que cette femme n'existe point :

« Son esprit a de l'étendue sans être vaste, n'allant jamais si loin dans les pensées générales qu'il ne puisse revenir aisément aux considérations particulières. Rien n'échappe à sa pénétration : son discernement ne laisse rien à connaître, et je ne puis dire si elle est plus propre à découvrir les choses cachées qu'à juger sainement de celles qui nous paraissent secrètes et point mystérieuses : sachant à propos également se taire et parler, dans sa conversation ordinaire elle ne dit rien avec étude, et rien par hasard : les moindres choses marquent de l'attention, il ne paraît aux plus sérieuses aucun effort ; ce qu'elle a de vif ne laisse

[1] 1613-1703. *Œuvres de M. de Saint-Evremond*, in-12, Paris, 1740 : *La femme qui ne se trouve point et qui ne se trouvera jamais*, t. II, p. 350 et suiv.

pas d'être juste, et ses pensées les plus naturelles s'expriment avec un tour délicat. Mais elle hait ces imaginations heureuses qui échappent à l'esprit sans choix et sans connaissance, qui se font admirer quasi toujours et qui font ordinairement peu estimer ceux qui les ont... Parmi ses avantages, un des plus grands c'est d'être toujours la même et de toujours plaire... Elle plaît par elle seule, et en tout temps une égalité éternelle ne donne jamais un quart d'heure de dégoût... Ce n'est point une imagination qui vous surprenne, et bientôt après qui vous importune. Ce n'est point un sérieux qui fasse acheter une conversation solide par la perte de la gaieté : *C'est une raison qui plaît et un bon sens agréable...*

« Voilà le portrait de la femme qui ne se trouve point, ajoute-t-il, si on peut faire le portrait d'une chose qui n'est pas. C'est plutôt l'idée d'une personne accomplie. Je ne l'ai point voulu chercher parmi les hommes, parce qu'il manque toujours à leur commerce je ne sais quelle douceur qu'on rencontre en celui des femmes ; et j'ai cru moins impossible de trouver dans une femme la plus forte et la plus saine raison des hommes, que dans un homme les charmes et les agréments naturels aux femmes. »

L'opinion de La Bruyère est moins indulgente encore. La Bruyère appartient, comme écrivain, à

la seconde génération du XVII^e siècle [1] ; la société qu'il a eue sous les yeux et qu'il a peinte ne ressemblait pas à celle qu'avaient connue Corneille et Voiture. Son chapitre *des Femmes* contient à leur adresse plus de sévérités que de compliments. Il parle du mariage comme les moralistes les plus moroses. Il dit bien qu'une « belle femme, qui a les qualités d'un honnête homme, est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux. » et que « l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes » : mais il n'y a pas beaucoup de femmes de ce modèle dans la galerie où il nous promène [2]. Par là, son livre porte sa date ; ce qui faisait dire à Ménage qus, s'il avait paru trente ou quarante ans plus tôt, il n'aurait pas eu tant de réputation, « parce que les femmes y sont trop maltraitées, et que pour lors elles étaient en possession de décider de ces sortes d'ouvrages [3]. » Mais quarante ans plus tôt, La Bruyère n'aurait pas eu les mêmes mœurs à observer.

La Bruyère, qui a été précepteur du prince de Conti, et qui a dit son mot sur l'éducation des enfants, touche en passant à celle des filles. Pour lui,

[1] 1646-1696. La première édition des *Caractères* est de 1688.

[2] *Les Caractères*, 2 vol. in-16. Paris, 1749. T. I, ch. III, p. 154, 174 et suiv.

[3] *Menagiana*, t. IV, p. 219.

leur plus grand mérite est la simplicité et le naturel : « Quelques jeunes personnes ne connaissent point assez les avantages d'une heureuse nature, et combien il leur serait plus utile de s'y abandonner. Elles affaiblissent ces dons du ciel si rares et si fragiles par des matières affectées, et par une mauvaise imitation. Leur son de voix et leur démarche sont empruntés : elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel ; ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins [1]. »

Il a sur le roman et le théâtre une opinion assez particulière : « Il semble que le roman et la comédie pourraient être aussi utiles qu'ils sont nuisibles : l'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes et fort au-dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne qu'elle soit capable pour eux de la moindre faiblesse [2]. » A supposer que la comédie et le roman n'offrissent jamais que de parfaits modèles, ils auraient encore un inconvénient, que Mme de Sévigné ne redoutait pas trop, et que Fé-

[1] Ch. III, t. I, p. 152.
[2] Ch. II. t. I, p. 123.

nélon a bien indiqué : c'est que précisément le contraste entre l'idéal et la réalité peut faire prendre celle-ci en dégoût. Ce n'est pas assez de vivre sans faillir, il faut aimer la vie.

La Bruyère reconnaît aux femmes la supériorité dans le genre épistolaire, par l'heureux choix des termes, auxquels, tout connus qu'ils sont, elles savent donner « le charme de la nouveauté » : par « un enchaînement du discours inimitable » : par l'art qu'elles possèdent uniquement « de faire lire dans un seul mot tout un sentiment et de rendre délicatement une pensée qui est délicate [1]. » Mais c'est un don naturel plutôt qu'un produit de l'étude, et il n'en conclut pas que cet heureux génie doive s'appliquer à de plus sérieux objets ; la femme réellement instruite lui paraît un être d'exception : « On regarde une femme savante comme on fait une belle arme, elle est ciselée artistement, d'une polissure admirable, et d'un travail fort recherché : c'est une pièce de cabinet, que l'on montre aux curieux, qui n'est point d'usage, qui ne sert ni à la guerre, ni à la chasse, non plus qu'un cheval de manège, quoique le mieux instruit du monde. »

Cependant il ne refuse pas aux femmes la capacité de s'instruire, il suppose qu'elles n'en ont pas la bonne volonté :

[1] Id., p. 115.

« Pourquoi s'en prendre aux hommes de ce que les femmes ne sont pas savantes? Par quelles lois, par quels édits, par quels rescrits leur a-t-on défendu d'ouvrir les yeux et de lire, de retenir ce qu'elles ont lu, et de s'en rendre compte, ou dans leur conversation, ou par leurs ouvrages? Ne se sont-elles pas au contraire établies d'elles-mêmes dans cet usage de ne rien savoir, ou par la faiblesse de leur complexion, ou par la paresse de leur esprit, ou par le soin de leur beauté, ou par une certaine légèreté qui les empêche de suivre une longue étude, ou par le talent et le génie qu'elles ont seulement pour les ouvrages de la main, ou par les distractions que donnent les détails d'un domestique, ou par un éloignement naturel des choses pénibles et sérieuses, ou par une curiosité toute différente de celle qui contente l'esprit, ou par un tout autre goût que celui d'exercer leur mémoire? Mais à quelque cause que les hommes puissent devoir cette ignorance des femmes, ils sont heureux que les femmes, qui les dominent d'ailleurs par tant d'endroits, aient sur eux cet avantage de moins [1]. »

Remarquons que La Bruyère fait plus que de constater un fait, il en cherche et il en énumère les causes probables, sans approfondir autrement la

[1] Ch. III, p. 167.

question. Cette question est philosophiquement celle de la comparaison intellectuelle des sexes ; Malebranche[1] l'a posée, le premier, je crois, parmi les philosophes modernes, et il l'a tranchée en quelques lignes. Les femmes ont les fibres du cerveau infiniment délicates, comme les enfants ; cette délicatesse des fibres est la cause de leur infériorité intellectuelle. Non qu'elles soient dénuées d'intelligence, mais elles n'en ont que par rapport à « ce qui frappe les sens. C'est à elles à décider des modes, à juger de la langue, à discerner le bon air et les belles manières. Elles ont plus de science, d'habileté et de finesse que les hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort. » Ce n'est pas là un mérite insignifiant ; ne nous étonnons pas trop cependant que l'oratorien Malebranche en ait été peu touché, c'est déjà beaucoup qu'il l'ait aperçu. Voici le revers de la médaille : « Pour l'ordinaire elles sont incapables de pénétrer les vérités un peu difficiles à découvrir. Tout ce qui est abstrait leur est incompréhensible. Elles ne peuvent se servir de leur imagination pour développer des questions composées et embarrassantes. Elles ne considèrent que l'écorce des choses, et leur imagination n'a point assez de force et d'éten-

[1] 1637-1715. Le premier volume de *La Recherche de la Vérité* parut en 1674. *Œuvres complètes*, in-18, Charpentier 1874, t. III, p. 222-223.

flue pour en percer le fond et pour en comparer toutes les parties sans se distraire. Une bagatelle est capable de les détourner ; le moindre cri les effraie ; le plus petit mouvement les occupe. Enfin la manière et non la réalité des choses suffit pour remplir toute la capacité de leur esprit, parce que les moindres objets produisant de grands mouvements dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent par une suite nécessaire dans leur âme des sentiments assez vifs et assez grands pour l'occuper tout entière. »

Voilà qui est fait : les femmes ne sont nées ni pour la science, ni pour la philosophie, ni pour les grandes choses. Pourtant « il y a des femmes fortes et constantes, et il y a des hommes faibles et inconstants. Il y a des femmes savantes, des femmes courageuses, des femmes capables de tout, et il se trouve au contraire des hommes mous et efféminés, incapables de rien pénétrer et de rien exécuter. » Ce sont de part et d'autre des exceptions. N'est-ce pas un peu le sentiment de La Bruyère ? Je ne sais ce qu'en pensait Descartes, qui était lu par plus d'une femme d'esprit, il ne s'est pas expliqué sur ce point ; mais ne semble-t-il pas que Pascal, le savant, le solitaire, ait jugé plus favorablement, c'est-à-dire de plus haut, la nature féminine ? Quant à La Rochefoucauld, le plus chagrin des moralistes, n'en disons rien.

Aussi bien, il est temps de quitter le domaine de la littérature générale pour aborder celui d'une littérature spéciale dont les femmes sont l'exclusif objet. Sont-elles inférieures, égales ou supérieures à l'homme? Quelle est leur nature, quelle est leur destinée? Sont-elles capables d'être instruites? Convient-il qu'elles le soient? Que doivent-elles savoir? Comment doivent-elles être élevées? Tel est le fonds commun de quantité d'écrits, divers de forme, d'étendue, de mérite, que nous avons vu paraître dès le XVI^e^ et qui abondent au XVII^e^ siècle.

## III.

On se doute bien que tous ne prennent pas la question par les mêmes côtés et ne la résolvent pas de la même manière. Au début, la littérature populaire s'en est emparée, et renouvelant les plaisanteries traditionnelles sur « la malice des femmes » ou « la méchanceté des filles, » s'est égayée en des tableaux crûment enluminés où Martin Bâton joue son personnage. D'éducation, peu de souci; de temps à autre, quelque critique, au moins indirecte, comme est le reproche fait aux « mondaines et volages » de se plaire à « la lecture des livres impudiques, les Muses folâtres, le Parnasse satirique, le Moyen de parvenir, et autres livres mé-

chants qui ont été inventés pour ruiner la chasteté et la pudicité [1]. » D'autre part, *le Mérite des femmes* [2]

[1] Les ouvrages de ce genre sont très-nombreux ; voici quelques indications, dans le nombre :

*Les controverses du sexe masculin et féminin*, par Gratien du Pont, sieur de Drasac, in-16, Lyon, 1537.

*La bonté et mauvaiseté des femmes*, par Jean de Marconville, gentilhomme percheron, in-32, Rouen, 1563.

*La malice des femmes, contenant leurs ruses et finesses.* Anonyme, in-18, Epinal, 1566.

*La malice des femmes avec la farce de Martin Bâton, dédiée à la plus mauvaise de toutes.* Anonyme, in-8° Rouen, S. D. (Vers 1600).

*La méchanceté des filles, où se voient leurs ruses et finesses pour parvenir à leurs desseins.* Anonyme ; mais M. Nisard l'attribue non sans raison à un ecclésiastique, (*Histoire des livres populaires*, t. I, p. 432).

*Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, par Jacque Olivier, 1617.

*Réplique à l'anti-malice*, par le sieur de la Bruyère, gentilhomme béarnais, 1617.

*La méchanceté des femmes*, par le sieur D. F. L. D. (de Forville). Paris in-12, 1618.

[2] Une femme, une Italienne, a eu l'honneur de se servir la première de ce titre devenu célèbre. Sous le nom de Moderata Fonte, Modesta Pozzo di Zorzi, (1555-1592), femme de Philippe de Giorgi, a composé un petit traité intitulé *Il merito delle Donne*, publié à Venise, in-4° en 1600 par sa fille Cécile Giorgi. Une autre Italienne, née aussi à Venise, Lucrèce Marinelli, publia en 1601 un ouvrage de même nature : *La Nobilita e l'Excellenza delle Donne, con Diffetti e Mancamenti degli Huomini*, Venise, in-4°.

ne reste pas sans défenseurs, la riposte ne manque pas à l'attaque. Le zèle des chevaliers du sexe ne se contente pas de l'égalité ; c'est la supériorité des femmes que l'on proclame d'abord [1].

L'excès des revendications aurait peut-être fait tort à la justice de la cause, si le débat, en s'éten-

[1] *La louenge de mariage*, par maistre Pierre de Lesnauderie. Paris 1523.

*Discours des Champs Faëz à l'honneur et exaltation des Dames*, par Claude de Taillemont, Lyonnais. Lyon, in-8° 1553.

*Le fort inexpugnable de l'honneur féminin*, par François de Billon. Paris, in-4° 1554.

*Paradoxe apologétique*, par Alexandre de Pont-Aimery, seigneur de Focheran. 1596.

*La défense des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice et imperfection*, par le sieur Vigoureux, capitaine du château de Brie-Comte-Robert. Paris, in-12, 1617.

*Le champion des femmes, qui soutient qu'elles sont plus nobles et plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes*, par le chevalier de l'Escale. Paris, in-12, 1618.

*La femme généreuse*, par L. S. D. L. L. Paris. in-8°, 1643.

*Les dames illustres, ou par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, par la demoiselle Jaquette Guillaume. Paris, in-12, 1665. Dédié à Mlle d'Alençon.

*Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, par Anne-Marie Guillaume. Paris, in-12, 1668.

dant, ne s'était insensiblement élevé et placé sur un terrain plus limité et plus sûr. M^lle de Gournay[1] se borna à plaider « l'égalité des hommes et des femmes : » une autre savante fille, M^lle de Schurman[2], trouvant que cette prétention s'éloignait encore trop de la modestie, se renferma dans cette thèse, que « les femmes sont aptes à recevoir l'instruction et à étudier les belles-lettres. » Cet opuscule, écrit en latin, et traduit en français par Guillaume Colletet, en 1646, fut connu en France au moment même où paraissaient d'autres ouvrages du même genre, ceux du cordelier Jacques Du Boscq[3], de François de Grenailles[4], historiographe du duc d'Orléans, de François du Soucy, Escuyer sieur de Gerzac[5].

[1] 1556-1645. *De l'égalité des hommes et des femmes*, in-8° 1622. Sans nom d'auteur, mais la dédicace est signée Gournay.

[2] 1607-1678. *Dissertatio de muliebris ingenii ad doctrinam et meliores litteras aptitudine*. Lyon, in-8°, 1641.

[3] Mort en 1666. *L'honneste femme*, 1 vol. in-4°, Paris 1635, 3e édition, dédiée à Mme Combalet. Le 1re édition est de 1633.— *Les femmes héroïques*, par le même, 1 vol. in-4° Paris 1645.

[4] Né en 1616. *L'honneste fille, dédiée à Mademoiselle*. Un vol. in-4°. Paris 1639. Du même. *L'honneste Veuve, l'Honneste Mariage, l'Honneste maîtresse ; la Bibliothèque des dames ; les Plaisirs des dames*.

[5] *Le triomphe des Dames, dédié à son Altesse Royale Mademoiselle*. Un vol. in-4 Paris 1646. Précédé d'un *Avis aux Dames* par M. d'Astorgy du Broeil.

Le caractère de ces écrits a changé, ils sont devenus sérieux, on dirait presque philosophiques, en ce sens qu'ils sont l'expression d'une doctrine plus ou moins solide, plus ou moins développée, selon la portée d'esprit de leurs auteurs. Ceux-ci ne sont plus des moralistes populaires, mais des moralistes lettrés, et la littérature qu'ils représentent n'a plus qu'un progrès à accomplir pour devenir, quelques années plus tard, une littérature vraiment pédagogique, avec Poullain de La Barre, Fleury, Fénelon. Telle qu'elle est à l'époque où nous la prenons, c'est-à-dire de 1630 à 1650 environ, elle a déjà un réel intérêt pédagogique, d'une part en ce qu'elle s'efforce de relever les femmes de leur déchéance, d'autre part en ce qu'elle fait la critique de leur éducation. C'est l'éducation et non la nature qui les rend en apparence inférieures aux hommes ; en réalité, elles ne sont condamnées ni à l'ignorance, ni à la frivolité perpétuelle : « c'est leur faire un grand tort que de croire qu'elles ne sont pas raisonnables à cause qu'elles sont femmes [1]. » Il faut donc les faire étudier :

« Il faut que les dames apprennent dans les livres la règle de leur devoir, afin que les mauvais exemples ne les corrompent jamais ; qu'elles puissent discerner le mensonge d'avec la vérité et

[1] Grenailles, *l'Honneste fille*, préface.

qu'elles ayent des armes pour se deffendre contre ceux qui ne songent qu'à les séduire et font vanité de les surprendre, et de leur en faire accroire... « Je ne puis m'empescher de rire quand je pense à l'erreur de François, duc de Bretagne, qui témoigna une passion extrême pour Isabelle, fille d'Écosse, quand il apprit qu'elle n'avait jamais estudié : s'imaginant qu'une femme est assez sçavante quand elle peut mettre différence entre la chemise et le pourpoint de son mari [2]... L'estime qu'il faisait des ignorants et des simples, m'oblige de croire qu'il avait fait vœu de n'aymer que ses semblables... « Ceux qui se deffient d'une femme quand elle sçait quelque chose, sont véritablement de foibles esprits qui méritent ce qu'ils craignent, et qui fondent leurs soupçons sur les raisons mesmes qui leur devraient donner de l'assurance. « Davantage, les dames qui ont quelque science ou quelque lecture, donnent beaucoup de plaisir dans la conversation et n'en reçoivent pas moins dans la solitude, lorsqu'elles s'entretiennent toutes seules. Leur idée a de quoi se contenter, pendant que les ignorantes sont sujettes aux mauvaises

[2] Est-ce là que Molière a pris le mot si souvent cité de Chrysale ? Ce serait possible, toutefois ce devait être un de ces dictons passés dans l'usage commun ; Montaigne l'avait déjà rapporté.

pensées, parce que, ne sçachant rien de louable pour occuper leur esprit, comme leur entretien est ennuyeux, aussi leur resverie ne peut être qu'extravagante [1]. »

C'est le préjugé contraire qu'on doit s'attacher à détruire : « Si l'usage estoit de les faire estudier aussi bien que les hommes, elles excelleroient dans toutes les sciences, et l'on recevroit d'elles autant de préceptes de doctrine que l'on reçoit d'exemples de vertu dans leur agréable conversation [2]. » On est trop porté à ne considérer en elles que la beauté extérieure, qui n'est point méprisable, mais qui n'est pas la seule. « Je recherche en l'honneste fille, dit Grenailles [3], la beauté de l'esprit aussi bien que celle du corps. Je dis volontiers avec les habiles, qu'un beau visage qui couvre un grand défaut d'intelligence est un palais qu'on a basty pour un grand Roy, et qui ne loge que des rats. C'est un vaisseau bien équipé qui, venant du Pérou, ne porte que du sable et des coquilles. J'estime que la beauté du corps prise séparément est un doux amusement de nos yeux, une folie que les sages mesmes sont contraints de regarder avec

[1] Du Boscq, *l'Honneste femme*, préface et p. 208 et suiv.

[2] Du Soucy, *Le triomphe des dames*, ch. VII : *de l'excellence des femmes*, p. 108.

[3] *Ouv. cité*, p. 69-70.

quelque sorte d'agréement, un péché de la nature qui n'a poly que le frontispice du logis de la plus belle hostesse du monde. Elle a négligé le nécessaire pour avoir soin de l'accessoire. » Mais il ne faut d'excès en aucun sens : ni pédantisme ni ignorance, ni superstition ni libertinage d'esprit, ni rigorisme ni relâchement. La mère est le plus souvent responsable de la bonne ou de la mauvaise direction imprimée à sa fille ; le passage suivant mérite encore d'être cité [1] :

« Au demeurant, pour bien former les mœurs et l'esprit d'une jeune fille, il faut reconnoistre parfaitement le fond de son âme et de sa capacité ; il faut ajuster ses soins à sa constitution naturelle, et employer du temps autant qu'il en faut à une occupation pour laquelle toute la vie est trop courte. Un ouvrage qui mérite l'éternité ne se fait pas en un moment. Or est-il que les mères, ayant les mêmes humeurs et inclinations qu'on remarque dans les filles, connoissent parfaitement leur naturel en se connoissant elles-mesmes ; elles s'efforcent de lever toutes les taches d'une glace qui doit les représenter...

« A qui peut-on mieux attribuer l'instruction de l'honneste fille qu'à l'industrie de l'honneste femme ? Ne composera-t-elle pas les mœurs de

[1] *Id.* p. 86, 99-105.

celle dont elle a moulé le corps? Les pères ne songent pas quelquefois à des objets qui devroient faire tous leurs soins, et occuper toutes leurs pensées. Ils vivent trop hors de la maison pour avoir l'œil sur des personnes qui y demeurent presque toujours ; ils sont dans un si grand embarras d'affaires qu'ils oublient leur famille pour se mieux souvenir de leurs autres biens... Mais une mère peut bien aisément avoir grand soin de sa fille... Voyant son image et son trésor dans celle qu'elle a produite, elle conserve l'un avecque soin et tasche de polir l'autre. Elle prend garde que pour avoir soin du corps de sa fille, elle ne néglige pas son âme, et que les opérations de l'esprit ne l'empêchent pas d'avoir un extérieur agréable. Elle lui commande d'estre dévote, mais elle lui défend d'être superstitieuse ; elle l'occupe sans lui donner trop d'empressement, et lui donne du relasche sans la laisser jamais dans l'oisiveté. Comme elle lui permet de se resjouir, sans aller jusqu'à la dissolution [1], elle la rend sérieuse sans tenir rien de l'austérité ou d'un dédain vicieux. Tant s'en faut que les mauvaises compagnies lui soient comme indifférentes, que les bonnes mesmes ne lui sont pas familières. Pour estre plus assurée

[1] Ne signifie pas ici, déréglement des mœurs, mais absence excessive de sérieux.

en s'éloignant du péril, il faut qu'elle ait de la réserve pour les choses qui ne sont pas dangereuses. En un mot, elle est doublement l'ouvrage de l'honneste femme, et par naissance et par son instruction ; elle est son image et son chef-d'œuvre...

« L'honneste femme encore agit plus sur l'esprit de l'honneste fille par ses exemples que par ses enseignements. Tous les naturels peuvent recevoir de bonnes et de mauvaises impressions, mais ceux qui sont délicats en sont bien plus susceptibles. Ce qu'un poëte a dit des jeunes hommes, que tout ainsi que la cire est indifférente d'elle mesme à prendre toutes les formes que la main lui peut donner, ils sont aussi capables de prendre d'honnestes ou de vicieuses inclinations suivant la posture qu'on leur donne, se peut dire à mon avis plus véritablement des filles. Comme elles ont une plus grande tendresse de cœur, on les fléchit avec moins de peine. Et comme les actions des autres semblent aux esprits qui ne sont pas encore faits, de légitimes règles des leurs, ils suivent souvent le mal parce qu'ils croyent bien faire en faisant comme les autres... Que devons-nous penser des excès de quelques femmes dissolues, qui ne font pas seulement à leurs filles des leçons de vanité, mais encore qui leur apprennent le vice?... Au contraire, quand une femme est aussi sage que belle, et qu'une fille voyant les actions de sa mère

voit un miroir de perfection, on aperçoit en une maison deux soleils au lieu d'un seul, la vertu semble produire une autre vertu. »

François de Grenailles paraît avoir été traité assez légèrement par ses confrères les gens de lettres ; cependant, pour un jeune Limousin de vingt-six ans débarqué à Paris, et dont le principal mérite, dit dédaigneusement le *Sorberiana*, « était qu'apparemment un homme de cet âge avait demeuré dans le cabinet, et s'était abstenu de plusieurs débauches pour composer des livres, » ses idées sont judicieuses et sensées. Lieux-communs pour nous, sans doute, mais elles étaient plus neuves vers l'an 1635. Si l'on veut plus de hardiesse, qu'on s'arrête un instant à l'ouvrage presque ignoré aujourd'hui de Poullain de la Barre, *De l'Égalité des deux sexes*.

Le sous-titre, *Discours physique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, indique déjà le point de vue auquel l'auteur s'est placé. Il est cartésien, et il applique le précepte de son maître, de découvrir la vérité par soi-même. Le monde, dit-il, se divise en deux catégories : ceux qui ont de l'étude et ceux qui n'en ont point : les femmes font partie de ces derniers, et elles-mêmes croient que telle est leur condition naturelle. Profonde erreur : les deux sexes sont absolument égaux [1]. On exagère beaucoup la faiblesse physique

[1] p. 109 et suiv.

des femmes et les imperfections de leur tempérament ; l'organe essentiel aux fonctions de l'esprit, la tête, est semblable chez elles et chez les hommes :

« L'anatomie la plus exacte ne nous fait remarquer aucune différence dans cette partie : le cerveau des femmes est entièrement semblable au nôtre ; les impressions des sens s'y reçoivent et s'y rassemblent de même façon, et ne s'y conservent point autrement pour l'imagination et pour la mémoire... Qui les empêchera donc de s'appliquer à la considération d'elles-mêmes, d'examiner en quoi consiste la nature de l'esprit, combien il a de sortes de pensées, et comment elles s'excitent à l'occasion de certains mouvements corporels ; de consulter ensuite les idées naturelles qu'elles ont de Dieu, et de commencer par les choses spirituelles à disposer avec ordre leurs pensées, et à se faire la science qu'on appelle métaphysique ? Puisqu'elles ont aussi des yeux et des mains, ne pourront-elles pas faire elles-mêmes, ou voir faire à d'autres, la dissection d'un corps humain, en considérer la symmétrie et la structure, remarquer la diversité, la différence et le rapport de ses parties, leurs figures, leurs mouvements et leurs fonctions, les altérations dont elles sont susceptibles, et conclure de là le moyen de les conserver dans une bonne disposition, et de les y rétablir, quand

elle est une fois changée ? Il ne leur faudrait plus pour cela que connaître la nature des corps extérieurs, qui ont rapport avec le leur, en découvrir les propriétés, et tout ce qui les rend capables d'y faire des impressions bonnes ou mauvaises. Cela se connoît par le ministère des sens et par les diverses expériences qu'on en fait : et les femmes, étant également capables de l'un et de l'autre, peuvent apprendre aussi bien que nous la physique et la médecine. »

Par le même principe, il n'est pas de sciences dont elles ne soient capables : la logique, car elles savent raisonner; les mathématiques, car elles aiment naturellement l'ordre et les proportions [1] ; la mécanique, car elles ont « du génie et de l'artifice » ; l'astronomie, car « il ne faut que des yeux et un peu d'attention pour observer les phénomènes de la nature », dont la marche réglée est plus aisée à suivre que les mouvements intérieurs du monde moral [2]. Les lettres leur sont également accessibles,

[1] L'auteur donne à sa pensée une expression assez singulière : « Il suffit d'alléguer la propreté reconnue du sexe pour faire croire qu'il est capable d'entendre les proportions de mathématique... » p. 117-118.

[2] « Quiconque peut rouler dans sa teste de grands desseins et en faire jouer les ressorts, y peut aussi faire rouler avec justesse toute la machine du monde, s'il en a une fois bien observé les diverses apparences. » p. 118-119.

car, dans ce domaine comme dans celui des sciences abstraites, « il s'agit de bien penser ». Penser et formuler sa pensée sont deux opérations qui se tiennent de près, la grammaire n'est pas autre chose que la règle de bien parler ; quand on parle, c'est pour produire sur l'auditeur une certaine impression : l'éloquence est naturelle aux femmes, « elles y réussissent naturellement mieux que nous ». Elles pénètrent facilement les maximes fondamentales de la morale, de la jurisprudence et de la politique ; la géographie et l'histoire les intéressent et les instruisent[1]. De quel droit les exclut-on de ces études ? « Nous avons tous, hommes et femmes, le même droit sur la vérité, puisque l'esprit est en tous également capable de la connoistre ». La connaissance de la vérité est le fondement du bonheur, car la vérité seule est indépendante du va et vient des choses, et le bonheur est inséparable de la vertu[2]. En d'autres termes, les lumières de l'esprit sont une condition de la moralité ; pour faire son devoir il faut le connaître. C'est tout à fait l'argument de Molière, dans l'*École des femmes* :

Mais comment voulez-vous, après tout, qu'une bête
Puisse jamais savoir ce que c'est qu'être honnête ?

[2] P. 121-138.
[1] P. 142-145.

La conclusion est qu'il « n'y a aucun inconvénient que les femmes s'appliquent à l'étude comme nous. » Mais « cela ne s'accorde pas avec l'opinion commune » ; l'éducation qu'on leur donne est fondée sur de tout autres maximes. « On n'oublie rien à leur égard qui serve à les persuader que cette grande différence qu'elles voyent entre leur sexe et le nostre, c'est un ouvrage de la raison, ou d'institution divine... La danse, l'écriture et la lecture sont les plus grands exercices des femmes ; toute leur bibliothèque consiste dans quelques petits livres de dévotion, avec ce qui est dans la cassette. Toute leur science se réduit à travailler de l'aiguille. Le miroir est le grand maistre, et l'oracle qu'elles consultent. Les bals, les comédies, les modes, font le sujet de leurs entretiens : elles regardent les cercles comme de célèbres académies où elles vont s'instruire de toutes les nouvelles de leur sexe. Et s'il arrive que quelques-unes se distinguent du commun par la lecture de certains livres qu'elles auront eu bien de la peine à attraper, à dessein de s'ouvrir l'esprit, elles sont obligées souvent de s'en cacher : la plupart de leurs compagnes, par jalousie ou autrement, ne manquant jamais de les accuser de vouloir faire les précieuses.

« Pour ce qui est des filles de condition roturière, contraintes de gagner leur vie par leur tra-

vail, l'esprit leur est encore plus inutile. On a soin de leur faire apprendre un mestier convenable au sexe, aussi-tost qu'elles y sont propres, et la nécessité de s'y employer sans cesse les empêche de penser à autre chose. Et lorsque les unes et les autres élevées de cette façon ont atteint l'âge du mariage, on les y engage, ou bien on les confine dans un cloistre où elles continuent de vivre comme elles ont commencé.

« En tout ce qu'on fait connoistre aux femmes voit-on rien qui aille à les instruire solidement? Il semble, au contraire, qu'on soit convenu de cette sorte d'éducation pour leur abaisser le courage, pour obscurcir leur esprit, et ne le remplir que de vanité et de sottises; pour y étouffer toutes les semences de vertu et de vérité; pour rendre inutiles toutes les dispositions qu'elles pourroient avoir aux grandes choses, et pour leur oster le désir de se rendre parfaites, comme nous, en leur en ostant les moyens... Je trouve que cette conduite a quelque chose d'indigne de personnes douées de raison [1]. »

L'histoire de la pédagogie féminine devait au moins une mention à Poullain de la Barre, ce prédécesseur de Fénelon et de l'abbé Fleury au XVII^e siècle [2], et de tous ceux qui depuis ont réclamé

[1] P. 158, 159, 209-213.

[2] Son livre parut en 1673 ; *l'Education des filles* de

pour les femmes le droit à l'instruction. Mais il ne s'en est pas tenu là, et les partisans à outrance de l'absolue égalité des sexes pourraient glorifier en lui l'apôtre anticipé de leurs plus extrêmes revendications. On jugerait plaisant, dit-il, « de voir une femme enseigner dans une chaire l'éloquence ou la médecine en qualité de professeur : marcher par les rues suivie de commissaires et de sergents pour y mettre la police ; haranguer devant les juges en qualité d'avocat ; être assise sur un tribunal pour y rendre justice à la tête d'un parlement : conduire une armée, livrer une bataille ; et parler devant les républiques ou les princes comme chef d'une ambassade. J'avoue que cet usage nous surprendroit, mais ce ne seroit que par la raison de la nouveauté. Si en formant les États et en établissant les différents emplois qui les composent, on y avait aussi appelé les femmes, nous serions accoutumés à les y voir, comme elles le sont à nostre égard. Et nous ne trouverions pas plus étrange de les voir sur les fleurs de lys que dans les boutiques[1] ». Et sérieusement, il demande pourquoi elles ne seraient pas juges, générales d'armée, bien plus, « ministres dans l'Église[2] ».

Fénélon, en 1687, le *Traité des études* de Fleury en 1686.

[1] P. 8-9.

[2] P. 163.

Évidemment Poullain de la Barre avançait sur l'horloge de son temps. Que n'est-il né au XIXe siècle! Il aurait vu des femmes professeurs, des femmes médecins, des femmes employées des postes et des télégraphes, ce qui est bien, même employées de ministère, ce qui est bien encore, aux États-Unis du moins. Quant au reste, sauf les fonctions du culte, peu en faveur, sa réclamation trouverait de l'écho. Tout ce qu'il put faire, étant venu au monde deux cents ans trop tôt, c'était de se marier, et il le fit. Il était curé de la Flamengrie, dans le diocèse de Laon : il passa à Genève, abjura et prit femme[1]. Son livre est un curieux antécédent de certaines opinions contemporaines, c'est pourquoi je l'ai cité ; autrement il ne paraît pas avoir fait grand bruit, quoiqu'ayant eu deux éditions, car il s'attendait à être réfuté et il ne le fut pas.

Le chevalier de la Chétardie[2] publia, en 1685, une *Instruction pour une jeune princesse ou Idée de l'honnête femme*. Quelquefois réimprimé à la suite

[1] Il avait publié un second ouvrage qui semble être la réfutation du premier : *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, in-12, 1675 ; mais au fond il en est plutôt la confirmation indirecte. On a encore de lui : *De l'éducation des Dames*, in-12, 1679. Tous parurent sans nom d'auteur. Il était né en 1647 et mourut en 1723.

[2] Mort vers 1700. Il avait aussi publié en 1683 une *Instruction pour un jeune seigneur*, in-12° La Haye.

de celui de Fénelon, ce petit traité est sans originalité ; nous pouvons sans scrupule passer outre, pour arriver à l'abbé Fleury.

L'abbé Fleury [1], précepteur du prince de Conti, puis sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, ne s'est occupé qu'incidemment de l'éducation des filles dans un chapitre de son *Traité du choix et de la méthode des études* [2]. « On veut, dit-il, que les femmes ne soient pas capables d'études, comme si leur âme était d'une autre espèce que celle des hommes, comme si elles n'avaient pas aussi bien que nous une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, ou s'ils leur était plus facile qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs sans rien apprendre... Il est vrai que les femmes ont pour l'ordinaire moins d'application, moins de patience pour raisonner de suite, moins de courage et de fermeté que les hommes, et que la constitution de leur corps y fait quelque chose, quoique sans doute la mauvaise éducation y fasse plus ; mais en récompense, elles ont plus de vivacité d'esprit et de pénétration, plus de douceur et de modestie ; et si elles ne sont pas destinées à de si grands emplois que les hommes, elles ont d'ailleurs beaucoup plus

[1] 1640-1723.

[2] 1 vol. in-18, Paris 1829, ch. xxxviii, p. 339 et suiv.

le loisir, qui dégénère en une grande corruption de mœurs, s'il n'est assaisonné de quelque étude. Au reste, nous avons une raison particulière en France de souhaiter que les femmes soient éclairées et raisonnables, c'est le crédit et la considération qu'elles ont dans le monde. » Et il indique un programme d'études relativement étendu : de la religion sans théologie, surtout de la morale religieuse, pour « leur inspirer les vertus qui leur reconviennent le plus, comme la douceur et la modestie, la soumission, l'amour de la retraite, l'humilité, et celles dont leur tempérament les éloigne le plus, comme la force, la fermeté, la patience.

« Pour l'esprit, il faut les exercer de bonne heure à penser de suite (avec suite), et à raisonner solidement sur les sujets ordinaires qui peuvent être à leur usage ; leur apprenant le plus essentiel de la logique, sans les charger de grands mots qui puissent donner matière à la vanité...

« La grammaire ne consistera pour elle qu'à lire et écrire et composer correctement en français une lettre, un mémoire ou quelque autre pièce à leur usage.

« L'arithmétique pratique leur suffit, mais elle ne leur est pas moins nécessaire qu'aux hommes, et elles ont encore plus besoin de l'économique [1],

[1] Fleury désigne ainsi non-seulement la science de l'éco-

puisqu'elle sont destinées à s'y appliquer davantage, au moins à entrer plus dans le détail. Aussi a-t-on assez de soin de les instruire du ménage; mais il serait à souhaiter qu'il y entrât un peu plus de raison et de réflexion, pour remédier à deux maux très communs, la petitesse d'esprit et l'avarice dans les jeunes ménagères, et d'un autre côté la fainéantise et le dédain dans celles qui prétendent au bel esprit.

« Il est bon qu'elles sachent les remèdes les plus faciles aux maux ordinaires, car elles sont fort propres à les préparer dans les maisons, et à prendre soin des malades.

« Quoique les affaires du dehors regardent principalement les hommes, il est impossible que les femmes n'y aient souvent part, et quelquefois elles s'en trouvent entièrement chargées, comme quand elles sont veuves. Il est donc encore nécessaire de leur apprendre la jurisprudence, c'est-à-dire qu'elles entendent les termes communs des affaires, et qu'elles sachent les grandes maximes, en un mot qu'elles soient capables de prendre conseil.

nomie domestique, mais encore la connaissance des choses de la vie réelle. « Les enfants, disait-il, ne vivront ni en l'air, ni parmi les astres, au pays des êtres de raison : ils vivront sur la terre, dans ce bas monde, tel qu'il est aujourd'hui...» (p. 250). Il faut donc que les femmes soient initiées à la vie réelle.

« Elles se peuvent passer de tout le reste des études, du latin et des autres langues, de l'histoire, des mathématiques, de la poésie et de toutes les autres curiosités. Elles ne sont pas destinées aux emplois qui rendent ces études nécessaires ou utiles, et plusieurs en tireraient de la vanité. Il vaudrait mieux toutefois qu'elles y employassent les heures de leur loisir qu'à lire des romans, à médire, jouer, ou parler de leurs jupes et de leurs rubans. »

On comprend difficilement que Fleury, un des esprits les plus libéraux de son temps, ait interdit aux femmes la littérature et l'histoire ; Fénelon s'est montré moins sévère, dans son *Traité de l'éducation des filles*. Je le cite ici, pour le placer à sa date, mais ce monument de la pédagogie féminine au XVII^e siècle doit être étudié à part, et nous y reviendrons en temps convenable.

Pour terminer cette revue de la littérature pédagogique du XVII^e siècle, il resterait à faire connaître les productions de la littérature enfantine à l'usage spécial des jeunes filles : il n'y a presque rien à en dire ; en réalité, elle n'existait pas. Les *Conversations* de M^lle de Scudéry peuvent rentrer jusqu'à un certain point dans cette catégorie ; elles ont servi de livre de lecture à Saint-Cyr de 1688 à 1690 : à partir de ce moment, elles furent supprimées comme trop mondaines. Nous les trouverions plutôt un

peu longues, un peu monotones, plus sujettes peut-être à ennuyer qu'à surexciter les imaginations juvéniles, morales d'intention et polies de langage. Ces *Conversations* entre honnêtes gens portaient sur des sujets littéraires et moraux : de la manière d'écrire les lettres ; — de la gloire ; — du mensonge ; — de la magnificence et de la magnanimité ; — de parler trop ou trop peu ; — des plaisirs ; — de la connaissance d'autrui et de soy-mesme ; — de la complaisance ; — de l'oisiveté ; — de la raillerie ; — de la conversation ; — de la politesse. Voici, à titre d'échantillon, la définition de la conversation et celle de la politesse :

« La conversation est le lien de la société de tous les hommes, le plus grand plaisir des honnestes gens, et le moyen le plus ordinaire d'introduire non seulement la politesse dans le monde, mais encore la morale la plus pure, et l'amour de la gloire et de la vertu[1].

« La politesse rend la pratique de toutes les vertus plus agréable[1]. »

Mme de Brinon, la première supérieure de Saint-Cyr, avait écrit pour cette maison des comédies, fort ridicules à ce qu'il paraît, mais qui ont peut-

[1] *Conversations sur divers sujets*, 1 vol. in-16. Amsterdam, 1682, p. 1.

*Nouvelles conversations*, 1 vol. in-16. Amsterdam, 1685, p. 53.

être donné l'idée de demander à Racine *Esther* et *Athalie*. Mme de Maintenon composa elle-même des *Conversations* et des *Proverbes* ; mais, exclusivement réservés aux pensionnaires de Saint-Cyr, ils furent sans action au dehors ; d'ailleurs, écrits vers 1695, tout à la fin du siècle, ils n'ont été publiés qu'en 1856 par M. Th. Lavallée, sauf une petite partie des *Conversations* en 1757, sans nom d'éditeur, et les *Proverbes* en 1829 par M. de Monmerqué. On peut donc affirmer l'absence totale de livres d'écolières : on a déjà vu, par les extraits des lettres de Mme de Sévigné, quelle peine une mère de famille avait à former une bibliothèque de jeune fille.

Ce fait, déjà signalé au moyen âge et à la Renaissance, attesterait à lui seul que, malgré un courant d'opinion favorable, on n'était pas encore entré résolûment dans la voie de l'instruction des filles ; en même temps il est une des causes de l'insuffisance de cette instruction, insuffisance que nous allons constater preuves en mains.

## IV

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que de tout ce qui précède il se dégage une double impression, une impression contradictoire. A n'entendre que certaines voix, à ne regarder la société

que par certains côtés, on croirait l'instruction des femmes fort répandue ; à d'autres égards, on ne verrait partout qu'ignorance. Efforçons-nous d'aller au fond des choses.

Il est hors de doute que le XVII^e siècle a vu des femmes instruites ; la tradition de la Renaissance s'est perpétuée dans la première période de cette grande époque. Nous avons déjà cité M^lle de Shurman, qui, née à Cologne, touche à la France par sa réputation européenne et ses relations avec les Françaises les plus illustres ; M^lle de Gournay, fort estimée de La Mothe Le Vayer, de Colletet, de Grotius, de Lestoile, de Boisrobert, de Gombaut. Marie Bruneau[1], sa contemporaine, mariée au sieur des Loges, a été célébrée par Balzac, sous le nom d'Uranie, dans ses Lettres, dans ses Entretiens, et même dans des poésies latines ; Malherbe « la visitait réglément de deux jours l'un, » on l'appelait « la céleste, la divine, la dixième muse. » M^me Cramoisy, femme de Sébastien Mabre Cramoisy, premier directeur de l'imprimerie royale[2], était capable d'écrire des lettres en latin. Gilberte et Jacqueline Pascal[3] avaient été instruites par leur père dans les sciences, l'histoire, la logique, le latin ; Jacqueline

[1] Mariée en 1599, morte en 1641. Voir l'art. *Des Loges* dans le Dict. de Bayle ; *Les Lettres* de Balzac. (lett. XIII, liv. II, à Ménage) *Entretiens*, XXVII, XXXVIII.

[2] Fondée en 1640.

[3] Gilberte, M^me Périer, née en 1620, morte en 1687, et

avait eu outre une aptitude poétique des plus remarquables. Anne de Rohan [1], princesse de Guéméné, apprenait l'hébreu. Mlle de Vertus [2], sœur de cette duchesse de Montbazon si célèbre par sa beauté et si décriée par ses mœurs, avait du mérite, dit Tallemant des Réaux, savait le latin et écrivait « fort raisonnablement. » Mlle de Luynes, petite-fille de la duchesse de Chevreuse, sœur du duc de Chevreuse, l'ami de Fénelon, écrivait en latin, mais Bossuet, son directeur, ne lui permettait pas d'écrire en grec. Elisabeth de Rochechouart, fille du duc de Vivonne et nièce de Mme de Montespan, avait une passion pour le grec. Huet, évêque d'Avranches, la surprit un jour aux eaux de Bourbon, lisant un livre en cachette : ce n'était pas un roman, c'était le *Criton* de Platon, et le savant homme en profita pour le traduire avec elle. Marie de Rabutin [3], marquise de Sévigné, et Marie de Lavergne, comtesse de La Fayette [4], élèves de Ménage, qui les a tant louées en prose et en vers, et dans toutes les langues, avaient appris de lui le

Jacqueline (sœur Ste Euphémie à Port-Royal) née en 1625, morte en 1661.

[1] 1603-1685. V. le *Menagiana*, t. 1er.

[2] Catherine de Bretagne, 1617-1692. Segrais lui a dédié sa 3e Eglogue, *Amire*, en 1658.

[3] 1626-1696. Veuve en 1651.

[4] 1632-1693. *Zaïde*. 1670 ; *la Princesse de Clèves*, 1678.

latin, l'italien, l'espagnol, et le français de l'Académie ; Chapelain lui-même les avait formées à écrire.

Mme de Grignan[1] ne le cédait pas à sa mère, et elle avait de plus qu'elle une teinte de cartésianisme qui la fait ranger parmi les femmes philosophes de son temps. C'est une petite galerie où, avec la reine Christine de Suède[2] et la princesse palatine Elisabeth[3], figurent Louise Serment[4], que le goût de la poésie française et latine ne détournait pas d'études plus sévères, et que ses contemporains surnommaient la philosophe ; Marie Dupré, nièce de Roland Desmarets, élevée par lui, et passionnée pour Descartes ; Anne de La Vigne, cartésienne aussi et poète ; poète médiocre[5], mais meilleur philosophe, si l'on en juge par l'éloge que lui prodigua Mlle Dupré, dans une épître en vers à l'ombre de Descartes, où elle fait ainsi parler le philosophe s'adressant à Mlle de La Vigne[6] :

[1] 1648-1705. A écrit un petit traité *sur l'amour de Dieu*.

[2] 1626-1689.

[3] 1618-1680. Descartes fait son éloge dans la Dédicace des *Principes de philosophie*.

[4] 1642-1692.

[5] On en jugera par ces vers sur le passage du Rhin, cités dans le *Menagiana*, t. II, p. 172.

Le roi parle. A sa parole,
Plus vite qu'un trait ne vole,
On voit nager nos guerriers :
Et leur ardeur est si vive
Que déjà sur l'autre rive
Ils ont cueilli des lauriers.

[6] « A propos de Descartes, je vous envoie des vers

Par vos illustres soins mes écrits à leur tour
De tous les vrais savants vont devenir l'amour.
J'aperçois nos deux noms, toujours joints l'un à l'autre,
Porter chez nos neveux ma gloire avec la vôtre,
Et j'entends déjà dire en cent endroits divers :
Descartes et La Vigne ont instruit l'univers.

Le cloître même comptait quelques savantes : l'abbesse de Malnoue, Marie-Eléonore de Rohan [1]; l'abbesse de Fontevrault, Gabrielle de Rochechouart [2]. La première, fille de la duchesse de Montbazon, avait été de la société de Mademoiselle, au Luxembourg. La seconde, sœur de Mme de Montespan et de Mme de Thianges, et tante de Mme de Castries, en aurait remontré aux plus purs latinistes, et traduisait Homère.

Voilà donc des femmes instruites ; quand nous y aurons ajouté Mme de Maintenon [3] et Mme Dacier [4], nous aurons peut-être commis quelques omissions, mais peu nombreuses et peu importantes. Ce sont des exemples éclatants, mais rares, plus rares qu'au XVIe siècle, et dont l'éclat même a pu donner

qu'une fille de mes amies a faits en faveur de son ombre ; vous les trouverez de bon sens, à mon avis. » Lettre de Bussy à Corbinelli, du 27 juillet 1673 ; dans le t. II des *Lettres de Mme de Sévigné*, p. 236.

[1] 1628-1681.

[2] 1645-1704. V. *Une abesse de Fontevrault au XVIIe siècle*, par P. Clément.

[3] Françoise d'Aubigné. 1635-1719.

[4] Fille du professeur Tanneguy-Lefebvre. 1651-1720.

le change à l'opinion. Assurément, s'il n'y avait pas eu tendance parmi certains groupes de femmes à se charger d'une érudition facilement indiscrète, Molière n'aurait pas cru si urgent de partir en guerre contre leurs prétentions à la science,

Découvrir la nature en mille expériences;

à la philosophie,

Sur les questions qu'on pourra proposer
Faire entrer chaque secte, et n'en point épouser;

contre leurs projets de « remuer la langue » et leur amour du grec,

Ah ! souffrez, de grâce,
Que pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse!

ni, en un mot, contre cette avidité affamée qui les fait se jeter sur toutes choses,

Physique,
Grammaire, histoire, vers, morale et politique[1].

Mais ce que Molière a tourné en ridicule, ce n'est pas l'instruction, c'est sa contrefaçon grossière, menant grand bruit, et fort capable d'ailleurs de discréditer les études des femmes. C'était là le vrai danger, que Mlle de Scudéry avait fort bien aperçu. Toutefois, il a pu se faire que les plaisanteries du poète comique aient eu des conséquences qu'il n'avait ni souhaitées ni prévues. En fait, si l'on

[1] *Les Femmes savantes*, act. II, sc. 3.

veut bien se reporter aux dates citées dans le cours de ce chapitre, on remarquera que les femmes réellement instruites du XVII^e siècle sont nées, quelques-unes dans le premier quart, les autres dans la première moitié de ce siècle, et que toutes avaient terminé leur éducation avant l'année 1672, où furent représentées *les Femmes savantes*. Seule Mme Dacier, née en 1651, fait exception, mais elle fait exception bien plus encore par les conditions particulières de sa vie, étant la fille et l'élève d'un helléniste avant d'en épouser un autre.

Plus nombreuses étaient les femmes d'esprit, plus ou moins lettrées, se mêlant d'écrire, mais peut-on accorder qu'elles fussent savantes ? Non. Henriette de Coligny, comtesse de la Suze [1] ; Charlotte Somaize, comtesse de Brégy [2] ; Hortense Desjardins, plus connue sous le nom de Mme de Villedieu [3], ont laissé des poésies ou des romans justement oubliés. Mme Deshoulières [4] doit à quelques vers émus une réputation moins éphémère. Mais qui se souvient d'une demoiselle Chéron, poète, peintre et musicienne ; d'une demoiselle Lhéritier, qui est

[1] 1618-1673. *Poésies de Mme la comtesse de la Suze*, in-12. Paris 1655.

[2] 1619-1693. *Lettres et poésies de Mme la comtesse de Brégy*, in-12. Paris, 1666.

[3] 1631-1683. *Œuvres complètes*, 10 vol. in-12. Paris, 1770.

[4] Antoinette du Ligier de la Garde, 1639-1694.

pourtant l'auteur d'un conte charmant, *l'Adroite princesse*, et d'autres petits écrits originaux en prose et en vers[1]? Les femmes du XVII^e siècle écrivaient beaucoup, et plusieurs écrivaient fort bien : on a des lettres de Mademoiselle, de la duchesse de Longueville, de Mme de Sablé, de Mme d'Huxelles, de Mme de Louvois, de Mme de Coulanges, de la Palatine, de cent autres : est-ce un brevet d'instruction? Ce n'est pas même un brevet d'orthographe. La plupart des précieuses, je dis les vraies précieuses, celles de la bonne époque et qui ont rendu à la langue et à la politesse les services que l'on sait, n'étaient pas vraiment instruites. Mme de Rambouillet, fille d'une mère italienne, savait l'italien, elle avait appris l'espagnol, pas de latin, elle avait l'esprit cultivé par la lecture et la conversation, sans autre fonds[2]. Sa fille Julie, de l'aveu de Mlle de Scudéry[3], était « merveilleusement éclairée en toutes les belles choses », mais c'était la culture que donne le monde et la compagnie des beaux esprits; elle n'avait pas eu pour maîtres, comme Madame de Sévigné, Ménage, Chapelain, ni, comme Madame de Lafayette, Segrais. La duchesse de Chevreuse était profondément ignorante.

[1] *Œuvres mêlées*, 1695.

[2] Segrais, *Mémoires et anecdotes*, t. I, p. 30. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, p. 214.

[3] *Le grand Cyrus*, t. V, p. 500.

Mme de Longueville n'avait même pas de lecture, avant son entrée dans le monde [1] ; Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, était sans nulle étude. Marie de Hautefort, duchesse de Schomberg, la marquise de Sablé, n'avaient qu'une très-petite instruction. De l'esprit, un goût naturel ou acquis pour les choses de l'intelligence, la lecture et la conversation, voilà ce qui formait les femmes du XVIIe siècle; en réalité, elles ne se donnaient pas la peine de s'instruire autrement, mais le milieu où elles vivaient était un milieu favorable, et l'on en peut dire ce que Molière disait de la cour en 1672,

Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout
Que chez elle on se peut former quelque bon goût,
Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
Tout le savoir obscur de la pédanterie.

L'esprit du monde enseigne bien des choses, mais il n'enseigne pas l'orthographe. Veut-on quelques échantillons, pris au hasard, entre mille, de celle des plus grandes dames ?

« J'ai cru que Votre Altesse serét bien ése de savoir sete istoire » (Mademoiselle, duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, à son père).

« Il lia sy lontant que je n'ay antandu parler de vous... » (Mme de Montespan à Mme de Lauzun).

[1] *Mémoires* de Mme de Motteville.

« Il auroit per du le san sil avoit pencé à faire reusir les brui qui ont couru... — Faitte moi lhonneur de me mander quel conduitte vous voulez que jy tienne... » (La marquise d'Huxelles à Fouquet).

Qu'était-ce donc des autres ? Mme de Maintenon corrigeait les lettres des maîtresses de Saint-Cyr pour leur apprendre les règles les plus essentielles[1] : elle complimente un jour très-sérieusement l'une d'elles, sur ce qu'elle avait écrit sans faute et lisiblement[2]. Écrire lisiblement, « former ou lier les lettres, faire les lignes droites », était un mérite fort rare ; écrire les mots « tout de travers, en mettant les lettres les unes pour les autres, avec une confusion qu'on ne saurait débrouiller », était un défaut fort commun. Hésiter ou chanter en lisant, prononcer mal, était « honteux, mais ordinaire[3] ». La connaissance des quatre règles était de luxe : une femme, même bien née, pouvait avouer sans rougir qu'elle n'avait « point appris l'arithmétique », qu'elle ne savait ni « faire un mémoire » ni « arrêter un compte ». Beaucoup ne savaient même pas travailler à l'aiguille[4].

[1] *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, t. I, p. 6, 7, 30, 31.

[2] *Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 369.

[3] Fénelon, *De l'éducation des filles*, ch. XII, p. 72. Mlle de Scudery, *Le grand Cyrus*, t. X, p. 680.

[4] Mme de Maintenon, *Conseils et instructions*, t. I, p. 125.

Cela paraît à peine croyable ; mais l'autorité de nos témoins est irrécusable : Mlle de Scudéry formulait ces plaintes en 1653, Fénelon en 1687, Mme de Maintenon à partir de 1688. Faut-il, à l'appui, d'autres faits et d'autres noms propres que ceux que nous avons déjà cités ? La mère du duc de Roannez, l'ami de Pascal, était fille d'un président au parlement, M. Hennequin ; elle avait épousé un fort grand seigneur : restée veuve, avec un fils encore enfant, elle était incapable de prendre soin de son éducation [1]. Quand Mlle de Brézé, nièce de Richelieu, épousa le duc d'Enghien en 1641, elle était complètement illettrée ; on profita l'année suivante du départ du prince pour le Roussillon, où il allait faire campagne avec le roi, pour mettre la jeune femme aux Carmélites de Saint-Denis, où elle apprit à lire et à écrire [2]. Sans multiplier ces exemples, ce qui serait aisé, nous sommes autorisé à conclure que l'ignorance était la règle commune. Une fille était tenue pour fort bien élevée lorsqu'elle savait « lire, écrire, danser, sonner des instru-

[1] C'est le témoignage même de Marguerite Périer, qui dit en parlant de l'ami de son frère : « Madame sa mère qui étoit une bonne femme toute simple, ne pouvoit et ne sçavoit pas même en prendre soin. » Cité par V. Cousin, *Blaise Pascal*, 1 vol. in-12, p. 395.

[2] *Mémoires de Mlle de Montpensier*, Coll. Petitot, t. XII, p. 409

ments, faire des ouvrages[1] ». La danse prenait dix ou douze ans d'étude[2]. Ce que l'on ajoutait le plus volontiers à ce programme, lorsqu'on y ajoutait quelque chose, c'était l'italien ou l'espagnol, que les rapports politiques et surtout les mariages princiers avaient mis à la mode.

Étant données les conditions dans lesquelles les jeunes filles étaient élevées, il était difficile que leur éducation ne fût point insuffisante. Lorsqu'elles restaient dans la maison paternelle, elles étaient confiées à des gouvernantes. Celles qui naissaient princesses avaient quelquefois l'heureuse et rare fortune que leur gouvernante fût une femme de mérite, comme Mme Lemaistre, fille aînée d'Antoine Arnauld, qui consentit à passer quelques années auprès de Mlle de Longueville, depuis duchesse de Nemours. Mais d'ordinaire, la gouvernante n'était pas plus qu'une femme de chambre de la mère, une paysanne ou tout au plus et rarement une petite bourgeoise, sans éducation, « d'un esprit léger, mal réglé et indiscret », dans la compagnie de laquelle la petite fille apprenait à « médire, mentir, soupçonner légèrement, disputer mal

[1] Tel était le programme que donnait, en 1643, la mère de Chaugy, dans la Vie de Mme de Chantal (*Ste Jeanne Françoise Frémyot de Chantal, sa vie et ses œuvres*, 1 vol. in-8° 1874, t. I, p. 8).

[2] Mlle de Scudéry, *Le Grand Cyrus*, t. X, p. 675.

à propos », sans compter « des dévotions ou fausses, ou superstitieuses et de travers, sans aucune correction des plus grossiers défauts[1] ». « La plus grande faute, selon elles, c'est de chiffonner son tablier, d'y mettre de l'encre : c'est un crime pour lequel on a bien le fouet, parce que la gouvernante a la peine de les blanchir et de les repasser; mais mentez tant qu'il vous plaira, il n'en sera ni plus ni moins, parce qu'il n'y a rien là à repasser ni à raccommoder... La plus habile est celle qui sait quatre petits vers bien sots, quelques quatrains de Pibrac qu'elle fait dire en toute occasion, et qu'on récite comme un petit perroquet. Tout le monde dit : la jolie enfant! la jolie mignonne! La gouvernante est transportée de joie et s'en tient là. Je vous défie d'en trouver une qui parle de raison ». Voilà qui est pris sur le vif, et Mme de Maintenon, qui parle ainsi, en parle d'après son expérience personnelle : « Je me souviens, ajoute-t-elle, que quand j'étais chez ma tante, une de ses femmes de chambre avait soin de moi ; elle me tirait à quatre épingles, et elle me disait continuellement de me tenir droite ; du reste, elle me laissait faire tout ce que je voulais[2]. »

[1] Fénelon, *Avis à une dame de qualité pour l'éducation de sa fille*, p. 88.

[2] *Lettres et entretiens*, t. II, p. 16. — Mme de Maintenon

Appellons les choses par leur nom : la gouvernante était une bonne d'enfants, pas autre chose ; « l'institutrice » n'existait pas encore : où l'aurait-on trouvée et où se serait-elle formée ? Il aurait fallu que les parents, que la mère surtout prît elle-même ce soin, en cherchant dans son personnel domestique, sur ses terres, chez ses amis ou dans une communauté bien réglée, « quelque fille capable d'être formée », et en lui faisant faire sous ses yeux un apprentissage de son emploi. « Cinq ou six gouvernantes formées de cette manière seraient capables, dit Fénelon, d'en former bientôt un grand nombre d'autres [1]. » Mais le plus souvent la mère n'était pas apte à le faire ou ne s'en souciait pas ; la petite fille, plus tard la jeune fille était abandonnée à des femmes de service, et la maison paternelle était souvent (c'est Fénelon qui prononce cette dure sentence) une « affreuse école » où l'exemple de sa mère lui enseignait un désordre ruineux, le goût du jeu, de la comédie, de toutes les sortes de dissipation [2]. La vie de famille n'existait pas, à proprement parler, pour les personnes qui vivaient à la cour ; il manquait donc à l'éducation des jeunes filles un de ses plus indispensables élé-

avait alors dix ans, en 1645, elle était élevée chez sa tante, Mme de Villette.

[1] *Education des filles*, ch. XIII, p. 81.

[2] *Ibid.*, p. 82.

ments : mal gardées, elles couraient de grands risques ; Mme de Maintenon disait sans hésiter qu'il y avait « peu de filles de vingt ans dans le monde dont on n'eût parlé », à tort ou à raison ; mais c'était déjà trop d'en parler à tort [1]. D'un autre côté, les mœurs, même dans les familles les plus pieuses et les plus austères, admettaient une certaine naïveté d'allures et de langage qui nous étonne aujourd'hui. Prenons pour exemple la famille Pascal. La petite Jacqueline, douée d'un talent précoce, faisait des vers à douze ans, en 1638, « sur la grossesse de la reine », quelques mois plus tard sur « le premier mouvement qu'elle avait senti de son enfant » ; en 1640, à quatorze ans, sur « la conception de la Vierge. » Singuliers sujets, il faut l'avouer, et qui pourtant ne choquaient personne, ni les parents, ni la reine, ni le cardinal de Richelieu, ni Mademoiselle, ni le grand Corneille qui applaudissait les stances de la jeune fille.

Cette bonhomie un peu gauloise dans certaines familles, et dans certaines autres la négligence qui laissait l'enfant presque à l'abandon, n'étaient pas incompatibles avec des pratiques de sévérité outrée. Les mères, en général, n'étaient pas tendres. Mme de Sévigné n'a pas fait école même autour d'elle, car Mme de Grignan n'aimait pas ses filles comme

[1] *Lettres et entretiens*, t. I, p. 278.

elle était aimée de sa mère. La duchesse d'Orléans, seconde femme de Gaston, ne voyait les siennes qu'un quart d'heure le matin et le soir, et ne leur disait que ces mots : « Tenez-vous droites, levez la tête [1]. » Mme de Maintenon ne se souvenait d'avoir été embrassée par sa mère que deux fois, seulement au front, et cela après une séparation assez longue [2]. Quelquefois il n'était pas permis à une fille de rire dans la chambre de sa mère, et en sa présence [3]. En tout cas, elle n'y trouvait guère « que de la mauvaise humeur à essuyer, beaucoup de désagréments, quelquefois même des mauvais traitements », sans que personne songeât à la plaindre et à lui préparer quelques plaisirs. Du travail toute la journée et toute la semaine, la promenade seulement les fêtes et dimanches [4], et pas toujours : la princesse d'Elbœuf tenait sa fille assise près d'elle, les bras croisés, et sans mot dire. Du moins la pauvre enfant était-elle assise : Mlle Colbert était moins heureuse : sa mère la gardait debout à ses côtés, et elle « passait sa vie sans parler [5]. » Les

[1] *Mémoires* de Mlle de Montpensier, coll. Petitot.

[2] *Mémoires* de Mme de Caylus, cités par Lavallée, dans les *Lettres et entretiens*, t. II, p. 47.

[3] Mme de Maintenon, *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 27.

[4] Id. *Lettres et entretiens*, t. I, p. 360.

[5] Id. *ibid.* t. II, p. 114.

femmes du XVII^e siècle, du moins celles qui étaient nées dans la première moitié du siècle, n'étaient point habituées à une vie molle ; la duchesse de Richelieu, à soixante-dix ans, ne s'était jamais appuyée au dossier de sa chaise ni dans son carrosse [1]. Elles élevaient leurs filles dans ces coutumes-là.

Dans les provinces, l'éducation était encore plus dure. Les filles même de familles aisées et tenant un rang n'étaient pas mieux traitées que si elles eussent été de condition inférieure. Elles portaient des sabots, les souliers étant en réserve pour les jours où il survenait quelque visite. C'est encore M^me de Maintenon qui nous apprend ce détail, avec d'autres également intéressants. Elle était chez une de ses tantes, M^me de Neuillant, dont le mari était gouverneur de Niort. C'était une femme assez riche pour soutenir la dignité de son mari, ayant litière et carrosse à six chevaux ; elle n'en faisait pas moins porter des sabots à sa fille et à sa nièce, et les employait à des occupations peu aristocratiques, dont M^me de Maintenon faisait le récit aux demoiselles de Saint-Cyr, en manière de *leçon de choses* : « Je me souviens encore, leur disait-elle, que ma cousine et moi, qui étions à peu près du même âge, nous passions une partie du jour à garder les dindons de ma tante. On nous plaquait un masque

[1] Id. *ibid.* t. II, p. 21 ; t. I, p. 394.

sur notre nez, car on avait peur que nous ne nous hâlassions; on nous mettait au bras un petit panier où était notre déjeuner avec un petit livre des quatrains de Pibrac, dont on nous donnait quelques pages à apprendre par jour : avec cela, on nous mettait une grande gaule dans la main, et on nous chargeait d'empêcher que les dindons n'allassent où ils ne devaient point aller [1] ».

Encore s'agit-il ici de familles de noblesse ou de bourgeoisie ayant un train de maison : mais combien d'autres étaient pauvres ! La noblesse du XVII^e siècle s'est vite ruinée, les grandes guerres de la fin du règne la mirent dans l'indigence : la bourgeoisie elle-même en sentit les effets : quant au reste de la nation, une grande partie était réduite à la mendicité, ou avait à peine de quoi vivre. Vauban n'estimait pas à dix mille dans toute la France le nombre des familles que l'on pût dire « être fort à leur aise. » Cette situation n'exerça pas une médiocre influence sur l'éducation des filles. Comment les élever, payer une gouvernante, des maîtres, quand les parents n'avaient pas de quoi vivre ? Ce qui faisait dire à M^me de Maintenon qu'elle leur souhaiterait à toutes d'être assurées d'avoir des dindons à garder. Ces « dindonnières-

[1] *Conseils*, t. I, p. 98.

[2] *La dîme royale*, édit. Daire, p. 34.

là » étaient parmi les plus heureuses. Bien d'autres faisaient office de servante, allant au marché, « et enfin faisant encore des choses plus basses [1]. » Celles-là avaient-elles même un Pibrac dans leur poche ? J'en doute.

D'autres causes s'ajoutèrent à celles-là au déclin du siècle. Les mœurs s'abaissaient à proportion de l'épuisement de la nation, le relâchement succédait à la dignité majestueuse des temps prospères, la politesse décroissait, les goûts se matérialisaient. La Bruyère a marqué cette transformation dans une page célèbre [2]. Les jeunes filles, celles du moins à qui leur condition permettait de vivre dans le monde, n'y rencontraient plus cette société polie dont les plaisirs de l'esprit charmaient les loisirs, mais une société que la vie de cour avait en quelque sorte immobilisée, que l'ennui assiégeait et qui, pour échapper à l'ennui, cherchait des divertissements de haut goût. L'art même de la conversation de bonne compagnie avait peu à peu disparu des cercles de la cour depuis la mort de la reine-mère, Marie-Thérèse étant hors d'état de la remplacer, et la Dauphine ne s'en souciant pas.

[1] *Conseils*, t. I, p. 83, 95. *Lettres et instructions*, t. II, p. 341.

[2] « L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils, les jeunes gens au contraire durs, féroces, sans mœurs ni politesse... » (Ch. VIII, *de la cour*).

Pourtant cette princesse avait des goûts sérieux, elle aurait aimé les lettres et l'entretien des gens de lettres : Racine lui lisait quelquefois les discours qu'il prononçait à l'académie : c'est elle qui disait de la Pauline de *Polyeucte* : « Eh bien, voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime point du tout son mari [1]. » Elle n'avait pas l'autorité nécessaire pour arrêter l'entraînement vers le jeu et de plus grossiers plaisirs. La duchesse de Bourgogne, élevée avec tant de soin par Mme de Maintenon, ne détestait pas la lecture, ni, de temps à autre, une conversation sérieuse ; mais elle aimait encore plus le jeu et le bal ; les filles du roi, les autres princesses aimaient la table, la bonne chère et le vin [2]. L'exemple, tombant de haut, était suivi. On se rappelle les vers de Boileau [3] :

> T'ai-je fait voir de joie une belle animée,
> Qui souvent d'un repas sortant tout enfumée,
> Fait, même à ses amants, trop faibles d'estomac,
> Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac ?

[1] Mme de Sévigné, Lettre du 18 août 1680.

[2] « La duchesse de Bourbon (fille de Louis XIV et de Mme de Montespan) peut boire beaucoup sans être ivre ; ses filles veulent l'imiter, mais elles n'y réussissent pas. » *Correspondance de la duchesse d'Orléans*, trad. de Brunet, in-18, 1863, t. I, p. 238.

[3] *Satire sur les femmes*, 1693.

Et le portrait de la joueuse, que l'aube trouve encore les cartes à la main :

> Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,
> Elle plaint le malheur de la nature humaine,
> Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit
> Tant d'heures sans jouer se consument au lit.

On disait à la duchesse d'Orléans, mère du Régent, qu'elle n'était « bonne à rien, » parce qu'elle n'aimait pas le jeu. Ces excès étaient ordinaires non-seulement aux femmes, mais « même aux jeunes filles, le trop manger, le tabac, les liqueurs chaudes, le trop de vin[1].» Si Mme de Maintenon ne l'affirmait, on répugnerait à le croire. Nous sommes loin de l'hôtel de Rambouillet, loin aussi du théâtre de Corneille, de Racine, de Molière ; comparez en particulier les comédies de Regnard avec celles de Molière : quel monde différent ! Vous n'y trouverez plus, sans doute, les types ridicules de Cathos et de Philaminte, ce sont des figures disparues, oubliées, vieilles de cent ans, mais vous y chercherez vainement une Henriette.

[1] *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 46, 166.

# CHAPITRE V

## L'ÉDUCATION DES FEMMES ET LA RENAISSANCE RELIGIEUSE AU XVII^e SIÈCLE

I. Mouvement de Renaissance chrétienne au XVII^e siècle et dès la fin du XVI^e, suscité par la Renaissance classique et par la Réforme. La littérature religieuse se vulgarise : les mystiques espagnols : S. François de Sales. Corneille : la traduction de l'*Imitation*. *Polyeucte*, Rotrou : *S. Genest*. Poésie religieuse : Godeau. Arnauld d'Andilly, de Saci. Ouvrages de S. Cyran, d'Arnauld, de Nicole. *Les Provinciales* — Institutions chrétiennes pour le soulagement de la misère et l'instruction populaire. Influence de ce courant sur les esprits, notamment parmi les femmes : conversions et vocations : singulier état psychologique.

II. Fondation de congrégations enseignantes : les Ursulines de César de Bus, les Augustines de Pierre Fourrier : la Visitation. Instruction populaire et gratuite des filles pauvres : en quoi elle consistait : esprit de l'éducation. Effort réel, sans grands résultats : causes diverses de son insuccès.

III. Instruction des filles des classes élevées : renaissance de l'éducation monastique. L'éducation à Port-Royal : le Règlement de Jacqueline Pascal ; grands et petits côtés. Influence de Port-Royal : la duchesse de Liancourt et ses règlements.

IV. Décadence de l'éducation dans les couvents : prédominance de l'esprit monastique sur l'esprit pédagogique : insuffisance du recrutement des religieuses institutrices : abus intérieurs. Critique de cette éducation par Mme de Maintenon et Fénelon.

### I

En développant l'esprit de sociabilité et la politesse des mœurs par le développement des lettres et des arts, le XVII^e siècle avait donné naissance à

un courant mondain dont nous venons d'étudier les effets par rapport à l'éducation des femmes. Ce n'est qu'un des aspects de cette grande époque. En sens inverse, un puissant courant religieux s'y est aussi produit, résultat de la Renaissance chrétienne qu'avaient provoquée, chacune pour sa part, la Renaissance classique et la Réforme. Le XVIe siècle avait été païen ou protestant : le catholicisme fit un immense effort pour ressaisir la domination des âmes prête à lui échapper. S. Charles Borromée, Sainte Thérèse, Sainte Chantal, S. François de Salles, S. Vincent de Paul, Ignace de Loyola, César de Bus, Pierre Fourier, Rancé, Bérulle, Olier, Saint-Cyran, toute une vigoureuse floraison d'esprits diversement éminents vint rajeunir la vieillesse de l'Église, et contribuer à la réalisation de son œuvre par des moyens divers et diversement appréciables, mais tous appropriés aux nécessités du présent.

Le premier, le plus répandu, fut le livre. L'enseignement religieux au moyen âge n'avait guère eu d'autre instrument que le sermon pour l'oreille et les figurations artistiques pour les yeux ; faut-il ajouter les représentations des Mystères? Je parle de l'enseignement accessible aux femmes. Depuis Luther, et l'imprimerie aidant, il se distribua par le livre. Une littérature dévote naquit, se vulgarisa, se mit à la portée de tout le monde, pénétra dans

la famille par l'usage journalier ; et comme toutes les manifestations de la pensée, même les plus opposées en soi, portent la commune empreinte du temps où elles ont eu lieu, elle retint quelques-uns des caractères de la littérature générale du XVII^e siècle. Faite principalement pour les femmes, elle paya son tribut au bel esprit et à la préciosité : qu'est-ce que le mysticisme religieux, sinon la préciosité dans la dévotion ?

Or, l'Espagne avait commencé à nous envoyer, dès la fin du XVI^e siècle, non seulement ses romanciers et ses poètes, mais ses mystiques. Louis de Grenade avait été traduit en français dès 1574, et les traductions s'étaient succédé sans interruption. Son *Guide des Pécheurs* était devenu, avec les Quatrains de Pibrac et les Tablettes du conseiller Mathieu, un livre classique pour l'éducation des filles :

> La Guide des Pécheurs est encore un bon livre [1].

Pierre d'Alcantara, Barthélemy des Martyrs, S. Jean de la Croix étaient traduits en 1612, en 1613, en 1628 ; Jean d'Avila ne le fut qu'en 1673 par Arnauld d'Andilly, qui traduisit aussi la grande sainte du Carmel, Thérèse de Jésus ; mais les œuvres de

[1] Molière, *Sganarelle*, act. 1, sc. 1. Le mot, traduit de l'espagnol *Guia*, a été d'abord féminisé.

celle-ci étaient déjà connues partiellement depuis 1601 ; sa Vie par Ribéra et par Jérôme Gracian, depuis 1610 et 1620 ; sa réforme était introduite à Paris par Anne de Saint-Barthélemy depuis 1604, et en soixante-neuf ans soixante-trois monastères de son ordre s'établirent en France.

L'action du Carmel fut profonde, assez profonde pour pénétrer jusque dans le milieu austère de Port-Royal, à plus forte raison dans des cœurs que l'expérience des tendresses humaines prédisposait aux tendres effusions de l'amour divin. Les femmes, les jeunes filles allaient faire des retraites dans les couvents de cet ordre ; Mlle de Bourbon (Mme de Longueville) sans y être élevée, puisqu'il n'était point un ordre enseignant, y passa une grande partie de sa première jeunesse, et y revint toujours. La dévotion à l'espagnole était à la mode, presque autant que les romans : l'amour de Dieu, une vie pure, non sans quelques innocents plaisirs, le désert, un peu moins joli que les bords du Lignon, pas trop sauvage non plus, un désert d'idylle. Je n'imagine rien, je reproduis un plan de retraite demi-dévote, demi-mondaine, que Mademoiselle avait rêvé et mis par écrit, au mois de mai, en l'année 1660 [1]. La traduction de Sainte

[1] Dans une lettre à Mme de Motteville du 20 mai 1660 : « Je voudrais que dans notre désert il y eût un couvent de

Thérèse avait paru l'année précédente ; deux ans auparavant, en juin 1657, la princesse, visitant Port-Royal, avait vu d'Andilly y travailler, et lui avait dit : « J'aime tant cette sainte !... » On suit l'enchaînement des faits et des idées dans ce cerveau de grande dame. La *Clélie*, peut-être, car il faut tout dire, y était aussi pour quelque chose ; elle renfermait au tome sixième, publié en 1658, le tableau d'un Désert où « d'illustres solitaires », des « gens sages » s'étaient retirés « après avoir connu toutes les vanités du monde. » Parmi eux, figurait M. d'Andilly sous le nom de *Timante* : et M. d'Andilly, pour répondre poliment à ce portrait flatteur, ne manquait pas de faire hommage à Mlle de Scudéry de sa traduction de Sainte Thérèse, aussitôt parue.

Ce sont là, si l'on veut, les infiniment petits de l'influence religieuse ; c'est aussi la moyenne me-

carmélites, et qu'elles n'excédassent pas le nombre que sainte Thérèse marque dans sa Règle. Son intention était qu'elles fussent ermites, et les ermites sont dans les bois... Ce seroit dans leurs églises qu'on iroit prier Dieu. Comme il y auroit d'habiles docteurs dans notre desert, on ne manqueroit pas d'excellents sermons. Ceux qui les aimeroient iroient plus souvent, les autres moins, sans être contrariés dans leur dévotion... Enfin je voudrois que rien ne nous manquât pour mener une vie parfaitement morale et chrestienne de laquelle les plaisirs innocents ne soient pas bannis. »

sure selon laquelle elle se fait sentir d'ordinaire aux gens du monde. A l'époque qui nous occupe, le mysticisme était, de toutes les formes de la dévotion, celle qui était le plus en harmonie avec les tendances générales et le goût dominant ; les Espagnols n'y ont pas nui, mais S. François de Sales[1], écrivant en français et pour des françaises, en a été l'organe et le guide dans la première partie du XVII^e siècle. En lui s'opère comme le mélange de la littérature profane et de la littérature sacrée, celle-ci lui fournissant la matière de ses livres, celle-là leur vêtement et leur parure, une langue vive, naturelle, abondante, fleurie de comparaisons et d'images. Sa religion, sans manquer de fermeté (la mère Angélique, qui s'y connaissait, déclarait qu'il ne lui avait « jamais paru mollet, comme plusieurs l'ont cru »), était tendre, expansive, attrayante avec un aimable et doux sentiment de la nature ; des oiseaux, des abeilles, des fleurs, des fruits, tout un monde gracieux et familier : les lectrices passaient, sans brusque transition, de l'*Astrée* à la *Vie dévote*[2], du « bréviaire des courtisans » au « bréviaire des dévots. » La comparaison venait toute seule ; elle est d'un évêque, Camus, l'ami de

[1] 1567-1622.

[2] *L'Astrée*, roman pastoral de d'Urfé, est de 1610 ; *L'Introduction à la vie dévote* de S. François de Sales, de 1608 ; le *Traité de l'amour de Dieu*, de 1616.

François de Sales, le même qui lui disait encore : « Tout ce que vous touchez devient roses. » L'*Introduction à la vie dévote* ne débute-elle pas par l'anecdote de la bouquetière Glycéra? Quand il écrivait cet ouvrage pour une parisienne, Mme de Cramoisy, l'évêque de Genève, résidant à Annecy, fondait dans cette ville, avec d'Urfé et le président Favre, l'*Académie florimontane*, trente ans avant l'Académie française, et lui donnait pour emblême un oranger portant fleurs et fruits, avec cette devise : *Flores fructusque perennes*. Comment un tel esprit n'aurait-il pas agi sur les imaginations féminines? On n'a pas de peine à s'expliquer le succès de la Visitation fondée par Mme de Chantal, mais dont il fut le vrai père.

François de Sales eut une longue postérité dans ce genre fleuri, et ne laissa pas de provoquer indirectement une littérature moitié religieuse et moitié profane, dont les échantillons les plus remarquables sont le *Socrate chrétien* de Balzac [1], les romans chrétiens de Camus [2], évêque de Belley, et

[1] 1597-1653. Ses œuvres complètes ont été publiées par l'abbé Cassaigne en 1655.

[2] 1582-1653. Niceron énumère de lui 186 ouvrages. Imagination vagabonde, volontiers triviale dans la forme, il est l'excès de François de Sales, « l'Elisée un peu folâtre de ce radieux Elie », comme dit si ingénieusement Sainte-Beuve. Il a du reste beaucoup contribué à le faire con-

d'innombrables poésies religieuses. Ce qu'il s'est écrit de vers dévots au XVII^e siècle est incalculable : Godeau, évêque de Grasse[1], habitué de l'hôtel de Rambouillet, Arnauld d'Andilly[2], Lemaistre de Sacy[3], sont les plus célèbres parmi ces poètes, mais non les seuls. On aimait les vers ; le goût public était si fortement tourné de ce côté-là que, même dans les couvents, on y avait recours pour exprimer les sentiments intérieurs ou rappeler les incidents de quelque importance. M^me de Chantal aimait à chanter les psaumes de Desportes. Jacqueline Pascal, religieuse à Port-Royal des Champs, célébrait en vers le miracle de la Sainte-Épine[4]. La traduction de l'*Imitation*, de Corneille, le *Saint-Genest*, de Rotrou, et *Polyeucte*[5], sont, à des degrés divers, les chefs-d'œuvre de cette littérature. Exemple unique dans notre histoire littéraire : faire applaudir sur les planches, par des gens du monde, je ne dis pas l'admirable scène du IV^e acte entre Sévère et Pauline, qui est une scène de passion humaine, mais celle de Polyeucte et de Néarque, mais les stances dans la prison,

naître par son livre de *L'esprit de S. François de Sales*, qui a commencé à paraître en 1639.

[1] 1605-1672. *Les Fastes de l'Eglise* ; trad. des *Psaumes*.

[2] 1589-1674. Poëme sur *la Vie de Jésus-Christ* ; *Stances*, etc.

[3] 1613-1684. Trad. du poëme de S. Prosper *Contre les Ingrats*, etc.

[4] En 1656.

[5] 1640.

Saintes douceurs du ciel, adorables Idées...

qui sont comme des versets de l'*Imitation* transportés au théâtre; voilà ce que l'on n'avait pas encore vu et ce que l'on n'a pas revu depuis. Il fallait un auditoire non-seulement de lettrés, mais de croyants, et de croyants capables de s'intéresser aux discussions religieuses les plus ardues, comme celle de la grâce, qu'on aurait crue réservée aux docteurs de Sorbonne, et qui a passionné la cour, la ville et la province. Moliniste de génie, Corneille, qui a osé mettre un jour dans la bouche d'un personnage tragique une tirade, fort belle d'ailleurs, sur le libre arbitre et la grâce [1], Corneille était pourtant, par la hauteur de son âme, par le caractère de vertu héroïque de son théâtre, plus près de Port-Royal que des jésuites. *Polyeucte* n'a précédé que de trois ans la *Théologie familière* de Saint-Cyran et le *Traité de la fréquente communion* d'Arnauld [3]. D'où sortit le livre d'Arnauld? Précisément d'une affaire de direction de conscience : Mme de Guéméné était dirigée par Saint-Cyran et par l'abbé Singlin; Mme de Sablé, par un

[1] Dans la bouche de Thésée, au 3e acte, scène 5e de la tragédie d'*Œdipe*.

[2] Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, 1581-1643.

[3] 1612-1694. *La fréquente communion* parut en 1643.

jésuite, le P. de Sesmaisons. La première montra à la seconde son règlement, celle-ci le montra à son directeur qui le trouva trop sévère et le réfuta par écrit ; il revint ainsi annoté aux mains de Mme de Guéméné, puis aux mains des jansénistes ; Arnauld en fut scandalisé, et lança son traité, qui eut autant de vogue que la *Vie dévote*, bien que d'un christianisme si différent ; les femmes le lurent avidement ; la princesse Marie de Gonzague, aux eaux de Forges avec l'abbé de Marolles pendant l'été de 1643, en recevait les feuilles et en avait la primeur (il parut au mois d'août).

L'année suivante, Arnauld publiait la *Tradition de l'Église*, quelques années plus tard les *Lettres à une personne de condition* et *à un duc et pair* (le duc de Luynes, en 1655), enfin éclatait le coup de foudre des *Provinciales* [1], en 1656, la même année que la *Clélie* de Mlle de Scudéry et que *la Pucelle* de Chapelain ; et ces lettres théologiques avaient autant de succès que le roman et plus que le poème. Les *Pensées* de Pascal, publiées pour la première fois en 1670, furent presque aussi bien accueillies ; Mme de La Fayette disait que c'était « un méchant signe pour ceux qui ne goûteraient pas ce livre. » Nicole [2], à son tour, entrait en lice

[1] Blaise Pascal, 1623-1662.
[2] 1625-1695.

avec son *Traité de la foi humaine* (1664), ses *Imaginaires* ou lettres sur le jansénisme (1667), ses *Essais de morale* (à partir de 1671) pour lesquels Mme de Sévigné a épuisé le vocabulaire de l'éloge. Entre temps, d'Andilly faisait paraître ses *Vies des Pères du désert* (1647-1652), sa traduction de Josèphe (1667-1669) ; M. de Sacy, le nouveau et l'ancien *Testament* (1667 et 1672); Fontaine, la *Bible de Royaumont* (1674), et ses *Vies des Saints* (1679). Molière, qui avait joué devant Louis XIV, en 1664, les trois premiers actes de *Tartufe*, revenait hardiment, en 1665, dans le Don Juan du *Festin de pierre*, sur le personnage du libertin, hypocrite dévot. A la fin du siècle, Mme Guyon [1] apportait un nouvel aliment aux querelles religieuses par des doctrines mystiques où se laissèrent prendre, pour un moment, la raison de Mme de Maintenon, et pour toujours l'imagination de Fénelon. Je ne dis rien de l'éloquence de la chaire, qui cependant, par la perfection où elle monta, eut aussi sa grande part d'action sur les dispositions des esprits.

La renaissance religieuse ne s'est pas affirmée seulement par une riche et puissante littérature, mais encore par des institutions dont les racines ont pénétré jusqu'aux entrailles de la société. L'ambition de l'Église était de renouveler le clergé,

[1] 1648-1717.

d'instruire la jeunesse, de soulager la misère ; son œuvre sociale fut de fonder des séminaires, des écoles et des *Charités*. Car il faut être juste : si le réveil chrétien, au sortir du XVIe siècle, fut chez plusieurs le résultat d'un calcul, il fut chez beaucoup celui d'un vif et naturel élan de pitié pour les souffrances lamentables d'un « siècle de fer[1]. » Le souffle de la charité passa sur le monde ; le rachat des captifs, le soin des malades et des affamés, l'adoption des orphelins et des abandonnés, l'instruction des ignorants et des pauvres : aspects divers d'un seul et même but, le soulagement des corps et le salut des âmes, et qu'un nom dominant rappelle tous ensemble à la mémoire, celui de S. Vincent de Paul[2]. Les femmes furent ses meilleurs auxiliaires : d'abord Mme Legras[3] (Louise de Marillac), qui l'aida à fonder, en 1625, l'institution des Dames de charité, en 1634 la congrégation des Filles de la charité, en 1638 l'établissement des Enfants-Trouvés ; à Port-Royal, la mère Angélique qui fit des prodiges pour abriter, nourrir, sauver

[1] Nom donné par des contemporains au XVIIe siècle, vu d'un côté par où on ne le regarde pas le plus souvent ; c'est le titre même d'un ouvrage curieux : *Abrégé de l'histoire de ce siècle de fer, contenant les misères et calamités des derniers temps*, par J. N. de Parival, in-8. Leyde, 1654.

[2] 1576-1660.

[3] 1591-1662.

les paysans durant la Fronde, et par qui la reine de Pologne, Marie de Gonzague, envoyait de riches aumônes à « monsieur Vincent : » à Paris et dans les provinces environnantes, Mme et Mlle de Lamoignon, Mme de Herse, Mme de Nicolay, Mme de Traversay, Mme Fouquet, Mme Joly, Mme de Miramion, Mlle Viole, appartenant presque toutes au monde parlementaire, dont le zèle se multipliait et qui prirent l'initiative d'un journal de la misère, portant au loin, sous le titre de *Relations*, le plus pressant appel à la charité publique[1]. Ces femmes ont mérité que S. Vincent de Paul leur dît, dans une réunion générale (le 11 juillet 1657) : « La Providence s'est adressée à quelques dames de Paris ; cela ne vous semble-t-il pas singulier et nouveau ? L'histoire ne dit point que pareille chose soit arrivée aux dames d'Espagne, d'Italie ou de quelque autre pays. »

La religion se faisant active, s'efforçant d'entrer dans les nécessités de la vie sociale, l'institut monastique lui-même fut entraîné dans cette transformation, nulle part plus visible que dans les communautés de femmes. Il semble que toutes aient pris pour devise cette parole de Mme de Miramion à ses religieuses : « Nous avons l'éternité

[1] *La Misère au temps de la Fronde et S. Vincent de Paul*, par A. Feillet, 1 vol. in-12, 1868, p. 231.

pour la contemplation, cette vie est pour le travail. » Toutes, ou presque toutes, s'essaient à remplacer l'oisiveté égoïste de la vie contemplative par l'activité féconde des œuvres d'utilité sociale ; le Carmel lui-même, ramené par Ste Thérèse à la pureté primitive de la règle, mesure les progrès dans l'amour divin sur les progrès dans la charité humaine, et s'efforce de mettre en pratique le conseil de la grande réformatrice : « Si vous voyez une malade que vous puissiez soulager en quoi que ce soit, quittez hardiment votre dévotion pour l'assister. Si, pour la faire manger, il vous faut jeûner, jeûnez avec joie... Dieu ne se contente pas des paroles et des pensées, il exige des effets et des actes[1]. »

Lorsque cet énergique courant chrétien rencontrait le courant mondain, ayant comme lui prise sur les cœurs par l'attrait du livre et de la parole, il produisait ces vocations ou ces conversions étonnantes qui faisaient descendre tout à coup dans l'ombre silencieuse du cloître ces femmes enivrées de toutes les fêtes de la vie, et qu'on croit voir marcher en déesses « sur la pointe des fleurs[2]. » État

[1] *Les Mystiques Espagnols*, par P. Rousselot. 1 vol. in-8. p. 348.

[2] Expression de Saint-Simon à propos de la duchesse de Bourgogne.

moral bien étrange : on dirait que les femmes se sont effrayées de la grande place que leur faisaient les mœurs, après un effacement séculaire : le couvent, ou tout au moins la retraite religieuse, a vraiment exercé une fascination sur elles. On le comprendrait de la part des désabusées de la politique ou de l'amour, pour qui la dévotion était le dernier amour ou la dernière intrigue, comme la duchesse de Chevreuse ; de celles pour qui l'amour était un remords, comme la duchesse de Longueville et Mlle de La Vallière, ou un danger, comme Louise de La Fayette et Marthe du Vigean [1]. Mais celles qui pouvaient vivre dans le siècle avec honneur et avec bonheur, qui pouvaient aimer sans faillir, comme Mlle d'Epernon, Mlle d'Arpajon, Jacqueline Pascal, Marie de Sainte-Beuve, et combien d'autres, comment se rendre compte de leur dégoût du monde autrement que par une sorte de vertige ? On peut analyser plutôt qu'expliquer ce singulier état de l'âme féminine ; en voici un exemple emprunté aux chroniques de l'ordre des Ursulines [2].

[1] Par scrupule extrême de conscience, Mlle de la Fayette quitta Louis XIII ; Mlle du Vigean quitta le prince de Condé, plus dangereux que Louis XIII. Toutes deux se firent carmélites.

[2] *La vie de sœur Marie de Sainte-Beuve, dite de Jésus crucifié, religieuse Ursuline de S. Denis-en France.* Citée par l'auteur de *Jacques de Sainte-Beuve.* 1 vol. in-8. Paris 1865.

Marie de Sainte-Beuve[1] était d'une famille de haute bourgeoisie, tenant à la magistrature ; son père était « huissier du roi en sa cour de Parlement », charge assez relevée. « La nature, dit la Relation de sa Vie, s'était comme prodiguée en son endroit » : fort belle, fort bien faite, « des mains admirables » (cette beauté si prisée au XVII^e siècle), « un parler, et une humeur, et un esprit joly et bien tourné. » Elle n'était point insensible à ces avantages : « Elle s'aima éperduement, elle se donna toute au monde, et fut bientôt au rang des filles les plus vaines, néanmoins toujours très-honneste et très-sage. » Un jeune gentilhomme s'éprend d'elle et veut l'épouser ; il y avait quelques obstacles, non insurmontables, du côté du père ; M^me de Sainte-Beuve, en attendant, confie sa fille aux Ursulines de Saint-Denis. Ce n'était qu'une retraite momentanée ; néanmoins « elle luy fut si dure, qu'elle en tomba malade, d'un transport au cerveau. » Guérie, elle subit sa réclusion temporaire, continuant à soigner son visage et ses mains, usant de fard en secret, évitant l'air, la poussière, le feu qui eussent fait tort à son teint, perdant ses matinées au lit « sans ouir la messe, les jours ouvrables. » Rien qui ressemble à la vocation... et peu après la vocation se déclare ; la

[1] 1620-1646.

mère et l'amant accourent, pleurent, supplient, mais en vain. Elle était aimée, elle aimait, la vie lui souriait : elle embrasse le cloître à vingt ans, avec autant d'ardeur qu'elle avait fait le monde.

C'est là ce que la langue du temps appelle le coup de la grâce. Comme Marie de Sainte-Beuve, ces « converties » ont commencé par aimer le monde et s'aimer elles-mêmes : cette belle vie sociale les a séduites, même une Jacqueline Pascal, puis un jour elles sont touchées, elles poussent le cri de Pauline :

> Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée,
> Je suis chrétienne enfin !...

Et alors ce n'est pas assez, pour la plupart d'entre elles, de vivre dans la solitude, elles ont la passion de la souffrance, elles se martyrisent : cilice, discipline, rien n'est assez dur pour leur corps, et pour l'esprit le silence, la plus pénible des mortifications à une époque enchantée des charmes de la conversation et du bel esprit. Si elles recherchent la souffrance pour elles, elles veulent la soulager chez autrui : elles ont la passion des pauvres, des infirmes, elles répandent les aumônes quand elles sont riches, et à défaut d'argent l'aumône de leurs soins, choisissant de préférence les malades les plus abandonnés et les plus répugnants. Ce n'est pas le lieu de se demander si c'est bien là le véri-

table idéal de la destinée humaine, si ces âmes tendres et fortes n'auraient pu trouver un autre emploi de leurs énergies et de leurs vertus[1] : le philosophe peut refuser son adhésion, non son admiration, à cet héroïsme de foi et d'amour divin ; l'historien est tenu de constater des faits et des tendances qui ont nécessairement influé sur l'éducation féminine.

## II.

L'instruction des filles a été l'un des objets de la Renaissance religieuse, et l'instruction des filles pauvres l'une des formes de la charité en acte. Les

[1] Sainte-Beuve, dont la curiosité littéraire devenait parfois une curiosité psychologique, a touché cette question, à un point de vue tout différent de celui sous lequel on l'envisage d'ordinaire : « Tout ce que nous rencontrons là à l'état de piété exaltée et qui va trouver son emploi, *littérairement* cela est la matière même d'où s'engendrera la mélancolie poétique et le vague des passions ; d'où éclora la sœur de *René* : d'où s'embrasera en flammes si éparses et si hautes, et que quelques-uns appelaient incendiaires, celle qui a fait *Lélia*... On surprend très au net, à travers la piété s'analysant déjà elle-même et se racontant, ce qui de nos jours, la sanction religieuse manquant, est devenu précisément la tendresse humaine égarée, l'orgueil inquiet, inassouvi... » (*Port-Royal*, in-12, 1867, t. I, p. 185).

écoles séculières tenues dans quelques grandes villes et notamment à Paris étaient loin de suffire. Il n'y a qu'une voix, au commencement et dans le cours du XVII^e siècle, sur l'abandon où était laissée « la moitié du genre humain. » Les bulles de Clément VIII, autorisant en France l'institut des Ursulines en 1598, lui assignent[1] pour but « de remédier à l'ignorance des enfants et du petit peuple, et à la corruption des mœurs » ; celles d'Urbain VIII, autorisant les Augustines en 1628, déclarent expressément que « l'instruction publique des jeunes filles n'avait pas encore été entreprise comme elle devait l'être ; d'où il résultait que, l'industrie particulière des parents étant insuffisante, la voie qui mène à la vertu semblait interceptée pour les femmes. » En 1666, M. Démia, ecclésiastique du diocèse de Lyon, adressait aux magistrats de la ville des *Remontrances*[1] sur la nécessité d'instruire gratuitement les enfants pauvres de l'un et l'autre sexe « dont l'éducation est totalement négligée, quoiqu'elle soit la plus importante de l'État, puisqu'ils en font le plus grand nombre », et il ajoutait : « Si la bonne instruction est nécessaire dans les pauvres garçons, elle ne l'est pas moins, pour la gloire de Dieu et le bien public, dans les pauvres filles, ce

[1] *Remontrances à MM. les Prévost des marchands, Echevins et principaux habitants de la ville de Lyon*, dans la *Vie de M. Demia*, p. 487.

sexe ayant d'autant plus besoin d'être soutenu par la vertu que sa faiblesse est plus grande, et que de leur bon commencement dépend leur fin heureuse. La bonne éducation est une aumône permanente. »

Les congrégations enseignantes sont nées de cette pensée ; leurs fondateurs ont voulu que l'école fût la raison d'être des couvents nouvellement créés, et non plus une annexe facultative, comme au moyen âge ; la religieuse devait être avant tout institutrice. Dans la pratique, on dévia assez vite de la ligne initiale, mais tel était à l'origine l'esprit des communautés qui surgirent après la Réforme.

Déjà vers 1537, Louise Torelli, comtesse de Guastalla, avait institué à Milan, en les rattachant aux Barnabites, les religieuses Angéliques, dites aussi Guastallines de son nom ; en 1597, à Rome, Joseph de Calasenz[1] s'était employé à propager l'ordre des Piaristes, qui se répandit surtout en Italie, en Espagne, en Hongrie, en Pologne. S. Charles Borromée[2] avait fondé à Milan les Ursulines ; César de Bus[3] les introduisit en France en 1592.

Inauguré à Avignon par une nièce de César de Bus, nommée Cassandre, et Françoise de Brémon,

[1] 1586-1648. D'origine espagnole.
[2] 1538-1584. Archevêque de Milan.
[3] 1544-1607. Prêtre d'Avignon.

le nouvel institut eut bientôt des ramifications dans la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Guyenne. En 1612, Françoise de Brémon appelée par Mme de Sainte-Beuve (Madeleine Luillier), en ouvrit à Paris la première maison, suivie d'une seconde à Saint-Denis, en 1628. Dans le courant du siècle, les Ursulines en eurent trois cent-vingt en France ; le seul couvent de Saint-Denis avait déjà vu passer en 1657 plus de quatre mille jeunes filles des meilleures familles de Paris[1].

A l'origine, elles n'étaient pas cloîtrées, ce qui leur fut reproché. Elles recevaient des pensionnaires, mais tenaient, en outre, des écoles publiques, « où toutes les filles étaient admises gratuitement, et où les pauvres étaient particulièrement considérées en qualité d'héritières présomptives du royaume des cieux ». César de Bus eut des obstacles à vaincre ; « on trouvait mauvais que des filles se mêlassent d'enseigner ». Il tint bon, et fit bien ; c'était un gallican, sa congrégation « toute française, ajoute son biographe, a été formée dans le sein de l'église gallicane[2]. »

Pierre Fourier[3] accomplit dans la région de l'est ce que César de Bus avait fait dans le midi.

[1] *Jacques de Sainte-Beuve*, in-8, p. 123.

[2] *La Vie du Vénérable César de Bus*, par le P. Pierre du Mas, 1 vol. in-4, Paris 1763, p. 238, 239, 343.

[3] 1564-1640.

Curé de Maltaincourt, dans les Vosges, il se résolut en 1598 à instituer un ordre chargé d'instruire les enfants des pauvres, ou plutôt deux ordres, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles, « gratuitement l'un et l'autre, dit son biographe le P. Bédel, afin que personne, faute d'un sou par semaine, ne fût privé des bienfaits de cette instruction ». Il échoua dans ses projets à l'égard des garçons, mais réussit pour les filles : Alix Leclerc, Gante André, Claude Chauvenel, Isabelle et Jeanne de Louvroir formèrent le premier noyau de la congrégation des chanoinesses régulières de Saint-Augustin, et commencèrent l'école à Maltaincourt en 1600. Fourier leur enseignait à elles-mêmes une méthode de lecture, d'orthographe et de calcul, « et leur en faisait tous les jours une petite leçon[1] ». La congrégation se développa à Nancy, à Épinal, à Verdun, à Troyes, à Rouen, à Luxembourg, à Aoste ; elle avait été autorisée par le pape Paul V en 1615, mais seulement pour la ville de Nancy, et la bulle était muette sur l'instruction gratuite des filles externes. Or, c'était cette autorisation-là que voulait Fourier; la résistance de l'évêque de Toul la lui fit attendre jusqu'en 1628. Les Augustines eurent dès lors comme les Ursulines, des internats payants et des externats gratuits.

[1] *Le bienheureux Pierre Fourier*, par M. E. de Bazelaire, 1 vol. in-16. Paris 1846, p. 35-36, 62, 64.

Vers la même époque (en 1598), s'établissaient les sœurs de Notre-Dame de l'Observance ou du Sacré-Cœur; douze ans après, Mme de Chantal[1] fondait à Annecy le premier monastère de la Visitation, rapidement suivi de plusieurs autres en France. Quoiqu'à ses débuts la Visitation se soit renfermée dans les pratiques intérieures et les devoirs de la charité, elle ne tarda pas à se vouer à l'éducation des jeunes filles, mais seulement sous la forme de l'internat, seule compatible avec la clôture, et exigeant un prix de pension qui excluait les enfants pauvres. Pour celles-ci, d'autres communautés s'élevaient presque d'année en année : en 1625, les Filles de la Croix, les sœurs du Bon-Pasteur, instituées par Mme de Combé; en 1626, les sœurs de la Présentation de Notre-Dame : en 1630, les Filles de la Providence, instituées par Marie de Lumagne[2], gouvernante des enfants de la duchesse d'Orléans et veuve de François de Polaillon, résident de France à Raguse; en 1634, les Nouvelles-Catholiques, communauté que la même Marie de Lumagne aida S. Vincent de Paul à fonder et qui fut dotée par Turenne; en 1635, les Filles de la Charité, consacrées par S. Vincent de Paul tout à la fois aux pauvres, aux malades et aux enfants; en 1636, les Filles de Sainte-Geneviève; en 1638, les

[1] 1572-1641.
[2] 1590-1657.

Filles de S. Joseph, établies par Mme de Lestang à Paris ; vers 1650, au Puy, les Demoiselles ou sœurs de l'Instruction, connues sous le nom de Béates ; en 1651, les sœurs de Saint-Lazare ; en 1655, les sœurs des Écoles charitables, instituées à Rouen par Mlle Houdemare ; en 1657, celles de l'Instruction chrétienne : en 1661, celles de Saint-Chaumont ou de l'Union chrétienne ; en 1662, à Toulouse, les Filles de l'Enfance, fondées par Jeanne de Julliard, femme de M. de Turle, conseiller au parlement de cette ville ; à Rouen, les Filles charitables de la Providence, fondées par le P. Barré, Eudiste ; en 1661, les sœurs de la Sainte-Famille, dites aussi Miramiones, du nom de Mme de Miramion[1], leur fondatrice ; avant 1672, les sœurs de Sainte-Marthe et celles de Sainte-Avoie, à Paris ; vers le même temps, celles du Saint-Enfant Jésus, établies à Reims par l'abbé Roland[2] ; quelques communautés séculières, les Régentes des écoles de Troyes, à l'institution desquelles Nicole ne resta pas étranger, et celles d'Auxerre, instituées par l'évêque en 1672 ; en 1674, les Filles de la Sainte Vierge de Rennes, instituées par Mme de Budes ; les Filles de la Sagesse, par le P. de Montfort ; en 1675, celles de St-Charles à Lyon ; en 1686, après la révocation de l'édit de Nantes, une association établie à Mende pour l'ins-

[1] 1626-1696.
[2] 1642-1678.

truction des jeunes filles protestantes converties, et qui reçut un règlement de l'abbé de La Salle longtemps après, en 1713. On peut encore compter parmi ces œuvres locales un premier essai de fondation scolaire par Mme de Maintenon, à Montmorency, en 1680, et de là à Rueil en 1682. Elle faisait élever gratuitement des filles pauvres par des Ursulines[1].

Assurément il y a là une impulsion sérieuse ; jamais encore l'Église n'avait tenté un effort aussi réel, aussi général en faveur de l'instruction des filles et surtout des filles pauvres ; jamais surtout elle n'avait entrepris aussi résolûment de former pour cet office un personnel enseignant. Voyez ce que Pierre Fourier, par exemple, exige des institutrices[2] :

« Elles seront saines de corps et d'esprit, et de bonne complexion, et de bon courage, et de bonne volonté, et remplies d'un grand zèle pour supporter la fatigue de ce saint exercice, et au surplus parfaitement humbles, patientes, modestes, obéissantes, laborieuses, discrètes, dévouées et ferventes. . Celles qui seront élues en rendront leurs très humbles actions de grâces à Dieu, de ce qu'il

[1] Vallet de Viriville, *l'Instruction publique en Europe*, p. 213, 244, 245 ; *Histoire de la Congrégation des filles de l'Enfance*, 1 vol. in-12. Toulon, 1735 ; p. 11, 379, 392. *Vie du Vén. J.-B. de la Salle*, in-8. Paris 1876, t. I, p. 32, 33, 43 ; t. II, p. 47. *Sainte Jeanne Françoise Fremyot de Chantal*, t. I. *Chroniques de l'ordre des Ursulines*, etc.

[2] *Constitutions* de Fourier, 3e partie : *De l'instruction des filles séculières*.

daigne les employer en un tel ministère, qui est comme voisin ou compagnon, ou bien proche allié de celui des bons anges des filles, et qui s'attend d'en recevoir au ciel un salaire admirable. Elles prendront là-dessus un courage tout grand, et empoigneront de bonne heure le travail, l'étude et diligence, et surtout la prière, pour les succès heureux de leurs petits labeurs. »

Il pose les principes d'une discipline inspirée par un esprit de douceur peu commun à cette époque :

« Les maîtresses ne montreront aucun signe de colère, ou d'impatience, ou de dédain ; ne se dépiteront ou fâcheront contre celles qui auront de la peine d'apprendre. Elles ne les appelleront ânesses, bêtes, sottes, mauvaises filles. Elles ne crieront haut à l'entour d'elles, et se garderont de les battre ou frapper, comme aussi de les rejeter ou pousser rudement. Ainsi y useront de patience et douceur, et les excuseront en les exhortant admirablement... Ne les tanceront ni menaceront si, d'aventure, en entrant ou en sortant, il s'y retrouve quelque petit désordre comme entre des enfants... Elles ne diront jamais à pas une, ni de pas une, point de paroles de mépris, ou de moquerie, ou de risée, ni contre celles qui sont présentes, ni contre les absentes. Elles ne se rendront familières ou privées aux unes plus qu'aux autres... »

Enfin le programme de l'enseignement, peu

étendu, était conçu dans un esprit utilement pratique ; celui des Augustines de Fourier en donne une idée exacte :

« Il est très-expédient, voire tout nécessaire, pour le bien des jeunes écolières et de leurs pères et mères, et des familles qu'elles gouverneront avec le temps, et de la république, qu'elles soient de bonne heure bien dressées et bien soigneusement instruites en la crainte de Dieu, et, quant et quant, si possible est, en quelques autres choses qui les puissent aider à vivre et à bien vivre... On leur enseignera le catéchisme, l'amour de la vertu, des bonnes œuvres et des mœurs chrétiennes, la civilité et bienséance, à lire, à écrire, l'arithmétique, à coudre et travailler en diverses sortes d'ouvrages propres à des filles, et qui, de soi, puissent rapporter quelque profit à celles qui voudront s'en servir. La maîtresse donnera parfois des formes de quittances, de parties pour marchandises vendues. Autres fois, elle leur dira, spécialement aux plus savantes (mais sans les trop presser et sans les ennuyer), qu'elles composent chacune quelque devoir d'elles-mêmes, sur quelque sujet utile et pieux, feignant, par exemple, d'écrire une petite missive à quelqu'une de leurs compagnes pour l'exhorter à la confession, ou aux bonnes œuvres, ou pour lui congratuler quelque bien qu'elle aura fait ou reçu, ou pour la consoler ou la remercier. On tâchera de

les apprendre à parler et prononcer le langage du pays, utile pour les gens honorables et les mieux entendus, sans néanmoins y apporter point d'affectation ni d'ostentation. »

Voilà de la pédagogie ; elle apparaît ici pour la première fois, quant à ses applications à l'éducation populaire et gratuite des filles. Rapprochons de ces règles données en 1600 par un humble curé de Lorraine, celles que Mme de Maintenon donnait en 1680 pour son école de Montmorency et de Rueil ; nous saisirons ainsi, aux deux extrémités du siècle, la pensée qui a dirigé l'éducation des classes inférieures. Le programme était le même. encore plus restreint peut-être : la religion, lire, écrire, compter, filer, et les plus grossiers ouvrages de la vie quotidienne : éducation pratique, très-dure, et qui n'encourait pas le reproche de faire des déclassées. On en jugera par les instructions qu'avait rédigées Mme de Maintenon [1] :

« Dieu a voulu vous réduire à servir ; rendez-vous-en capables et accommodez-vous à votre fortune.

« Dieu veut que les riches se sauvent en donnant leur bien et les pauvres par n'en point avoir.

« Les riches auront plus de peine à se sauver que les pauvres.

[1] *Lettres et instructions*, t. I, p. 1 et 2.

« Il y a de bons riches et de très-méchants pauvres.

« Les riches vous donnent de quoi vivre, donnez-leur vos prières.

« C'est ainsi que nous contribuons au salut les uns des autres.

« Dieu a voulu que vous travaillassiez ; ne souhaitez point d'autre état.

« Les pauvres dorment mieux sur leur paille que les riches sur leurs lits magnifiques.

« Ne croyez pas qu'il suffise d'être pauvre et souffrant pour être sauvé ; il faut supporter patiemment cet état pour l'amour de Dieu.

« Ne murmurez jamais contre les riches ; Dieu a voulu qu'il le fussent, comme il a voulu que vous fussiez pauvres.

« Si vous ne vous soumettez à la volonté de Dieu sur vous, votre misère vous sera aussi inutile pour l'autre monde qu'elle vous est pénible pour celui-ci.

« Votre cœur est content pendant que votre corps travaille ; la plupart des grands ont le cœur agité pendant qu'ils nous paraissent très-heureux. »

Il y a juste deux cents ans que Mme de Maintenon écrivait ce sommaire de leçons morales pour les pauvres filles des paysans de Rueil. Quelle est l'institutrice congréganiste qui tiendrait aujourd'hui pareil langage à pareil auditoire ? Non qu'il

n'y ait pas de vérités parmi ces maximes, ni que la triste expérience de la vie ne s'y reconnaisse en quelqu'endroit, mais que de duretés aussi ! Et que cette raison, lorsque c'est la raison qui parle, est amère !

Quoi qu'il en soit, il y eut un effort énergique, mais des causes de diverse nature en paralysèrent les effets au bout de peu de temps. D'abord les congrégations même les plus zélées ne pouvaient pénétrer partout. Dans des pays peu peuplés, sans voies de communication, sans ressources, comme était, par exemple, cet évêché d'Aleth, perdu dans les montagnes sur la frontière espagnole, auquel Pavillon fut nommé en 1637, et qu'il entreprit de visiter dans toute son étendue, malgré les difficultés et les dangers. Il y trouva des hameaux où la figure, non d'un évêque, mais d'un prêtre, était chose presque inconnue : il n'y avait pas même de paroisse, comment y aurait-il eu des écoles ? Il en était de même dans bien d'autres diocèses. Là où une école parvenait à s'établir, c'était le plus souvent dans des conditions misérables. A Rouen, les sœurs, à peine logées, faisaient classe de midi à deux heures aux grandes filles, de deux heures à cinq aux petites. Les locaux convenables manquaient presque partout : à Montmorency et à Rueil, la classe se tenait dans une grange. D'autres obstacles venaient d'ailleurs : dissensions locales,

rivalités de congrégation à congrégation, ou entre réguliers et séculiers; Pierre Fourier lutta trente ans avant d'obtenir la pleine consécration de son entreprise. La Sainte-Enfance, établie à Toulouse en 1663, fut supprimée en 1686 par arrêt du conseil du roi, au moment où, après mille peines, cinq écoles dans différents quartiers réunissaient plus d'un millier d'écolières gratuites.

Mais la vraie cause d'insuccès, ce fut l'effroyable misère qui dévora la France durant la plus grande partie du XVII^e siècle, surtout pendant la Fronde, et plus tard à la suite des guerres étrangères. Que de fois n'a-t-on pas répété le passage de La Bruyère sur ces créatures à face humaine qui dévorent l'herbe des champs? La Bruyère l'écrivait en 1688; en voici un autre, moins célèbre et plus navrant, tiré d'un discours de l'avocat-général Omer Talon à la reine Anne d'Autriche, dans le lit de justice du 15 janvier 1648 : « Des millions d'innocents ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan! » Pestes, famines, inondations, invasions armées, tous les fléaux à la fois, et sur toute l'étendue du royaume. En 1634, les Etats de Normandie constatent que les malheureux habi-

[1] *Histoire de la Congrégation des filles de l'Enfance*, p. 392.

tants n'ont pas une chemise pour se couvrir, et que les femmes ne peuvent « en plusieurs lieux, par la vergogne de leur propre nudité, se trouver aux Églises. » En Champagne, en 1650, il y avait 40 lieues désertes. L'année 1651 fut appelée en Provence l'année du déluge, mais ce déluge fut général. De 1648 à 1654, les pires années de la Fronde, presque plus de mariages, comme l'attestent les registres paroissiaux. Toute fille trouvée dans un village par la soldatesque était perdue ; elles se réfugiaient dans les couvents, ou bien dans les bois, dans les carrières, car les couvents n'étaient pas à l'abri : les religieuses y étaient souvent attaquées, enlevées, ou mouraient de faim. A Lyon, en 1655, les Ursulines, n'ayant pas à manger, font requête au Parlement pour être nourries. Comment auraient-elles reçu des élèves ? On cachait les enfants, que les bandes armées ne respectaient pas. Un procès-verbal du 16 août 1651 contient la déclaration que dans le village de Cirey, bailliage de Dijon, il n'y avait personne qui sût lire et écrire, et il en était ainsi dans toute la Bourgogne. La légende du Bonhomme Misère fut imprimée à Troyes, en 1665 : elle était dans l'air depuis longtemps, mais elle devait prendre corps dans ce temps-là, et dans cette province si foulée, ouverte comme la Picardie, comme la Lorraine, à l'invasion. Le midi, au reste, ni le centre n'étaient

pas plus heureux [1]. Vers la fin du siècle, en 1682, Mme de Maintenon fournissait le lin à filer dans sa petite école de Montmorency et de Rueil, et souvent la nourriture : « J'ai soupçon, disait-elle, qu'on y meurt de faim. » Si ces pauvres enfants n'y avaient pas trouvé un morceau de pain, y seraient-elles venues ? Dans la période de 1684 à 1690, il n'y avait pas quatorze femmes sur cent qui fûssent capables de signer leur acte da mariage, d'après un relevé qui embrasse tout le royaume sauf Paris [2].

Il est permis de conjecturer que le résultat eût peu varié, si cette enquête avait porté sur telle ou telle autre période du siècle. Dans les dernières années du règne de Louis XIV, pendant les voyages de la cour à Fontainebleau, Mme de Maintenon avait entrepris d'apprendre le catéchisme aux enfants des alentours ; au petit village d'Avon, entre autres, elle faisait faire école à un M. Pinson, « fort pieux », qui tenait « six petites filles » : Cholet, « un laquais » à elle, « fort sage et pieux » en avait autant. Mme de Dangeau avait aussi donné « un de

[1] *La misère en France au temps de la Fronde*, par A. Feillet, p. 40, 44, 128, 134-154, 191, 363, 370-373.

[2] Sur 219.047 femmes dont l'acte de mariage a été vérifié, 16.883 seulement ont signé, soit 13,74 0/0 (État dressé par M. Maggiolo, dans la *Statistique de l'Enseignement primaire*, 1878, t. II).

ses laquais qui ne demandait pas mieux, afin d'apprendre et de faire de même à Dangeau. » M^elle d'Aumale, demoiselle de Saint-Cyr que M^me de Maintenon avait près d'elle, et qui raconte ces faits, ajoute qu'elle tient « le gros de l'école, et que tous ces messieurs sont dans des étables ou poulaillers. » M^me de Maintenon elle-même faisait leçon, et presque tous les jours pendant des heures, tâchant de former les plus intelligentes « pour que dans son absence elles puissent instruire les autres. » Et il s'agit ici, non d'un pays perdu, mais des environs immédiats des domaines royaux.

Voyons maintenant si les résultats ont été plus favorables dans l'éducation des filles riches ou nobles.

## III.

Il est hors de doute que les mêmes causes de trouble général ont influé sur la fortune des pensionnats monastiques, mais dans des proportions moindres; un nombre relativement élevé de jeunes filles y ont reçu une éducation qu'elles ne pouvaient recevoir ailleurs, puisque nous savons que le seul monastère des Ursulines de Saint-Denis, fondé en 1628, avait eu déjà plus de 4000 élèves en 1657.

[1] *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 241, 246, 248-250, 255.

Il est vrai que ces élèves appartenaient à des familles parisiennes, et que la moyenne générale devait être sensiblement plus faible. L'essentiel est d'apprécier la nature et la valeur de l'éducation donnée dans ces établissements : jugeons-en d'après leur plus bel exemplaire, Port-Royal.

L'abbaye de Port-Royal, que la mère Angélique [1] avait réformée depuis 1609, et dont la mère Agnès rédigea les constitutions en 1636, admettait des pensionnaires, mais pour « plusieurs années, et non pour un an seulement, parce que cela ne suffit pas pour les former dans les bonnes mœurs, selon les règles du christianisme. » Les parents devaient se soumettre à cette condition, et à une autre encore : offrir leurs filles à Dieu « dans l'indifférence pour être religieuses ou du monde, selon qu'il plaira à Dieu d'en disposer. » On les prenait dès l'âge de trois ou quatre ans, on les gardait jusqu'à seize, quelquefois dix-sept ou dix-huit ans [2]. Le règlement a été rédigé par la sœur Sainte-Euphémie, Jacqueline Pascal, maîtresse des classes, à la date du 15 avril 1657 ; document précieux, en ce qu'il indique réellement ce qui se faisait :

[1] Jacqueline Arnauld, sœur d'Antoine Arnauld, 1591-1671.

[2] Jeanne Arnauld, son autre sœur, 1593-1671.

[3] *Les Constitutions de Port-Royal*, suivies du *Règlement pour les Enfants*, 1 vol. in-18, Mons, 1665, p. 94, 96.

l'abbé Singlin le lui avait demandé, pour savoir au juste « non comme il fallait conduire les enfans, mais comme elle les conduisait. »

Le lever avait lieu à 4 heures du matin pour les grandes, à 4 heures et demie pour les moyennes, à 5 heures pour les petites et pour les toutes petites un peu plus tard, « selon leur besoin et leur force.» Le silence dès le début de la journée : ne pas parler, voilà la règle essentielle. On se peigne et on s'habille avec promptitude, « pour s'accoutumer à donner le moins de soin que l'on peut pour orner un corps qui doit servir de pâture aux vers, et pour réparer les inutilités des femmes du siècle à s'habiller et à se coiffer. » Peu d'ablutions : on se lave les mains, on se lave la bouche avec du vin et de l'eau. Les grandes peignent et habillent les petites, et font les lits [1].

La prière, le travail des mains, les offices, les lectures de piété, et par dessus tout le silence : il semble que ce soit l'emploi de la journée tout entière et de toutes les journées. Quelle est donc la part de l'étude et celle du divertissement? La lecture et l'écriture, le Règlement ne parle pas d'autre chose ; cependant il est impossiple qu'il n'y ait pas eu un peu de calcul, de grammaire. Les lectures sont toutes de piété : « l'Imitation, Grenade [2], la

[1] *Règlement*, p. 383, 384, 386, 388.

[2] *Le guide des pécheurs*, de Louis de Grenade.

Philothée [1], S. Jean Climaque [2], la Tradition de l'Église [3], les Lettres de monsieur de Saint Cyran [4], la Théologie famillière [5], les Maximes chrétiennes qui sont dans les Heures, la Lettre d'un Père Chartreux traduite depuis peu, les Méditations de Sainte-Thérèse sur le Pater, etc. » [6] L'écriture dure trois quarts d'heure tous les jours, en grand silence : les exemples d'abord, puis, « quand elles sont bien savantes », on leur « permet de transcrire quelque chose [7]. »

En récréation, les petites jouent ; les maîtresses jouent avec elles « autant qu'il est nécessaire pour leur divertissement, quand elles ne sont pas encore capables d'en prendre avec les autres petites filles [8]. » Les grandes s'amusent aux osselets, aux volants ; le plus souvent elles travaillent à des ouvrages qu'elles ne peuvent faire en d'autres moments, ou elles causent. Là encore la loi du silence trouve moyen de se rappeler : elles doivent causer « familièrement et modestement selon leur portée. »

[1] *L'Introduction à la vie dévote*, de S. François de Sales.

[2] Probablement *l'Échelle du Paradis*, traduite du grec.

[3] D'Arnauld, 1644.

[4] Publiées en 1645 par Arnauld d'Andilly.

[5] De Saint-Cyran, 1643.

[6] *Règlement*, p. 472, 473.

[7] *Id.* p. 398.

[8] *Constitutions*, p. 98.

et pas de tout ce qui passe par la tête, pas toutes ensembles « pour éviter le grand bruit, » sans s'interrompre mutuellement « ce qu'on leur fait voir être une grande incivilité, » sans se blesser en paroles, sans rien dire qui puisse faire de la peine ou simplement désobliger [1].

C'est une éducation purement religieuse, mais d'une pratique raisonnable : les prières d'obligation et la messe. Les autres offices ne sont permis qu'à celles qui ont quatorze ans, encore faut-il qu'elles soient « fort saines » (bien portantes), et que leur dévotion soit sincère. En fait de dévotion, on veut la réalité, non l'apparence, la foi plutôt que les pratiques extérieures. Même pour la messe, on n'y mène point chaque jour les toutes petites, ou celles qui « seront encore légères ou badines », parce qu'il vaut mieux « les retenir à la chambre que de les laisser prendre une mauvaise habitude de parler ou de badiner à l'église. » En tout perce le respect des choses saintes. La religion n'est pas chose qu'on doive prendre légèrement, ni sujet de conversations à la légère ; on ne souffre pas qu'elles s'entretiennent entre elles, à la récréation, de ce qu'elles ont dit ou de ce qui leur a été dit au confessionnal, de leurs pénitences, des petits incidents des offices, de la manière de chanter des sœurs, du plus ou moins de fréquence de leurs communions [2].

[1] *Règlement*, p. 402, 405-406.
[2] *Id.* p. 394, 395, 402, 403, 405.

On ne se presse pas de les envoyer à confesse : « on attend pour les moins âgées à les y faire aller qu'elles soient raisonnables, et qu'elles témoignent vouloir se corriger de leurs petits défauts, n'y ayant rien tant à craindre que d'y faire aller les enfans si jeunes sans y voir quelque changement, et on doit au moins attendre qu'elles aient persévéré quelque temps à mieux faire. » De même pour la communion, on n'y admet point « les enfans si jeunes, et particulièrement celles qui sont badines, légères, et attachées à quelque défaut considérable. » L'acte est trop grave pour être accompli inconsciemment et sans profit pour l'amendement moral[1].

En habituant ainsi les enfants au sérieux, en matière religieuse, on les y habituait en tout, on les façonnait au respect, et d'abord au respect d'elles-mêmes. On ne sait pas assez ce que l'on peut faire en éducation avec ce sentiment du respect ; nulle part il n'a été plus cultivé qu'à Port-Royal. La discipline y était basée, on peut le dire, autant sur le respect de la personne humaine dans l'enfant, que sur le respect de Dieu. Quelques pages de Jacqueline Pascal[2] ne sont vraiment pas au-dessous de ce que l'on a écrit de meilleur :

« Comme nous sommes obligées d'être toujours

[1] *Règlement* p. 460-462, 467, 469.

[2] *Id.* p. 479 et suiv.

parmi elles (les élèves), il se faut comporter en sorte qu'elles ne puissent pas remarquer d'inégalité dans notre humeur, en les traitant quelquefois avec trop de mollesse et d'autres fois trop sévèrement. Ce sont deux défauts qui se suivent d'ordinaire : car quand on se laisse emporter à leur faire tant de petites caresses et flatteries, leur laissant la liberté de s'épandre autant que leur humeur et inclination les y porte, il faut infailliblement que la répréhension suive, et c'est ce qui fait l'inégalité, qui est beaucoup plus pénible aux enfants, que de les maintenir toujours dans leur devoir.

« Il ne nous faut jamais trop familiariser avec elles, ni leur témoigner une trop grande confiance[1], encore qu'elles fussent grandes ; mais il faut leur témoigner une vraie charité[2], et une très-grande douceur dans tout ce qu'elles auront besoin, et même les prévenir[3].

« Il les faut traiter fort civilement, et ne leur parler qu'avec respect, et leur céder tout ce que l'on peut. Cela les gagne beaucoup. Il est bon d'user quelquefois de condescendance dans des choses qui de soi seraient indifférentes, afin de leur gagner le cœur ». Mme de Maintenon en dira autant un peu

[1] Ne pas les traiter en égales.

[2] Au sens chrétien ; c'est l'affection, la tendresse, mais avec quelque chose de ferme et de réservé.

[3] Ne pas leur laisser la peine de le demander.

plus tard. Depuis Montaigne et Rabelais, il s'était élevé bien des protestations contre l'odieuse dureté de l'éducation du moyen âge; on demandait de tous côtés les moyens de la rendre agréable, attrayante; on ne voulait plus faire peur aux enfants, ni les dégoûter à l'avance de l'étude. Cette tendance est à remarquer dans le milieu pourtant si austère et janséniste de Port-Royal.

« Quand il est nécessaire de les reprendre de leur légèreté et mauvaise grâce, il ne faut jamais les contrefaire ni les pousser en les rudoyant, quoi qu'elles fussent de mauvaise humeur, au contraire, il leur faut parler avec très-grande douceur, et leur dire de bonnes raisons pour les convaincre. Ce qui empêchera qu'elles ne s'aigrissent et fera qu'elles recevront bien ce qu'on leur dit...

« Nous les assurerons en même temps que, de quelque manière que nous agissions, nous ne sommes portées que par l'affection que nous leur portons, et par le désir de les rendre telles que Dieu les veut; que notre cœur demeure toujours dans la douceur pour elles, que notre force n'agit que sur leurs défauts, et que nous nous faisons pour cela une extrême violence, ayant bien plus d'inclinaison à les traiter doucement que fortement...

« Pour les petites enfants, il faut encore plus que toutes les autres les accoutumer et nourrir, s'il se

peut, comme de petites colombes. Il faut leur dire peu de paroles quand elles ont fait une faute notable et qui mérite châtiment : mais quand on est parfaitement assuré, il les faut châtier sur l'heure... Le châtiment fait sans paroles les empêche de faire des mensonges pour trouver des excuses sur leurs fautes, à quoi les petits enfants sont fort sujets... Je crois aussi que dans tous les autres défauts plus légers, on les doit peu avertir, car insensiblement elles s'accoutument à toujours entendre parler. C'est pourquoi de trois ou quatre fautes l'une, il ne faut pas faire semblant de les voir; mais après les avoir considérées quelque temps, il faut les surprendre, et leur en faire faire satisfaction tout sur l'heure. Cela les corrige bien plus que beaucoup de paroles.

« Quand il y en a de petites entièrement obstinées et rebelles, il faut trois ou quatre fois les obliger aux mêmes petites satisfactions. Cela les dompte entièrement, quand elles voyent qu'on ne se lasse pas. Mais quand on le fait un jour, et qu'on leur pardonne l'autre, ou qu'on les néglige, cela ne fait aucune impression sur leur esprit, et il se trouve qu'il faut en venir à des moyens plus forts que ceux que l'on aurait employés avec quelque sorte de continuation. »

On avait pris peu de soin, jusqu'alors, des procédés à suivre avec les tout jeunes enfants ; avant Fénelon, Port-Royal s'en est préoccupé :

« Encore que les enfants soient fort jeunes, comme de quatre ou cinq ans, il ne faut pas les laisser sans rien faire tout le jour; mais partager leurs petits temps, les faisant lire un quart d'heure et puis jouer un autre, et puis travailler (des mains) un autre petit temps. Ces changements les divertissent et les empêchent de prendre une mauvaise habitude, à quoi les enfants sont forts sujets, qui est de tenir leur livre, et jouer avec, ou avec leur ouvrage ; se tenir de travers et toujours tourner la tête. Mais quand on leur demande de bien employer un quart d'heure ou une demie heure, et qu'on leur promet que si elles sont fidèles à leur leçon ou à leur travail, on les laissera jouer, elles font vite et bien ce petit temps, pour être récompensées après. Et quand on leur a fait cette promesse avant leur travail, quoiqu'elles jouent cependant [1], il ne leur faut rien dire, mais à la fin, quand le temps est passé et qu'elles pensent aller jouer, il leur faut faire reprendre un autre temps pour le travail, leur remontrant que l'on ne désire pas toujours parler [2], mais que, puisqu'elles n'ont fait que badiner, il faut qu'elles recommencent. Cela les surprend, et fait qu'elles se tiennent une autre fois sur leurs gardes. »

[1] C'est-à-dire, pendant les temps où elles doivent travailler.

[2] Que l'on ne juge pas à propos de les avertir sans cesse.

Il faut bien reconnaître, à côté de cela, des puérilités fâcheuses : quelquefois on fait « porter aux petites et aux moyennes des billets qui expriment leur faute, comme paresseuse, négligente, menteuse » ; quelquefois on leur ordonne « de baiser les pieds à celles de leurs compagnes qu'elles ont offensées » ; ou bien on leur met « un manteau gris », on les fait « aller sans voile ou sans scapulaire au réfectoire, et demeurer même à la porte de l'église en cet état[1] ». Ces moyens sont exceptionnels ; en général, la discipline en appelle à la raison et à la conscience. Elle suppose une profonde connaissance de l'âme enfantine, une pénétration qui a su descendre jusqu'au fond de ces natures qui s'ébauchent, et une expérience qui ne se laisse pas surprendre aux « finesses des enfans ». Encore un joli passage à citer :

« Pour les légères incommodités qui leur surviennent, on leur donnera tous leurs besoins, mais on ne les flattera pas trop ; car il se trouve des enfants qui font quelquefois semblant d'être malades. J'en ai vu quelques-unes de cette sorte, quoique par la grâce de Dieu il y a longtemps que cela n'est arrivé parmi les nôtres. Mais quand cela arrive, il ne faut pas faire semblant de croire qu'elles nous veuillent tromper, mais, au contraire, il faut les

[1] *Règlement* p. 456, 457.

plaindre beaucoup, et leur dire qu'il est vrai, et qu'elles sont mal, et aussitôt les mettre au lit dans une chambre à part avec une sœur qui les garde, mais qui ne leur parle point du tout, leur disant que cela leur ferait mal de leur parler, et qu'il leur faut du repos. On les met un jour ou deux aux bouillons et aux œufs. Si le mal était effectif, ce régime leur est fort bon, et s'il ne l'est pas, il est sans doute que dès le lendemain elles diront qu'elles n'ont point de mal : et ainsi on les guérit de leur hypocrisie, sans leur donner occasion de recommencer ; ce qui arrive quand on leur dit qu'elles n'ont point le mal dont elles se plaignent, et même on les expose à faire des mensonges, et à se feindre encore davantage[1]. »

Cette sage défensive n'empêchait pas qu'elles fussent entourées des plus grands soins dans leurs maladies, toujours gardées par des sœurs « douces et sages » : sages, pour les maintenir, leur refuser ce qui pourrait leur nuire ; douces, afin d'atténuer autant que possible le pénible de leur situation. En santé, une sollicitude non moins réelle : on les nourrit sans « délicatesse », mais « on prend bien garde si elles ont assez mangé » ; après le coucher, « elles sont fidèlement visitées, dans chaque lit en particulier, pour voir si elles sont couchées avec la

[1] *Id.* p. 179.

modestie requise, et aussi pour voir si elles sont bien couvertes en hiver ». On ne les perd jamais de vue, « de peur qu'elles ne tombent et ne se blessent ». On ne néglige rien de ce qu'il faut « pour faire subsister leur petit corps par tous les soins qui leur sont nécessaires... C'est un emploi de charité, et tout ensemble un exercice de patience, y ayant beaucoup à souffrir de ces petites créatures, et un grand assujétissement à leur rendre [1]. »

Les religieuses sont «les servantes de ces petites enfans », leurs mères aussi : elles en ont l'abnégation, la tendresse, mais sans en donner trop de marques ostensibles et sans se trop attacher ; on sent le scrupule de trop aimer la créature, quand on doit n'aimer que Dieu. De là, l'austérité, la réserve, la froideur apparente ; mais au fond le dévouement était absolu :

« Nous devons avoir beaucoup de charité et de tendresse pour elles, ne les négligeant en quoi que ce soit pour l'intérieur et l'extérieur, leur faisant paraître en toutes sortes d'occasions que nous n'avons aucunes bornes pour leur service, et que nous le faisons avec affection, et de tout notre cœur, parce qu'elles sont enfants de Dieu, et que nous nous sentons obligées de ne rien épargner, pour les

[1] *Id.* p. 401, 414. *Constitutions*, p. 96-98.

rendre dignes de cette sainte qualité. Il est très-nécessaire que nous nous donnions toutes à elles sans aucune réserve, et que sans une nécessité inévitable nous ne sortions point de leur quartier, pour être toujours présentes dans la chambre où elles travaillent, si ce n'est que nous soyons occupées à leur parler, ou à les visiter quand elles sont malades, ou employées à d'autres besoins qui les regardent. On ne doit point avoir de peine d'y perdre tout l'office, si ce n'est quand les plus grandes y assistent, etc. Il est de telle importance de garder toujours les enfants, que nous devons préférer cette obligation à toutes les autres, quand l'obéissance nous en charge, et bien plus à nos satisfactions particulières, quand elles regarderaient même les choses spirituelles. La charité avec laquelle on leur rendra tous les services qui leur seront utiles, couvrira non seulement beaucoup de nos défauts, mais nous tiendra lieu de beaucoup de choses que nous croirions nous devoir être utiles pour notre perfection...

« Notre exemple est la plus grande instruction que nous leur puissions donner. Car le diable leur donne de la mémoire pour les faire resouvenir de nos moindres défauts, et il la leur ôte pour empêcher qu'elles ne se souviennent du peu de bien que nous faisons. C'est pourquoi nous ne sçaurions trop prier Dieu, trop nous humilier, et trop veiller sur nous-

mêmes, pour nous acquitter de ce que nous devons aux enfans, puisque l'obéissance nous y engage ; et je vois que c'est l'une des plus importantes obéissances de la maison, et nous ne sçaurions trop trembler en nous en acquittant, quoiqu'il ne faille pas être pusillanimes, mais mettre toute notre confiance en Dieu, et le forcer par nos gémissemens à nous accorder ce que nous ne méritons pas par nous-mêmes, mais ce que nous lui demandons par le sang de son Fils répandu pour ces âmes innocentes qu'il nous a mises entre les mains. Car nous devons toujours regarder ces petites âmes comme de sacrés dépôts qu'il nous a confiés, et dont il nous fera rendre compte. C'est pourquoi il faut moins parler à elles qu'à Dieu pour elles [1]. »

Malgré ces pages vraiment belles, ce règlement a été jugé trop austère par un ami même de Port-Royal, M. de Pontchâteau, qui l'a publié pour la première fois en 1665, avec les *Constitutions* et deux autres opuscules. L'avertissement dont il l'a fait précéder en contient une critique, la meilleure qu'on en puisse faire :

« Quoique ce règlement des enfans ne soit pas une idée, mais qu'il ait été dressé sur ce qui s'est passé à Port-Royal-des-Champs pendant plusieurs

[1] *Règlement*, p. 433-434, 459.

années ; il faut néanmoins avoüer que pour l'extérieur, il ne serait pas toujours facile, ni même utile de le mettre en usage dans toute cette exactitude. Car il se peut faire, et que tous les enfans ne soient pas capable d'un si grand silence et d'une vie si tendüe, sans tomber dans l'abattement et dans l'ennui, ce qu'il faut éviter sur toutes choses : et que toutes les maîtresses ne puissent pas les entretenir dans une aussi exacte discipline, en gagnant en même temps leur affection et leur cœur, ce qui est tout-à-fait nécessaire pour réussir dans leur éducation. C'est donc à la prudence à tempérer toutes ces choses, et à allier selon la parole d'un pape, une force qui retienne les enfants sans les rebuter, et et une douceur qui les gagne sans les amollir : *sit rigor, sed non exasperans : sit amor, sed non emolliens.* »

Nous dirions bien aussi que l'instruction y est trop sacrifiée, ou plutôt, que toute l'instruction est dirigée d'un seul côté. Ce défaut, qui saute aux yeux, nous touche moins cependant : si les jeunes filles n'emportaient pas des classes de Port-Royal des connaissances assez étendues ni assez variées, elles y avaient appris à penser, rien que par leur instruction religieuse : « A la lecture, dit le Règlement[1], il leur est permis et même ordonné de faire

[1] *Id.* p. 474.

de continuelles questions sur tout ce qu'elles n'entendent pas, pourvu que ce soit avec respect et humilité, et on leur apprendra en leur répondant, la manière de s'appliquer cette lecture pour la correction de leurs mœurs. Si en lisant on voyait qu'elles ne fissent point de demandes sur quelque chose que l'on croit que la plupart n'entendent pas, on leur demandera si elles l'entendent, et si on voit qu'elles ne peuvent répondre, elles seront reprises de demeurer dans l'ignorance, puisqu'on leur a ordonnné de se faire instruire sur tout ce qu'elles ignorent ». Si le cadre était restreint, la méthode était bonne ; or, en fait d'enseignement, la méthode importe autant que la matière. C'est une vérité banale aujourd'hui que l'instruction n'est pas un but, mais un moyen : un moyen d'exercer et de fortifier l'intelligence, de rectifier le jugement, d'éclairer la sensibilité, de former le caractère ; le mérite d'une bonne éducation se mesure moins par la quantité de science acquise que par les habitudes intellectuelles et morales qui en sont le résultat. Dans les écoles de Port-Royal, garçons et filles contractaient de bonnes habitudes de penser, de raisonner, d'agir, grâce à la clarté et au bon sens de la méthode, aux vues profondément honnêtes et morales qui la dominent. C'est surtout par la méthode que Port-Royal doit être compté dans l'histoire de la pédagogie.

Non, le côté vulnérable n'est pas là, j'allais dire le côté inquiétant, et ici la question va au-delà des écoles de Port-Royal et du Règlement de la sœur Sainte-Euphémie. L'idée que Port-Royal s'était faite de l'éducation, d'après M. de Saint-Cyran, reposait sur le dogme fondamental de son christianisme, le dogme de la chute, aggravé de la doctrine de la prédestination. « La composition du cœur de l'homme est mauvaise dès son enfance », dit la Genèse ; l'enfant nait mauvais. Bossuet lui-même semble épouvanté, malgré S. Augustin, de cet effrayant mystère : « A qui a-t-il fait tort ?... Quel est son crime ?... Il est enfant d'Adam, voilà son crime ! » Le baptême le purifie, mais ne change pas son fonds originel, il le rend seulement apte à être sauvé quand il sera parvenu à l'âge de raison. Avec l'âge de raison commence la lutte de la grâce contre la nature ; la vertu est le triomphe de celle-là sur celle-ci, elle est le prix d'un combat où la nature aura été vaincue, au lieu d'être le plus haut développement et comme le naturel et splendide épanouissement de l'être humain. Dès lors, la mission éducatrice ne consiste pas à suivre et à aider la nature, à épier, à provoquer, pour s'en emparer habilement, la manifestation naïve de ses tendances ; mais, au contraire, à la réprimer, à la réformer, à la *refaire*. Voilà donc deux pédagogies en présence : celle de la Renaissance, de Montaigne,

de Rabelais, d'Érasme, celle de Coménius, de Fénelon, de Rousseau, de Pestalozzi, la pédagogie moderne, et d'autre part celle de S. Cyran et de Port-Royal : en rigueur extrême de logique, il faudrait dire, la pédagogie chrétienne, car la doctrine janséniste n'est après tout que la doctrine chrétienne dans son extrême rigueur. Allons-nous donc condamner d'un mot, en vertu d'un syllogisme, la pédagogie chrétienne ? D'où vient alors que dans la pratique, elle n'ait pas été fatalement stérile, et qu'elle ait brillé du plus pur éclat précisément dans les écoles jansénistes de Port-Royal ?

D'abord l'esprit humain, quelque hardi qu'il soit dans ses conceptions asbtraites, ne peut jamais appliquer dans leurs plus extrêmes conséquences les systèmes auquels il se complait théoriquement. La force des choses et du bon sens l'arrête. Je parlais tout à l'heure de la méthode de Port-Royal : elle est un démenti à la doctrine janséniste. Le dogme de la fatalité dans l'éducation serait aussi impraticable, et, disons-le, aussi absurde que celui de la liberté absolue ; force est d'en revenir au mot de Pascal : L'homme n'est ni ange ni bête. Si les maîtres et les maîtresses de Port-Royal s'étaient cantonnés dans la défiance de la nature humaine, viciée déjà chez l'enfant, ils n'auraient pas songé à employer les procédés de méthode générale et particulière qui leur font tant d'honneur, et par le

moyen desquels ils ont réussi à se faire entendre des enfants. Pour se faire entendre d'eux, il faut bien les prendre comme ils sont, emprunter les procédés aux données de leur nature, suivre les indications spontanées de leurs naissantes facultés, chercher à leur rendre l'étude sinon agréable, du moins facile : c'est ce que l'on faisait, mais par une contradiction non moins réelle qu'inconsciente. Notons que c'est Pascal qui le premier a protesté contre l'absurde méthode de lecture en usage jusqu'alors, que celle qu'il a inventée est en rapport avec l'aptitude intellectuelle des enfants, et que sa sœur Jacqueline a été la première à s'en servir dans la classe des commençantes [1].

Donc la pédagogie janséniste s'est sauvée par la méthode, en vertu d'une inconséquence : elle s'est sauvée encore par l'amour de l'enfance, ce qui n'en était pas une.

Si l'on veut argumenter sur l'idée chrétienne, il faut la prendre tout entière, ou tout entière la rejeter. Du moment que l'on admet le vice originel de la nature humaine, on admet, comme un corollaire obligé, la nécessité de l'aider dans sa lutte contre le mal : plus on est convaincu que l'enfant a une pente innée vers le péché, plus on se fait de l'importance de l'éducation une idée élevée et, pour

[1] Dans une lettre du 26 octobre 1655, sur l'ordre de ses supérieures, elle demandait à Pascal des explications sur cette méthode.

parler comme St-Cyran, « terrible ». L'éducateur répond, non du plus ou moins d'instruction de l'enfant, mais de son plus ou moins de vertu ; il répond de son âme, de son salut éternel ou de son éternelle damnation : responsabilité si redoutable que St-Cyran l'appelle une « tempête de l'esprit. » L'âme de l'enfant est une place assiégée : l'ennemi, le péché, ne la perd pas de vue un seul instant, il guette les occasions, s'insinue par les plus petites ouvertures, attaque sans cesse et par tous les moyens ; cependant cette âme enfantine ne se défend pas, ne peut pas se défendre : que deviendra-t-elle, si quelqu'un ne combat pour elle et à sa place? Ce quelqu'un, c'est l'éducateur.

Cette idée de l'éducation est logique, étant donné le point de départ de la théorie janséniste ; mais pour la mettre en œuvre et lui faire porter ses fruits, il faut quelque chose de plus que la logique : un véritable amour de l'enfance, et c'est là que réside l'autorité morale de la pédagogie port-royaliste. Etranges mouvements de l'esprit humain ! Port-Royal, qui damnait sans rémission les petits enfants morts avant le baptême, a su les aimer avec une tendresse muette, d'autant plus profonde. On ne se figure pas aisément M. de St-Cyran se chargeant d'enfants « à la mamelle », payant les nourrices, faisant acheter pour eux des « chemises et autres linges » ; prenant un petit menuisier qu'il fait éle-

ver ; montrant « les rudiments, les genres et la syntaxe » au petit neveu de « M. le Chantre », au bois de Vincennes. C'est pourtant ce qu'il faisait. Même il eut dessein d'envoyer recueillir sur les frontières de petits orphelins « pour les nourrir en son abbaye. » On a de lui des lettres charmantes à sa petite nièce et filleule, qu'il aimait « autant que Dieu l'avait rendu capable d'aimer », qui mourut encore enfant et qu'il pleura « autant qu'il ait jamais peut-être pleuré personne [1]. » Il aimait « extrêmement toutes sortes d'enfants », disait-il à M. Le Maistre ; c'eût été « sa dévotion de pouvoir les servir. » Cette « dévotion » était commune à tout Port-Royal. Il y a, dans les œuvres de M. Hamon, l'un des prêtres les plus attachés à cette maison,

[1] *Lettres spirituelles*, 2 vol. in-12. Paris 1648, t. I, page 159, 161. — Citons quelques lignes d'une lettre qu'il lui écrivit étant prisonnier à Vincennes : « Depuis que je suis dans un beau château où le Roi m'a fait mettre, je n'ai cessé de prier Dieu pour lui et pour vous... Je suis bien aise que vous êtes si gaie, c'est signe que vous aimez bien Dieu et que le Saint-Esprit est avec vous... J'aurais volontiers retenu votre chat qui étoit si beau ; mais ma chambre est si petite que nous n'y pouvions demeurer tous deux : conservez-le moi pour un autre temps que je vous le demanderai, et gardez-vous bien de lui donner de la chair à manger, car il prendroit une mauvoise habitude. Les chats et les enfants se ressemblent, ils ne quittent presque jamais les mauvaises coutumes qu'ils ont prises en leur jeunesse... »

une lettre sur la mort d'un tout petit garçon, que Sainte-Beuve met au même rang, pour les grâces riantes et attendries, que les plus belles pages de S. François de Sales et des Pères grecs, et au-dessus de celles que Châteaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Reboul ont consacrées à ce même sujet de la mort des enfants[1]. Si jamais M. de Saci a rencontré quelque grâce poétique, dans ses vers si nombreux, c'est en traduisant l'hymme de Prudence, *Salvete flores martyrum :*

Brillez, fleurs des martyrs, dont la troupe innocente
Tombe, au lieu de Jésus, sous le fer des méchants,
Comme un tourbillon dans nos champs
Rompt les tendres boutons de la rose naissante.

Prémices des martyrs, qui pour Christ se dévouent,
Vous mourez pour l'Agneau, plus doux que des agneaux ;
Vous riez devant vos bourreaux,
Et vos petites mains de vos palmes se jouent.

Ainsi tout l'esprit de la pédagogie de Port-Royal est puisé aux sources de la charité chrétienne : « Il n'y a point de plus grande grâce que d'avoir contribué au salut d'une âme. » Cette parole de Saint-Cyran dit tout. Pour mettre en pratique une telle pédagogie, il fallait aussi des âmes exceptionnellement douées ; or, les femmes de Port-Royal ont été égales, peut-être supérieures, aux hommes. Dans le monde, elles auraient pu produire des chefs-d'œu-

[1] Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV, p. 326-328.

vre ; dans le cloître, elles ont donné l'exemple du stoïcisme chrétien. Elles n'ont pas abêti leur intelligence, ni abaissé leurs facultés, ni diminué en elles la dignité de la personne humaine : intelligence, facultés, dignité de l'âme et du caractère, elles ont tourné tout cela vers un but unique, la perfection de la vie religieuse telle qu'elles l'entendaient, et parmi les plus sacrées obligations de laquelle elles comptaient celle d'élever les jeunes filles selon l'idéal qu'elles s'étaient formé. A ce point de vue, Jacqueline Pascal est un exact représentant de Port-Royal. Elle en exprime les plus hautes vertus et l'excès de ces vertus, la passion dans la foi, l'inflexibilité dans la passion, l'amour de la vérité ou de ce qu'elle croit la vérité jusqu'au sacrifice de soi, jusqu'à la mort. Dans la querelle engagée sur la question de la grâce, non-seulement elle ne signe pas le *Formulaire* qui lui paraît opposé à ce qu'il faut croire, mais elle s'émeut que d'autres le signent, et sa douleur s'exhale dans une lettre admirable : « Pardonnez-moi, je vous en supplie : je parle dans l'excès d'une douleur à quoi je sens bien qu'il faudra que je succombe, si je n'ai la consolation de voir au moins quelques personnes se rendre volontairement victimes de la vérité... Je sais bien que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité, quoique l'on peut dire par une triste rencontre, que puisque les évêques ont des courages de filles,

les filles doivent avoir des courages d'évêques : mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité... » Et elle mourut en effet trois mois après. Sainte-Beuve a raison de dire que voilà « le beau moral chrétien. » Pour quiconque a la foi, il n'y a rien de plus beau ; pour quiconque a, non pas la foi, mais un cœur, n'est-ce pas encore admirable ? Et y a-t-il beaucoup de grandeurs morales supérieures à celle-là ? « Qu'ils sont heureux, ajoute-t-il, ceux qui peuvent souffrir à ce point pour l'intégrité de la conscience, jusqu'à défaillir, jusqu'à mourir ! Agonie sainte ! Conçoit-on rien de si admirable que cette si vive, si délicate et si vulnérable tendresse pour la vérité, au cœur de si fermes et si invincibles intelligences[1] ? »

Est-il besoin maintenant de triompher, à bon marché, des erreurs de Jacqueline Pascal et de Port-Royal tout entier ? Est-il besoin de démontrer que le stoïcisme chrétien, comme le stoïcisme philosophique, s'est fait une idée fausse de la destinée humaine, et qu'au point de vue spécial de l'éducation, il n'est pas bon d'élever les filles dans cette conviction que la vie doit se passer non à vivre, mais à attendre la vie éternelle? C'est l'expression extrême de l'esprit de Port-Royal ; c'est aussi, il faut le dire, celle

[1] *Port-Royal*, t. III, p. 356. V. aussi Cousin, *Jacqueline Pascal*.

d'une tendance de la philosophie du XVII^e siècle, siècle spiritualiste, qui, dans sa philosophie a vu Dieu plus que l'homme, et un peu sacrifié l'homme à Dieu. La pédagogie de Port-Royal ne pouvait donc pas être une règle commune et ordinaire : les vicissitudes de l'abbaye ont d'ailleurs fermé à plusieurs intervalles ses écoles toujours peu peuplées ; mais, dans leur courte durée, et malgré ses exagérations, elle a laissé une trace lumineuse. Ce n'est pas une erreur si commune que d'exiger de l'âme humaine un effort plus qu'humain ; cela vaut mieux que de la dégrader au-dessous de l'humanité.

C'est aussi ce qui fait l'autorité morale de tout ce monde port-royaliste, hommes et femmes : tous possèdent par excellence cette qualité si rare, l'autorité. Ils imposent, ils dominent : effet du caractère plus que du talent. Le talent ne leur manquait pas, mais il n'est qu'une source accessoire de l'autorité : celle-ci sort avant tout du caractère, et c'est par là qu'ils brillaient. De là aussi leur ascendant pédagogique : nulle part, même chez les Jésuites à qui pourtant il ne fait pas défaut, il n'y eut si intime et si complète unité de cœur entre maîtres et élèves. Une petite pensionnaire, M^lle de Mouchoix, disait qu'elle préférait à tout « les crapauds » du monastère des Champs [1]. Lorsqu'Arnauld fut éliminé de la

[1] Lettre de la M. Angélique à M. Le Maistre, juillet 1652.

Sorbonne en 1656, les pensionnaires, même les plus jeunes, lui écrivirent une lettre de condoléance. Lorsque M. de Péréfixe, nommé archevêque de Paris, vint à Port-Royal pour tâcher de ramener les religieuses, il leur fit un discours ; après quoi, il demanda à une petite fille de neuf à dix ans, qui l'écoutait attentivement, si elle était convaincue de la vérité de ce qu'il disait ; elle répondit aussitôt qu'elle « adorait la profondeur des jugements de Dieu de leur avoir donné un prélat aussi ignorant qu'il l'était[1]. » Quand il avait fallu, en 1661, renvoyer une première fois les pensionnaires, elles s'opiniâtraient à rester, demandaient l'habit de novice : « Il faudrait avoir un cœur de tigre, écrivait Arnauld, pour n'être pas touché des larmes de tant de pauvres enfants, qui se jettent aux pieds des religieuses qu'elles rencontrent, en les conjurant de ne pas les renvoyer. » Il faut faire la part de l'imagination et de la sensibilité enfantine, mais il y avait autre chose encore, un profond attachement pour ces maîtresses austères, pour cette froide maison, attachement que rien ne pouvait détruire, qui survivait à la jeunesse, qui donnait à des femmes le courage de déplaire à Louis XIV, et ce n'était pas un courage ordinaire. La comtesse de Gramont faillit être disgraciée pour

[1] Mme de Maintenon, *Lettres historiques*, t. II, p. 227.

être retournée visiter le monastère où elle avait été élevée ; elle fut « en pénitence », privée d'un Marly, et grondée. C'était une enfant gâtée, elle s'en tira à bon compte : « Pour toute autre ce crime aurait été irrémissible », dit Saint-Simon [1].

C'est l'honneur de Port-Royal, d'avoir mérité ces inviolables fidélités. Racine les atteste : « On sait, dit-il [2], avec quels sentiments d'admiration et de reconnaissance ces femmes ont toujours parlé de l'éducation qu'elles y avaient reçue ; et il y en a encore qui conservent au milieu du monde et de la cour, pour les restes de cette maison affligée, le même amour que les anciens Juifs conservaient dans leur captivité pour les ruines de Jérusalem. » Par là, Port-Royal, malgré les dispersions successives, la fermeture du pensionnat, la persécution sous toutes les formes, exerça une influence considérable comme maison d'éducation. Les femmes qui en sortirent, comme Mlle de Luynes, Mlle Périer, Mlle de Montglat, Mlle de Bagnols, Mlle Hamilton (la comtesse de Gramont), Mlle de Liancourt, pour n'en nommer que quelques-unes, forcèrent la louange de Boileau lui-même, si dur à leur sexe :

[1] *Mémoires*, édit. Chéruel, in-12, t. II, p. 14, 458.
[2] *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, 1693.

L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
Aux lois de son devoir règle tous ses désirs.

Le devoir, tel est bien le dernier mot de la pédagogie de Port-Royal, considérée humainement. Qu'est-ce en effet que sauver les âmes, comme elle disait, sinon les former à la vertu, à la raison, au devoir, à « la vérité » dans la pensée et dans l'action, pour tout résumer en ce mot qui, pour les Port-Royalistes, résumait tout? Élever les âmes, c'était bien pour eux, selon le sens originel du terme, les grandir, les fortifier, les préparer aux luttes de la vie, leur apprendre à résister à l'oppression ou à la supporter avec courage ; c'était, dans tous les cas, leur apprendre à agir. L'éducation des femmes, si religieuse, disons même si étroitement religieuse à certains égards, était à d'autres singulièrement pratique. On va en juger.

Le premier témoignage, je l'emprunte à une lettre que Mme Le Maistre, sœur aînée d'Antoine Arnauld, et devenue après son veuvage religieuse à Port-Royal sous le nom de sœur Catherine de Saint-Jean, adressait de son lit de mort[1] à son an-

[1] En janvier 1651. Mlle de Longueville, dont elle avait été gouvernante, avait alors 25 ans ; elle était née du premier mariage du duc de Longueville.

cienne élève Mlle de Longueville, qui fut depuis la duchesse de Nemours.

« La profession de chrétienne, mademoiselle, vous oblige, puisque Dieu vous a donné du bien, de prendre les soins nécessaires pour qu'il soit administré à bonne fin. Je sais que vous avez des gens de bien dans votre conseil, mais je sais aussi que ce n'est pas à eux, mais à vous qu'il a donné ce bien, et que ce sera à vous qu'il en demandera compte. Vous devez donc, mademoiselle, aussitôt que vos partages seront faits, vous faire donner un plan de tous vos villages pour en savoir toutes les maisons et tout ce qui en dépend, afin de connoître l'état du presbytère, de l'église et du curé... Vous ferez s'il vous plaît faire un état de tous les habitants, de leurs qualités, de leurs moyens et leur prudhomie, comme aussi un état des pauvres personnes, qui, par l'âge ou les maladies, sont dans l'impuissance de gagner leur vie, afin de les nourrir jusqu'à leur mort ; des pauvres enfants laissés orphelins de père et de mère, pour en avoir le même soin jusqu'à ce qu'ils soient en âge de gagner leur vie ; et quant à ce qu'il y a de pauvres outre cela, qui ne peuvent pas gagner leur vie tout le long de l'année, ou que les maladies réduisent à l'aumône, qu'il y ait un fonds pour subvenir à leurs nécessités. Il faut qu'au premier bail qui sera fait, tout cela soit réglé... Vous tâcherez

d'avoir dans la province la connaissance de quelque gentilhomme de piété et d'esprit qui vous informera de tout ce qui se passe, et principalement de la manière dont vos receveurs traiteront vos sujets[1]. »

On reconnaît ici le principe fondamental de l'Économique chrétienne : y ayant des riches et des pauvres d'ordre divin, le devoir des riches est de faire vivre les pauvres ; le devoir des femmes, de mettre cette loi en pratique. Ce n'est qu'un des côtés de la vie des femmes ; veut-on savoir ce qu'elle était dans son ensemble, selon l'esprit de Port-Royal ? Qu'on lise (et c'est notre second témoignage) les Règlements composés par Mme de Liancourt pour elle-même et pour sa petite-fille[2]. Jeanne de Schomberg[3], duchesse de Liancourt, était attachée au jansénisme comme beaucoup d'autres grandes dames, par des liens d'affection et de direction ; elle confia sa petite-fille, Jeanne du Plessis-Liancourt[4], dès

[1] Au XVIIe siècle le mot *sujets* désignait non-seulement l'ensemble de la nation par rapport au roi, mais les habitants des terres seigneuriales soumis à des droits féodaux envers les possesseurs de ces terres.

[2] *Réglement donné par la duchesse de Liancourt à la princesse de Marsillac ; Règlement que Mme de Liancourt avait dressé pour elle-même*. Publiés par Mme la marquise de Forbin d'Oppède, 1 vol. in-16. Paris 1881. Première édition en 1694.

[3] 1600-1674.

[4] 1648-1674.

l'âge de cinq ans, à la mère Angélique, et lorsqu'elle l'eût mariée au prince de Marsillac, fils de l'auteur des *Maximes*, elle lui donna un règlement pour sa conduite dans sa maison et dans le monde. L'usage de ces règlements, imités de la vie monastique, a été l'un des résultats les plus fréquents et les meilleurs de l'éducation religieuse : quelle que soit d'ailleurs la manière dont on comprend la vie, il est bon en soi de la règler, de lui assigner un emploi, un but, et de se faire avec un memento de chaque heure un petit code personnel de morale quotidienne ; l'idée seule atteste que l'on croît à la nécessité de l'action.

Voici donc quelle était la journée de M^me^ de Liancourt. Levée de bonne heure, après les premiers moments donnés à Dieu, elle consulte « son mémoire » pour voir ce quelle a « à faire et ordonner ce jour-là », donne ses ordres, s'habille. Pendant sa toilette, elle fait lire « quelque bon livre » pour le profit des « personnes qui sont à son habiller ». Puis, vérification des « feuilles de la dépense du jour précédent, en marquant les articles qui passent son ordre, afin de s'enquérir pourquoy et empêcher que cela ne continue sans cause. » La messe, le dîner, une heure de conversation: le reste de l'après-midi, lecture ou occupation utile dans son cabinet, à moins qu'elle ne soit « obligée d'estre en compagnie » chez elle ou chez les autres ; le

souper, la conversation jusqu'à l'heure de la prière et du coucher : tout cela mêlé d'instants de recueillement ou de pratiques religieuses selon sa possibilité [1].

Grand souci des affaires de la maison. Chaque année le budget des recettes et des dépenses doit être dressé ; il est vraiment curieux d'entrer avec Mme de Liancourt dans le détail de cet article, dont elle établit un modèle pour sa petite fille :

« La première chose qu'il faut faire, est un état de votre revenu certain. Vous ferez aussi l'état des rentes que vous devez, et celui des dépenses et charges de chaque terre, afin d'ôter l'un et l'autre dud. revenu certain, dont vous pouvez disposer pour la dépense de votre maison ; car sans cela vous vous tromperez assurément en réglant votre dépense sur votre recette, et vous accumulerez vos dettes et vos charges, parce que vous disposerez de ces fonds-là, si vous ne les laissez toujours à part.

« Après, vous ferez sur ce qui vous reste un projet de dépense de vostre maison. Vous le diviserez en autant d'articles qu'il y a de sortes de dépenses, et vous essayerez de la faire moindre, s'il se peut, que vostre revenu ordinaire, à cause des hazards, des non-valeurs, des pertes et des diminutions qui arrivent, outre les dépenses inopi-

[1] *Réglement*, p. 271-275.

nées que l'on est quelquefois obligé de faire ou par des voyages, ou par des guerres[1], ou autres choses.

« Puis, vous arresterez avec M. vostre mari, et luy ferez signer l'état des noms de vos domestiques et de la quantité des chevaux qu'il voudra garder, que vous mettrez entre les mains du maistre-d'hôtel, et vous commencerez ainsi vostre état général de dépense par articles.

« État de la Dépense de l'année.....

« 1. Pour la dépense de bouche de tant de domestiques, de tant de chevaux et de provisions, par estimation. . . . . Tant.

« 2. Pour les gages des domestiques . Tant.

« 3. Pour les habits, linges, dons, menus-plaisirs, et autres dépenses de la personne de monsieur . . . . . Tant.

« 4. Pour ceux de madame . . . . Tant.

« 5. Pour les enfans . . . . . Tant.

« 6. Pour les habits de livrée. . . . Tant.

« 7. Pour l'achat des chevaux et des carrosses, et pour l'entretien de l'écurie, au sellier, maréchal, éperonnier et charron, par estimation. . . . . Tant.

« 8. Pour l'extraordinaire, qui consiste

[1] Quand les officiers partaient pour l'armée, il leur fallait leur équipage, comme on disait : c'était une cause de grande dépense, quelquefois de ruine.

en meubles ou linges qu'il faut renouveller, en vaisselle d'argent qu'il faut raccommoder, et en beaucoup d'autres choses dont la dépense ne se peut éviter ni prévoir, par estimation. . . . . Tant.

« 9. Aux médecins, chirurgiens et apotiquaires pour les maistres et les domestiques, par estimation . . . . . Tant.

« 10. Pour les frais d'affaires, par estimation . . . . . Tant.

« 11. Pour les pauvres, par estimation. Tant.

« Par ce projet que vous ferez tous les ans, vous verrez les articles qui sont par estimation et ceux qui sont arrestés et certains.

« Pour les premiers, qui sont par estimation, il faut les mettre plutôt trop haut que trop bas, parce qu'on n'en peut faire la dépense que par ordonnance particulière que vous ne ferez que dans le besoin; et de plus, il arrive des dépenses nécessaires et inopinées sur ces sortes de projets, que l'on ne peut prévoir. Même vous ne sçauriez faire une estimation raisonnable de ces articles-là qu'en faisant vostre compte sur trois ou quatre années passées, dont vous en composerez une commune, pour mettre plus juste les projets de ces dits articles qui se font par estimation[1]. »

[1] *Règlement*, p. 248-252.

Pour la mise en œuvre du budget ainsi arrêté, un homme d'affaires ou intendant sera chargé et responsable de toutes les opérations de recette et de dépense; un conseil composé d'hommes de loi sera chargé d'étudier et de suivre toutes les affaires. La maîtresse de la maison le réunira tous les quinze jours. Tous les mois elle règlera le compte de l'argentier et arrêtera l'état des provisions ; tous les lundis elle vérifiera les livres des cuisiniers, journaliers, palefreniers ; tous les ans elle arrêtera le compte général d'après les ordonnances, et sur quittances, lesquelles seront conservées en lieu sûr. [1]

En cas de procès (l'une des maladies du XVII^e siècle), il faut avant tout « consulter des gens de capacité ou de probité connuë, pour savoir si l'on a raison ; » si la cause est mauvaise, la laisser là, « quelque apparence qu'il y ait de la soutenir : » si elle est bonne, faire le possible pour en sortir sans plaider, dût-on « perdre plutôt quelque chose pour le bien de la paix ; » si enfin il faut plaider, « le faire sans haine ni murmure, » sans mauvaise foi surtout, et, quand on a reconnu qu'on a tort, savoir « se condamner soi-même [2]. »

Quant au gouvernement domestique, il faut avoir

[1] Id. p. 293-294.
[2] Id. p. 292.

un égal soin du corps et de l'âme de ses serviteurs, en toute occasion ; prendre en patience leurs manquements, les avertir et les reprendre pour les corriger, les renvoyer après récidives, ne souffrir aucunes amourettes, récompenser les bons, soigner, nourrir et conserver jusqu'à leur mort les infirmes et ceux qui ont vieilli dans le service de la famille [1].

Si ce n'est pas là une éducation pratique, et en même temps d'une haute valeur morale, où la trouvera-t-on? Et les femmes d'aujourd'hui n'auraient-elles rien à en retenir? Mme de Liancourt prêchait d'exemple : à la mort de son frère, le maréchal de Schomberg, qui avait épousé la célèbre Marie de Hautefort aimée de Louis XIII, et l'un des types les plus achevés de la Précieuse, il y eut contestations entre elle et la veuve ; elle employa toute sa bonne volonté à empêcher le procès, alla jusqu'à avertir sa belle-sœur de l'insuffisance de l'avocat qu'elle avait choisi et à la presser d'en choisir un plus habile. Une autre fois, attaquée en justice par un pauvre gentilhomme, elle lui avança la somme nécessaire pour avoir copie d'une pièce importante d'où dépendait l'issue du procès et qu'il ne pouvait se procurer faute d'argent [2]. C'était

[1] Id. 285-287.

[2] *Notice sur la duchesse de Liancourt*, par Mme de Forbin d'Oppède, p. 90-92.

pousser loin, dira-t-on, le scrupule de la conscience ; s'il y avait excès, cet excès n'est pas commun, et si c'était duperie, il n'est pas donné à tout le monde d'être dupe à ce prix-là.

Mettre sa conduite d'accord avec ses maximes, quoi de plus difficile et de plus rare ? Mme de Liancourt le faisait sur cet article, et sur un autre encore plus délicat : l'attitude à observer à l'égard d'un mari volage. « Ce n'est pas une bonne méthode, dit-elle à sa petite-fille [1], de paraître ignorante ou indifférente sur ces choses là ; car cela semblerait venir de peu d'esprit, de peu d'amitié ou de quelque attache ailleurs : mais quand la tristesse que l'on en peut avoir est douce et sans murmure ni chez soy ni ailleurs, il n'est point mauvais qu'un mari voie qu'on est aussi sensible que patiente là-dessus ; mais il ne faut pas que cela aille jusque à la froideur et encore moins jusqu'à l'aigreur des reproches. » Elle en parlait par expérience.

Jusqu'à présent, l'esprit de l'éducation janséniste n'a rien d'excessif ; lorsqu'il s'agit de la vie mondaine proprement dite, la mesure est plus aisément dépassée. Tant que Mme de Liancourt se borne à recommander la sobriété dans les divertissements, la réserve dans la conversation, la discrétion et la

[1] *Règlement*, p. 158-159.

bonne foi dans les rapports sociaux, l'abstention des cabales, des intrigues, des rivalités, des médisances, la règle de conduite qu'elle prescrit n'est après tout que le respect de la vérité, de soi-même et des autres. Mais elle est vraiment trop effrayée des dangers du monde ; nous avons beau faire, nous ne pouvons plus nous indigner au même degré contre « les bals, les comédies, les balets, les assemblées de vanité, les parures, les promenades qui se font pour voir et pour être vuë », ni contre les romans et leur « venin »[1] ; surtout nous ne pouvons guère croire à l'efficacité des moyens qu'elle indique pour préserver la vertu des femmes : « Ne souffrez point chez vous de visites d'hommes qui soient d'âge et de sorte à pouvoir estre suspects ; et s'il en vient durant que vous n'aurez point d'autre compagnie, ne faites aucune difficulté de faire mettre vos chevaux au carosse, et de les quitter en leur faisant excuse de ce que vous avez affaire à sortir ; et s'ils se doutent pourquoi, il n'importe, pourvu que vous en leur disiez rien qui le puisse faire connoistre.

« Si vous avez d'autre compagnie, et que vous ne puissiez honnestement les quitter, traittez-les civilement, mais avec une mine modeste et sérieuse, et leur témoignez que vous croyez qu'ils

[1] *Id.* p. 147, 163.

estoient venus pour chercher vostre mary, et que vous lui direz la peine qu'ils ont prise, et s'ils continuent, dites-leur fort franchement, mais fort civilement, que vous ne recevez point de visites d'hommes chez vous....

« Ne croyez pas, ma chère fille, que vous en soyez quitte pour vous garder ainsi des hommes de qualité jeunes et bien faits; car la médisance va bien loin. Gardez-vous même de tous les autres sans excepter vos parens et domestiques. Ainsi, ne demeurez jamais seule avec aucun homme... Ne couchez jamais dans une chambre seule, et même faites-y coucher plutôt deux femmes qu'une[1]...»

L'idéal contemporain de la femme chrétienne est bien loin de ressembler à celui qu'évoque le petit écrit de Mme de Liancourt, témoin l'abbé Bautain[2], Mgr Le Courtier[3], Mgr Landriot[4], Mgr Dupan-

[1] *Règlement*, p. 167-172. — C'est bien là l'esprit de la morale ascétique appliquée à la vie du monde. On lit dans la vie de sainte Chantal que du vivant de son mari, un gentilhomme lui faisant la cour, elle fait atteler, le laisse là et se rend dans un château voisin chez une de ses amies.

[2] *La chrétienne de nos jours*, 2 vol. in-12. Paris, 1860.

[3] *Retraite annuelle des Dames*, 1 vol. in-12. Paris, 1860.

[4] *La femme forte*, 1 vol. in-12, 1863. *La femme pieuse*, 2 vol. in-12, 1860.

loup [1], ce dernier surtout, qui ne connaît guère que la femme du monde. Mais même au temps de Mme de Liancourt, Molière avait déjà refuté cette théorie des précautions inutiles. Étaient-elles seulement inutiles, et ne doit-on pas ajouter, dangereuses à leur manière? La vie ainsi comprise est très-digne, très-pure, très-élevée, mais elle est sombre; c'est un majestueux édifice sans un rayon de soleil, un beau visage sans un sourire. Si de telles maximes avaient eu crédit partout, l'hôtel de Rambouillet n'aurait jamais existé, ni la galanterie à la Scudéry, ni le bel esprit, ni l'éducation des femmes par la littérature, ni réciproquement l'influence littéraire des femmes, ni enfin, allons jusqu'au bout, la littérature elle-même du grand siècle, littérature qu'elles n'ont pas créée, mais à laquelle elles ont créé le milieu où elle devait naturellement éclore. Conséquences bien lointaines sans doute, mais dans la ligne rigoureusement droite. Rien de moins littéraire que l'esprit janséniste : la littérature suppose toujours quelque préoccupation autre que celle de l'idée, bien que voisine et malaisément séparable, la préoccupation de la forme agréable, du style. Or, le janséniste, s'il est tout entier fidèle à son christianisme, ne doit viser qu'à être intelligible. Ainsi jugeaient les

[1] *La femme studieuse*, 1 vol. in-16. 1863.

Port-Royalistes, et de fait ils n'ont eu que des écrivains estimables; Pascal seul, parmi eux, a écrit pour la postérité, mais Pascal déborde du cadre. Touchés uniquement de l'utilité morale, ils ne faisaient nul cas de la politesse de l'esprit et des mœurs dès qu'elle ne profitait pas efficacement au progrès de la moralité. On aurait pu leur répondre, il est vrai, que la moralité n'est pas nécessairement plus en honneur, par cela seul que les mœurs sont plus rudes et les esprits moins cultivés ; M^me^ de Liancourt, en particulier, qui, née au début du siècle, avait vu trois règnes, aurait pu dire si la cour grossière d'Henri IV était plus vertueuse que la cour polie de Louis XIV, et s'il avait suffi à celle de Louis XIII d'être morose pour être morale. En tous cas, les scrupules qu'elle fait voir, bien d'autres les éprouvaient, puisque plus d'une précieuse se transformait en solitaire, et plus d'une pécheresse en pénitente. M^me^ de Liancourt n'avait pas à faire pénitence, si ce n'est des infidélités d'un mari longtemps jeune et qu'elle aimait quand même ; elle est pour nous, dans sa piété droite et sincère, un exemple de ce que produisait dans la vie du monde l'éducation religieuse la plus exacte.

## IV.

La ruine de Port-Royal des Champs entraîna celle

de l'éducation monastique, non en la supprimant, mais en supprimant la maison où elle était donnée dans les conditions les plus sérieuses, et les plus fidèles à l'esprit chrétien. Les autres couvents ne surent pas obvier à la décadence où elle tomba, et qui était reconnue par tout le monde à la fin du siècle. Comment expliquer ce fait ?

Il est rare que les institutions humaines marchent, sans dévier, dans la voie qui leur a été assignée à leurs débuts. La pensée de créer des congrégations de femmes expressément vouées à l'instruction était une pensée neuve et hardie ; tant que les promoteurs furent vivants ou que leur souvenir fut encore assez présent, l'œuvre put vivre elle-même et prospérer. Mais peu à peu, l'ancien esprit monastique prévalut sur l'esprit pédagogique, l'institution inclina à redevenir ce qu'elle avait été si longtemps, un couvent avec une école, au lieu d'être une école avec un couvent. L'idée qu'une femme prenait le voile dans le but d'être institutrice, c'est-à-dire de remplir des devoirs séculiers, au lieu de passer le temps en oraisons, en offices, en pratiques diverses, cette idée eut peine à germer, elle n'eut jamais de solides racines : on en voit la preuve à chaque page des œuvres de M^me^ de Maintenon, dont la plus grande difficulté en fondant Saint-Cyr fut de se procurer des institutrices.

On sait comment en général se recrutaient les

couvents, et que de filles étaient contraintes de s'y ensevelir. Fléchier[1] raconte qu'en Auvergne une novice, au moment de sa vêture, répondit au prêtre qui allait recevoir ses vœux et qui lui posait la question du rituel : « Que demandez-vous? Je demande les clefs du monastère, Monsieur, pour en sortir. — Si les filles qu'on sacrifie tous les jours, ajoute Fléchier, avaient cette résolution, les couvents seraient moins peuplés, mais les sacrifices y seraient plus saints et plus volontaires. » La vocation manquait donc à beaucoup de religieuses, mais l'instruction manquait pour ainsi dire à toutes. Les Ursulines, créées tout exprès à titre d'ordre enseignant, étaient tellement incapables, paraît-il, qu'elles mettaient à bout la patience de Mme de Maintenon : « Vos mères (les Ursulines) sont les plus sottes créatures que j'aie jamais vues », écrivait-elle à Mme de Brinon, la première supérieure de Saint-Cyr, le 19 octobre 1682 : et juste un mois après, le 19 novembre, elle revient à la charge : « Je suis bien scandalisée de l'ignorance de nos filles, et assurément vos saintes sont bien incapables ; je crains que le travail du *point* ne l'emporte sur tout autre exercice, ou, pour mieux dire, que leur peu d'esprit ne prévale sur vos

[1] *Mémoires sur les Grands jours d'Auvergne*, 1 vol. in-8, 1865, p. 56.

talents ; car, si elles en avaient, tout se pourrait accommoder[1]. » Elles tenaient incontestablement peu de compte de l'instruction chez les novices qu'elles admettaient : Marie de Sainte-Beuve, dont j'ai déjà parlé, au moment de postuler son admission, se faisait scrupule de ne savoir que « lire et un peu écrire, et de n'avoir pas les adresses qui étaient, à son avis, nécessaires à une Ursuline, qui doit enseigner les autres. » On la reçut sans difficulté[2].

Ignorance à part, il y avait bien d'autres abus dans les pensionnats monastiques, toujours à en croire Mme de Maintenon[3], qui n'est pas suspecte de passions anti-religieuses. Les filles pauvres y étaient peu considérées, les plus riches étaient les mieux soignées : « Vous avez ici, disait-elle aux pensionnaires de Saint-Cyr, des bonheurs que vous ne retrouverez nulle part : vous êtes à peu près de même âge, de naissance égale, *toutes traitées de la même manière, ce qui ne se fait dans aucun couvent.* J'en connais beaucoup et j'ai même été élevée dans une maison d'Ursulines : ainsi j'espère que vous me croirez. Nous étions avec des gredines[4] : encore

[1] *Lettres historiques*, t. I, p. 10, 12.

[2] *Jacques de Sainte-Beuve*, p. 128.

[3] *Conseils aux demoiselles*, t. I, p. 38.

[4] Ce mot, si malsonnant, signifiait au XVIIe siècle *de naissance infime* ; au reste Mme de Maintenon n'était pas

pour peu qu'elles donnent quelques sous de plus, on se les voit préférer en tout ; elles ont toujours ce qu'il y a de meilleur, et elles ont le pas devant toutes les autres. Je me souviens que quand je mis Mme de Caylus[1] aux Ursulines de Pontoise, je ne pensai pas à donner une plus grosse pension pour elle que les autres n'en donnaient ; cependant pour l'amour de moi on la traita comme si cela eût été : elle fut mise au rang des particulières, c'est le nom qu'on leur donne, et on la distinguait en tout. »

L'instruction y était à peu près nulle ; on y gardait les filles, et c'était à peu près tout, sans plus de souci de leur éducation que de leur instruction ; du moins faut-il croire qu'il en était ainsi dans quelques maisons, dont Mme de Maintenon appelle les pensionnaires « une troupe de libertines[2], d'espiègles de couvents qui vivent comme des écoliers ; on le souffre, ajoute-t-elle, de filles qui payent des pensions, qui ne sont qu'en passant, qu'on ôte à

exempte des préjugés de race, et elle le montre ici sans détours. Le tort des religieuses n'était pas de préférer les roturières aux nobles, si leur mérite leur procurait la première place, mais de préférer les riches aux pauvres, et c'est ce qu'il fallait relever ici. Mme de Maintenon avait été aux Ursulines de Paris, de 1646 à 1648.

[1] Mlle de Mursay, cousine de Mme de Maintenon.

[2] Trop indépendantes, indisciplinées.

un certain âge, et dont on n'est point chargé de l'éducation [1]. » Ce témoignage est bien grave. Faut-il l'admettre à un point de vue général ? Il y aurait probablement exagération à le faire, car si les couvents instruisaient généralement peu, ils n'étaient pas tous indifférents à l'éducation morale. Mais enfin, les jeunes filles en sortaient ignorantes, et sans développement intellectuel, c'est toujours Mme de Maintenon qui l'affirme avec une franchise inépuisable. Elle écrivait pour Saint-Cyr des scènes dialoguées ou proverbes ; dans l'un d'eux, elle fait dire à un personnage parlant d'une jeune femme qui a un procès : « Pour elle, je ne pense pas qu'elle sache se défendre. — Pourquoi ? — C'est une fille nourrie dans un couvent jusqu'à vingt ans, et qui naturellement ne paraissait pas avoir beaucoup d'intelligence [2]. »

Mme de Sévigné, quoique petite-fille de Mme de Chantal, n'avait pas meilleure opinion des pensionnats de la Visitation, car elle détournait Mme de Grignan d'y mettre sa fille : « Gardez-la près de vous, lui écrivait-elle le 24 janvier 1689, ne croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses.

[1] *Lettres et entretiens*, t. I, p. 87.
[2] *Conseils et instructions aux demoiselles*, t. II, p. 27-28.

Vous ferez bien mieux... Vous lui ferez lire de bons livres, vous causerez avec elle : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent[1]. »

C'est aussi l'avis de Fénelon, qui n'hésitait pas à écrire à Mme de Beauvilliers[2] : « Je vous préfère, pour l'éducation de mademoiselle votre fille, à tous les couvents. » Et il explique pourquoi, avec une franchise égale à celle de Mme de Maintenon :

« Si un couvent n'est pas régulier[3], elle y verra la vanité en honneur, ce qui est le plus subtil de tous les poisons pour une jeune personne. Elle y entendra parler du monde comme d'une espèce d'enchantement ; et rien ne fait une plus pernicieuse impression que cette image trompeuse du siècle, qu'on regarde de loin avec admiration, et qui en exagère tous les plaisirs sans en montrer les mécomptes et les amertumes. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin,

[1] *Lettres*, t. VI, p. 277.

[2] *Lettre à une dame de qualité sur l'éducation de sa fille*, à la suite du traité *de l'éducation des filles*, p. 87-88.

[3] Si la règle n'y est pas observée, ce qui arrivait presque toujours. La clôture était rarement respectée : lorsque Jacqueline Arnauld (la mère Angélique, qui n'avait encore que 20 ans) voulut la rétablir à Port-Royal des Champs, ce fut un coup d'état. Les parloirs des couvents étaient souvent des salons aussi mondains que les autres. Il y avait des exceptions sans aucun doute, mais elles étaient trop rares.

sans l'avoir jamais vu de près, et sans être prévenu contre sa séduction. Aussi je craindrais un couvent mondain encore plus que le monde même. Si, au contraire, un couvent est dans la ferveur et dans la régularité de son institut, une jeune fille y croît dans une profonde ignorance du siècle : c'est sans doute une heureuse ignorance, si elle doit durer toujours ; mais si cette fille sort de ce couvent, et passe à un certain âge dans la maison paternelle, où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et que ce grand ébranlement d'une imagination vive. Une fille qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Elle sort du couvent comme une personne qu'on aurait nourrie dans les ténèbres d'une profonde caverne, et qu'on ferait tout d'un coup passer au grand jour. Rien n'est plus éblouissant que ce passage imprévu et que cet éclat auquel on n'a jamais été accoutumé. Il vaut beaucoup mieux qu'une jeune fille s'accoutume peu à peu au monde auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans les occasions, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération, pour le seul besoin. »

Le P. de la Chaise[1] blâmait aussi l'excès de l'éducation cloîtrée, qui ressemblait, disait-il, à celle des filles en Italie et en Espagne ; « les mères peuvent faire voir le monde à leurs filles. » Assurément ni le P. de la Chaise, ni Fénelon, ni Mme de Maintenon n'entendaient condamner par là, en principe, l'éducation dans les couvents ; ils blâmaient la manière dont elle y était donnée, et qui était déplorable. En vain Fénelon ajoute : « J'estime fort l'éducation des bons couvents » ; il est visible que ces bons couvents sont fort rares, et qu'il préfère à tout l'éducation domestique : « Je compte encore plus sur celle d'une bonne mère, quand elle est libre de s'y appliquer. Je conclus donc que mademoiselle votre fille est mieux auprès de vous que dans le meilleur couvent que vous pourriez choisir. Mais il y a peu de mères à qui il soit permis de donner un pareil conseil. » Ce qui revient à dire que, vers la fin du XVIIe siècle, ni l'éducation domestique ni l'éducation monastique n'étaient satisfaisantes pour les jeunes filles. Quand on a recueilli l'avis de juges comme ceux que nous venons d'entendre, on n'est plus tenté de se trop récrier contre le rude arrêt rendu par la palatine, mère du régent : « Il est très-rare que les françaises soient bien élevées ; on en fait des co-

[1] Dans son *Instruction chrétienne des filles*, 1687.

quettes ou des bigotes[1]. » Fénelon et Mme de Maintenon, qui en étaient convaincus, essayèrent l'un et l'autre d'y remédier, le premier par son traité de l'Éducation des filles, la seconde par la fondation de Saint-Cyr.

[1] *Correspondance de la duchesse d'Orléans* t. I, p. 446.

---

# CHAPITRE VI

## FÉNÉLON ET LE TRAITÉ DE L'ÉDUCATION DES FILLES

I. Fénelon, le vrai maître de la pédagogie féminine au XVII^e siècle. Sa vocation pédagogique ; ses antécédents. — Psychologie féminine : l'imagination, la sensibilité ; danger psychologique de l'ignorance : l'éducation morale inséparable de l'éducation intellectuelle. Etudes des femmes ; l'histoire, la littérature, même la philosophie. Les beaux-arts. La religion. Education domestique : apprentissage du gouvernement d'une maison ; portée sociale des devoirs des femmes à cet égard.

II. Principes généraux de la pédagogie de Fénelon, qu'il applique spécialement à l'éducation des filles. La nature enfantine n'est ni bonne ni mauvaise, mais apte à devenir mauvaise ou bonne suivant l'éducation. L'éducation doit commencer au berceau : son secret est de suivre et d'aider la nature. Importance de l'éducation physique. Nécessité de rendre l'étude et la vertu aimables.

III. Le traité de l'éducation des filles jugé par l'auteur lui-même. Premiers résultats de l'influence pédagogique de Fénelon. Mme de Maintenon. Le marquis d'Halifax. Rollin. Mme de Lambert.

### I

Fénelon [1], voilà le vrai maître de la pédagogie féminine au XVII^e siècle, le premier qui soit entré dans le vif du sujet. Luther avait voulu ouvrir l'école à toutes les femmes, pour qu'elles y appris-

[1] 1651-1715.

sent à lire la Bible et devinssent de meilleures ménagères. Érasme avait eu le mérite de les convier au banquet des lettrés, mais il en était resté dans cette question comme dans toutes les autres au culte exclusif de l'antiquité classique, ne voyant rien au-delà de la culture littéraire. Fénelon a inauguré la psychologie féminine : c'est par là que ses quelques pages sur l'*Éducation des filles* ont duré et dureront. Il répète en meilleur langage, il est vrai, mais non avec plus de force, ce qu'avaient dit ses obscurs prédécesseurs sur « l'importance de l'éducation des filles » et sur « l'inconvénient des éducations ordinaires [1] ; » il subit visiblement en plus d'un point l'influence de son siècle, et que ce siècle est loin de nous ! Son cadre est un peu étroit, au regard de l'instruction proprement dite ; son idéal un peu borné, au regard de la destinée des femmes : malgré tout, il est encore vivant aujourd'hui par cette analyse à la fois délicate et profonde où l'âme féminine se reconnaît et se reconnaîtra toujours.

Dans tout pédagogue, il y a un moraliste, et, au sens philosophique du mot, un directeur de

[1] *De l'éducation des filles*, in-12. Didot 1874. Il faut y joindre la *Lettre à une dame de qualité sur l'éducation de sa fille* (Mme de Beauvilliers). On trouverait même encore dans le *Télémaque* quelques données, mais çà et là et en passant.

conscience. Fénelon, par vocation et par état, était l'un et l'autre ; il avait fait son noviciat, pour ainsi parler, de vingt-sept à trente-sept ans, comme supérieur de la communauté de la Madeleine de Tresnel, et surtout de celle des Nouvelles-Catholiques, jeunes filles de familles protestantes qui s'étaient converties ou que l'on avait converties, et qu'il s'agissait d'affermir dans leur foi récente. Son génie le rendait merveilleusement propre à une tâche qui exigeait toutes les qualités dont il était doué et quelques-uns des défauts de ces qualités : « de la gravité et de la galanterie, » comme dit Saint-Simon, c'est-à-dire dans la langue du temps, l'amabilité d'un homme du monde, « du sérieux et de la gaieté, avec une aisance qui en donnait aux autres ; une éloquence naturelle, douce, fleurie ; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une élocution facile, nette, agréable ; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures ; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre...[1] Esprit dominateur, s'il en fût ja-

[1] *Mémoires du duc de Saint-Simon*, édit. Cheruel, in-12, t. XXII, p. 135-136, 140.

mais, sous les dehors les plus séduisants, d'une patience invincible, d'une ténacité à l'épreuve de toutes les résistances, ne cédant jamais devant les obstacles, mais ne s'y heurtant jamais, et finissant par persuader ceux qu'il ne parvenait pas à convaincre. Il disait à Mme de La Maisonfort, que l'on faisait religieuse malgré elle : « La vocation se décide autant par la volonté d'autrui que par la volonté personnelle ; » et il avait l'art de lui faire accepter cette maxime effrayante. Elle peint l'homme, le directeur, et le pédagogue.

Il avait donc pénétré bien avant dans les profondeurs de l'âme féminine, en étudiant ces jeunes consciences, en suivant d'un regard singulièrement clairvoyant et sans cesse ouvert, les manifestations naïves de leurs sentiments, de leurs idées, de leurs facultés, de tout leur être. Ajoutez à cela les lumières que lui donnait « l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde », dit encore Saint-Simon. Quelle connaissance de la nature humaine et aussi de la vie sociale et des mœurs du temps, dans la peinture de ce qu'il appelle « plusieurs défauts ordinaires aux filles » c'est-à-dire dans l'étude psychologique de l'imagination et de la sensibilité !

« L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie, et qu'elle ne sait à quoi s'occuper innocemment. Quand elle est venue jusqu'à un certain âge

sans s'appliquer aux choses solides, elle n'en peut avoir ni le goût ni l'estime : tout ce qui est sérieux lui paraît triste, tout ce qui demande une attention suivie la fatigue ; la pente aux plaisirs qui est forte pendant la jeunesse, l'exemple des personnes du même âge qui sont plongées dans l'amusement, tout sert à lui faire craindre une vie réglée et laborieuse ; elle ne s'accoutumera pas à un travail suivi... A quoi donc s'occupera-t-elle ? A rien d'utile. Cette inapplication se tourne même en habitude incurable. Cependant voilà un grand vide, qu'on ne peut espérer de remplir de choses solides ; il faut donc que les frivoles prennent la place. Dans cette oisiveté, une fille s'abandonne à la paresse ; et la paresse, qui est une langueur de l'âme, est une source inépuisable d'ennui.

« Les filles mal instruites et inappliquées ont une imagination toujours errante. Faute d'aliments solides, leur curiosité se tourne en ardeur vers les objets vains et dangereux. Celles qui ont de l'esprit s'érigent souvent en précieuses, et lisent tous les livres qui peuvent nourrir leur vanité : elles se passionnent pour des romans, pour des comédies, pour des récits d'aventures chimériques, où l'amour profane est mêlé. Elle se rendent l'esprit visionnaire en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans : elles se gâtent même par là pour le monde ; car tous ces beaux senti-

ments en l'air, toutes ces passions généreuses, toutes ces aventures que l'auteur du roman a inventées pour le plaisir, n'ont aucun rapport avec les vrais motifs qui font agir dans le monde, et qui décident des affaires, ni avec les mécomptes qu'on trouve dans tout ce qu'on entreprend. Une pauvre fille, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne trouver point dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à ces héros : elle voudrait vivre comme ces princesses imaginaires, qui sont dans les romans, toujours charmantes, toujours adorées, toujours au-dessus de tous les besoins. Quel dégoût pour elles de descendre de l'héroïsme jusqu'au plus bas détail du ménage ! »

Substituez aux héros et aux héroïnes de la Calprenède, de Mlle de Scudéry ou même de Mme de La Fayette, ceux de Rousseau, de Richardson, de Georges Sand, de Balzac, d'Octave Feuillet, sans compter l'innombrable légion de ceux qui ne valent pas l'honneur d'être nommés : ce n'est pas un homme du XVIIe siècle qui parle, c'est un esprit de tous les siècles. La marque du temps est plus spécialement visible dans ce passage : « Quelques-unes poussent leur curiosité encore plus loin, et se mêlent de décider sur la religion, quoiqu'elles n'en soient point capables. » On se retrouve là en

plein jansénisme, et le quiétisme n'est pas loin. Mais voici qui de nouveau a le caractère d'universalité : « La mollesse et l'oisiveté étant jointes à l'ignorance, il en naît une sensibilité pernicieuse pour les divertissements et pour les spectacles : c'est même ce qui explique une curiosité indiscrète et insatiable » [1].

La nature a une pente au plaisir, il ne faut pas aller contre, mais lui donner une honnête satisfaction. « Le soin qu'on prendra à assaisonner de plaisir les occupations sérieuses servira beaucoup à ralentir l'ardeur de la jeunesse pour les divertissements dangereux... Quand on ne s'est encore gâté par aucun grand divertissement et qu'on n'a fait naître en soi aucune passion ardente, on trouve aisément la joie ; la santé et l'innocence en sont les vraies sources ; mais les gens qui ont eu le malheur de s'accoutumer aux plaisirs violents perdent le goût des plaisirs modérés, et s'ennuient toujours dans une recherche inquiète de la joie. On se gâte le goût pour les divertissements comme pour les viandes ; on s'accoutume tellement aux choses de haut goût, que les viandes communes ou simplement assaisonnées deviennent fades et insipides. Craignons donc ces grands ébranlements de l'âme qui préparent l'ennui et le dégoût ;

[1] Ch. II, p. 3-5.

surtout ils sont plus à craindre pour les enfans, qui résistent moins à ce qu'ils sentent et qui veulent toujours être émus : tenez-les dans le goût des choses simples ; qu'il ne faille pas de grands apprêts de viandes pour les nourrir, ni de grands divertissements pour les réjouir... Les plaisirs simples sont moins vifs et moins sensibles, il est vrai ; les autres enlèvent l'âme en remuant les ressorts des passions. Mais les plaisirs simples sont d'un meilleur usage ; ils donnent une joie égale et durable, sans aucune suite maligne : ils sont toujours bienfaisants ; au lieu que les autres plaisirs sont comme les vins frelatés, qui plaisent d'abord plus que les naturels, mais qui altèrent et qui nuisent à la santé. Le tempérament de l'âme se gâte, aussi bien que le goût, par la recherche de ces plaisirs vifs et piquants [1]. »

Ils sont d'autant plus dangereux pour les femmes qu'elles mettent en toutes choses plus de passion, et qu'elles « ont un naturel souple pour jouer facilement toutes sortes de comédies : les larmes ne leur coûtent rien ; leurs passions sont vives et leurs connaissances bornées : de là vient qu'elles ne négligent rien pour réussir, et que des moyens qui ne conviendraient pas à des gens plus réglés leur paraisssent bons ; elles ne raisonnent guère pour

[1] Ch. v, p. 22-23.

examiner s'il faut désirer une chose, mais elles sont très-industrieuses pour y parvenir... Nées artificieuses, elles usent de longs détours pour venir à leur but. Elles estiment la finesse, et comment ne l'estimeraient-elles pas, puisqu'elles ne connaissent pas de meilleure prudence, et que c'est d'ordinaire la première chose que l'exemple leur a enseignée? » Se sentant faibles, elles sont timides, par suite dissimulées; mais c'est parce qu'on « les nourrit dans une mollesse et dans une timidité qui les rend incapables d'une conduite ferme et réglée [1]. »

De là encore les écarts de leur jugement, et les préventions auxquelles elles se laissent entraîner : « Elles ne sauraient voir deux personnes qui sont mal ensemble, sans prendre parti dans leur cœur pour l'une contre l'autre ; elles sont toutes pleines d'affections ou d'aversions sans fondement ; elles n'aperçoivent aucun défaut dans ce qu'elles estiment, et aucune bonne qualité dans ce qu'elles méprisent. Il ne faut pas d'abord s'y opposer, car la contradiction fortifierait ces fantaisies : mais il faut peu à peu faire remarquer à une jeune personne, qu'on connaît mieux qu'elle tout ce qu'il y a de bon dans ce qu'elle aime, et tout ce qu'il y de mauvais dans ce qui la choque. Prenez soin, en même temps, de lui faire sentir dans les occasions

[1] Ch. IX, p. 57-58.

l'incommodité des défauts qui se trouvent dans ce qui la charme, et la commodité des qualités avantageuses qui se rencontrent dans ce qui lui déplaît : ne la pressez pas, vous verrez qu'elle reviendra d'elle-même. Après cela, faites-lui remarquer ses entêtements passés avec les circonstances les plus déraisonnables : dites-lui doucement qu'elle verra de même ceux dont elle n'est pas encore guérie, quand ils seront finis. Racontez-lui les erreurs semblables où vous avez été à son âge. Surtout montrez-lui, le plus sensiblement que vous pourrez, le grand mélange de bien et de mal qu'on trouve dans tout ce qu'on peut aimer et haïr, pour ralentir l'ardeur de ses amitiés et de ses aversions [1]. »

La pente du bel esprit n'est pas moins dangereuse, et facilement elles le préfèrent au bon esprit. « Le bon esprit consiste à retrancher tout discours inutile, et à dire beaucoup en peu de mots ; au lieu que la plupart des femmes disent peu en beaucoup de paroles. Elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit, elles ne choisissent point entre leurs pensées ; elles n'y mettent aucun ordre par rapport aux choses qu'elles ont à expliquer ; elles sont passionnées sur presque tout ce qu'elles disent... Si l'on n'y prend garde, quand elles ont quelque vivacité, elles s'intriguent, elles

[1] Ch. x, p. 28.

veulent parler de tout, elles décident sur les ouvrages les moins proportionnés à leur capacité, elles affectent de s'ennuyer par délicatesse. Une fille ne doit parler que pour de vrais besoins, avec un air de doute et de déférence ; elle ne doit pas même parler des choses qui sont au-dessus de la portée commune des filles, quoiqu'elle en soit instruite. Qu'elle ait, tant qu'elle voudra, de la mémoire, de la vivacité, des tours plaisants, de la facilité à parler avec grâce ; toutes ces qualités lui seront communes avec un grand nombre de femmes fort peu sensées et fort méprisables. Mais qu'elle ait une conduite exacte et suivie, un esprit égal et réglé ; qu'elle sache se taire et conduire quelque chose : cette qualité si rare la distinguera dans son sexe. Pour la délicatesse et l'affectation d'ennui, il faut la réprimer, en montrant que le bon goût consiste à s'accommoder des choses selon qu'elles sont utiles. Rien n'est estimable que le bon sens et la vertu : l'un et l'autre font regarder le dégoût et l'ennui, non comme une délicatesse louable, mais comme une faiblesse d'un esprit malade [1]. »

Au lieu d'un *Traité de l'éducation des filles*, adressé par un prêtre à une grande dame et composé peut-être à sa demande, prenons une comédie faite pour

[1] Ch. x, p. 64 ; ch. ix, p. 57.

le public, *les Précieuses ridicules*, nous allons y retrouver, sous une autre forme, la même protestation du bon sens et du bon goût :

« A-t-on jamais vu, dites-moi, deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là, et deux hommes traités avec plus de mépris que nous? A peine ont-elles pu se résoudre à nous faire donner des sièges. Je n'ai jamais vu tant parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant bailler, tant se frotter les yeux, et demander tant de fois, quelle heure est-il? Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire? »

N'est-ce pas, dans leur application comique, cette « fausse délicatesse, » cet « ennui » et ce « dégoût » des bonnes simplicités de la vie réelle, dont parle Fénelon? Quand il aborde le chapitre « de la beauté et des ajustements, » il s'efforce en vain d'inspirer aux filles le mépris de ces frivoles avantages; en vain il leur répète que « l'honneur qui vient d'une bonne conduite et d'une vraie capacité est plus estimable que celui qu'on tire de ses cheveux ou de ses habits, » et que « la beauté trompe encore plus la personne qui la possède que ceux qui en sont éblouis ; » que « les véritables grâces ne dépendent point d'une parure vaine et affectée. » Il prêche dans le désert, pour la satisfaction de sa conscience, mais, croyons-nous, sans grande illu-

sion : il connaît trop bien son auditoire, et il en décrit de main de maître les invicibles penchants.

« Les filles naissent avec un désir violent de plaire ; les chemins qui conduisent les hommes à l'autorité et à la gloire leur étant fermés, elles tâchent de se dédommager par les agréments de l'esprit et du corps ; de là vient leur conversation douce et insinuante ; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont si passionnées pour les ajustements : une coiffe, un bout de ruban, une boucle de cheveux plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, ce sont pour elles autant d'affaires importantes.

« Ces excès vont encore plus loin dans notre nation qu'en toute autre ; l'humeur changeante qui règne parmi nous cause une variété continuelle de modes : ainsi on ajoute à l'amour des ajustements celui de la nouveauté, qui a d'étranges charmes sur de tels esprits. Ces deux folies mises ensemble renversent les bornes des conditions, et dérèglent toutes les mœurs... ce faste ruine les familles, et la ruine des familles entraîne la corruption des mœurs. D'un côté, le faste excite dans les personnes d'une basse naissance, la passion d'une prompte fortune... D'un autre côté, les gens de qualité, se trouvant sans ressources, font des lâ-

chetés et des bassesses horribles pour soutenir leurs dépenses.

« Tous ces maux viennent de l'autorité que les femmes vaines ont de décider sur les modes : elles ont fait passer pour Gaulois ridicules tous ceux qui ont voulu conserver la gravité et la simplicité des mœurs anciennes... Elles sont en possession de décider ; il n'y a qu'elles qu'on en veuille croire : ainsi les esprits les plus légers et les moins instruits entraînent les autres. Elles ne choisissent et ne quittent rien par règle ; il suffit qu'une chose bien inventée ait été longtemps à la mode, afin qu'elle ne doive plus y être, et qu'une autre, quoique ridicule, à titre de nouveauté prenne sa place et soit admirée [1]. »

Fénelon ne dissimule donc pas les côtés faibles de la nature féminine, mais il en tire cette conclusion, qu'il est d'autant plus nécessaire de la fortifier. Les femmes ont, comme les hommes, des devoirs à remplir, et ces devoirs « sont les fondements de toute la vie humaine... Le monde n'est point un fantôme ; c'est l'assemblage de toutes les familles ; et qui est-ce qui peut les policer avec un soin plus exact que les femmes, qui, outre leur autorité naturelle et leur assiduité dans leur maison, ont encore l'avantage d'être nées soigneuses,

[1] *Id.* Ch. x, p. 61-63.

attentives au détail, industrieuses, insinuantes et persuasives ? Mais les hommes peuvent-ils espérer quelque douceur dans la vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume ? Mais les enfants, qui feront dans la suite tout le genre humain, que deviendront-ils, si les mères les gâtent dès leurs premières années ? Voilà donc les occupations des femmes, qui ne sont guère moins importantes au public que celles des hommes, puisqu'elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à élever. Ajoutez que la vertu n'est pas moins pour les femmes que pour les hommes : sans parler du bien ou du mal qu'elles peuvent faire au public, elles sont la moitié du genre humain, racheté du sang de Jésus-Christ, et destiné à la vie éternelle. » Il semble que, pour faire excuser son plaidoyer en faveur des femmes, Fénelon ait besoin de recourir à cet argument théologique par la forme, mais qui philosophiquement signifie au fond l'égalité d'origine et de destinée entre les deux sexes.

Leur éducation devra donc être en rapport avec leurs devoirs. La lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, les quatre règles de l'arithmétique, quelques notions de droit usuel, voilà l'indispensable. Le reste, qui n'est pas inutile, exige du discernement et de la mesure : la littérature, l'histoire, le latin, la musique, la peinture : point

d'espagnol ni d'italien. On sent en Fénelon un esprit combattu entre les entraînements du lettré et les scrupules du prêtre. Les « livres profanes, » quand « ils n'ont rien de dangereux pour les passions, » et qu'ils ne risquent pas « d'ébranler trop les imaginations vives, » sont un « moyen de dégoûter les filles des comédies et des romans » : laissez-leur en donc la lecture « selon leur loisir et la portée de leur esprit. » L'histoire grecque et romaine leur fera voir « des prodiges de courage et de désintéressement ; » l'histoire de France « a aussi ses beautés, » il faut qu'elles la connaissent, avec celle des pays voisins et même des pays éloignés. « Tout cela sert à agrandir l'esprit et à élever l'âme à de grands sentiments. » Mais les orateurs, les poètes ? Comment les proscrire, quand on s'est abreuvé aux sources de l'antiquité classique, quand on doit écrire un jour le *Télémaque* et la *Lettre à l'Académie* ? Comment aussi ne pas les redouter, quand on connaît leur puissance d'impression sur les cœurs, et qu'on est un directeur de conscience ? Leur perfection même est presque un danger de plus : « Tout ce qui peut faire sentir l'amour, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux. » Aussi mettez-y « une exacte sobriété » et « un grand choix ; » aucun livre espagnol ou italien : « ils sont dangereux et capables d'augmenter les défauts des femmes ; il y a beaucoup plus à

perdre qu'à gagner dans cette étude. » Celle du latin vaut mieux, c'est la langue de l'Église ; elle est aussi — et nous retrouvons le lettré — remplie de parfaites et solides beautés. Les filles peuvent donc apprendre le latin, mais seulement celles qui ont « un jugement ferme et une conduite modeste. » Fénelon veut bien qu'elles soient instruites, il ne veut pas qu'elles soient pédantes.

Les beaux-arts tiennent tant de place dans les mœurs qu'il faut bien leur en faire une dans l'éducation ; rien ne montre mieux l'esprit de mesure et la libérale raison de Fénelon. « La musique et la peinture, dit-il[1], ont besoin de précautions ; tous ces arts sont du même génie et du même goût. Pour la musique, on sait que les Anciens croyaient que rien n'était plus pernicieux à une république bien policée, que d'y laisser introduire une mélodie efféminée : elle énerve les hommes ; elle rend les âmes molles et voluptueuses : les tons languissans et passionnés ne font tant de plaisir, qu'à cause que l'âme s'y abandonne à l'attrait des sens, jusqu'à s'y enivrer elle-même. C'est pourquoi à Sparte, les magistrats brisaient tous les instrumens dont l'harmonie était trop délicieuse, et c'était là une de leurs plus importantes polices : c'est pourquoi Platon rejette sévèrement tous les tons délicieux qui

[1] *Id.* ch. XII, p. 76-77.

entraient dans la musique des Asiatiques ; à plus forte raison, les chrétiens qui ne doivent jamais chercher le plaisir, pour le seul plaisir, doivent-ils avoir en horreur ces divertissements empoisonnés.»

Il voudrait bien se persuader que la musique et la poésie ne serviront qu'à des usages pieux, mais il n'ose guère y compter : « Si l'on en retranchait tout ce qui ne tend point au vrai but, elles pourraient être employées très-utilement à exciter dans l'ame des sentiments vifs et sublimes pour la vertu : combien avons-nous d'ouvrages poétiques de l'Écriture, que les Hebreux chantaient, selon les apparences ! Les cantiques ont été les premiers monumens qui ont conservé plus distinctement, avant l'Écriture, la tradition des choses divines parmi les hommes. Nous avons vu combien la musique a été puissante parmi les peuples païens, pour élever l'âme au-dessus des sentiments vulgaires. L'église a cru ne pouvoir mieux consoler ses enfans, que par le chant des louanges de Dieu. On ne peut donc abandonner ces arts, que l'esprit de Dieu même a consacrés. Une musique et une poésie chrétienne seraient le plus grand de tous les secours pour dégoûter des plaisirs profanes ; mais dans les faux préjugés où est notre nation, le goût de ces arts n'est guère sans dangers. Il faut donc se hâter de faire sentir à une jeune fille qu'on voit fort sensible à de telles impressions, combien

on peut trouver de charmes dans la musique sans sortir des sujets pieux. Si elle a de la voix et du génie pour les beautés de la musique, n'espérez pas de les lui faire toujours ignorer ; la défense irriterait la passion ; il vaut mieux donner un cours réglé à ce torrent, que d'entreprendre de l'arrêter. »

Cette concession a son prix, de la part de Fénelon, et si l'on était tenté de croire qu'il exagère les effets de l'étude de la musique, il faudrait se rappeler que c'était au XVII^e siècle un goût fort répandu, une véritable passion née du genre encore tout nouveau des opéras. Boileau s'est peut-être montré trop sévère en reprochant à Quinault

> Tous ces lieux-communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffait des sons de sa musique :

toujours est-il que cette littérature chantée n'était pas appropriée à des oreilles et à des imaginations de jeunes filles. Une comédie de Saint-Evremond, intitulée *Les Opera* [1], représente précisément la fille d'un honnête magistrat à qui un jeune amateur de romans et de musique a tourné la tête, en lui parlant de l'Astrée et du Lignon sur des airs d'*Alceste* ou de *Cadmus*. Aux ordres de son

[1] *Œuvres de Saint-Evremond*, 1740, t. III, p. 261 et suivantes.

père, qui veut la ramener à la raison, elle répond en récitatif :

> A quelle injuste violence
> Se porterait votre courroux !
> Père, Baptiste, Opéra, ma naissance,
> Me faudra-t il décider entre vous ?

Assurément cette comédie, parfaitement ignorée de nos jours et qui n'avait pas fait grand bruit du vivant de son auteur, est loin de valoir les *Précieuses ridicules ;* cependant, toutes proportions gardées, elle est, par rapport au goût de la musique, l'indice d'un certain état d'esprit non équivalent mais analogue à celui qu'à dépeint Molière.

Fénelon trouvait moins d'inconvénients à la peinture, ou plus exactement au dessin. Du reste, il voulait donner à cet art un but utile, en l'appliquant à la broderie, à la dentelle, et à l'ornementation des étoffes : « De tels ouvrages ne peuvent avoir aucune vraie beauté si la connaissance des règles du dessin ne les conduit. » Les femmes, pour lesquels ils sont faits, et dont ils doivent occuper les loisirs, sont donc intéressées à leur bonne direction [1]. Ne croyons pas, d'après cela, que Fénelon restreigne à ce point de vue utilitaire l'horizon de l'éducation artistique, il la considère

[1] *Educ. des filles*. Chap. XII, p. 77.

aussi dans ses effets moraux. Ainsi, pour corriger le faux goût dans les modes, il souhaiterait que l'on fît « voir aux jeunes filles la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines, » avec les cheveux « noués négligemment par derrière, et des draperies pleines et flottantes à longs plis [1]. » Son idéal de la beauté est visiblement la beauté antique, et par là il ouvre, il entrouve la porte, mal gré qu'il en ait, à la mythologie et aux « fables païennes. » Il a beau dire qu' « une fille sera heureuse de les ignorer toute sa vie, à cause qu'elles sont impures et remplies d'absurdités impies ; » il a beau vouloir qu'on lui en inspire « l'horreur, » si l'on ne peut « les lui faire ignorer toutes [2] : » tout au moins faut-il qu'elle en sache assez pour comprendre et admirer cette statuaire incomparable dont on sent qu'il est enchanté lui-même. Il a, en cela, plus de largeur d'idées que Bossuet qui ne trouvait rien qu'un « grand creux dans ces produits de l'esprit humain et ces fictions de la vanité. »

Est-ce là tout? Oui, si l'on s'en tient au chapitre où Fénelon énumère les études des filles ; non, si l'on fait attention à certain autre chapitre [3], dans

[1] Ch. x, p. 62.
[2] Ch. vi, p. 29.
[3] Le vii^e intitulé : *Comment il faut faire entrer dans*

lequel, sous le titre d'instruction religieuse, il esquisse un petit programme d'enseignement qui sent bien son philosophe, ou, pour parler exactement, il indique une méthode qui donne à tout l'enseignement une portée philosophique. Je ne prétends pas qu'il veut que les filles apprennent la philosophie ; seulement, il arrive qu'au lieu de leur faire une leçon de catéchisme, il leur en fait une de psychologie expérimentale, et même, le cas échéant, un peu plus que de la psychologie. Ainsi la démonstration de l'existence de Dieu : « Il faut montrer aux enfants une maison, et les accoutumer à comprendre que cette maison ne s'est pas bâtie d'elle-même... » — La distinction de l'âme et du corps, la spiritualité et l'immortalité de l'âme :

« La vérité la plus difficile à faire entendre est que nous avons une âme plus précieuse que notre corps... Comment le faire? Sera-ce en jetant une jeune fille dans des subtilités de philosophie ? Rien n'est si mauvais. Il faut se borner à lui rendre clair et sensible, s'il se peut, ce qu'elle entend et ce qu'elle dit tous les jours. Pour son corps, elle ne le connaît que trop ; tout la porte à le flatter, à l'orner, et à s'en faire une idole ; il est capital de lui en inspirer le mépris, en lui montrant quelque chose de meilleur en elle.

*l'esprit des enfants les premiers principes de la religion.* Voyez particulièrement les pages 36-40, et 42.

« Dites donc à un enfant en qui la raison agit déjà : Est-ce votre âme qui mange? S'il répond mal, ne le grondez point ; mais dites-lui doucement que l'âme ne mange pas. C'est le corps, direz-vous, qui mange ; c'est le corps qui est semblable aux bêtes. Les bêtes ont-elles de l'esprit ? Sont-elles savantes ? *Non*, répondra l'enfant. Mais elles mangent, continuerez-vous, quoiqu'elles n'aient point d'esprit. Vous voyez donc bien que ce n'est pas l'esprit qui mange, c'est le corps qui prend les viandes pour se nourrir ; c'est lui qui marche, c'est lui qui dort. Et l'âme, que fait-elle? Elle raisonne, elle connaît tout le monde ; elle aime certaines choses ; il y en a d'autres qu'elle regarde avec aversion. Ajoutez, comme en vous jouant : Voyez-vous cette table ? *Oui*. Vous la connaissez donc? *Oui*. Vous voyez bien qu'elle n'est pas faite comme cette chaise ; vous savez bien qu'elle est de bois, et qu'elle n'est pas comme la cheminée, qui est de pierre ? *Oui*, répondra l'enfant. N'allez pas plus loin, sans avoir reconnu, dans le ton de sa voix, et dans ses yeux, que ces vérités si simples l'ont frappé. Puis dites-lui : Mais cette table vous connaît-elle ? Vous verrez que l'enfant se mettra à rire pour se moquer de cette question. N'importe, ajoutez : Qui vous aime mieux de cette table ou de cette chaise? Il rira encore. Continuez : Et la fenêtre, est-elle bien sage ? Puis essayez d'aller plus loin : Et cette pou-

pée, vous répond-elle quand vous lui parlez ? *Non.* Pourquoi ? Est-ce qu'elle n'a point d'esprit ? *Non, elle n'en a pas.* Elle n'est donc pas comme vous ; car vous la connaissez, et elle ne vous connaît point....

« Sur ce fondement, et par ces petits tours sensibles employés à diverses reprises, vous pouvez l'accoutumer peu à peu à attribuer au corps ce qui lui appartient, et à l'âme ce qui vient d'elle, pourvu que vous n'alliez point indiscrètement lui proposer certaines actions qui sont communes au corps et à l'âme. Il faut éviter les subtilités qui pourraient embrouiller ces vérités, et il faut se contenter de bien démêler les choses où la différence du corps et de l'âme est plus sensiblement marquée.

« Pour les enfants en qui on apercevra un esprit capable d'aller plus loin, on peut, sans les jeter dans une étude qui sente trop la philosophie, leur faire concevoir, selon la portée de leur esprit, ce qu'ils disent quand on leur fait dire que Dieu est un esprit et que leur âme est un esprit aussi. Je crois que le meilleur moyen de leur faire concevoir cette spiritualité de Dieu et de l'âme est de leur faire remarquer la différence qui est entre un homme mort et un homme vivant : dans l'un, il n'y a que le corps ; dans l'autre, le corps est joint à l'esprit. Ensuite il faut leur montrer que ce qui raisonne est bien plus parfait que ce qui n'a qu'une

figure et du mouvement. Faites ensuite remarquer, par divers exemples, qu'aucun corps ne périt : ils se séparent seulement : ainsi, les parties du bois brûlé tombent en cendres, ou s'envolent en fumée. Si donc, ajouterez-vous, ce qui n'est en soi-même que de la cendre incapable de connaître et de penser, ne périt jamais, à plus forte raison notre âme qui connaît et qui pense ne cessera jamais d'être. Le corps peut mourir, c'est-à-dire qu'il peut quitter l'âme et être de la cendre ; mais l'âme vivra, car elle pensera toujours.

« Il y a même une voie sensible et de pratique pour affermir cette connaissance de la distinction du corps et de l'âme ; c'est d'accoutumer les enfants à mépriser l'un et à estimer l'autre, dans tout le détail des mœurs. Louez l'instruction, qui nourrit l'âme et la fait croître ; estimez les hautes vérités qui l'animent à se rendre sage et vertueuse. Méprisez la bonne chère, les parures et tout ce qui amollit le corps : faites sentir combien l'honneur, la bonne conscience et la religion sont au-dessus des plaisirs grossiers. Par de tels sentiments, sans raisonner sur le corps et sur l'âme, les anciens Romains avaient appris à leurs enfants à mépriser leur corps, et à le sacrifier, pour donner à l'âme le plaisir de la vertu et de la gloire... »

De quelques précautions qu'il soit entouré, n'est-ce pas là un enseignement philosophique ? Remar-

quez les passages sur la dignité de la pensée, sur les hautes vérités qui élèvent l'âme, sur l'instruction qui la « fait croître ». Et c'est aux femmes que cet enseignement est destiné. On n'a pas rendu justice à Fénelon en laissant dans l'ombre cette partie de son traité [1]. Il est d'autant plus équitable de la mettre en lumière, que cet appel fait à la raison enfantine corrige ce qu'il y a d'abusif dans l'emploi de l'imagination appliquée à la conception de Dieu, du ciel, de la vie future. Fénelon, faisant « venir l'imagination au secours de l'esprit, » compare Dieu à un soleil ; il représente le bonheur du ciel comme « un torrent de délices » où tout est « or, perles et pierreries. » Mais il se hâte d'ajouter : « Je sais bien que toutes ces choses attachent aux images sensibles ; mais après avoir frappé les enfants par un si beau spectacle pour les rendre attentifs, on se sert des moyens que nous avons touchés pour les ramener aux choses spirituelles [2] ». L'inconvénient est atténué, il ne disparaît pas entièrement. Kant pensait comme Fénelon que la notion de Dieu ne peut entrer dans l'esprit de l'enfant que sous une forme sensible, mais il la rame-

[1] M. Compayré, dans son *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, reproche à Fénelon la « puérilité de ses prescriptions » ; il me semble que c'est bien sévère.

[2] *Ed. des filles*. Chap. VII, p. 43.

nait à la notion d'un père de famille, analogie moralement bien supérieure.

Cette critique faite, il faut reconnaître que Fénelon entend l'éducation religieuse des filles d'une manière très-large et très-sensée. La religion n'est pas une affaire de mémoire, elle ne consiste pas en des « formalités ennuyeuses » ou en « langage affecté ; » elle est également éloignée de la superstition et des nouveautés : « La superstition est sans doute à craindre pour le sexe ; mais rien ne la déracine ou ne la prévient mieux qu'une instruction solide ; cette instruction, quoiqu'elle doive être renfermée dans les justes bornes et être bien éloignée de toutes les études des savans, va pourtant plus loin qu'on ne croit d'ordinaire : tel pense être bien instruit, qui ne l'est point, et dont l'ignorance est si grande, qu'il n'est pas même en état de sentir ce qui lui manque pour connaître le fond du christianisme. Il ne faut jamais laisser mêler dans la foi ou dans les pratiques de piété rien qui ne soit tiré de l'évangile ou autorisé par une approbation constante de l'Église ; il faut prémunir discrètement les enfans contre certains abus qui sont si communs qu'on est tenté de les regarder comme des points de la discipline présente de l'Église ; on ne peut entièrement s'en garantir, si on ne remonte à la source, si on ne connoît l'institution des choses et l'usage que les Saints en ont fait.

« Accoutumez donc les filles, naturellement trop crédules, à n'admettre pas légèrement certaines histoires sans autorité, et à ne pas s'attacher à de certaines dévotions qu'un zèle indiscret introduit, sans attendre que l'Église les approuve [1]. »

Il faut enfin que la religion serve à fortifier leur courage, à leur inspirer la fermeté du caractère et le mépris des vaines terreurs : « Il n'est rien de plus fâcheux que de voir beaucoup de personnes qui ont de l'esprit et de la piété ne pouvoir penser à la mort sans frémir ; d'autres pâlissent pour s'être trouvées au nombre de treize à table, ou pour avoir eu certains songes, ou pour avoir vu renverser une salière ; la crainte de tous ces présages imaginaires est un reste grossier du paganisme : faites-en voir la vanité et le ridicule. Quoique les femmes n'aient pas les mêmes occasions que les hommes de montrer leur courage, elles doivent pourtant en avoir. La lâcheté est méprisable partout ; partout elle a de méchants effets. Il faut qu'une femme sache résister à de vaines alarmes, qu'elle soit ferme dans certains périls imprévus, qu'elle ne pleure ni ne s'effraie que pour de grands sujets ; encore faut-il s'y soutenir par vertu. Quand on est chrétien, de quelque sexe qu'on soit, il n'est pas permis d'être lâche [2].

[1] *Id.* p. 46.
[2] *Id.* p. 49.

Si Fénelon avait des tendances au mysticisme, s'il a été personnellement séduit par la doctrine de Mme Guyon, du moins il a laissé l'éducation en dehors. Même à Saint-Cyr, il s'était opposé à ce que les écrits de cette femme célèbre fussent livrés aux dames, à plus forte raison entrâssent pour quoi que ce fût dans les instructions données aux jeunes filles : Mme de Maintenon en fait l'aveu [1].

Quand la jeune fille est ainsi instruite dans les lettres sacrées et profanes, il lui reste à recevoir une autre sorte d'instruction : elle doit être formée au rôle qu'elle remplira un jour comme mère de famille chargée de l'administration des intérêts domestiques. Fénelon considère cette fonction comme ayant une portée sociale. Sans doute il n'est pas exempt de ce préjugé de son temps qui partageait la destinée des filles entre le mariage et le couvent ; il ne se demande pas (et personne ne se demandait alors, si ce n'est Poullain de la Barre), si elles n'auraient pas une personnalité distincte et indépendante de la qualité d'épouse et de mère, et si par conséquent il n'y aurait pas quelque part sous le soleil une place pour celles qui ne sont ni mariées ni religieuses. Mais il est allé plus loin que ses précurseurs et que ses

[1] Dans une lettre à Mme de la Maisonfort (*Lettres historiques et édifiantes*).

contemporains, en insistant sur le rapport qu'il y a entre la prospérité ou la ruine des familles due aux femmes, et la ruine ou la prospérité de l'État tout entier. C'est pourquoi il compte « l'économie,» au sens large du mot, parmi leurs plus essentielles obligations.

« La plupart des femmes la négligent comme un emploi bas, qui ne convient qu'à des paysans ou à des fermiers, tout au plus à un maître d'hôtel ou à quelque femme de charge ; surtout les femmes nourries dans la mollesse, l'abondance et l'oisiveté, sont indolentes et dédaigneuses pour tout ce détail... Ce n'est pourtant que par ignorance qu'on méprise cette science de l'économie. Les anciens Grecs et les Romains, si habiles et si polis, s'en instruisaient avec un grand soin... Après tout, la solidité de l'esprit consiste à vouloir s'instruire exactement de la manière dont se font les choses qui sont les fondements de la vie humaine ; toutes les plus grandes affaires roulent là-dessus. La force et le bonheur d'un État consiste non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir un peuple nombreux.

« Il faut sans doute un génie bien plus élevé et plus étendu pour s'instruire de tous les arts qui ont rapport à l'économie et pour être en état de bien policer toute une famille, qui est une petite

république, que pour jouer, discourir sur des modes et s'exercer à de petites gentillesses de conversation. C'est une sorte d'esprit bien méprisable que celui qui ne va qu'à bien parler : on voit de tous côtés des femmes dont la conversation est pleine de maximes solides, et qui, faute d'avoir été appliquées de bonne heure, n'ont rien que de frivole dans la conduite. »

Mais il ne faut d'extrémité en rien ; la société qui gravitait autour de la cour donnait des exemples de prodigalité insensée et d'avarice sordide: Boileau n'a guère exagéré en traçant le portrait de la femme prodigue et de la femme avare. Fénelon veut que les filles soient prémunies contre l'un et l'autre défaut : « Il est bon de les accoutumer dès l'enfance à gouverner quelque chose, à faire des comptes, à voir la manière de faire les marchés de tout ce qu'on achète, et à savoir comment il faut que chaque chose soit faite pour être d'un bon usage. Mais craignez aussi que l'économie n'aille en elles jusqu'à l'avarice ; montrez-leur en détail tous les ridicules de cette passion. Dites-leur ensuite : Prenez garde que l'avarice gagne peu, et qu'elle déshonore beaucoup. Un esprit raisonnable ne doit chercher, dans une vie frugale et laborieuse, qu'à éviter la honte et l'injustice attachées à une conduite prodigue et ruineuse. Il ne faut retrancher les dépenses superflues que pour être

en état de faire plus libéralement celles que la bienséance ou l'amitié, ou la charité inspirent. Souvent c'est faire un grand gain que de savoir perdre à propos : c'est le bon ordre et non certaines épargnes sordides, qui fait les grands profits. Ne manquez pas de représenter l'erreur grossière de ces femmes qui se savent bon gré d'épargner une bougie, pendant qu'elles se laissent tromper par un intendant sur le gros de leurs affaires[1]. »

On ne peut pas tout citer, mais tout serait à citer, sur la propreté, le bon ordre d'une maison, « la science de se faire servir, qui n'est pas petite », le choix et la direction des domestiques, surtout la conduite à tenir avec eux, et les égards auxquels ils ont droit. C'était une bien grande nouveauté, dans le dernier quart du XVII^e siècle, et une singularité hardie que de tenir un langage comme celui-ci; pour bonne chrétienne que M^me^ fût de Liancourt, elle ne parlait point ainsi de ses domestiques : « Il ne sera pas facile d'accoutumer les jeunes personnes de qualité à cette conduite douce et charitable ; car l'impatience et l'ardeur de la jeunesse jointe à la fausse idée qu'on leur donne de leur naissance, leur fait regarder les domestiques à peu près comme des chevaux : on se croit d'une autre nature que les valets ; on suppose qu'ils sont faits pour la

[1] *Id.* Ch. XI, p. 66-69.

commodité de leurs maîtres. Tâchez de montrer combien ces maximes sont contraires à la modestie pour soi, et à l'humanité pour son prochain. Faites entendre que les hommes ne sont point faits pour être servis ; que c'est une erreur brutale de croire qu'il y ait des hommes nés pour flatter la paresse et l'orgueil des autres, que le service étant établi contre l'égalité naturelle des hommes, il faut l'adoucir autant qu'on le peut ; que les maîtres qui sont mieux élevés que leurs valets, étant pleins de défauts, il ne faut pas s'attendre que les valets n'en aient point, eux qui ont manqué d'instruction et de bons exemples [1] ; qu'enfin si les valets se gâtent en servant mal, ce que l'on appelle d'ordinaire *être bien servi* gâte encore plus les maîtres, car cette facilité de se satisfaire en tout ne fait qu'amollir l'âme, que la rendre ardente et passionnée pour les moindres commodités, enfin pour la livrer à ces désirs. Pour ce gouvernement domestique rien n'est meilleur que d'y accoutumer les filles de bonne heure. Donnez-leur quelque chose à régler, à condition de vous en rendre compte : cette confiance les charmera : car la jeunesse ressent un plaisir

[1] C'est ce que dira Figaro au comte Almaviva, et ce que Socrate avait déjà dit à un mauvais maître qui se plaignait de son esclave : « Dis-moi, as-tu examiné lequel de vous deux a le plus besoin d'être corrigé ? »

incroyable lorsqu'on commence à se fier à elle, et à la faire entrer dans quelque affaire sérieuse. [1] »

Fénelon a peint, dans le *Télémaque* [1], la jeune fille élevée d'après ces principes, c'est Antiope, fille d'Idoménée :

« Antiope est douce, simple et sage ; ses mains ne méprisent point le travail ; elle sait se taire et agir de suite sans empressement ; elle est à toute heure occupée, et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos : le bon ordre de la maison de son père est sa gloire ; elle en est bien plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout, et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner, (choses qui font haïr presque toutes les femmes), elle s'est rendue aimable à toute la maison : c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes ; d'un seul regard elle se fait entendre, et on craint de lui déplaire : elle donne des ordres précis : elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter ; elle reprend avec bonté, et en reprenant, elle encourage..... Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements ; son imagination, quoique vive, est retenue ; elle ne parle que pour la nécessité, et si elle

[1] *Id.* Ch. XII, p. 71-72.

[2] Livre XXII.

ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. »

On conçoit que l'éducation domestique soit celle que Fénelon préfère ; la mère seule, en effet, est entièrement à même de former une jeune fille sur ce modèle, mais il faut pour cela que la mère soit à la hauteur de la tâche. En principe, Fénelon préfère l'éducation privée à l'éducation publique pour les filles, tandis que pour les garçons il professait la doctrine opposée [1].

## II.

Il y a chez Fénelon, outre la psychologie féminine, une psychologie de l'enfant dont il a tiré une méthode applicable aux deux sexes, mais qu'il a eu l'initiative d'exposer pour l'usage des filles, ce que l'on n'avait pas fait avant lui. Cette méthode est basée sur trois ou quatre principes qu'il a mis en pleine lumière, on pourrait presque dire sur un seul principe : La nature humaine, telle qu'elle apparait chez l'enfant, n'est ni bonne ni mauvaise, elle « n'a encore aucune pente vers aucun objet [2] ». Il ne croit ni à sa bonté originelle, comme Rous-

[1] Dans le *Télémaque*, liv. XII.

[2] *Traité de l'éducation des filles*, ch. III, p. 8.

seau, ni à son originelle perversité, comme Saint-Cyran ; il croit, comme Kant, qu'elle est virtuellement apte à devenir mauvaise ou bonne.

Tout le reste découle de cette vérité fondamentale :

1° Il faut commencer l'éducation dès le berceau, parce que dès le berceau la nature manifeste une activité qui doit être dirigée ; la petite fille se montre capable d'aimer, de haïr, de penser..... accoutumez-là dès-lors à aimer le bien, à haïr le mal, à penser avec justesse.

2° En manifestant cette activité, qui est le fond de notre être, la nature elle-même indique le secret de l'éducation, qui est « de la suivre et de l'aider » ; par exemple, la curiosité des enfants va comme au-devant de l'instruction : ne manquez pas d'en tirer avantage.

3° Il faut donner de grands soins à l'éducation physique, les habitudes prises par l'organisme de l'enfant ayant des conséquences sur son état intellectuel et moral. Fénélon entre dans un détail presque minutieux sur la nourriture et le régime de vie.

4° Quant à l'éducation intellectuelle et morale, il faut rendre l'instruction et la vertu aimables. De beaux livres à images, reliés « et même dorés sur la tranche » ne laissent pas de rendre moins ennuyeux l'apprentissage de la lecture. La petite fille

aime les récits : au lieu de contes ridicules, racontez-lui l'histoire. Elle aime à parler et à entendre parler : « on peut lui insinuer une infinité d'instructions plus utiles que les leçons mêmes, dans des conversations gaies. » C'est la leçon de choses. Et la leçon de choses s'entend, non-seulement des choses de la vie matérielle, mais de celles de la vie morale, elle est un instrument d'éducation que Fénelon préconise sous le nom « d'instructions indirectes ». Il ne repousse ni l'émulation ni l'amour-propre, il fait toujours appel à la raison de l'enfant, parce que l'être humain est, de sa nature, un être raisonnable ; mais, lorsqu'il le faudra, « l'autorité ne laissera pas de trouver sa place, si la confiance et la persuasion ne sont pas assez fortes [1]. »

Il est bien regrettable que Fénelon n'ait pas complété ce traité théorique, et déjà très-pratique en maint endroit, en faisant pour les filles ce qu'il a fait pour l'éducation du duc de Bourgogne, des contes, des fables, des dialogues des morts, faut-il ajouter un pendant au *Télémaque ?* Quelque chose dans le genre du *Magasin des Enfants* de Mme Leprince de Beaumont, cela n'aurait-il pas été exquis, de la plume de Fénelon ? Nous savons seu-

[1] *Educ. des filles*, ch. III, p. 6-8, 10-11 ; ch. V, p. 13-21, 25, 29 ; ch. VI, p. 29.

lement qu'il avait beaucoup écrit pour Saint-Cyr ; rien n'en est resté.

## III.

Louis XIV disait de l'auteur du *Télémaque* : « C'est le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume. » Oui, il y avait un peu de chimère dans l'esprit du précepteur du duc de Bourgogne, en tant que précepteur, non d'un enfant ordinaire, mais d'un enfant destiné à règner ; le politique faisait tort au pédagogue, et c'est justement ce qui a valu à Fenélon, homme de cour et prince de l'Église, la faveur des philosophes du XVIII^e siècle et même de ceux de la Révolution. Il n'y a rien de tel dans son traité de l'éducation des filles ; rien qui soit donné à l'esprit de chimère, rien qui soit hors du bon naturel et de la vérité ; tout y est marqué au coin du bon sens, tout y respire cet esprit de mesure et de raison qui est le caractère propre de la littérature du XVII^e siècle. Lui-même, appréciant son ouvrage avant de poser la plume, en a porté un jugement de la plus parfaite exactitude [1]. Il se demande si ce plan est pratique, et répond à ceux qui penseraient le contraire :

« Je prie de considérer attentivement que quand

[1] *Id.* Ch. XIII, p. 79-81.

on entreprend un ouvrage sur la meilleure éducation qu'on peut donner aux enfans, ce n'est pas pour donner des règles imparfaites. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'on vise au plus parfait dans cette recherche. Il est vrai que chacun ne pourra pas aller dans la pratique aussi loin que nos pensées vont, lorsque rien ne nous les arrête sur le papier ; mais enfin, lors même qu'on ne pourra pas arriver jusqu'à la perfection dans ce travail, il ne sera pas inutile de l'avoir connue, et de s'être efforcé d'y atteindre : c'est le meilleur moyen d'en approcher. D'ailleurs cet ouvrage ne suppose point une nature accomplie dans les enfans, et un concours de toutes les circonstances les plus heureuses pour composer une éducation parfaite. Au contraire, je tâche de donner des remèdes pour les naturels mauvais ou gâtés, je suppose les mécomptes ordinaires dans les éducations, et j'ai recours aux moyens les plus simples pour redresser, en tout ou en partie, ce qui en a besoin. »

On dirait que Fenélon devine le défaut des systèmes, même les plus dignes d'attention, que le XVIII^e siècle verra éclore : le factice et le conventionnel substitués à la réalité vivante, comme chez Rousseau et chez M^me de Genlis. Puis il réfute une autre erreur, qui est de tous les temps, mais qui a pris dans le nôtre des proportions inquiétantes, l'erreur des éducations hâtives qui veulent marcher

plus vite que la nature sous prétexte d'abréger le chemin : « J'avoue qu'on peut faire et qu'on fait tous les jours pour les enfans beaucoup moins que ce que je propose ; mais aussi on ne voit que trop combien la jeunesse souffre par ces négligences. Le chemin que je représente, quelque long qu'il paraisse, est le plus court, puisqu'il mène droit où l'on veut aller ; l'autre chemin, qui est celui de la crainte et d'une culture superficielle des esprits, quelque court qu'il paraisse, est trop long ; car on n'arrive presque jamais par là au seul vrai but de l'éducation, qui est de persuader les esprits et d'inspirer l'amour sincère de la vertu. La plupart des enfans qu'on a conduits par ce chemin sont encore à recommencer, quand leur éducation semble finie ; et après qu'ils ont passé les premières années de leur entrée dans le monde à faire des fautes souvent irréparables, il faut que l'expérience et leurs propres réflexions leur fassent trouver toutes les maximes que cette éducation gênée et superficielle n'avoit point su leur inspirer. On doit encore observer que ces premières peines que je demande qu'on prenne pour les enfans, et que les gens sans expérience regardent comme accablantes et impraticables, épargnent des désagrémens bien plus fâcheux, et aplanissent des obstacles qui deviennent insurmontables dans la suite d'une éducation moins exacte et plus rude. Enfin, considérez que,

pour exécuter ce projet d'éducation, il s'agit moins de faire des choses qui demandent un grand talent, que d'éviter des fautes grossières. Souvent il n'est question que de ne point presser les enfans, d'être assidu auprès d'eux, de les observer, de leur inspirer de la confiance, de répondre nettement et de bon sens à leurs petites questions, de laisser agir leur naturel pour les mieux connaître, et de les redresser avec patience lorsqu'ils se trompent ou qu'ils font quelque faute. »

Ces dernières lignes résument la pédagogie pratique de Fénelon ; cette pédagogie a été celle de Mme de Maintenon qui l'a appliquée à Saint-Cyr, car Fénelon a eu la fortune de voir ses principes d'éducation soumis, dans cette maison, à la consécration de l'expérience, ce qui, de toutes les manières de faire école, est la plus heureuse et n'est pas la plus commune. Hors de Saint-Cyr, son influence a été considérable aussi, mais plus littéraire que scolaire ; je veux dire qu'elle a suscité de nombreux écrits sur la seconde éducation des femmes plutôt que sur la première, et qu'elle ne paraît pas avoir passé dans la pratique des couvents ni des gouvernantes. Lui-même ne se faisait pas d'illusions à cet égard : « Où sont les gouvernantes capables de l'entendre (ce plan) ? A plus forte raison, où sont celles qui peuvent le suivre ? » Où sont aussi les mères qui auront

la patience ou la capacité de « les former pour cet emploi ? »

Si Rollin, au lieu d'être recteur de l'Université de Paris, avait eu action sur les pensionnats monastiques, il y aurait certainement fait pénétrer les idées de Fénelon, dont il est en pédagogie l'héritier direct, bien que janséniste. Quant à l'éducation domestique, il a pu influer sur elle par le chapitre de son *Traité des études* consacré à l'instruction des filles, mais seulement dans un cercle assez restreint de familles de bourgeoisie parlementaire et lettrée, et vraisemblablement jansénistes. Il accentue d'ailleurs ce que Fénelon avait sous-entendu, que l'instruction n'est point faite pour les filles des dernières classes sociales ; mais il la revendique pour « celles à qui leur état laisse le temps et fournit les moyens de s'y occuper. »

« C'est une erreur grossière, dit-il, et extrêmement préjudiciable à l'État, que de négliger l'éducation des filles. On doit s'y proposer une double fin, aussi bien que dans celle des garçons, qui est de former le cœur et de cultiver l'esprit... Pourquoi refuserait-on de leur orner l'esprit de ces connaissances, qui certainement ne sont point au-dessus de leur portée ni contraires à leur état ? L'affectation de science et de bel esprit ne convient à personne, et encore moins aux dames : mais s'ensuit-il qu'elles doivent être condamnées à une grossière

ignorance? L'étude que je conseille aux jeunes demoiselles ne les empêchera point de s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, d'apprendre à travailler utilement des mains, d'entrer déjà dans tous les soins du ménage, de s'instruire de tout ce qui regarde une sage économie, et qui a rapport au gouvernement domestique, connaissances absolument essentielles à leur état, et dont le défaut cause ordinairement la ruine des grandes maisons. L'étude dont je parle, loin d'être un obstacle à ces devoirs, les y conduira naturellement, et leur en rendra la pratique plus facile, en leur donnant un esprit plus sérieux, plus exact, plus solide, plus capable d'ordre, d'attention, de travail, en leur faisant aimer davantage leurs maisons, et en leur apprenant à se passer de compagnies. Elles ne feront jamais parade de ce qu'elles auront appris, et ne se feront distinguer des autres que par une plus grande modestie. L'avantage qu'elles tireront de leurs connaissances sera de ne pas être obligées, pour éviter l'ennui et le dégoût d'une vie désoccupée, d'en remplir le vide par le jeu, par les spectacles, par des visites inutiles, par des conversations frivoles; et d'être en état, après qu'elles auront satisfait aux bienséances de leur condition, de se réserver des moments précieux où, libres et retirées, elles puissent s'occuper de lectures capables de nourrir agréablement leur esprit et de rem-

plir leur cœur d'une joie solide et durable, en lui montrant le seul bien qui peut le rendre heureux[1].»

On peut encore citer, dans le même esprit, un ouvrage peu connu d'un sieur Dupuy, qui se qualifie « cy-devant secrétaire du traité de la paix de Riswik » ; c'est une *Instruction d'un père à sa fille*, dédiée à la duchesse du Maine[2]. Il s'inspire évidemment de Fénelon dans ce qu'il dit de la nécessité de proportionner les procédés d'instruction à l'âge et à l'intelligence de l'enfant. Mais les traités de ce genre sont rares, ils sentent *le métier*, et ne sont pas à la portée de tout le monde. Tandis que, s'il est difficile, en tout cas pénible, de vaquer à la première éducation d'une enfant, il est agréable et relativement aisé de donner à cette enfant devenue jeune fille ou jeune femme des conseils de conduite privée et mondaine, de bienséance et de morale. Il suffit pour cela d'être du monde et d'avoir quelque culture, il n'est pas nécessaire d'être du métier. Ces petits ouvrages rentrent dans la catégorie des « Civilités », mais des civilités dans le goût de celle d'Érasme, relevées par le mérite littéraire et quelquefois classant leurs auteurs parmi les moralistes.

La psychologie et la morale pédagogiques de

[1] *Traité des études*, liv. I, ch. II. Tome XXV, p. 114, 164-165, des *Œuvres complètes de Rollin*, édit. Letronne,

[2] 1 vol. in-12, Paris, 1707.

Fénélon, pleines de tact et de finesse, toujours droites, toujours sensées, étaient merveilleusement propres à alimenter ce genre de littérature, même à l'étranger, car on en reconnaît les principes, sans trop de peine, dans un ouvrage publié en Angleterre vers 1695, traduit en français dès 1698, et qui avait eu déjà trois réimpressions dans notre langue en 1758. Ce sont les *Conseils d'un homme de qualité à sa fille*, par le marquis d'Halifax [1], homme d'État fort mêlé aux affaires de son pays avec la France. L'auteur se propose de faire « le portrait d'une femme accomplie »; il passe en revue les différentes circonstances de la vie domestique et sociale, le mariage, la direction des enfants et des domestiques, la conduite dans le monde, la conversation, les divertissements. En plus d'un passage, et notamment sur ce dernier point, il rappelle tout à fait Fénelon.

Il y avait dès la fin du XVII^e siècle un commencement de relations littéraires entre l'Angleterre et la France : l'ouvrage de Fénelon avait dû être connu de l'autre côté du détroit ; celui d'Halifax passa sur le continent peu de temps après son ap-

[1] 1630-1695. *The Lady's New-Year's Gift : or, advice to a Daughter ; Conseils d'un homme de qualité à sa fille*, 1 vol. in-12, Berlin, 1752. Sur deux colonnes, texte et traduction en regard.

parition. Ceux de Mme de Lambert sur le même sujet, à peine publiés en France en 1728, furent aussitôt traduits en anglais sans son aveu et même à son insu.

Si l'on hésitait, à tort selon nous, à admettre la filiation entre Halifax et Fénelon, le doute ne serait pas permis en ce qui concerne la marquise de Lambert[1]. Elle-même écrivait à l'archevêque de Cambrai : « J'ai trouvé dans *Télémaque* les préceptes que j'ai donnés à mon fils ; et dans l'*Éducation des filles*, les conseils que j'ai donnés à la mienne[2]. » Née l'année de la Fronde, morte en 1733, elle représente, dans l'éducation comme dans la société, la tradition du siècle de Louis XIV. Son idéal était l'hôtel de Rambouillet ; malgré le discrédit où était tombé ce souvenir d'un autre âge, elle avait ouvert à Paris, vers 1705, « une maison où il était honorable d'être reçu, dit Fontenelle[3] ; c'était la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie

[1] Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de Lambert ; veuve en 1686. Sa mère s'était remariée en secondes noces avec Bachaumont, qui éleva la petite Thérèse avec beaucoup de soin.

[2] *Œuvres morales de Mme de Lambert*, 1 vol. in-12, Paris 1843, p. 311.

[3] Dans *le Mercure de France*, après la mort de la marquise.

épidémique du jeu ; la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement les uns aux autres, et même avec esprit, selon l'occasion. » Son salon rappellerait assez le salon de Mme de Sablé ; des savants, à leur tête Fontenelle, des gens de lettres et des gens du monde ; mais avec une spécialité qui manquait à celui de cette autre marquise : c'était une succursale de l'Académie, et l'on y faisait des Académiciens :

Apprends qu'en ce rare séjour
Sous le nom de Lambert Minerve tient sa cour [1].

« Minerve », élevée par le spirituel et lettré Bachaumont, était trop de son siècle pour ne point aimer à moraliser et à écrire ; les réflexions, les maximes, les portraits, dirai-je presque les sermons ne lui déplaisaient point ; sermons de moraliste, s'entend, quoiqu'elle fût attachée à la religion. Elle avait le goût de la dissertation morale, autre analogie avec la société de Mme de Sabié. Elle moralisait à l'intention de son fils et de sa fille, en leur adressant à l'un et à l'autre des conseils pour guider leurs premiers pas à travers le monde [2]. Nous

[1] Vers de Mme Vatry à Mme de Lambert.

[2] *Avis d'une mère à son fils*, dans les *Œuvres morales*, p. 27-64 ; *Avis d'une mère à sa fille*, *ibid.* p. 65-107. *Réflexions sur les femmes*, p. 149-176. En y ajoutant une lettre à une supérieure de couvent sur l'éducation de sa

n'avons ici à nous occuper que de ceux qu'elle donne à sa fille, et de ce qu'elle pense des femmes.

Mme de Lambert n'est pas, comme on l'a dit, le premier écrivain qui ait fortement revendiqué les droits de son sexe à l'instruction, mais peu l'ont fait plus fortement. Elle veut une éducation sérieuse : « Il est bon que les jeunes personnes s'occupent de sciences solides. L'histoire grecque et romaine élève l'âme, nourrit le courage par les grandes actions qu'on y voit. Il faut savoir l'histoire de France ; il n'est pas permis d'ignorer l'histoire de son pays. Je ne blâmerais pas même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable ; elle vous met de la précision dans l'esprit, démêle vos idées et vous apprend à penser plus juste. Je voudrais aussi de la morale. A force de lire Cicéron, Pline et les autres, on prend du goût pour la vertu ; il se fait une impression insensible qui tourne au profit des mœurs. La pente au vice se corrige par l'exemple de tant de vertus, et rarement trouverez-vous un mauvais naturel avoir du goût pour ces sortes de lectures. On n'aime point à voir ce qui nous accuse et ce qui nous condamne toujours. Pour les langues, quoiqu'une

petite-fille, on aura l'ensemble de ce qu'elle a écrit sur la question, p. 295-309.

femme doive se contenter de parler celle de son pays, je ne m'opposerais pas à l'inclination que l'on pourrait avoir pour le latin ; c'est la langue de l'Église. Elle vous ouvre la porte de toutes les sciences, elle vous met en société avec ce qu'il y a de meilleur dans tous les siècles. Les femmes apprennent volontiers l'Italien, qui me paraît dangereux ; c'est la langue de l'amour. Les auteurs italiens sont peu châtiés; il règne dans leurs ouvrages un jeu de mots, une imagination sans règle, qui s'opposent à la justesse de l'esprit.

« La poésie peut avoir des inconvénients. J'aurais pourtant peine à interdire la lecture des belles tragédies de Corneille; mais souvent les meilleures vous donnent des leçons de vertu, et vous laissent l'impression du vice. La lecture des romans est plus dangereuse ; je ne voudrais pas que l'on en fît un grand usage ; ils mettent du faux dans l'esprit... Je ne voudrais point les défendre ; toutes défenses blessent la liberté et augmentent le désir. Mais il faut, autant qu'on peut, s'accoutumer à des lectures solides, qui ornent l'esprit et fortifient le cœur.

« Soyez en garde contre le goût du bel esprit : ne vous amusez point à courir après des sciences vaines, et après celles qui sont au-dessus de votre portée. Notre âme a bien plus de quoi jouir qu'elle n'a de quoi connaître : nous avons les lumières

propres et nécessaires à notre bien-être ; mais nous ne voulons pas nous en tenir là; nous courons après des vérités qui ne sont pas faites pour nous[1]. »

Jusqu'ici, Mme de Lambert rappelle Fénelon, dont on voit qu'elle est nourrie et qu'elle répète parfois textuellement ; en philosophie elle est fille de Descartes, comme Mme de Grignan, elle veut qu'une femme apprenne à penser par elle-même : « Nous nous remplissons la tête d'idées étrangères, et nous ne tirons rien de notre propre fonds. » Il y a une règle de bien penser, c'est la règle cartésienne : « Apprendre à séparer l'opinion de la connaissance, avoir la force de douter quand nous ne voyons rien clairement, et le courage d'ignorer ce qui nous passe.... Il faut qu'une jeune personne ait de la docilité, peu de confiance en soi-même ; mais aussi ne faut-il pas pousser cette docilité trop loin. En fait de religion, il faut céder aux autorités ; mais sur tout autre sujet il ne faut recevoir que celles de la raison et de l'évidence. En donnant trop d'étendue à la docilité, vous prenez sur les droits de la raison, vous ne faites plus d'usage de vos propres lumières, qui s'affaiblissent. C'est donner des bornes trop étroites à vos idées que de les renfermer dans celles d'autrui. Le témoi-

[1] *Œuvres morales*, p. 82-84.

gnage des hommes ne peut avoir créance qu'à proportion du degré de certitude qu'ils se sont acquis en s'instruisant des faits. Il n'y a point de prescription contre la vérité, elle est pour toutes les personnes et de tous les temps. Enfin, comme dit un grand homme : « Pour être chrétien, il faut croire aveuglément ; et pour être sage, il faut voir évidemment[1]. »

Ceci dépasse un peu Fénelon, quant à la lettre ; quant à l'esprit, Fénelon était cartésien, et l'on ne voit pas dans la correspondance échangée entre lui et Mme de Lambert au sujet des écrits de celle-ci, qu'il ait reproché à son disciple d'aller plus loin que lui-même. Mme de Lambert est donc, dans le premier tiers du dix-huitième siècle, un exact représentant du dix-septième ; cette cartésienne est aussi quelque peu précieuse, elle regarde le passé avec plus de complaisance que le présent : « Il y avait autrefois des maisons où il était permis de parler et de penser, où les muses étaient en société avec les grâces. On y allait prendre des leçons de politesse et de délicatesse ; les plus grandes princesses s'y honoraient du commerce des gens d'esprit. »

Il est certain qu'Henriette d'Angleterre, qu'elle cite comme exemple, aurait été étonnée de voir des princesses, cinquante ans plus tard, s'enivrer

[1] *Œuv. mor.* p. 85, 86.

comme la duchesse de Vendôme ou la duchesse de Berry, ou se faire préparer des relais de jeu comme M^lle de Valois, fille du Régent, qui, traversant la France pour aller rejoindre le duc de Modène qu'elle venait d'épouser, trouvait à chaque station de son voyage des partenaires qui l'attendaient.

Le temps n'était plus de l'hôtel de Rambouillet : « Si honorable dans le siècle passé, il serait le ridicule du nôtre, » continue mélancoliquement M^me de Lambert. Au goût des « plaisirs spirituels et délicats qui ne coûtaient rien aux mœurs ni à la fortune, » a succédé celui de « la table, du jeu et des spectacles : » à ces « dépenses d'esprit qui n'ont jamais ruiné personne, » celle d'un « luxe honteux » et souvent mal acquis. L'étude et le savoir sont devenus ridicules pour les femmes ; par une conséquence forcée, leurs mœurs se sont avilies : « Lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que, honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage, et elles se sont livrées au plaisir... La société a-t-elle gagné dans cet échange du goût des femmes? elles ont mis la débauche à la place du savoir ; le précieux qu'on leur a tant reproché, elles l'ont changé en indécence. » Dans son indignation, c'est à Molière qu'elle s'en prend [1] : com

[1] *Œuvres morales*, p. 151, 153, 154.

ment une femme de tant d'esprit n'a-t-elle pas saisi la pensée de Molière ? Son erreur confirme ce que nous disions plus haut du malentendu qui avait pu résulter de la comédie des *Femmes savantes*.

Elle défend vivement les femmes du soupçon d'infériorité intellectuelle. On leur accorde l'imagination, le goût, comme par grâce et parce que ces dons passent pour insignifiants : première erreur, ils ont un prix que Montaigne et Malebranche ne niaient point. On leur refuse le reste, seconde erreur et plus grave : « Ceux qui attaquent les femmes ont prétendu que l'action de l'esprit qui consiste à considérer un objet, était bien moins parfaite dans les femmes, parce que le sentiment qui les domine les distrait et les entraîne. L'attention est nécessaire : elle fait naître la lumière, pour ainsi dire, approche les idées de l'esprit et les met à sa portée ; mais chez les femmes, les idées s'offrent d'elles-mêmes, et s'arrangent plutôt par sentiment que par réflexion : la nature raisonne pour elles, et leur en épargne tous les frais. Je ne crois donc pas que le sentiment nuise à l'entendement : il fournit de nouveaux esprits qui illuminent, de manière que les idées se présentent plus vives, plus nettes et plus démêlées ; et pour preuve de ce que je dis, toutes les passions sont éloquentes. Nous allons aussi sûrement à la vérité par

la force et la chaleur des sentiments, que par l'étendue et la justesse des raisonnements : et nous arrivons toujours par eux plus vite au but dont il s'agit que par les connaissances. La persuasion du cœur est au-dessus de celle de l'esprit [1]. »

Aussi bien, si les femmes sont ou semblent être si inférieures aux hommes, c'est que nous gâtons toutes les dispositions que leur a données la nature, nous les élevons uniquement pour plaire, et, par une contradiction étrange, « en les formant pour l'amour, nous leur en défendons l'usage [2]. » Ici, Mme de Lambert est un écho de cet hôtel de Rambouillet qu'elle prisait si fort. Elle parle à sa fille de l'amour, comme en parlait Mlle de Scudéry dans le *Grand Cyrus* et dans la *Clélie* : « C'est des désirs et des desseins des hommes, de la pudeur et de la retenue des femmes, que se forme le commerce délicat qui polit l'esprit et qui épure le cœur ; car l'amour perfectionne les âmes bien nées. Il faut convenir qu'il n'y a que la nation française qui se soit fait un art délicat de l'amour... Celles qui sont destinées à vivre d'une vie de sentiment sentent que l'amour est plus nécessaire à la vie de l'esprit, que les aliments ne le sont à celle du corps. Mais notre amour ne saurait être heureux,

[1] *Œuv. morales*, p. 157.
[2] *Id.* p. 159.

qu'il ne soit réglé. Quand il ne nous coûte ni vertu ni bienséance, nous jouissons d'un bonheur sans interruption ; nos sentiments sont profonds, nos joies sont pures, nos espérances sont flatteuses : l'imagination est agréablement remplie, l'esprit vivement occupé, et le cœur touché. Il y a dans cette sorte d'amour des plaisirs sans douleur, et une espèce d'*immensité* de bonheur qui anéantit tous les malheurs, et les fait disparaître. L'amour est à l'âme ce que la lumière est aux yeux : il écarte les peines, comme la lumière écarte les ténèbres. Mais peu de femmes savent aimer ainsi, aimer sans faillir, et en se sauvant des inconvénients de l'amour [1]. Mme de Lambert n'a pas tort d'appeler sa théorie « une métaphysique d'amour, » plus ingénieuse que solide, et vraisemblablement plus riche en bonnes intentions qu'en bons effets ; une de ses amies, Mme Vatry, lui écrivait en réponse :

Votre aimable métaphysique
Nous décrit de l'amour les plus beaux sentiments,
Vous le peignez avec des traits charmants,
Bien dignes d'exciter à la mettre en pratique.
Mais, illustre Lambert, il est bien peu de cœurs
Faits pour des sentiments si remplis de noblesse...

Elle-même n'avait pas une foi absolue dans

[1] *Œuv. mor.* p. 173-174.

l'efficacité de sa métaphysique : « la pratiquera qui pourra, » disait-elle, et elle ne laissait pas de l'appuyer, dans l'intérêt de sa fille, de conseils plus appropriés aux mœurs de son temps : « *Il faut être*, dit-on, *comme les autres*. Ce *comme*-là s'étend bien loin... [1] » Jusqu'à quel point des conseils de nature si délicate ont-ils une force de sauvegarde ? Je n'en déciderai point en principe ; en fait, je crois qu'on peut en revenir à ce que Mme de Sévigné disait de l'instruction : *aux sains tout est sain*. La fille de la marquise, qui épousa le comte de Saint-Aulaire, fut comme sa mère, une femme d'esprit, et de vie irréprochable, dans un milieu de mœurs fort décriées :

> L'aimable, l'exquise sagesse,
> Près d'elle se trouve toujours :
> On voit que de Minerve elle a reçu le jour.

Si l'on comparait ces *Avis* à ceux que la duchesse de Liancourt rédigeait pour la princesse de Marsillac, quelle différence ! Est-on à trente ans ou à trois cents ans de distance ? Il est vrai que, même en son temps, Mme de Liancourt était l'organe d'un esprit très-exclusif. Je ne sais comment Mme de Sévigné parlait à sa fille, lorsqu'elle laisait son éducation ; ce n'était pas du ton de Mme de Lian-

[1] *Œuv. mor.* p. 71, 72, 79, 93, 94.

court, à coup sûr, mais ce n'était pas non plus du ton de Mme de Lambert, doctoral, volontiers prêcheur, et prenant déjà par instants une nuance de sentimentalité sentencieuse qui annonce le siècle de Rousseau. Je n'imagine pas une mère disant à son fils, au XVIIe siècle, que les avis qu'elle lui donne ne sont pas d'une mère, mais d'une « amie » : encore moins disant à sa fille ce que Mme de Lambert disait à la sienne : « Si par malheur, ma fille, vous ne suivez pas mes conseils, s'ils sont perdus pour vous, ils seront utiles pour moi : par ces préceptes, je me forme de nouvelles obligations. Ces réflexions me sont de nouveaux engagements pour travailler à la vertu. Je fortifie ma raison, même contre moi, et me mets dans la nécessité de lui obéir : ou je me charge de la honte d'avoir su la connaître, et de lui avoir été infidèle. Rien de plus humiliant, ma fille, que d'écrire sur des matières qui me rappellent toutes mes fautes : en vous les montrant, je me dépouille du droit de vous reprendre, je vous donne des armes contre moi, et je vous permets d'en user si vous voyez que j'aie les vices opposés aux vertus que je vous recommande ; car les conseils sont sans autorité, dès qu'ils ne sont pas soutenus par l'exemple [1]. »

Plus d'une mère pensait ainsi, sans doute, mais

[1] *Œuv. mor.* p. 28, 107.

ne jugeait point à propos d'en faire part à sa fille, et je goûte peu, à vrai dire, ces professions de foi qui mettent la fille de plain-pied avec la mère, cette substitution du caractère d'amie au caractère maternel. Par ce seul côté, M^me^ de Lambert est du XVIII^e^ siècle ; par tous les autres elle est du dix-septième, et fait un égal honneur à cette tradition qui disparaît avec elle, et à la pédagogie de Fénelon qui heureusement lui survit.

FIN DU PREMIER VOLUME

# TABLE DES MATIÈRES

## DU PREMIER VOLUME


INTRODUCTION . . . . . 1

CHAPITRE I. Le Christianisme . . . . . 9

CHAPITRE II. La Société féodale . . . . . 44

CHAPITRE III. La Renaissance et la Réforme . . . . . 99

CHAPITRE IV. L'Éducation des femmes et la Littérature au XVII^e siècle . . . . . 205

CHAPITRE V. L'Éducation des femmes et la Renaissance religieuse au XVII^e siècle . . . 300

CHAPITRE VI. Fénelon et le Traité de l'éducation des filles . . . . . 385



Laval. — Imp. et Stér. E. JAMIN, quai d'Avesnières, 49.